★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9339 — 34 PAGES — VENDREDI 24 JANVIER 1975

SELON UN OFFICIER ISRAÉLIEN

Le Fath aurait abandonné ses bastions dans le Sud du Liban

VOIR PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

TANDIS QUE LA CHUTE DU DOLLAR RAVIVE LA CRISE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Une monnaie qui brûle les doigts

La chute du dollar sur les marchés des changes s'est brutalement accélérée ces derniers jours. A Paris, la monnaie américaine retrouve son cours de septembre 1973, en baisse de 15 % depuis le début de 1974. A Zurich, la Banque nationale helvétique renonce à la soutenir, après avoir dû effectuer des achats massifs ; elle se voit même contrainte d'élever au taux extraordinaire de 40 % l'intérêt négatif rétabli récemment pour décourager les dépôts étrangers.

Partout le dollar brûle les doigts, comme c'était le cas il y a vingt mois. La récession qui affecte les Etats-Unis, et la crise pétrolière, ont ajouté des motifs supplémentaires de défiance à ceux qui existaient jusqu'alors. La balance commerciale américaine est à nouveau déficitaire ; l'ampleur du déséquilibre budgétaire proposé par le président Ford fait craindre une perpétuation de l'inflation, sans pour autant relancer l'économie ; la baisse des taux d'intérêt, décidée outre-Atlantique pour stimuler l'économie, éloigne les capitaux en quête de placements.

Surtout, les dollars sont plus abondants que jamais : le « recyclage » des sommes énormes perçues par les pays producteurs de pétrole se traduit par l'accroissement continu des fonds liquides sur les marchés internationaux. Il n'est donc pas étonnant que ces capitaux reprennent leurs mouvements de migration massive dès que l'inquiétude se fait plus vive.

L'ampleur des variations dues au flottement des monnaies accroît les risques courus par les spéculateurs, qui n'ont plus le filet de sécurité des parités fixes et subissent des pertes croissantes depuis un an. De plus, si la baisse du dollar affecte les exportations suisses — d'où la réaction de ce pays — et l'économie allemande, elle apparaît avantageuse pour la France, qui exporte peu aux Etats-Unis, mais voit sa facture de pétrole, libellée en dollars, diminuer chaque jour, pour le plus grand bénéfice de la balance commerciale.

En fait, c'est l'ensemble du montant des achats de pétrole effectués par les pays industriels qui se trouve minoré, au préjudice des producteurs de « brut », qui subissent à la fois les effets de la baisse mondiale de consommation — liée à la moindre croissance — et ceux de la dépréciation du dollar. Ce serait folie de penser qu'ils ne réagiront pas. Déjà, certains d'entre eux ont proposé que le dollar ne soit plus monnaie de compte et que le prix du « brut » soit calculé par rapport à un « panier » de monnaies du Proche-Orient.

Le piquant est que cette crise se produise quelques jours seulement après la réunion, à Washington, des instances du Fonds monétaire international, qui ont discuté gravement des relèvements des quotas des pays membres et du « recyclage » des capitaux. En fait, ceux-ci se recyclent si bien tout seuls qu'ils font craquer ce qui reste du système monétaire mondial depuis l'abandon des parités fixes. La réévaluation de l'or et la possibilité donnée aux banques centrales de vendre du métal précieux — et, ultérieurement, d'en acheter — ajoutent encore au désordre.

Si le dollar cesse d'être la monnaie de compte, il va falloir se retourner vers une autre base de référence. Mais peut-on placer des D.T.S. (droits de tirage spéciaux) à Zurich ou à Francfort ? Assurément, non. On revient alors au problème lancinant du dollar, décrié mais omniprésent. Une fois de plus, les difficultés intérieures des Etats-Unis affectent le monde entier.

Voir page 21 :
SILON, YAOUA ET PITUCE
DE GUY BEART
DESSINS DE KONK

Le gouvernement s'apprête à définir les nouvelles orientations de sa politique énergétique

Un conseil interministériel sur l'énergie se tient ce jeudi à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Chirac, avec la participation de MM. Fourcade et d'Ornano, pour préparer le conseil central de planification, qui se réunira sur le même sujet à l'Elysée le mardi 28 janvier. L'objet en est de mettre au point la politique à moyen terme de la France en matière énergétique, en prenant en considération l' « horizon 1985 ».

Réduire la dépendance de l'économie française à l'égard des pays producteurs de pétrole, tel est le leitmotiv de ces discussions préparées depuis de longs mois par les experts gouvernementaux dans le secret. Pour atteindre cet objectif, quel rythme faut-il donner à l'essor de la production d'origine nucléaire ? M. Boiteux, directeur général d'E.D.F., s'explique sur ce point dans l'interview qu'on lira ci-dessous. Quelles places convient-il de donner au charbon, au gaz, à la production hydraulique et aux technologies nouvelles ? Faut-il continuer à chercher du pétrole hors des zones contrôlées par l'OPEP, notamment sous les mers ou sous les glaces, et à quel prix ? Doit-on réviser la fiscalité des sociétés pétrolières ? Qu'attendre des économies d'énergie ?

Autant de questions essentielles qui divisent les experts ou opposent les ministres — notamment ceux de l'économie et des finances et de l'industrie, — particulièrement sur le programme nucléaire, qui inquiète, d'autre part, le ministre de l'environnement. Aussi ne faut-il pas attendre du conseil de ce jeudi une décision importante. Sur les principaux sujets, l'arbitrage du chef de l'Etat sera nécessaire. L'« avenir énergétique » de la France sera alors engagé pour la décennie suivante. C'est dire l'importance des choix qui vont intervenir et l'urgence d'ouvrir un large débat, ce qui suppose que les éléments du dossier soient connus du public et pas seulement des experts gouvernementaux.

La politique tarifaire de l'énergie est l'une des données du problème. C'est sans doute dans ce domaine que l'action gouvernementale a été la moins cohérente au cours des derniers mois, parce qu'elle s'est confinée dans le court terme. Le moment est venu de l'élargir par une perspective plus longue.

Le programme nucléaire de l'E.D.F. appelle un effort important mais non démesuré

nous déclare M. Boiteux

« L'E.D.F. a résolument orienté son programme de construction de centrales dans la voie nucléaire. Quelles sont les raisons qui ont milité, à l'époque, en faveur de cette orientation ?

— C'est une orientation qui n'est pas récente, et, qui ne visait qu'à préparer l'avenir énergétique du pays. Dès 1968 E.D.F. demandait une relance du programme d'investissement nucléaire. Et cela alors que, depuis quelques années, l'établissement s'orientait résolument vers l'usage du fuel. Il ne s'agissait pas, d'ailleurs, de passer notre réseau au « tout fuel » comme on l'a dit, mais simplement de ne pas persévérer dans la voie du « tout charbon » qui laissait tous nos œufs dans le même panier.

» Mais il fallait se prémunir contre des difficultés temporaires d'approvisionnement en fuel, dues par exemple à l'éventuelle apparition des cartels, prendre en considération le risque d'une hausse artificielle du prix et se donner les moyens d'une riposte : la voie nucléaire nous les offrait.

— Pourquoi la voie nucléaire ?

— Tout simplement parce qu'il n'est pas d'autres sources d'énergie qui soient à l'échelle de nos besoins pour ce dernier quart de siècle. Il faut se rendre compte qu'entre une idée, une expérience de laboratoire, et sa mise au point industrielle à grande échelle, le délai est bien de vingt à trente ans. En l'état actuel des choses, le vent, la maison et le four solaires peuvent apporter une contribution qu'il ne faut certes pas mépriser, mais qui sera limitée. Les ressources hydro-électriques qui subsistent sont très onéreuses. Quant à la géothermie naturelle, son apport sera très limité.

— Vous estimez donc que la hausse du prix du pétrole est irréversible.

— Il n'est peut-être pas exclu qu'on voie dans les temps prochains les prix du pétrole en chains les prix du pétrole revenir à des niveaux qui répondent plus à des considérations économiques et moins à des circonstances politiques. Impossible, par contre, de ne pas envisager qu'à long terme les cours affichent une tendance, irréversible cette fois, à la hausse lorsque, les réserves actuelles s'épuisant, le pétrole deviendra principalement une matière première pour l'industrie chimique. Une raison impérieuse pour préparer le relais.

— Vous n'avez pas évoqué le charbon.

— Croyez bien que, si l'on peut en produire plus à des prix raisonnables, je n'ai rien contre.

Propos recueillis par NICOLAS VICHNEY.

(Lire la suite page 30.)

La fixation des tarifs sera-t-elle moins incohérente ?

En 1975, l'E.D.F. connaîtra un déficit de plus de 1 milliard de francs, le manque à gagner de Gaz de France sera de 100 millions à 200 millions de francs, les Charbonnages de France seront « en rouge », prévoit la loi de finance, pour 1,6 milliard de francs, environ. Quant aux pétroliers français, ils se disent en état de survie et n'investissent plus que le minimum vital, si l'on peut dire.

A moins d'imaginer que ces quatre catégories de producteurs d'énergie sont toutes mal gérées, le phénomène ne peut avoir qu'une explication : l'insuffisance du prix de vente de l'énergie en France. Autrement dit, la consommation d'énergie est « encouragée ». La mesure de cet encouragement est donnée par les déficits cités plus haut. Il faut bien que quelqu'un boucle la boucle : soit le contribuable, par le biais des subventions d'Etat ; soit l'épargnant, par le truchement du marché financier auquel s'adressent les agents producteurs d'énergie.

La situation est d'autant plus aberrante que, simultanément, le gouvernement cherche à réaliser des économies d'énergie. Des dépenses sont engagées pour la propagande en faveur de ces économies, le contrôle des consommations, la recherche et l'investissement dans de nouvelles énergies.

Cette incohérence est d'autant plus grave qu'elle risque d'empêcher l'E.D.F. de financer de manière saine le programme nucléaire qui est pourtant jugé prioritaire par le gouvernement. Elle est d'autant plus troublante que les hausses de tarifs acceptées par les pouvoirs publics ont été différentes :

● *Selon les sources d'énergie d'abord,* puisque les augmentations de tarifs pétroliers ont été beaucoup plus fortes que les autres ;

● *Selon les utilisateurs ensuite* : l'exemple le plus frappant est celui de la tarification de l'E.D.F. La hausse des coûts de production des centrales au fuel a été, en 1974, d'environ 5 centimes par kWh ; si l'on tient compte du fait que le parc d'E.D.F. n'est pas seulement constitué de centrales au fuel et que les coûts de production des autres centrales n'ont pas été modifiés, on aboutit, pour l'ensemble de la production d'électricité, à une hausse moyenne, en 1974, d'environ 3,35 centimes par kWh, selon les calculs d'E.D.F.

La logique économique aurait voulu que cette hausse en valeur absolue fût répercutée sur tous les tarifs d'électricité, les autres frais de production (distribution, etc.) n'étant pas modifiés.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 31.)

Une découverte très importante en paléontologie

UN SQUELETTE D'HOMINIEN VIEUX DE TROIS MILLIONS D'ANNÉES

(Lire, page 32, l'article d'YVONNE REBEYROL.)

Paris va lancer les invitations à la conférence producteurs-consommateurs

Les ministres français et allemand des affaires étrangères sont d'accord pour estimer qu'il appartient à la France de lancer les invitations à la conférence préparatoire sur l'énergie, écrit l'A.F.P. après la visite, mercredi 22 janvier, de M. Sauvagnargues à Bonn, où il était allé préparer avec son collègue allemand, M. Genscher, la rencontre Giscard d'Estaing-Schmidt des 3 et 4 février. M. Sauvagnargues a précisé que la France lancerait les invitations « dans un délai pas très éloigné ».

Allemands et Français, après les accords conclus à Washington sur les mécanismes de solidarité financière des pays industriels, considèrent que la principale condition préalable posée par les Américains à un dialogue entre producteurs et consommateurs de pétrole était remplie (voir page 34).

Dans sa récente interview à *Business Week*, M. Kissinger avait précisé que la conférence ne pourrait avoir lieu avec participation américaine, si les pays consommateurs ne parvenaient pas auparavant « *à coopérer concrètement et à définir une attitude commune* ».

MM. Sauvagnargues et Genscher seraient d'autre part « *fondamentalement d'accord* » sur les autres problèmes dont ils ont discuté : unification européenne, alliance atlantique, relations euro-américaines, détente, dialogue euro-arabe, négociations avec la Grande-Bretagne. A Londres, M. Wilson devait annoncer ce jeudi sa décision d'organiser un référendum avant l'été sur la participation britannique à la Communauté européenne. Cependant, le *Financial Times* s'alarme de l'interprétation française du communiqué du dernier « sommet » des Neuf, interprétation beaucoup plus restrictive que celle du gouvernement de Londres.

M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt, au cours d'une conversation sur le satellite franco-allemand Symphonie, ont célébré, mercredi 22 janvier, la coopération entre les deux pays. *(Lire page 34.)*

INTERVENTION PUBLIQUE ET ÉCONOMIE CONTRACTUELLE

par ALBIN CHALANDON (*)

La liberté paraît aujourd'hui se réduire comme une peau de chagrin, au niveau des nations comme des particuliers. Alors que tant de forces — de la technique aux comportements des groupes socio-professionnels — paraissent se coaliser contre elle, comment la faire survivre ? Comment une démocratie, une économie comme les nôtres, toutes deux soumises à des forces aussi anarchiques que pesantes, peuvent-elles demeurer libres ?

La Ve République a fait de la France une démocratie à la fois efficace et libérale. A l'image du système britannique, elle a instauré un pouvoir de gouverner rassemblant l'action exécutive et législative dans l'union du premier ministre et d'une majorité parlementaire le soutenant sans défaut. Mais — et c'est là son originalité — elle l'a doublé d'une institution présidentielle qui, par l'attraction qu'elle exerce, permet à la majorité d'exister. Grâce à cela, la France connaît depuis quinze années la stabilité politique. Et pourtant, elle n'est épargnée ni par le trouble ni par la violence, qui rendent l'avenir incertain. Voici, en effet, que le système est contourné de l'extérieur par l'action des individus et des groupes socio-professionnels ; refusant de s'en remettre aux circuits politiques traditionnels, ils s'érigent en pouvoir parallèle et affrontent directement le gouvernement. Le progrès technique est leur allié dans la mesure où il suffit d'un grain de sable posé insidieusement dans la machine économique pour que tout soit compromis : quelques grèves judicieusement placées peuvent paralyser l'économie ; ou, plus simplement, l'excès des rémunérations obtenues par les syndicats peuvent la disloquer, comme le révèle le spectacle de toute l'économie occidentale.

Tout en disposant d'une majorité politique, le gouvernement doit faire face à des conflits permanents qui mettent en cause ses décisions et son autorité. Son pouvoir est de plus en plus limité, son seul recours est l'arbitrage de l'opinion publique.

(Lire la suite page 32.)

(*) Député, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé de l'action politique.

AU JOUR LE JOUR — Contre la poubelle

Enfin la France va avoir une politique de la récupération. Avec un certain retard nous commençons à fuir ce que Vance Packard appelait l'art du gaspillage. Plaise au ciel que, faute d'être parti à point, il ne nous faille courir.

Par bonheur, la France, traditionnellement économe, n'est qu'à une génération de distance du bout de ficelle et du bout de chandelle pieusement conservés. Nous devrions retrouver sans trop de peine ce réflexe du chiffonnier qui a fait notre salut il y a trente ans.

Peut-être alors comprendrons-nous que le gaspillage humain est au moins aussi désastreux que le gaspillage matériel. Nous usons les hommes trop vite et mal. Faire durer un chandail ou une voiture est bien. Tirer d'un esprit, d'un talent, d'un courage tout ce qu'il peut donner est mieux. La poubelle n'a jamais été un bon moyen d'innover.

ROBERT ESCARPIT.

EN MARGE D'UNE « SEMAINE »

Marx et ses héritiers

Dès leur publication, les textes de Marx ont suscité querelles, divergences d'interprétation, affrontements théoriques et politiques. Depuis plus d'un siècle, les débats n'ont cessé de se multiplier. Présent à tous les détours de l'histoire, ramifié par les événements, infléchissant leur cours ou subissant leur contrecoup, l'héritage de Marx est actuellement revendiqué et dispersé de tous côtés.

Des livres récents éclairent certains aspects des recherches marxistes aujourd'hui en France. Pages 16 et 17 du « Monde des livres », Lucien Sève, membre du comité central du parti communiste et directeur des Editions sociales, répond aux questions de Jean-Michel Palmier sur les divers travaux menés par les communistes, qui organisent prochainement à la Mutualité, du 29 janvier au 4 février, la traditionnelle Semaine de la pensée marxiste.

Roger-Pol Droit rend compte d'un nouveau débat ouvert autour du « cas Althusser ». Ce philosophe, qui s'est voué à l'approfondissement de Marx, a récemment publié son « autocritique ». Il s'accuse d'avoir trop mis l'accent sur la théorie, au détriment de la pratique, comme en témoigne un cours prononcé en 1967 à l'Ecole normale supérieure, consacré à la « philosophie spontanée des savants », et jusqu'alors inédit. Son ancien disciple, Jacques Rancière, va plus loin dans la critique : dans un texte virulent, qui paraît ces jours-ci, il entend tirer la leçon politique de l'« althussérisme ».

Enfin, il y a toujours des hommes « en marge » du marxisme, tel Maximilien Rubel, qui voit en Marx le plus vigoureux critique des pouvoirs se réclamant de lui ; tel Henri de Man, dont l'œuvre rééditée semble toujours actuelle, comme le souligne Madeleine Grawitz.

Ce bref panorama ne saurait évidemment prétendre à l'exhaustivité. Il montre au moins que la pensée de Marx — interprétée, questionnée, préservée ou dépassée — est vivante.

EUROPE

LIECHTENSTEIN : un bonheur exigu

II. — VIVE LE PATOIS !

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Cent soixante kilomètres carrés, vingt mille citoyens, hauts salaires, le Liechtenstein apparaît comme un concentré d'opulence post-industrielle. Alors ? Bonheur parfait ? (le Monde du 23 janvier).

Vaduz. — Walter B. Wohlwend, rédacteur en chef d'un des trois quotidiens de la principauté, s'est longuement interrogé, en novembre 1974, pour savoir s'il devait publier cette information : selon les derniers pointages, la proportion d'étrangers vivant au Liechtenstein dépasse — depuis peu — 36,8 %. Y a-t-il beaucoup de précédents à travers le monde ? L'information est explosive. Le sujet délicat et la sensibilité des Liechtensteinois à fleur de peau. En 1852, le pays comptait à peine 3 % d'étrangers, en 1880, 6 %, et en 1930, 17 %. C'est après la guerre, accélérée par l'industrialisation, que cette progression a pris subitement les allures d'une invasion.

L'inquiétude n'est pas exactement nouvelle. En 1962, déjà alarmée, la Diète de Vaduz avait ratifié un texte limitant à 33 % le pourcentage d'étrangers admis à résider dans le pays et fixant pour chaque nationalité des quotas d'immigration. Elle acceptait du même coup de modérer une croissance industrielle qui pour « *tenir le rythme* » malgré l'insuffisance de la main-d'œuvre nationale, eût exigé de nouvelles importations de travailleurs. Si cette limite de 33% se trouve malgré cela irrésistiblement dépassée, le phénomène s'explique.

Le Liechtenstein ne vit pas du tout le problème de l'immigration comme les autres pays européens. Il existe ici trois catégories fort différentes de travailleurs étrangers. Les moins nombreux — et les moins heureux — restent les ouvriers italiens, espagnols, yougoslaves ou turcs, qui tout au bas de l'échelle, « font tourner » les usines. A leur endroit, les textes sont très restrictifs, comme demeurent précaires leurs conditions de vie. Logés dans des baraques par les entreprises qui les emploient — souvent clandestinement, — ils ne peuvent guère espérer régulariser leur situation avant cinq années de séjour. Pour « *éviter d'avoir à résoudre d'insurmontables problèmes d'intégration et de scolarité* », la loi leur interdit, en outre, de faire venir leurs familles.

Ainsi, derrière la façade d'opulence climatisée de cette « principauté bourgeoise », combien de petits drames, combien d'injustices marginales !

Cinq mille électeurs

Pourtant, s'il heurte la sensibilité (et la morale), le sort des O.S. immigrés ne préoccupe guère Vaduz. Ne serait-ce qu'à cause des chiffres : ils représentent à peine 10 % du nombre total des étrangers. La présence massive d'ingénieurs, de cadres ou de fonctionnaires venus de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne paraît autrement inquiétante. « *Ici*, note, avec un brin d'ironie, un membre du parti « noir », *les travailleurs immigrés sont le plus souvent les supérieurs hiérarchiques, les « patrons » des Liechtensteinois. Sans parler de xénophobie c'est une réalité qu'on accepte encore moins facilement.* » L'industrialisation au Liechtenstein a fait irruption dans une minuscule société paysanne qui était incapable de fournir la main-d'œuvre qualifiée. La plupart des usines sont donc, depuis l'après-guerre, dirigées et encadrées par des étrangers. « *Naturellement*, ajoutait notre interlocuteur, *ils ont tendance à engager — de préférence — des cadres de la même nationalité qu'eux.* » La présence de deux mille cinq cents frontaliers (Autrichiens pour la plupart) qui viennent travailler chaque matin au Liechtenstein ajoute encore au problème. Dans l'enseignement secondaire, pour ne citer que ce secteur, la moitié des professeurs sont allemands ou autrichiens.

Doit-on s'étonner, dans ces conditions, si la question des étrangers alimente désormais toutes les conversations, toutes les controverses de presse ? Accueillants par tempérament, très conscients des avantages économiques obtenus grâce à cette « *importation de cerveaux* », les Liechtensteinois se sentent aujourd'hui confusément menacés. « *Ici, les femmes ne votent pas, les étrangers non plus. La vie politique et le pouvoir se trouvent donc concentrés entre les mains de cinq mille électeurs, moins du quart de la population. C'est un dangereux déséquilibre.* »

Juridiquement pourtant, les Liechtensteinois ont peu de raisons de s'inquiéter. Aujourd'hui, les naturalisations — jadis vendues au prix fort — sont devenues très difficiles à obtenir par les étrangers. La nationalité liechtensteinoise constitue en soi un privilège de plus en plus envié. Mais ne risque-t-elle pas, se demande-t-on à Vaduz, de devenir une pure fiction juridique à mesure que la principauté se trouve économiquement, culturellement absorbée « de l'intérieur » par ses voisins ? Autrement dit, dans ce mini-Etat soucieux, jusqu'à la susceptibilité, de sa souveraineté, de son indépendance et de son originalité, pourra-t-on longtemps encore parler d'une « *réalité liechtensteinoise* » ?

« *Une chose est tout de même remarquable*, souligne un fonctionnaire de Vaduz, *la pratique de notre patois n'est absolument pas en régression, comme on pourrait l'imaginer. N'est-ce pas un signe ?* »

Sans doute. A Vaduz, la langue officielle est l'allemand — le « *bon allemand* », dit-on avec un d'ironie. Dans les écoles, la seconde langue obligatoire est le français. S'ils trouvent dans leurs propres journaux (écrits en allemand) les informations locales, les Liechtensteinois sont également abonnés à un grand quotidien de la République fédérale ou de Suisse. La télévision, quant à elle, leur offre le choix entre des programmes suisses, allemands ou autrichiens. Cela signifie que tout ce qui est « culturel », « scientifique » ou « informatif » se trouve véhiculé dans une langue « étrangère ».

Cependant, et malgré tout cela, le patois du Liechtenstein (proche des dialectes autrichiens) continue d'être exclusivement employé dans la vie courante. Et, loin de régresser il « progresse ». « *Souvent, lorsqu'un Allemand s'installe chez nous — avec ses capitaux — il se croit obligé d'apprendre notre langue.* » Cette résistance exceptionnelle d'une langue non écrite, « assise » sur à peine 160 kilomètres carrés de montagne, porte témoignage d'une personnalité liechtensteinoise irréductible. Coincé depuis toujours entre l'Autriche et la Suisse, — « *nos deux coussins protecteurs* », — les Liechtensteinois aiment d'ailleurs à multiplier ce genre d'aphorismes populaires qui, au-delà de la gouaille, prétendent affirmer une « différence ». Exemple : « *Le Liechtenstein place son cœur en Autriche et son portefeuille en Suisse* », ou bien : « *A Vaduz, on trouve, derrière une façade aussi propre et méticuleuse que la Suisse, le gai désordre autrichien.* »

C'est probablement en politique intérieure que ce particularisme — qui est bien davantage qu'un « esprit de clocher » — s'affirme le plus drôlement. Les démêlés qui opposent à Vaduz le parti « noir » (« Parti progressiste conservateur ») au parti « rouge » (« l'Union patriotique ») pour le contrôle des quinze sièges de la « Diète », n'ont jamais cessé d'offrir matière à perplexité pour le visiteur. Si les « noirs » et les « rouges » se chamaillent très vigoureusement — et quotidiennement — par l'intermédiaire de leurs journaux respectifs, on chercherait en vain une quelconque différence dans leurs programmes politiques ou la composition de leur clientèle. A Vaduz, on est « noir » ou « rouge » surtout par tradition familiale. Et le « pouvoir » qu'il s'agit de conquérir représente un enjeu d'autant plus intéressant que se pratique ici un « *système des dépouilles* » de style américain. Le premier souci d'un parti parvenu au pouvoir est de partager entre ses fidèles les postes administratifs — il y en a peu — les plus intéressants.

Les crises politiques — clochemerliennes par leur contenu — sont heureusement assez rares. Demeurés au pouvoir sans interruption de 1930 à 1970, les « noirs » l'ont perdu cette année-là avant de le reconquérir *in extremis* en 1974. En fait, les deux seuls scrutins liechtensteinois qui ont suscité quelques échos à l'étranger ont sans doute été les plus mal interprétés : en 1971 et en 1973 malgré l'engagement favorable des deux partis, les Liechtensteinois ont refusé d'accorder le droit de vote aux femmes. Réflexe anachronique ? Sexisme réactionnaire ? Pas tout à fait. A Vaduz une étrangère acquiert automatiquement la nationalité liechtensteinoise en épousant un ressortissant de la principauté. Or ces « étrangères naturalisées » sont très nombreuses au Liechtenstein et, naturellement, ne sont pas les dernières à réclamer vigoureusement un droit civique qui leur était accordé dans leur pays d'origine. En s'opposant ainsi à cette « réforme », les Liechtensteinois ont le sentiment de lutter ni plus ni moins contre un des mille aspects de l'« *influence étrangère* ».

Bon prince

L'attachement unanime des Liechtensteinois à la personne de leur prince régnant François-Joseph II et à son épouse, la « princesse Gina », née comtesse Kinsky de Vchinitz et Tettau, ne s'explique pas autrement. Sur le papier, le prince — grand collectionneur, personnage simple et homme d'affaires avisé (1) — exerce directement la moitié du pouvoir à Vaduz, puisque le chef du gouvernement n'est responsable que devant lui et qu'au surplus, il dispose d'un droit de veto sur les textes votés par la Diète. Cette particularité régalienne de la Constitution incitait le juriste Pierre Raton, grand spécialiste de la principauté, à refuser de voir dans ce régime une véritable « démocratie parlementaire ».

La réalité est sensiblement différente. Si le prince règne et participe de près à la vie de son mini-peuple, il gouverne peu. C'est à peine si l'on se souvient à Vaduz que François-Joseph II utilisa jadis — exceptionnellement — son droit de veto pour s'opposer à une nouvelle loi... sur la chasse. En revanche, sa présence, son « image » internationale (« *Il était au premier rang protocolaire pour les obsèques de de Gaulle* », dit-on à Vaduz avec fierté), restent d'une importance capitale pour la crédibilité d'une principauté menacée à l'endroit du cœur — celui du portefeuille — d'une insidieuse « helvétisation ». « *Sans notre prince nous serions déjà un vingt-troisième canton suisse* », entend-on dire partout.

N'objectez surtout pas aux fidèles sujets de François-Joseph II que ce prince, garant de l'originalité liechtensteinoise, est curieusement un Autrichien (2). Ce serait ne « rien comprendre » au pragmatisme diplomatique. La place est-elle si large entre les Alpes et le Rhin ?

(1) Le prince François-Joseph II possède dans son château de Vaduz l'une des premières collections d'objets d'art du monde (notamment des Rubens et des Van Dyck) d'une valeur inestimable. Il possède également de gros intérêts (terres, châteaux, valeurs mobilières) en Autriche.

(2) Non seulement les princes du Liechtenstein sont d'origine autrichienne, mais François-Joseph II, qui règne depuis 1938, fut, dans la dynastie, le seul à s'installer effectivement dans sa principauté.

Italie

La grève générale de quatre heures est maintenue

De notre correspondant

Rome. — La grève générale organisée ce jeudi 23 janvier en Italie pour appuyer les revendications des syndicats devait pratiquement immobiliser pendant quatre heures toute l'activité du pays, puisque même les écoles ont fermé leurs portes. A Rome, cet arrêt de travail est encore plus sensible : quatre heures supplémentaires de grève ont été décidées en signe de protestation contre la recrudescence de la violence d'extrême droite.

Cet arrêt de travail ne pouvait tomber plus mal à propos. On a même parlé de l'annuler au dernier moment, car depuis plusieurs mois les conflits sociaux n'avaient guère donné, comme aujourd'hui, l'impression de se résoudre ou du moins d'évoluer favorablement. La série d'accords déjà conclus, ou sur le point de l'être, ont détendu le climat, même si les menaces qui pèsent sur l'emploi demeurent et inquiètent à juste titre les syndicats. Voulant à tout prix éviter une guerre ouverte avec ces derniers — affrontements qui le mettraient dans une situation impossible, — le gouvernement a lâché du lest et encouragé le patronat à faire de même.

Le premier accord a été conclu chez Fiat le 18 janvier, après plusieurs jours de négociations. Le syndicat de la métallurgie ne peut crier victoire puisque soixante-cinq mille ouvriers — plus d'un tiers du personnel — seront mis en chômage partiel en février et en mars, pour permettre d'éponger un stock de trois cent quarante mille automobiles invendues. Aux treize jours de suspension de travail décidés s'ajouteront cinq jours de congé anticipé à Pâques. Mais les ouvriers victimes de ces mesures recevront 93 % de leur traitement habituel, car les 80 % du salaire brut versés par Fiat s'additionneront à une indemnité complémentaire de la caisse de chômage, qui n'est pas soumise aux retenues ordinaires.

Sachant parfaitement qu'ils n'échapperaient pas à une réduction d'horaire, les syndicats réclamaient des engagements précis de la direction pour éviter que le ralentissement de la production n'affecte quelque quinze mille établissements de fournitures, étroitement liés à Fiat et employant trois cent cinquante mille personnes environ. Après de longues hésitations les représentants de M. Giovanni Agnelli ont finalement donné à leurs interlocuteurs l'assurance que, « *malgré les difficultés de la situation présente* » et « *dans la limite de ses possibilités* », Fiat aiderait ces entreprises.

Onze jours de discussions ont failli compromettre l'accord conclu à Turin en novembre dernier, et qui prévoyait une participation des syndicats à toutes les décisions de l'entreprise. La « *cogestion de la crise* » s'est toutefois révélée positive et sera donc poursuivie. Les deux parties examineront à nouveau, le 7 mars, l'état du stock et des commandes, pour décider éventuellement d'une nouvelle réduction d'horaire permettant — selon les engagements de M. Agnelli — d'éviter tout licenciement.

Le salaire garanti

Le cas Fiat étant provisoirement résolu, les trois grandes centrales syndicales ont pu négocier de manière plus sereine des accords à plus long terme avec le patronat et les ministres concernés. Premier point acquis : le salaire garanti. Toutes les heures de travail suspendues seront réglées à 93 %. La durée de l'intervention de la caisse de chômage variera selon que l'entreprise s'est trouvée dans un cas de force majeure, en état de reconversion, victime d'une réduction des ventes ou d'une crise générale de son secteur.

Un autre accord concerne les retraités : ceux dont les pensions sont inférieures à 630 F seront augmentés de 90 F environ. La troisième négociation menée à bien porte sur le traitement des fonctionnaires. Leur échelle mobile de salaire suivra très probablement l'augmentation de celle des travailleurs du secteur privé.

Le gouvernement se montre, en revanche, intraitable sur les revendications des magistrats des Cours de cassation, qui réclament d'être soumis au même régime que les autres fonctionnaires de la catégorie B. Après avoir épuisé tous les arguments et saisi toutes les juridictions, ces gardiens de la loi menacent maintenant de faire grève. Même l'Italie, qui bat tous les records en matière d'arrêts de travail, n'avait jamais vu cela.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Deux personnalités de la Junte démocratique seront poursuivies devant le tribunal d'ordre public

Deux des quatre personnalités arrêtées le 21 janvier pour avoir participé à une conférence de presse clandestine, au cours de laquelle avait été annoncée la création d'une junte démocratique de Madrid, ont été inculpées de réunion illégale et seront poursuivies devant le tribunal d'ordre public, a-t-on annoncé le 22 janvier. Elles ont été remises en liberté. Il s'agit du docteur Donato Fuejo spécialiste mondialement connu des maladies circulatoires, collaborateur du marquis de Villaverde, gendre du général Franco, et de M. Mario Rodriguez de Aragon, ancien directeur de l'hebdomadaire indépendant *Sabado Grafico*. On indique de source informée, que le marquis de Villaverde s'est personnellement intéressé à leur sort.

Le communiqué de la police assure que la création de la Junte democratique constitue « *une manœuvre classique des partis communistes, qui cherchent à présenter une coalition de groupes divers d'opposition, semblable à celle du Front populaire de 1936* ».

D'autre part, le directeur de l'hebdomadaire *Cambio 16*, M. Manuel Velasco, est poursuivi devant le tribunal d'ordre public de Madrid pour avoir publié un article sur les prisonniers politiques en Espagne. L'Institut international de la presse, à Zurich, s'est déclaré « inquiet » de cette procédure.

Enfin, la situation sociale tend à redevenir normale en Navarre après deux semaines d'agitation. Seuls, deux mille cinq cents à trois mille ouvriers seraient encore en grève, contre dix mille à quinze mille la semaine dernière. Un prêtre de la région de Pampelune, le R.P. Jésus Echevarria, a été condamné le 21 janvier à une amende pour avoir prononcé, le dimanche précédent, une homélie en faveur des grévistes. En Biscaye, six mille travailleurs sont encore en grève.

Portugal

Les centristes du P.P.D. proposent une alliance au parti socialiste de M. Soares

De notre correspondant

Lisbonne. — Plusieurs milliers de personnes, militants du Parti populaire démocratique (P.P.D.) ont rempli, le mercredi 22 janvier, au soir, la vaste salle du Palais des sports de Lisbonne. Ce meeting a permis au P.P.D. d'appeler indirectement à une alliance avec le parti socialiste : « *Nous sommes ouverts à des compromis politiques avec d'autres partis démocratiques* », a annoncé un dirigeant, applaudi par l'assistance aux cris de « *Unité socialiste !* »

Les drapeaux rouges avaient cependant cédé la place aux drapeaux orange et le poing levé à la flèche pointée vers le haut. Pourtant entre les deux manifestations qui ont eu lieu dans la même salle à une semaine d'intervalle, celle du parti socialiste et celle du P.P.D., on a noté des ressemblances. On a entendu les mêmes mots d'ordre :

MM. Godinho et Zenha, respectivement ex-ministre de l'éducation et actuel ministre de la justice socialiste, ont eu droit à une citation particulière pour « *leur courage de dire au pays que nous traversons un moment très dangereux de la vie nationale* ».

Plusieurs orateurs ont, d'autre part, exprimé leur appui au mouvement des forces armées, dans la mesure où celui-ci « *a institutionnalisé une démocratie pluraliste, sans remplacer une dictature par une autre* ». Mais les « *attaques contre le P.P.D. et le P.S.* » du secrétaire général du parti communiste manifesteraient l'intention de ce dernier parti de rester seul au gouvernement, ou accompagné de « *groupes satellites* ».

A la fin de la séance, le ministre, M. Mota, représentant du P.P.D. dans le gouvernement, a refusé le principe de la liste unique aux élections regroupant tous les partis de la coalition, ce qui empêcherait le peuple de « *faire un choix* ».

Tous les partis songent aux élections. Ainsi, le parti du Centre démocratique et social (C.D.S.), structure d'accueil pour différentes personnalités liées au régime de Marcelo Caetano, tiendra son congrès national les 25 et 26 janvier, à Porto. Aucune droite ne peut s'affirmer en tant que telle aujourd'hui. Alors, la « droite » devient le centre, et le C.D.S. se dit le représentant de « *la grande famille centriste portugaise* » et le dépositaire de l'idéologie « *partagée par la moitié de l'électorat de toute l'Europe occidentale* ». Son programme est, lui aussi, « révolutionnaire », et le congrès sera la « *consolidation de la démocratie pluraliste* » dans la ligne des « *perspectives ouvertes par le mouvement des forces armées* ».

Au cours de sa conférence de presse qui a annoncé le congrès, MM. Freitas do Amaral et Amaro da Costa, respectivement président et secrétaire général du C.D.S., ont exposé leurs principes « *progressistes et démocratiques* » traduits par l'appui reçu de la part d'un grand nombre de personnalités européennes. Parmi ces personnalités figure M. Edgar Faure, qui, regrettant de ne pouvoir être présent au congrès, « *constate une identité entre le programme du C.D.S. et le programme du Mouvement pour un nouveau contrat social* ».

JOSÉ REBELO.

Irlande du Nord

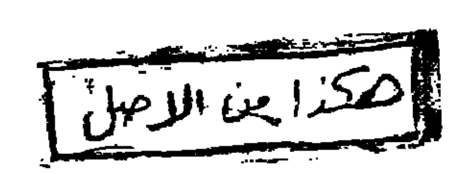
L'ESPOIR D'UN NOUVEAU CESSEZ-LE-FEU S'AMENUISE

(De notre correspondant.)

Belfast. — En dépit d'une réunion mercredi soir 23 janvier, la deuxième de la semaine, entre des représentants du gouvernement britannique en Ulster et des leaders du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA provisoire, l'espoir de l'établissement d'un nouveau cessez-le-feu en Ulster s'amenuise tandis que s'enfle la vague de violences.

Depuis trois jours, le mouvement républicain extrémiste a perdu trois de ses membres. L'un d'eux a été tué par l'armée britannique lundi soir, alors qu'avec un groupe il essayait de détourner un autobus. Les deux autres ont été tués mardi soir à Belfast par l'explosion prématurée d'une bombe dans leur voiture. Ces activités traduisent peut-être le désir des « *provos* » de montrer que l'arrêt des hostilités n'était pas dû à leur affaiblissement.

Cette nouvelle flambée de violence pourrait être due à l'impatience d'une partie du mouvement qui n'approuve pas les hésitations de certaines « *colombes* » à la tête de l'organisation. — J. M.



هكذا في الأصل

DIPLOMATIE

La reprise de la C.S.C.E.

La « Pravda » accuse l'OTAN d'empêcher tout progrès sur les mesures militaires

Dans son numéro de mardi 21 janvier, la *Pravda* consacre un commentaire à la reprise des travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le journal accuse les membres de la C.S.C.E. qui font partie de l'organisation atlantique d'éterniser la discussion en présentant des exigences excessives en ce qui concerne les mesures destinées à renforcer la confiance.

C'est un fait qu'aucun progrès sensible n'a été enregistré depuis le début de la deuxième phase de la C.S.C.E. dans ce domaine, qui concerne essentiellement la notification des manœuvres militaires d'envergure. Les vues des pays de l'Est, d'une part, des neutres et des Occidentaux, d'autre part, sur la définition des critères à retenir (niveau des forces, délai de notification, aire géographique d'application, choix des pays destinataires de la notification) sont toujours très éloignées.

En ce qui concerne, par exemple, le délai de notification des manœuvres, les Soviétiques proposent toujours cinq jours, les neutres trente jours, et les membres de l'OTAN soixante jours. Les Soviétiques et leurs alliés du pacte de Varsovie proposent d'autre part que l'obligation de notification ne s'applique qu'aux manœuvres mettant en action un corps d'armée, et que seules les zones frontalières soient considérées. En revanche, le groupe de l'OTAN demande que la notification porte sur les manœuvres au niveau de la division et que la zone considérée s'étende à toute l'Europe.

La *Pravda* affirme qu'en prenant une position aussi « maximaliste » l'OTAN s'efforce d'obtenir un contrôle sur les forces armées du bloc socialiste.

Le journal soviétique commente, en revanche, avec satisfaction le reste des discussions à Genève, notamment à propos des problèmes de la troisième corbeille (la circulation des hommes et des idées). L'assouplissement de la position soviétique a permis, en effet, de rapprocher les points de vue de l'Est et de l'Ouest sur plusieurs de ces problèmes à la fin de l'an dernier. — J. S.

M. ALLON ESTIME QUE LA REMISE EN CAUSE DE L'ACCORD SOVIÉTO-AMÉRICAIN N'IMPLIQUE PAS L'ARRÊT DE L'ÉMIGRATION.

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Ygal Allon, estime que « *l'ajournement ou l'annulation de l'accord commercial américano-soviétique, par Moscou, ne doit pas forcément impliquer l'arrêt, ni même la réduction sensible de l'émigration vers Israël des juifs d'Union soviétique* ». Le ministre a fait cette mise au point mercredi 22 janvier, à la tribune de la Knesseth. Il répondait à quatre motions d'urgence déposées par des députés.

« *Ce serait une grave erreur de lier le problème de l'émigration juive à notre politique étrangère, ou même à certains aspects de cette dernière*, a dit encore le ministre. *Mais, s'il apparaissait que les Soviétiques se servent des juifs d'U.R.S.S. comme d'un moyen de pression politique, ou s'ils décident de refermer leurs portes, alors Israël et le judaïsme mondial déclencheraient une vaste campagne, à l'échelle internationale, pour le respect des droits humains les plus élémentaires des juifs d'U.R.S.S.* »

MOSCOU PROTESTE ÉNERGIQUEMENT AUPRÈS DES ÉTATS-UNIS CONTRE UN INCIDENT SURVENU A L'ONU

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Walter Stoessel, ambassadeur des Etats-Unis en U.R.S.S., a été convoqué mercredi 22 janvier en fin de matinée au ministère des affaires étrangères. Il s'est vu présenter une note de protestation de la part du gouvernement soviétique contre l'agression dont a été victime, dans la nuit du 19 janvier, l'immeuble abritant les représentations permanentes de l'U.R.S.S., de l'Ukraine et de la Biélorussie auprès des Nations unies à New-York. Deux coups de feu au moins auraient été tirés contre des appartements abritant des membres de ces représentations.

Ce document rappelle que, la veille de l'incident, la Ligue pour la défense des juifs avait organisé, à proximité de ce bâtiment, une manifestation antisoviétique « au cours de laquelle ont été ouvertement proférées des menaces d'extermination physique à l'égard des citoyens soviétiques ».

La note, dont le ton est très ferme, accuse la partie américaine de « ne pas tenir ses promesses, faites plus d'une fois, d'empêcher les actes criminels commis contre des citoyens soviétiques qui se trouvent aux Etats-Unis » et « de garantir des conditions normales pour leur activité et leur séjour ».

Les incidents survenus le 19 janvier ne sont pas les premiers de ce genre. Une attaque avait eu lieu contre l'immeuble abritant les représentations soviétiques au mois d'octobre 1971. — J. A.

● *M. K. Carstens*, chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, est arrivé, mercredi 22 janvier, à Paris, pour un séjour de quarante-huit heures. Il sera notamment reçu par le président Giscard d'Estaing, par M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et par M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

● *M. M. Rumor*, ministre italien des affaires étrangères, fera à Paris une visite de travail, les 6 et 7 février.

A Strasbourg

LES PARLEMENTAIRES GRECS ONT REPRIS LEUR PLACE AU CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg. — La situation à Chypre et la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sont les deux principaux thèmes des débats de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, dont la session s'est ouverte mardi matin 21 janvier par une réunion commune des membres du Parlement européen des Neuf et de ceux de l'Assemblée consultative.

Mercredi, le drapeau grec a été hissé devant les bâtiments du Conseil de l'Europe par M. Giuseppe Vedovato, président de l'Assemblée parlementaire, et M. Georg Kahn-Ackermann, secrétaire général. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation parlementaire grecque de sept membres. La Grèce, en effet, a été réadmise au Conseil de l'Europe par le comité des ministres réuni à Paris le 28 novembre dernier. De ce fait, l'Assemblée consultative compte à nouveau des parlementaires des dix-huit pays membres. Les trois sièges attribués à Chypre restent toutefois vacants.

Ce jeudi 23, M. Destremau, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, devait présenter la communication du comité des ministres et répondre aux questions des parlementaires.

Le débat sera marqué par une première : un ministre d'un pays communiste, qui ne fait toutefois pas partie du bloc des pays de l'Est, s'adressera à l'Assemblée des Dix-Huit. Il s'agit de M. Milo Minic, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères yougoslave, qui a accepté l'invitation de M. Vedovato.

M. BONNET EN LIBYE DU 7 AU 9 FÉVRIER

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, se rendra en Libye du 7 au 9 février prochain. Au cours de ce voyage officiel, qui a été retardé en raison de l'état de santé du ministre français et de son emploi du temps chargé, deux séries de problèmes seront évoquées : d'une part, l'assistance technique, c'est-à-dire la formation professionnelle de cadres libyens et l'envoi d'experts français ; d'autre part, la fourniture « d'usines clés-en main », notamment dans le secteur agro-alimentaire.

M. DE LIPKOWSKI (U.D.R.) : une Europe sans les Anglais ?

M. Jean de Lipkowski, délégué national aux relations extérieures de l'U.D.R., a déclaré à la presse, mercredi 21 janvier :

« *La Grande-Bretagne est-elle en train de se replier sur elle-même ? On peut se poser la question après la décision de Londres d'arrêter la construction du tunnel sous la Manche. La Grande-Bretagne n'est-elle entrée en Europe que pour l'affaiblir ? On peut s'interroger, après avoir vu la délégation britannique refuser à Bruxelles de s'associer à toute approche communautaire sur le problème pourtant vital de l'énergie.*

» *On peut aussi se demander si pour les Britanniques la « renégociation », qui s'en prenait déjà à la politique agricole commune, ne vise pas à paralyser d'autres secteurs de la construction européenne.*

» *S'il en était ainsi, l'événement justifierait les craintes exprimées naguère par le général de Gaulle, qui voyait dans l'entrée de l'Angleterre un risque pour la cohésion du Marché commun. Nous demeurons en faveur de la présence de la Grande-Bretagne dans la Communauté. Nous sommes prêts, dans le respect des traités, à rechercher des ajustements provisoires tenant compte de ses difficultés actuelles*

» *Mieux vaudrait cependant une Europe sans les Anglais qu'une Europe payant leur présence d'une aboulie permanente menant à la dislocation.* »

AMÉRIQUES

Bolivie

La situation est très tendue dans les mines d'étain de Catavi et de Siglo-Veinte

L'ancien président Hernan Siles Suazo, arrêté le 18 janvier pour avoir, selon le ministre de l'intérieur, « *fomenté un complot de gauche contre le gouvernement* » était toujours détenu, le mercredi 22 janvier, à La Paz, et avait entamé une grève de la faim, a annoncé un porte-parole de la commission religieuse Justice et Paix. La veille, le gouvernement avait annoncé que M. Siles Suazo — qui avait gouverné le pays de 1956 à 1960 — serait expulsé après avoir été présenté à la presse.

D'autre part, une commission gouvernementale est arrivée dans les districts de Catavi et Siglo-Veinte, à 180 kilomètres de La Paz, où environ dix mille travailleurs des mines d'étain sont en grève depuis le 13 janvier. Ce mouvement a été déclenché pour protester contre la fermeture de quatre stations de radio, accusées de créer « *un climat d'agitation dans les régions minières* ». Ces stations — dont trois dépendent de la Fédération des mineurs et une de la congrégation des Oblats de Marie immaculée — avaient protesté par avance contre la décision d'augmenter des prix alimentaires.

Les Oblats de Marrie immaculée — des Américains et des Canadiens — ont, d'autre part, menacé de quitter le pays. Ils ont accusé le régime Banzer de bafouer la morale chrétienne « *en persécutant les mineurs, en leur déniant la liberté d'association, la liberté de parole et autres droits individuels* ». La conférence épiscopale bolivienne devait se réunir secrètement cette semaine pour examiner l'état des relations entre l'Eglise et le gouvernement.

Enfin une station de radio bolivienne appartenant à l'Eglise catholique a critiqué les propos tenus le 22 janvier à Paris à l'occasion de la conférence de presse du comité de solidarité avec le peuple bolivien.

« *En janvier 1974, quelque trois cents paysans manifestant contre les mesures économiques ont été abattus par les mitrailleuses du général Banzer, chef du gouvernement. En ce moment même, la région où les mineurs poursuivent une grève unanime depuis quinze jours est investie par l'armée.* »

La situation tendue que connaît actuellement le pays donnait une certaine actualité à la conférence de presse, prévue depuis longtemps, et réunie le mercredi 22 janvier à Paris par le comité de solidarité avec le peuple bolivien. MM. Jean-Paul Sartre, Julio Cortazar et Gabriel Garcia Marquez, membres du comité, ont fait part de leur inquiétude devant la gravité de la situation : « *Elle est telle qu'il peut se produire un massacre de mineurs dans les prochains jours* »

Le pasteur Casalis a, d'abord, rendu compte de la « *sentence* » récemment prononcée à Bruxelles par le tribunal Bertrand-Russel, dont il est également membre, à l'encontre du gouvernement Banzer. Celui-ci y a été qualifié de « *fasciste* ».

Le comité, après un rappel de l'histoire récente de la Bolivie, a lancé un appel pressant en faveur des emprisonnés politiques, qui peuvent être éventuellement libérés et dirigés vers l'Europe « *à condition que leur voyage soit payé* » (1).

Les représentants des six mouvements de la gauche bolivienne étaient dans la salle et non pas à la tribune — ce qui leur interdit leur statut de réfugiés politiques, ainsi qu'une lettre de M. Michel Poniatowski vient de le rappeler aux préfets. — J. Rd.

(1) Renseignements : 17, rue de l'Avre, 75015 Paris.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de ponctuation a rendu peu compréhensible un passage de l'article de notre correspondant à Rio, publié dans *le Monde* du 16 janvier et consacré au centenaire du journal *O Estado de Sao Paulo*. Il fallait lire, dans le premier paragraphe : « *Par son indépendance, il a forcé le respect de ses adversaires, qui se situent surtout à gauche. Après avoir reçu la plume d'or de la liberté, attribuée par la fédération internationale des éditeurs de journaux, M. Julio de Mesquita Neto, directeur du quotidien, a été élu, l'an dernier, président de la société interaméricaine de presse.* »

Brésil

Le général Geisel paraît décidé à poursuivre la libéralisation « à petits pas »

De notre correspondant

Brasilia. — L'hypothèse selon laquelle une personnalité civile succédera en 1979 au général Geisel à la tête de l'Etat brésilien est ouvertement envisagée, désormais, dans les milieux gouvernementaux. Dès le départ, elle a fait partie du projet politique de l'actuel président, lorsqu'il a assumé ses fonctions le 15 mars 1974. Quand, un peu plus tard, le général Silvio Frota a été nommé ministre de l'armée, dit-on de source militaire, il a reçu comme mission de « dépolitiser » les forces armées et de préparer leur retour aux casernes. Pendant plusieurs mois, le gouvernement a préféré garder une certaine réserve sur ses intentions véritables. Il préférait s'assurer d'abord du soutien que rencontrait sa tactique de décompression progressive. En permettant à l'opposition de s'exprimer lors des élections du 15 novembre, et en restaurant la liberté de la presse, il a franchi deux étapes importantes dans la démocratisation du pays et son lent retour vers un ordre constitutionnel.

Les quatre années à venir vont donc être décisives pour l'avenir du Brésil. Elles permettront de savoir, en effet si, parmi les parlementaires ou les nouveaux gouverneurs, une personnalité surgira, capable d'avoir à la fois la confiance des militaires et l'adhésion de la classe politique, le prochain président sera forcément un homme de l'Alliance de rénovation nationale (ARENA), le parti gouvernemental, car celui-ci disposera alors de la majorité au sein du collège électoral. Mais il devra — éventuellement — être capable de gouverner avec un Congrès dominé par l'opposition, ce que le gouvernement considère comme tout à fait possible, « *si beaucoup de choses changent entre-temps* ».

Trois hommes s'imposent déjà à l'attention. Le premier est un revenant. Il s'agit de M. Magalhaes Pinto, ancien gouverneur du Minas-Gerais et *lider* civil du mouvement militaire de mars 1964. Il sera le prochain président du Sénat. Le deuxième est un jeune député de Rio-de-Janeiro, M. Celio Borja, qui a fait ses classes avant 1964 avec l'ancien gouverneur Carlos Lacerda et s'est imposé, par son intelligence et sa foi démocratique, comme *lider* du parti gouvernemental à la Chambre des députés, qu'il va présider à partir de mars prochain. Mais c'est le troisième homme que les observateurs recommandent de suivre attentivement : nommé gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, M. Paolo Egydio Martins va diriger l'Etat le plus puissant de la Fédération. Il devra réussir dans sa tâche en s'appuyant sur une assemblée législative où l'opposition sera majoritaire. La situation qu'il connaîtra pendant quatre ans ressemblera donc beaucoup à celle que pourrait rencontrer le prochain président de la République.

Mais, plus que les noms des successeurs possibles, ce sont les prochaines étapes de la normalisation qui intéressent le pays. Sur leur intention d'instaurer une vraie démocratie politique, « *adaptée au tempérament brésilien* », les adjoints du général Geisel sont très explicites. « *Nous voulons que la population ait confiance en nous*, disent-ils. *Pour cela, nous avons décidé de ne pas lui mentir. En retour, nous attendons qu'elle nous donne sa réponse. C'est ce qu'il y a de plus difficile à obtenir.*

» *Nous étions arrivés à un point, en effet, où nous ne savions plus ce qui se passait dans le pays. Les partis politiques n'étaient pas représentatifs. Les associations patronales, les syndicats étaient dirigés par des gens sans aucune authenticité. La presse ne traduisait plus la réalité nationale. Ce sont tous ces canaux de participation que nous voulons rétablir. Le pays ne peut plus progresser s'il repose sur une élite. Il a besoin de la participation populaire.* »

Former les élites

Le retour à la liberté syndicale offre des difficultés manifestes, que le gouvernement n'entend pas esquiver. Il souhaite voir surgir d'authentiques dirigeants syndicaux, et non, comme au temps de M. Joao Goulart, « *des hommes manipulés par le pouvoir ou les politiciens* ». Son désir est le même s'agissant de l'Université, qui doit s'ouvrir au débat. Il ne s'agit pas de « *faire entrer la politique* » dans les milieux universitaires ou syndicaux. Au contraire, il s'agit de former les élites soit ouvrières, soit intellectuelles, « *où les partis politiques puiseront leurs éléments* ».

Le nouveau Congrès va s'installer en mars, et tout le monde dit déjà que ses relations avec le pouvoir montreront quel type de démocratie parlementaire peut fonctionner dans le pays. « *Qu'un conflit surgisse*, dit-on, *et le gouvernement peut être amené à un recul, du moins provisoire.* » Mais c'est précisément à la présidence qu'on se montre le plus confiant à ce sujet. De toutes parts, on n'entend que des éloges à propos du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), qui a su se rénover et qui, de surcroît, a prouvé qu'il était décidé à jouer les règles du jeu, débarrassé de tout radicalisme propre à effaroucher les milieux orthodoxes de la « révolution ».

Dans ce cas, on peut se demander pourquoi le président Geisel a annoncé, dans son message de Nouvel An, qu'il était résolu à garder ses pouvoirs discrétionnaires, et même à les utiliser. A qui était adressée cette menace ?

A la gauche, pour lui éviter de tomber dans le piège de la « *subversion* » ? « *A la droite* », répond-on à la présidence. C'est pour se prémunir contre « *ceux qui rêvent encore de parti unique* », selon la formule du général Geisel, que l'acte institutionnel numéro cinq, pris en 1968, n'est pas près d'être abrogé. Ce texte permet de « casser », déchoir, licencier, dissoudre, tout ce qui représente un foyer de dissension dans le pays.

En fait, la plus grande difficulté qui se présente désormais au général Geisel est de donner une idéologie au parti gouvernemental, l'ARENA. Quel peut être le programme d'un parti né sans programme, alors même que le gouvernement est en train de répondre dans les faits, aux revendications de l'opposition ? En décidant, en janvier, d'accorder à certaines catégories de travailleurs une augmentation de salaire de 43 % (alors que la hausse des prix a été, l'an dernier, de 35 %), le chef de l'Etat a, en effet, commencé à reconstituer le pouvoir d'achat des salariés, sérieusement ébréché depuis dix ans. Autrement dit, il a déjà montré son souci d'élargir le marché interne.

C'est ce que n'admettent pas certains milieux patronaux, qui commencent à faire campagne contre l'équipe au pouvoir. « *Ils ne comprennent même pas que, si nous leur offrons sur place les clients qui se raréfient à l'extérieur, nous travaillons aussi dans leur intérêt* », répond celle-ci.

CHARLES VANHECKE.

A travers le monde

Bangladesh

● LE PARLEMENT du Bangladesh a voté, mardi 21 janvier, les pleins pouvoirs au premier ministre, M. Mujibur Rahman. Une nouvelle législation, qui instaurera, pense-t-on, un régime présidentiel, serait soumise au Parlement dans les prochains jours. — (*Reuter.*)

Côte-d'Ivoire

● M. RENE HABY, ministre de l'éducation, a quitté Paris mercredi 22 janvier pour la Côte-d'Ivoire, où il est invité par son homologue, M. Paul Akoto Yao. M. Haby, qui regagnera Paris mardi 28 janvier, rencontrera lors de son séjour les ministres ivoiriens des affaires étrangères, de l'enseignement technique et de la recherche scientifique. Il visitera deux lycées à Abidjan ainsi que l'université, puis se rendra à San-Pedro et à Bouaké, où il visitera le complexe télévisuel.

États-Unis

● LE PRESIDENT FORD a signé mercredi 22 janvier le protocole de Genève et la convention, qui date de 1970, mettant hors la loi les armes chimiques, biologiques. La convention de deux documents avaient été ratifiés par le Sénat le 16 décembre dernier. En apposant sa signature, au cours d'une cérémonie à la Maison Blanche, le président Ford a rappelé que les Etats-Unis avaient déjà renoncé à l'emploi de telles armes et qu'ils avaient pris la décision en 1971 de détruire leurs stocks d'armes chimiques et bilogiques. La Convention de Genève remonte à 1925, mais le Sénat américain avait refusé de la ratifier en 1926 sous la pression du département de la défense. — (*A.F.P.*)

Mali

● UN ENFANT MALIEN a été tué, devant un restaurant d'Ouagadougou, à coups de machette, déclare Radio-Mali dans un communiqué diffusé mercredi soir 22 janvier, qui ajoute que « *le vol, le viol, les ratonnades, les tueries, continuent à l'encontre des citoyens maliens en Haute-Volta* ». — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

● LES ENTRETIENS ENTRE M. J. VORSTER, premier ministre, et les représentants des huit Bantoustans, foyers autonomes bantous, se sont terminés mercredi 22 janvier, après neuf heures de discussion. Tandis que certains leaders noirs ont exprimé leur déception, M. Vorster a indiqué que son gouvernement prendrait désormais en considération l'éventuel retour des exilés politiques qui n'auraient pas commis d'actes criminels. Le Premier sud-africain a dit également qu'il envisageait l'indépendance pour tous les foyers nationaux noirs sud-africains, qui occupent 13 % de la surface du pays. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

● LES FORCES DE SECURITE RHODESIENNES ont tué quinze guérilleros africains dans la zone d'opérations du nord-est du pays, annonce un communiqué publié mercredi 22 janvier, à Salisbury. Le nombre de guérilleros tués par les forces rhodésiennes s'élève à un vingtaine depuis le cessez-le-feu du 11 décembre, et à cinq cent dix-huit depuis le début des opérations, il y a deux ans. — (*A.F.P.*)

Sénégal

● M. LEOPOLD SEDAR SENGHOR, président de la République du Sénégal, est attendu lundi 27 janvier à Lisbonne en visite officielle. — (*Reuter.*)

Zaïre

● M. ANICET KASHAMURA, ancien ministre de l'information et des affaires culturelles du gouvernement Lumumba en 1960, a annoncé récemment qu'il s'apprêtait à retourner dans son pays. M. Kashamura, après M. Kamitatu, ancien ministre des affaires étrangères, et quelques autres, profite ainsi de l'amnistie offerte aux exilés politiques par le président Mobutu, en novembre 1974.

ASIE

Cambodge

LE BLOCUS DU MÉKONG PAR LES KHMERS ROUGES

Deux bateaux chargés de munitions ont réussi à atteindre Phnom-Penh

Le convoi d'armes, de munitions et de vivres du Vietnam du Sud, qui tentait de remonter le Mékong, n'est parvenu que très partiellement à forcer le blocus du fleuve par les Khmers rouges. Si deux barges chargées de munitions ont pu atteindre Phom-Penh sans encombre, jeudi 23 janvier, en revanche, deux cargos de riz ont dû faire demi-tour devant l'intensité des tirs des forces révolutionnaires installées de part et d'autre du Mékong. Les autres éléments du convoi fluvial se sont réfugiés à Neak-Luong, à 55 kilomètres de la capitale.

Ce convoi était le premier à tenter de remonter le Mékong depuis vingt-cinq jours. Sa progression était *« couverte »* par l'aviation. Selon l'A.F.P., l'arrivée de deux chalands chargés de plus de 1 000 tonnes de munitions chacun ainsi que de deux remorqueurs rapides dans la capitale aura certes un effet psychologique positif sur ses habitants, mais il faut attendre pour voir si les bateaux de vivres et les pétroliers pourront également passer, et combien pourront le faire.

Pour le moment, Phnom-Penh continue d'être alimentée par un pont aérien américain mis en place à partir des bases installées en Thaïlande. Néanmoins, la compagnie sud-vietnamienne Air Vietnam a annoncé, jeudi, qu'elle suspendait ses vols à destination de Phnom-Penh en raison des tirs de roquette sur l'aéroport international. Celui-ci a été finalement fermé au trafic civil dans la journée.

● AU VIETNAM DU SUD, les forces du F.L.N. ont tiré, mercredi, six roquettes sur la ville de Tay-Ninh, chef-lieu de district situé à 90 kilomètres de Saigon, tuant cinq personnes. C'est l'attaque la plus violente depuis plusieurs semaines.

● A HANOI, commentant, mercredi, l'intention du président Ford de demander au Congrès 300 millions de dollars supplémentaires d'aide pour Saigon et Phnom-Penh, un porte-parole du ministère nord-vietnamien des affaires étrangères a déclaré : *« Le gouvernement américain est en train de pousser les Etats-Unis de plus en plus loin dans un engagement militaire au Vietnam et au Cambodge qui risque d'avoir les conséquences les plus graves. »* Le représentant du G.R.P. à la conférence de la Celle-Saint-Cloud a fait, mercredi, à Paris, une déclaration dans le même sens.

On annonce, d'autre part, à Hanoï, que les prochaines élections législatives auront lieu en République démocratique du Vietnam le 6 avril prochain pour renouveler l'Assemblée actuelle, élue en mai 1971. — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

Chine

● *M. Chou En-lai a reconnu qu'il souffrait de troubles cardiaques*, selon le quotidien japonais *Yomiuri*. Il l'a dit à M. Hori, membre du parti japonais libéral-démocrate qu'il a reçu lundi 30 janvier dans un hôpital de Pékin. Le journal, citant l'entourage de M. Hori, ajoute que le premier ministre chinois a affirmé être presque remis de sa maladie. Il n'a montré aucun signe de fatigue durant les quatre-vingts minutes de son entretien avec M. Hori. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

APRÈS LE VOYAGE DU MINISTRE DE LA COOPÉRATION

M. Giscard d'Estaing félicite M. Abelin pour le « dialogue qu'il a engagé » avec plusieurs pays

M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, a rendu compte au conseil des ministres du 22 janvier de son voyage en Afrique, qui l'a conduit successivement au Zaïre, en Mauritanie et au Sénégal, et lui a permis en outre de rencontrer les présidents Tombalbaye, Bongo, Houphouët-Boigny et Ngouabi.

Au Zaïre, M. Abelin a été reçu par le général Mobutu, qui a manifesté sa satisfaction devant la volonté française d'une coopération très avancée. A ce propos, M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a rappelé que l'E.D.F. était chargée d'études sur le barrage d'INGA 2, sur le fleuve Zaïre. Le général Mobutu a indiqué qu'il sera très heureux d'accueillir le président de la République française au mois d'août et qu'il envisage de venir lui-même à Paris au début du mois de mai. M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'il *« sera reçu avec tout l'intérêt et toute la considération qu'il mérite »*.

En Mauritanie, M. Abelin a reçu un accueil chaleureux du président Moktar Oul Daddah. Celui-ci a approuvé tout particulièrement la politique étrangère de la France et sa conception de la coopération. Le seul contentieux qui existe entre la France et la Mauritanie, a rappelé M. Abelin, porte sur la nationalisation de la MIFERMA pour laquelle le chef de l'Etat mauritanien a confirmé le principe d'une juste indemnisation.

En compagnie des présidents Senghor, du Sénégal, et Ngouabi, de la République populaire du Congo, le ministre de la coopération a posé la première pierre de l'université de Saint-Louis, qui portera le nom du philosophe français Gaston Berger, le *« père de la prospective »*, métis né à Saint-Louis. La France apporte sa contribution financière et sa collaboration technique à l'édification de l'université.

M. Valéry Giscard d'Estaing a félicité le ministre de la coopération pour *« le dialogue qu'il a ainsi engagé avec ces pays »*.

Tunisie

● *M. Aziz Djellouli*, ancien ministre, est décédé le mardi 21 janvier près de Tunis. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. Ministre d'Etat en août 1954, il avait pris part aux négociations avec la France, qui devaient conduire la Tunisie à l'autonomie interne le 3 juin 1955.

PROCHE-ORIENT

Selon un officier israélien

LE FATH AURAIT ABANDONNÉ SES BASTIONS DANS LE SUD-LIBAN

Un officier supérieur israélien a déclaré, mercredi 22 janvier, que les fedayin avaient diffusé de fausses informations sur la situation au Sud-Liban afin de donner prétexte à une intervention des forces syriennes au Liban.

Selon cet officier, plusieurs centaines de fedayin auraient pénétré dans la région de l'Arkoub, que les Israéliens appellent le Fatahland, à partir du 12 janvier.

C'est à ce moment-là que les Israéliens commencèrent à effectuer des raids contre le village de Kfar-Chouba. L'officier a affirmé que les fedayin étaient accompagnés d'unités syriennes et libanaises, et qu'ils disposaient de blindés, de pièces d'artillerie et de mortiers. Selon lui, les Syriens ont probablement demandé aux fedayin de provoquer des incidents dans le secteur du Sud-Liban afin de justifier l'intervention de leurs troupes.

« La mission de nos patrouilles de reconnaissance, a-t-il dit, était de connaître l'importance exacte de la pénétration des fedayin dans le secteur, de savoir si ceux-ci avaient vraiment réoccupé le Fatahland pour créer une véritable tension à la frontière. » L'officier a précisé que « les Israéliens avaient pénétré au Sud-Liban avec des effectifs de l'ordre d'une compagnie et qu'ils n'avaient utilisé des tanks qu'une seule fois en quatre jours ».

« Après la dernière intervention de l'armée israélienne, les bastions du Fath dans les villages du Sud-Liban ont été abandonnés », a-t-il conclu.

A New-York, notre correspondant auprès des Nations unies nous signale que le représentant du Liban à l'ONU, M. Edouard Ghorra, a adressé au secrétaire général, M. Kurt Waldheim, une lettre concernant la situation au Sud-Liban. M. Ghorra affirme que la partie méridionale du Liban est devenue un champ de bataille presque permanent entre les troupes israéliennes et les unités de l'O.L.P.

WASHINGTON SE FÉLICITE QUE M. SADATE SOUHAITE POURSUIVRE LA DIPLOMATIE PAR ÉTAPES

Washington *(A.F.P.)*. — Le département d'Etat s'est félicité, mercredi 22 janvier, du désir exprimé, dans son interview au *Monde*, par le président Sadate, de poursuivre la diplomatie *« étape par étape »* recommandée par M. Kissinger au Proche-Orient.

C'est le seul passage de l'interview du chef de l'Etat égyptien qu'ait accepté de commenter le porte-parole du département d'Etat. Il a notamment refusé de donner son impression sur les déclarations de M. Sadate concernant l'éventuelle reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine par les Etats-Unis.

D'autre part, le porte-parole, M. Robert Anderson, a assuré qu'aucune date n'avait encore été fixée pour le prochain voyage de M. Kissinger au Proche-Orient. Le secrétaire d'Etat, qui a déjà été invité officiellement par Israël, avait annoncé mardi qu'il se rendrait dans cette région au cours des prochaines semaines.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Nessen, a déclaré, mercredi, que le président Ford étudiait actuellement la demande d'assistance militaire du gouvernement israélien, d'un montant de 2 milliards de dollars. La décision de M. Ford sera connue lorsqu'il soumettra au Congrès, au début du mois de février, le budget de l'aide à l'étranger pour la prochaine année fiscale. Le porte-parole de la Maison Blanche a souligné que la décision de M. Ford ne serait pas liée aux progrès des négociations de paix au Proche-Orient.

Cette demande d'assistance militaire, la plus importante qu'Israël ait jamais faite, avait été présentée au gouvernement américain par le ministre israélien des affaires étrangères, M. Ygal Allon, lors de sa visite à Washington la semaine dernière.

OUTRE-MER

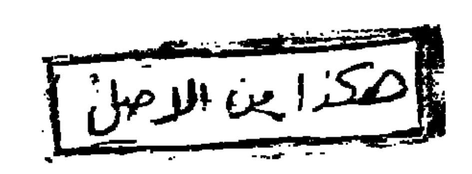
CORRESPONDANCE

Tiédeur gouvernementale et pressions étrangères

Un de nos lecteurs d'origine réunionnaise, résidant à Strasbourg, M. J.-L. Grondin, nous écrit, à propos des articles consacrés au Territoire français des Afars et des Issas dans le Monde *des 10 et 11 janvier :*

Les populations d'outre-mer en ont assez, et surtout nous les jeunes des DOM-TOM : assez de la tiédeur du gouvernement, assez des pressions étrangères. D'un côté, c'est l'abandon scandaleux de Mayotte « en dépit de l'opposition de la majorité des quarante mille Français de l'île » (Journal de l'île de la Réunion du 18 décembre 1974), de l'autre ce sont les pressions sans relâche du gouvernement de Mogadiscio pour s'emparer du T.F.A.I. Je suis jeune électeur de la Réunion et, comme tous mes concitoyens d'outre-mer, je demande : jusqu'à quand va-t-on se moquer de nous ? Quand on ne parlait pas d'ouverture du canal de Suez, quand on ne parlait pas d'énergie géothermique, Mogadiscio se souciait fort peu de s'embarrasser de Djibouti; mais maintenant le général Barre « brame » et ose nous comparer à l'Angola ou au Mozambique ! Le gouvernement de Paris croit-il vraiment que nous, citoyens d'outre-mer et à part entière, allons nous laisser insulter de la sorte *sans réagir ?*

La politique du silence n'a que trop duré, et il ne suffit pas d'envoyer le *Clemenceau* dans l'océan Indien et en mer Rouge pour nous redonner confiance. Qui nous défend ? Les réformateurs à l'Assemblée, les socialistes au Sénat ! Et le président de la République ? Quand va-t-il remercier l'ambassadeur de Somalie pour les témoignages de sympathie de son pays à l'égard de notre territoire national ?



AFRIQUE

La diplomatie américaine continue de subir des revers en Afrique orientale

La cinquième conférence afro-américaine se tient à Kinshasa depuis le mardi 21 janvier. Elle regroupe vingt-sept membres du Congrès américain, les représentants de quinze pays africains, et un délégué du SWAPO (Organisation populaire du Sud-Ouest africain). Ses travaux seront consacrés à « La politique des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique ».

En ouvrant la conférence, le président Mobutu a critiqué cette politique qui, a-t-il déclaré, est celle « du statu quo et du fait accompli ». *Il a notamment reproché aux Etats-Unis* d'avoir été « les derniers à reconnaître l'indépendance de la Guinée-Bissau ».

De notre correspondant

Nairobi. — La diplomatie américaine continue de subir des revers en Afrique orientale et rien n'indique que cette tendance se renversera dans un proche avenir. Négligence ? Désintérêt ? Découragement ? En tout cas, le peu d'emprise des Etats-Unis sur cette partie du continent apparaît en pleine lumière au moment où l'Océan indien devient un enjeu stratégique de première importance.

L'option du conseil militaire provisoire éthiopien en faveur du socialisme a remis en cause la coopération militaire étroite entre Addis-Abeba et Washington. Les Etats-Unis avaient équipé l'armée éthiopienne et accueilli dans leurs écoles, le plus souvent en stage, environ deux mille militaires éthiopiens. Ils paraissent baisser les bras devant les bouleversements actuels, l'élimination du général Aman Andom, dans la nuit du 23 au 24 novembre, ayant ouvert la voie aux chefs de l'armée les plus radicaux (l'ambassadeur américain à Addis-Bbeba est absent de son poste depuis février 1974).

Les relations avec l'Ouganda sont gelées depuis le rappel, en mars 1973, du dernier diplomate américain présent à Kampala (1). La veille, le général Idi Amin Dada avait expulsé les six « Marines » de l'ambassade des Etats-Unis. Peu auparavant, un porte-parole ougandais avait accusé les Américains d'avoir, avec l'aide des Israéliens, transformé l'Ouganda en « *quartier général de la C.I.A. pour l'Afrique* ». Le général Amin avait déjà manifesté sa volonté d'éloigner les Américains en détenant, pendant cinquante-cinq heures, cent douze membres du « Corps de la paix », en transit à l'aéroport d'Entebé.

Depuis, l'Union soviétique a doté la petite armée ougandaise d'un matériel moderne. Pas moins de 50 tanks légers, 62 engins blindés, 7 hélicoptères, 750 caisses d'armes légères et des munitions ont été débarqués, en novembre 1973, par un cargo soviétique à Mombassa (Kenya), avant d'être acheminés vers l'Ouganda. Le général Amin avait été le premier des chefs d'Etat africains à rompre avec Israël, en 1972, soit bien avant le dernier conflit armé du Proche-Orient.

Trois républiques aux orientations socialistes — la Somalie, la Tanzanie et Madagascar — ont rompu les relations diplomatiques avec Washingon. Quand le *New York Times* a affirmé, en avril 1973, que deux mille cinq cents conseillers soviétiques se trouvaient en Somalie, Mogadiscio a vivement réagi en dénonçant « *la vague de propagande impérialiste contre la Somalie et ses voisins* ». C'est à cette époque que la Somalie est devenue le seul membre non arabe de la Ligue arabe.

Après l'expulsion par le président Tsiranana, en juin 1971, du dernier ambassadeur américain (2), le régime du général Ramanantsoa a renversé les alliances et établi des relations diplomatiques avec les pays de l'Est. En juillet 1973, lors d'une visite à Washington, son ministre des affaires étrangères, M. Ratsiraka, a cependant rencontré M. William Rogers, alors secrétaire d'Etat, et obtenu un crédit de 1 200 000 dollars pour les télécommunications malgaches. Depuis, quatre navires de guerre américains n'ont pu, lors d'une croisière en décembre 1973, obtenir l'autorisation de se ravitailler à Madagascar.

Au Kenya, les capitaux américains sont les bienvenus et, en dépit d'un incident l'été dernier, les relations entre les deux pays demeurent bonnes.

Des faux pas

Washington ne fait pas d'efforts pour s'attirer les sympathies de l'opinion africaine. La ligne adoptée par M. Kissinger en Afrique australe partait du postulat selon lequel les guérillas africaines ne peuvent pas l'emporter, et que mieux valait tabler sur une évolution des régimes « *européens* » en place. Les contre-coups en Afrique du changement de régime au Portugal ne semblent pas avoir modifié cette analyse.

Fin décembre, la chambre des représentants a décidé d'ajourner le vote sur l'amendement Byrd (1971), qui permet aux Américains d'acheter du chrome à la Rhodésie. Tout en se prononçant en faveur du rejet de l'amendement, M. Kissinger n'aurait rien fait pour que les représentants s'alignent sur le Sénat, qui l'a rejeté.

Au même moment, on apprenait que M. Donald Easum, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, serait sans doute nommé ambassadeur au Nigéria. M. Easum s'était rendu en novembre dans dix pays d'Afrique et, lors de son passage à Dar-es-Salaam, avait notamment déclaré : « *Nous usons de notre influence pour encourager des changements en Afrique du Sud et non pour préserver le statu quo.* » M. Kissinger se serait inquiété de cet « *interventionnisme* ». Il aurait d'ailleurs promis, en 1973, à M. Hilgard Müller, ministre des affaires étrangères de M. Vorster, de « *refroidir le zèle* » des diplomates américains versés dans les affaires de la République Sud-Africaine.

La diplomatie américaine en Afrique noire comporte également un certain nombre de faux-pas révélateurs, ou de manifestations délibérées de mauvaise humeur. En février 1973, le département d'Etat a publié un « guide » à l'intention des investisseurs américains en République Sud-Africaine. Un peu plus tard, les Etats-Unis ont réagi mollement à la déclaration unilatérale d'indépenance de la Guinée-Bissau, que Lisbonne devait reconnaître l'année suivante.

A l'automne 1973. Débordé par l'affaire du Watergate, l'ancien président Nixon a fait annuler la visite à Washington du général Gowon, président du Nigéria, visite que M. Kissinger avait *espérée* quarante-huit heures plus tôt au cours d'une conférence de presse. Quelques jours plus tard, M. Nixon n'en accueillait pas moins à la Maison Blanche le président Mobutu qui venait pourtant de rompre les relations avec Israël.

Le discours prononcé le 6 décembre dernier devant l'Assemblée générale des Nations unies par le délégué américain, M. John Scali, a été vivement ressenti en Afrique noire. En dénonçant *la tyrannie de la majorité*, aux décisions *partiales et irréalistes*, M. Scali semblait en effet viser bon nombre de pays d'Afrique noire. C'est pourquoi, lorsque les Etats-Unis se sont associés, fin décembre, à la décision du Conseil de sécurité de donner cinq mois à la République Sud-Africaine pour évacuer la Namibie, le geste est passé pratiquement inaperçu.

A l'échelle du continent, la pénétration économique américaine est massive, surtout dans deux Etats : la République Sud-Africaine, où les investissements américains ont franchi le cap du milliard de dollars en 1973, et le Nigéria (*pays potentiellement décisif*, selon M. Kissinger), où le chiffre est presque aussi élevé. Les Etats-Unis demeurent le troisième fournisseur en armes du régime de M. Vorster, après la France et la Grande-Bretagne (les trois pays qui ont opposé leur veto à l'expulsion de la République Sud-Africaine de l'ONU à l'automne dernier).

Les efforts de diplomatie américaine s'orientent également en direction de trois autres pays du continent : l'Algérie, l'un des leaders du tiers-monde, le Zaïre, en raison de ses énormes richesses, et le Kenya, dernier ami sur la côte orientale. Les milieux d'affaires américains ne semblent pas non plus absents de la partie importante qui se joue avec l'accession mouvementée de l'Angola à l'indépendance, l'ancien territoire portugais possédant d'énormes richesse pétrolières et minérales.

La « *radicalisation* » du régime au Zaïre, annoncée le 4 janvier par le président Mobutu, retour de Chine populaire ne semble pas inquiéter outre mesure Washington. La poussée du socialisme en Afrique orientale le préoccupe-t-elle davantage ?

« *Le fait est qu'en tant que nation, nous n'avons pas pris conscience de l'Afrique, où nous n'avons pas été impliqués comme nous l'avons été en Europe, en Amérique latine et en Asie* », déclarait le 2 novembre 1974 M. David Newson, avant de quitter son poste de secrétaire d'Etat adjoint.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Le dernier ambassadeur américain en Ouganda a quitté Kampala en mars 1973. Le général Amin, chef de l'Etat, avait peu de temps auparavant adressé un message à Washington concernant la guerre du Vietnam, qui fut jugé « *totalement inacceptable* ».

(2) L'ambassadeur américain à Tananarive a été rappelé en juin 1971 après l'arrestation de M. Resampa, ancien vice-président du gouvernement, accusé de complot et de « *connivence avec une puissance étrangère* ».

Maroc

LE COLONEL KADHAFI A-T-IL RENCONTRÉ LE ROI HASSAN II ?

Le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, s'est-il rendu la semaine dernière au Maroc et a-t-il rencontré le roi Hassan II ? Dans une dépêche de Rabat, en date du 21 janvier, l'agence France-Presse l'a affirmé, en faisant état de « sources sûres ». Interrogée jeudi matin, elle confirme cette information, précisant qu'elle n'a reçu aucun démenti, ni du ministère marocain des affaires étrangères ni du ministre de l'information. En revanche, les agences U.P.I. et Reuter ont fait état mercredi de démentis émanant du ministère marocain de l'information.

Selon notre correspondant à Rabat, le secrétaire d'Etat à l'information, interrogé à ce sujet, n'a pas confirmé la nouvelle, et a déclaré que les démentis étaient fondés. De divers autres côtés, proches des milieux officiels, il n'y a pas non plus de confirmation, ajoute-t-il.

Rappelons que le Maroc et la Libye ont annoncé le 6 janvier leur décision d'échanger à nouveau des ambassadeurs, c'est-à-dire de normaliser leurs relations.

Ouganda

Le général Idi Amin Dada s'invite lui-même à Buckingham Palace...

De notre correspondant

Londres. — Le président ougandais Idi Amin Dada, dont les diplomates disent poliment que ses *réactions* sont « *imprévisibles* », vient d'avoir une nouvelle inspiration : il s'est invité lui-même à Buckingham Palace. Dans un un message à la reine Elizabeth, qui n'a pas encore été reçu à Londres, mais qui a été diffusé par la radio ougandaise, il annonce à la souveraine qu'il fera une visite *officielle* en Grande-Bretagne à partir du 4 août.

Selon le texte radiodiffusé, le président ougandais a cru bon de prévenir la reine Elizabeth à temps pour qu'elle lui organise « un séjour confortable ». Le chef de l'Etat ougandais précise qu'il espère pouvoir compter à Londres sur un ravitaillement régulier et satisfaisant en « produits essentiels », bien que l'économie britannique soit « soufrante à bien des égards ».

Quant au but du voyage, il est double. Le président demande d'abord à la reine de lui organiser des visites en Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord. En tant que « leader révolutionnaire », il compte s'entretenir, en effet, « avec les gens qui luttent pour se rendre indépendants du système politique et économique anglais (1) ». En second lieu, le président voudrait rencontrer « lesnon-citoyens asiatiques de nationalité britannique qu'il a mis à la porte en 1972 ». Il tient à leur faire savoir personnellment qu'« ils ne sont pas regrettés le moins du monde ».

Le général Idi Amin Dada n'a pas manqué d'ajouter à sa signature la liste des médailles britanniques qui lui ont été accordées dans le cours de sa carrière militaire, depuis la Victoria Cross jusqu'à la Military Cross, en passant par la Distinguished Service Order.

A Londres, la première réaction de l'opinion est naturellement de traiter la démarche du président ougandais comme l'une des plus aimables *plaisanteries de l'histoire des relations internationales*. Les milieux officiels, que ce soit à Buckingham Palace ou au Foreign Office, sont un peu plus prudents (2). Au mois de novembre, le président Idi Amin Dada, lors d'un de ses accès de colère, avait expulsé seize diplomates britanniques. Ceux qui sont restés sur place ont un peu le sentiment d'être des otages dans un pays où même les membres du cabinet disparaissent sans laisser de traces... Leur seul réconfort, pour l'instant, est que le président ougandais a terminé sa lettre en souhaitant à la reine Elizabeth ainsi qu'au peuple britannique « une joyeuse nouvelle année, une longue vie et un avenir brillant ».

JEAN WETZ.

(1) Rappelons que le président Amin a annoncé, en décembre dernier, la constitution en Ouganda d'un gouvernement écossais en exil (*le Monde* du 1er janvier 1975).

(2) Selon le *Times*, un porte-parole du Foreign Office a estimé « *improbable que le général Amin puisse être invité en visite officielle étant données les circonstances. En tout état de cause, ce n'est pas en nous en voyant un message pour nous informer de sa venue qu'il peut espérer faire une visite d'Etat ou une visite officielle* ».

Somalie

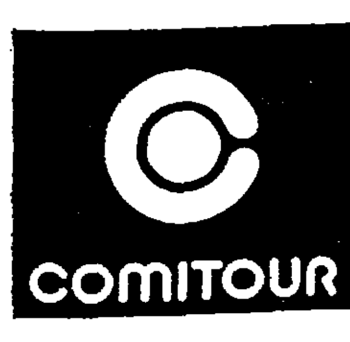
DIX PERSONNES ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES PUBLIQUEMENT A MOGADISCIO

Mogadiscio (*A.P.*). — Dix hommes, condamnés à mort la semaine dernière pour s'être opposés à une décision du gouvernement somalien accordant l'égalité des droits aux femmes, ont été passés par les armes, en public, jeudi 23 janvier, à Mogadiscio.

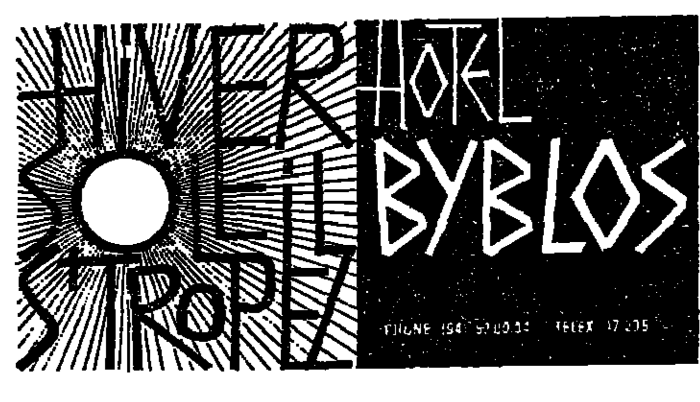
Les suppliciés avaient été déclarés coupables d'« *avoir exploité la religion pour porter atteinte à l'unité nationale* » et d'avoir pris la parole, dans des mosquées, contre le décret accordant l'égalité aux femmes.

Vingt-cinq autres hommes ont comparu devant le même tribunal pour répondre des mêmes charges. Six ont été condamnés à trente ans de prison, dix-sept à vingt ans et deux ont été acquittés.

[Evoquant les condamnations, l'ambassadeur de la République de Somalie en France a publié un communiqué insistant sur le fait que celles-ci étaient motivées « par des raisons exclusivement politiques », en dehors de toute considération d'ordre religieux.]







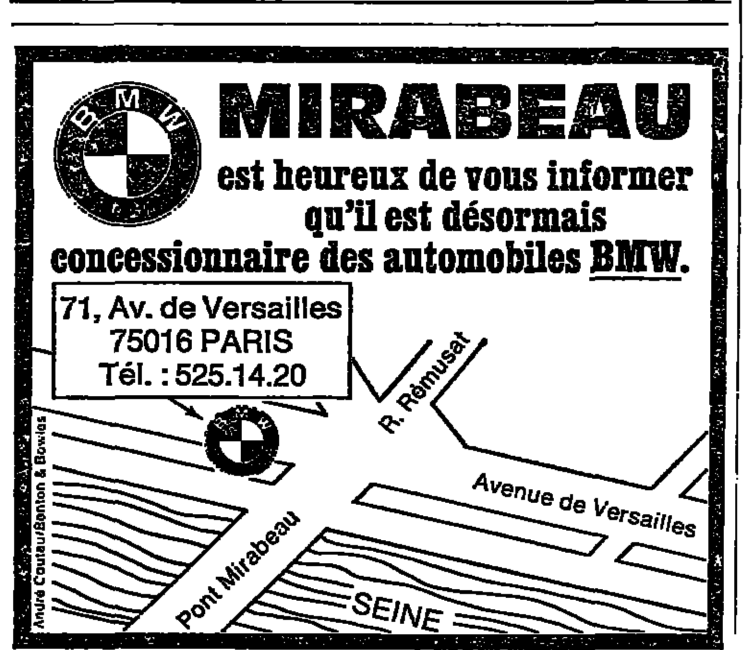












POLITIQUE

LA CONTROVERSE AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Gaston Defferre : ce n'est pas parce que les communistes ont choisi un thème que nous devons adopter le même

Interrogé par Europe 1 sur la controverse entre le P.C. et le P.S., M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré jeudi 23 janvier :

« Quand on a mauvaise conscience, on répond. Vous pouvez constater que les communistes s'énervent un peu parce que nous ne répondons pas ; et quand nous répondons, quoi que nous disions, certains des porte-parole du parti communiste s'en emparent pour essayer de retourner contre nous ce que nous avons dit. Je pense donc que nous avons choisi la bonne attitude. »

En ce qui concerne Marseille, que M. Gaston Defferre dirige à la tête d'une liste socialo-centriste, le maire a précisé : *« Je suis un socialiste discipliné, et j'appliquerai les décisions prises par mon parti pour les prochaines élections municipales, quelles qu'elles soient. »*

M. Defferre a évoqué la déclaration de M. Georges Sarre, membre du secrétariat du P.S., selon laquelle le parti socialiste est susceptible de retomber dans les tentations centristes. Il a noté : *« En ce qui concerne Georges Sarre, qui est un bon ami, il faut rappeler que nous sommes tout près d'un congrès, que le CERES a déposé une motion, qu'il la défend et qu'il cherche par tous les moyens à gagner des voix. Alors, il ne faut pas attacher beaucoup d'importance à la déclaration de Georges Sarre. »*

Enfin, M. Defferre a répondu à une question concernant la campagne contre les compagnies pétrolières engagée par le P.C.F. Il a indiqué :

« J'ai été le premier de tous — il y a de cela bien longtemps — à déposer plainte, avec constitution de partie civile, contre les pétroliers qui avaient commis le délit de coalition. (...) Les communistes ont choisi ce cheval de bataille pour faire campagne dans le pays. Nous ne sommes pas tenus de nous mettre à la remorque du parti communiste. Ce n'est pas parce que celui-ci a choisi un thème que nous devons pour autant adopter le même thème.

» Mais nous, nous ne nous contentons pas de parler, nous agissons. Et moi, j'ai déposé plainte. J'ai maintenant le dossier, qui est passionnant. Si bien que je crois avoir fait beaucoup plus pour lutter contre les pétroliers que les communistes avec tous leurs discours. J'ai fait ce qu'il fallait, en employant la méthode démocratique, la méthode légale, celle qui consiste à saisir la justice de mon pays. »

M. MITTERRAND : la nation est au pillage.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a, mercredi 22 janvier, au cours de l'émission « Tribune libre » sur FR 3, dénoncé « *la mainmise des intérêts privés sur le secteur public* ». Il a, au passage, cité l'exemple du téléphone, des autoroutes, des cliniques.

Le premier secrétaire du parti socialiste a longuement évoqué les conditions dans lesquelles, selon lui, le pouvoir confie aux intérêts privés la gestion d'un certain nombre de secteurs de l'économie française qui, jusqu'ici, étaient gérés par la nation.

« *La nation est au pillage* », a conclu M. Mitterrand, en mettant l'accent sur le fait que son parti va mener une campagne afin de faire connaître au pays les conditions dans lesquelles son économie est confiée de plus en plus aux intérêts privés. L'hebdomadaire du P.S., *l'Unité*, a d'ores et déjà publié un numéro spécial consacré à cette question qui est intitulé « Dictionnaire d'un racket » (commandes : 41, boulevard Magenta, 75010 Paris. L'exemplaire 3 F).

LE P.C.F. VOTE LE BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE

(De notre correspondant.)

Limoges. — Le conseil général de la Haute-Vienne a terminé, mercredi 32 janvier, ses travaux en votant le budget primitif du département. Il s'élève à 230 317 320 francs, et il est en augmentation de 12,50 % sur celui de 1974. Contrairement à ce qu'ils ont fait dans d'autres départements, les élus communistes ont approuvé ce budget dont le vote a été acquis à l'unanimité. Le président du groupe communiste, M. Marcel Rigout, membre du comité central du parti communiste et député de la Haute-Vienne, a expliqué : *« Comme dans la France entière, les quatorze élus communistes du conseil général de la Haute-Vienne ont abordé l'élaboration et la discussion du budget primitif 1975 avec la volonté de combattre la crise et non de la gérer. Cette orientation a été, pour l'essentiel, traduite dans les faits et acceptée par le conseil général. En effet : 1° les transferts de charges de l'Etat ont été dénoncés vigoureusement et des actions précises décidées ; 2° il a été refusé de nouveaux transferts qui étaient proposés ; 3° la pression fiscale sera inférieure à celle de l'an dernier : elle a été maintenue à 12,5 % malgré l'inflation.*

» Dans ces conditions, le groupe communiste, associé à la direction de gauche du conseil général, a, comme les années précédentes, voté le budget départemental avec le souci de poursuivre l'action pour faire connaître les responsabilités du pouvoir dans la crise et la validité des solutions du programme commun pour en sortir. »

[Le conseil général de la Haute-Vienne, présidé par M. René Regaudie (P.S.) comprend 14 communistes, 16 socialistes, 3 modérés et 5 membres de la majorité.]

● *M. André Vagneron*, responsable de la section du P.C.F. de Besançon, a sévèrement critiqué, au cours d'une conférence de presse, mercredi 22 janvier, la gestion de la municipalité, qui comprend 18 socialistes, 8 radicaux de gauche, 8 centristes d'opposition, 3 sans étiquette, et dont le maire est M. Jean Minjoz (P.S.), ancien ministre. Les attaques du P.C.F. visent principalement le budget pour 1975 de la ville de Besançon, qui prévoit une augmentation de 19,4 % de la fiscalité locale et un accroissement du déficit de l'ordre de 11 millions de francs.

M. Guéna : l'U.D.R. entend faire œuvre durable et novatrice

M. Yves Guéna, député de la Dordogne, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé des études, a constitué de nombreuses commissions chargées d'étudier les principaux problèmes d'actualité et de préparer des solutions qui pourraient se traduire en propositions de loi. Il a déclaré à ce sujet :

« Un mouvement politique sans philosophie ne ferait bientôt plus d'action, mais de l'activisme.

» L'U.D.R. ne veut pas devenir le parti radical de la IIIe République. Si elle a l'ambition de demeurer au pouvoir, c'est pour y faire œuvre durable et novatrice. Il lui est donc nécessaire de définir sa position originale en face des problèmes qui se posent à la communauté nationale.

» Actuellement, l'opposition n'est pas à cet égard dans une situation très brillante. Le programme commun n'apportait de solution réelle ni au développement économique ni au progrès social lorsqu'il a été publié en 1972. Or il est aujourd'hui complètement dépassé par les conséquences de la crise, et communistes et socialistes ne peuvent pas l'aménager, car leurs divergences, notamment doctrinales, éclateraient au grand jour.

» Nous aurons donc sur eux l'avantage d'une pensée mise à jour.

» Certes, nous n'écarterons pas les grands principes du gaullisme, et tout spécialement la notion d'indépendance nationale. Mais il ne suffit pas de répéter ce qui est établi. Il nous faut plutôt éclairer ce qui reste un peu dans l'ombre. Ainsi de la participation, que le général de Gaulle avait aperçue globalement, mais qu'il n'a pas eu le temps de développer. Ainsi de la situation nouvelle de la femme dans la société. »

M. Guéna a indiqué qu'il n'y aurait pas de groupe d'étude sur la loi électorale législative car il s'agit là d'un « *point de doctrine intangible* ».

Les groupes constitués et leurs animateurs sont les suivants :

Réforme de l'entreprise : M. Jean Mottcoli ; répartition plus équitable des revenus : M. Guy Sabatier ; réforme du système éducatif : M. Jean-Philippe Lecat ; réforme des collectivités locales : M. Pierre Vertadier ; réforme de la justice : M. Hector Rivierez ; agriculture : M. Maurice Cornette ; redéploiement industriel : M. Michel Cointat ; recherche scientifique : M. Michel Maurice-Bokanowski ; problèmes fonciers : M. Jacques Braconnier ; protection de la nature, lutte contre le gaspillage : M. Marc Becam ; fonction publique : M. Jean Tiberi ; jeunesse et sports : M. Robert Grossmann ; les femmes : Mme Hélène Missoffe ; le service militaire : M. Jacques Cressard ; les cadres de l'armée de métier dans la nation : Joël Le Theule.

M. FAJON : il n'y a pas de divergences entre les dirigeants communistes.

A l'occasion d'un déjeuner de presse organisé mercredi 22 janvier par le P.C.F., M. Etienne Fajon, membre du secrétariat, a déclaré que « *les spéculations sur des divergences imaginaires entre les dirigeants de notre parti, les uns « durs » et les autres « mous » selon la saison, sont parfaitement ridicules* ».

De son côté, dans *l'Humanité* du 23 janvier, M. Roland Leroy écrit : « *La vérité, c'est qu'il ne s'agit pas d'imaginaires problèmes internes du parti. Quand notre comité central se réunit, c'est du sort du pays et du peuple de France qu'il discute. (...) S'il fallait dire d'un mot la signification essentielle des travaux du comité central, ce serait : l'appel à l'action, à la lutte, à la responsabilité des masses populaires. (...) De cet appel à l'action, tout le reste découle : le combat contre la démagogie et les faux-semblants du pouvoir, la critique des ambiguïtés et des positions préoccupantes du parti socialiste* »

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., a quitté, mercredi 22 janvier, la salle des urgences pour une autre salle de l'hôpital Lariboisière, où il est soigné depuis le mardi 14 janvier.

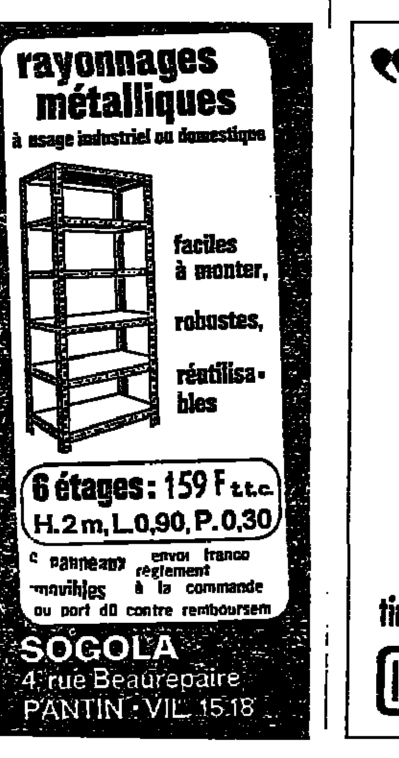
● *Mlle Arlette Laguiller*, membre de la direction politique nationale du mouvement trotskyste Lutte ouvrière, a tenu, mercredi 22 janvier, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), un meeting qui a réuni plusieurs centaines de personnes. L'ancienne candidate à la présidence de la République a dénoncé « *les forfaits du colonialisme* » dans les DOM, M. François Mitterrand, » *homme politique bourgeois qui ne mérite pas la confiance des travailleurs* » et « *l'assimilation qui n'est pas souhaitable pour les Antillais* ».

LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS ENVISAGENT DE CONFIER LEUR PRÉSIDENCE A M. PONIATOWSKI ET LEUR SECRÉTARIAT GÉNÉRAL A M. DOMINATI.

Le bureau politique de la Fédération nationale des républicains indépendants, réuni mercredi 22 janvier, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour du congrès du mouvement, les 31 janvier, 1er et 2 février, les travaux de trois commissions qui seront chargées d'étudier, l'une, la nouvelle organisation de la formation giscardienne, la seconde ses thèmes d'action et de réflexion, la troisième la préparation des élections cantonales et municipales (en particulier le mode de scrutin et le découpage). L'objectif des dirigeants républicains indépendants est de faire de la F.N.R.I. non plus, selon un membre du bureau, un simple « centre de coordination », mais « un mouvement plus structuré ».

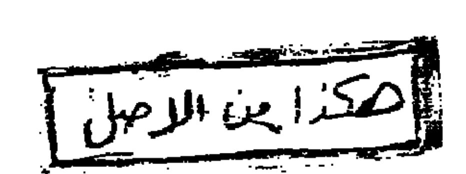
La réorganisation de la direction a également fait l'objet des délibérations du bureau. Celui-ci a souhaité que le secrétaire général du mouvement ne soit pas un membre du gouvernement. Il a suggéré que M. Michel Poniatowski — qui ne participait pas à la réunion — prenne la présidence du mouvement, que M. Jacques Dominati, député de Paris, succède au secrétariat général à M. Roger Chinaud, et que celui-ci devienne président du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale. Aucune décision n'a cependant été prise.











RIPOSTANT AUX INITIATIVES DE M. DURAFOUR

Le Centre démocrate propose de relancer le Mouvement réformateur

Les dirigeants du Centre démocrate ne pouvaient rester longtemps indifférents à la naissance d'une nouvelle tentative de regroupement centriste, celle des démocrates sociaux, Mouvement de la gauche réformatrice. (*Le Monde* du 23 janvier.) D'autant que certains d'entre eux, MM. Jean-Marie Caro, vice-président, Roger Fénech, membre du bureau exécutif, s'étaient associés à l'initiative parrainée par MM. Durafour, Rossi et Stasi. Aussi le bureau exécutif, réuni mercredi 22 janvier, s'est-il préoccupé de la conduite à tenir à l'égard du nouveau mouvement.

M. Caro, député du Bas-Rhin, a expliqué sa présence à la direction collégiale de la gauche réformatrice en invoquant son constant souci de favoriser l'unification du centrisme. C'est pour la même raison qu'il avait milité en faveur du Mouvement réformateur, qui, déjà, devait unifier, autour de MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber, le Centre démocrate, le parti radical, le Centre républicain, le Mouvement démocrate socialiste de France. Au cours du débat qui a suivi, certaines personnalités du bureau, qui condamnent le « fractionnisme », ont envisagé d'infliger des sanctions aux membres du Centre démocrate qui adhéreraient à la gauche réformatrice, mais cette suggestion n'a pas fait l'unanimité.

M. Jean Lecanuet, président, a considéré, avec M. Diligent, que l'initiative de M. Durafour servait de révélateur et que le moment était venu de relancer le processus unitaire engagé — mais depuis longtemps en panne — au sein du Mouvement réformateur.

Ce qui était difficile à réaliser avant l'élection présidentielle semble actuellement plus aisé. M. Jean Lecanuet a fait valoir que le centre ne pouvait se priver de ses leaders. Une relance en deux étapes du Mouvement réformateur a donc été envisagé : créer dans un premier temps une organisation fédérale à partir de délégations provisoires des formations participantes ; constituer, dans un second temps, un mouvement unitaire acceptant le jeu des tendances.

La bureau exécutif a voté à l'unanimité la déclaration suivante :

« Pour consolider la majorité et permettre le développement de l'action novatrice du gouvernement, il y a lieu de renforcer l'unité et l'organisation du Mouvement réformateur. Celui-ci doit être dans le pays une grande force politique rassemblant, sans exclusive, tous ceux qui constituent, sur la gauche de la majorité présidentielle, le courant démocrate, social et européen.

» Le Centre démocrate propose la réunion des forces politiques intéressées à la poursuite de cet objectif. Il suggère l'organisation de journées nationales pour adapter le programme réformateur aux réalités nouvelles et mettre en place une structure commune, propre à renforcer l'unité des réformateurs. »

Du coup, l'initiative de MM. Durafour, Rossi et Stasi se trouve, selon M. Diligent, « dépassée » : la balle est renvoyée dans leur camp, puisqu'ils seront appelés à se prononcer sur la relance du Mouvement réformateur après avoir envisagé de le déborder.

ANDRÉ LAURENS.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu en 1974, depuis son élection à la présidence de la République, cent dix mille sept cent trois lettres. Mme Giscard d'Estaing en a reçu onze mille trente-neuf. Depuis le 1er janvier 1975, la moyenne des lettres adressées chaque jour au chef de l'Etat est supérieure à mille quatre cents.

● *M. Marcel Cerneau*, député non-inscrit, a été réélu président du conseil régional de la Réunion, obtenant 27 voix sur 36. Le conseil a fait sien un vœu de M. Debré, ancien premier ministre, député U.D.R., qui avait demandé la création, à la Réunion, d'un poste de délégué général au tourisme.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 22 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 23 janvier, dernière édition). A l'issue de la réunion, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué suivant :

Le secrétaire d'Etat aux transports a exposé les problèmes relatifs aux projets de construction du tunnel sous la Manche.

(Lire page 11.)

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères et du ministre de la coopération ont été adoptés les projets de lois autorisant l'approbation des différents accords de coopération et d'assistance technique avec le Cameroun.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a fait le point des mesures prises pour faire respecter les limitations de vitesse des véhicules automobiles.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil des communautés.

Le ministre de l'économie et des finances a informé le conseil du déroulement des entretiens monétaires.

Le ministre de la coopération a évoqué son récent déplacement en Afrique.

(Lire page 3.)

Le ministre de l'agriculture a fait le point des travaux du conseil des Communautés. Le conseil a enregistré avec satisfaction les résultats obtenus dans le domaine de la distillation de certaines catégories de vin.

Le ministre de l'équipement et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement ont fait une communication sur la politique du logement. La creation d'une commission chargée de faire des propositions au gouvernement portant sur la simplification des procédures et les circuits de financement a óté décidée.

(Lire page 29.)

● *M. Jean Ginolhac*, inspecteur général de l'administration du ministère de l'intérieur, a été admis par le conseil des ministres, réuni le mercredi 22 janvier, à prendre sa retraite à compter du 2 février 1975.

● *Le conseil municipal de Gue-de-Longroi* (Eure-et-Loir) a été dissous par le conseil des ministres, réuni le mercredi 22 janvier, sur la proposition du ministre de l'intérieur.

LE CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Les tentatives de regroupement centriste placent M. Servan-Schreiber dans une situation délicate

Le congrès que le parti radical réunit du 24 au 26 janvier au Novotel de Bagnolet était initialement convoqué les 15 et 16 novembre 1974. A l'origine, ces assises devaient revêtir un caractère particulier, en raison du projet de création d'un « parti radical socialiste et réformateur ».

Ce projet, on s'en souvient, avait été rendu public le 30 septembre par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Il avait pris forme au cours de l'été, à l'occasion de rencontres entre plusieurs dirigeants centristes. Il s'agissait de fonder un parti nouveau par la fusion, notamment, du parti radical et du Centre républicain et la mise en place d'un directoire composé, outre M. Servan-Schreiber, de MM. Gabriel Péronnet (secrétaire général du parti radical), Michel Durafour et André Rossi (vice-présidents du Centre républicain), et de Mmes Françoise Giroud, secrétaire d'Etat, et Anne-Marie Fritsch, député réformateur de la Moselle.

Ce projet, à peine connu, devait peu à peu évoluer vers l'échec : ses principaux promoteurs ne se faisaient pas la même idée du contenu à donner au nouveau mouvement. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber voyait surtout là une rénovation et un élargissement du parti radical, opération se réalisant sous sa présidence. Pour la place de Valois, la naissance de cette formation avait même un avantage supplémentaire : elle permettait au député de Meurthe-et-Moselle d'envisager une nouvelle présidence. une règle statutaire du aprti radical limitant à deux le nombre de mandats que peut exercer consécutivement le chef de la formation. En vertu de cette règle, M. Servan-Schreiber ne sera pas rééligible, à l'automne 1975, quand viendra le terme de son second mandat. Le parti changeant d'identité, on pouvait considérer qu'un nouveau bail était ouvert.

De leur côté, les dirigeants du Centre républicain imaginaient plutôt une formation dont M. Servan-Schreiber aurait été soit, très provisoirement, le président, soit simplement membre d'une direction collégiale. Et à aucun moment, il ne fut question pour eux d'être purement et simplement « dirigés » par le parti radical.

A la mi-novembre, c'était l'échec, confirmé récemment (*le Monde* du 10 janvier) lors d'une réunion « au sommet » organisée à l'initiative de M. Gabriel Péronnet. Entre-temps, devant l'impossibilité d'aboutir avec le parti radical à une solution conforme à ses vœux, M. Michel Durafour s'était lancé dans une autre entreprise, celle de la constitution d'un *« mouvement de la gauche réformatrice »* qui a été officiellement lancé le 21 janvier, trois jours avant que ne s'ouvrent les assises radicales.

Ce mouvement, désormais étranger au député de Meurthe-et-Moselle, a déjà séduit quelques radicaux, puisque ceux de l'Aisne, de Paris (la plus forte fédération), les Yvelines et du Var se sont lancés dans l'aventure de la « gauche réformatrice ». L'entreprise de M. Michel Durafour fait donc peser une incertitude sur les assises de Bagnolet, mais ce n'est pas la seule.

Quelle crédibilité ?

Pourquoi, en effet, ce congrès ? Pour fonder, malgré tout, le parti radical *« et réformateur »* ? Sitant est qu'il est encore question d'un tel projet, on peut s'interroger sur l'importance que revêtira cette mutation. Certes, Mes Françoise Giroud et Anne-Marie Fritsch — si elles sont encore convaincues de la nécessité de l'opération — vont faire une entrée remarquée dans les instances du parti. Ce n'est sans doute pas négligeable. Cela suffira-t-il à donner de la crédibilité à l'entreprise de M. Servan-Schreiber à la tête du vieux parti valoisien ? C'est une autre question.

D'ailleurs, le président lui-même s'interroge sur la nécessité et l'opportunité de transformer le titre de la formation. Après tout, ce n'est peut-être plus le moment d'ôter la référence au socialisme pour la remplacer par celle du réformisme, alors que tous les soucis que créent les dirigeants communistes au P.S. redonnent de l'actualité au rêve, jamais abandonné, d'un retour des socialistes à l'alliance avec les centristes.

Ces assises seront-elles alors, grâe à un tour de « passe-passe statuaire », l'occasion pour M. J.-J. Servan-Schreiber de se donner les moyens de diriger sa formation au-delà de la limite de l'automne 1975 ? Qui ne crierait alors au coup d'Etat ? Y compris dans le cas où le leader valoisien installerait dans son fauteuil présidentiel un successeur, à lui tout dévoué (successeur homme ou femme, d'ailleurs, car la solution « féminine » est quelquefois envisagée depuis l'annonce de l'arrivée de Mmes Françoise Giroud et Anne-Marie Fritsch).

Déjà les membres de la tendance Combat radical-socialiste dénoncent le *« pouvoir personnel »* du président du parti radical, tandis que M. Bertrand Leperre, président de la fédération radicale du Pas-de-Calais, a donné sa démission du parti pour *« marquer son désaccord »* avec l'engagement croissant de la formation valoisienne au sein de la nouvelle majorité présidentielle.

Déceptions et dissidences

De toute façon, ce congrès ne constitue pas un terme, et M. Servan-Schreiber n'est pas tenu de procéder à un renouvellement des instances dirigeantes du parti avant l'automne.

Se limitera-t-on au Novotel de Bagnolet à un débat d'idées, certes élevé, mais ne tenant pas compte du jeu quotidien de la politique ? Sans doute une certaine perplexité (pour ne pas dire plus) des militants pourrait-elle favoriser une telle attitude. Il n'en serait pas moins dommage que ce congrès n'aporte pas de réponses à quelques-unes de toutes les questions qui se posent aujourd'hui au parti radical.

Après tout, quoi que puissent en dire les administrateurs du parti, il ne reste plus grand monde dans les rangs de la formation. Un président de fédération avance le chiffre de « trois ou quatre milliers » d'adhérents, et sourit à l'avance des effectifs que revendiqueront certains membres de la direction à l'ouverture des assises. Comment faire revivre un parti affaibli par les scissions successives, les déceptions, les dissidences ? A l'époque de l'élection présidentielle, c'étaient parfois des fédérations entières qui « passaient » au Mouvement des radicaux de gauche.

La magie qu'exerçait M. Servan-Schreiber est oubliée, de même que le sont l'arrivée massive des militants provoquée par la venue du directeur de *l'Express* à la tête de la formation en 1969, la publication du manifeste *Ciel et Terre* et la victoire lors de l'élection législative partielle de Nancy en juin 1970.

La défaite de Bordeaux, l'échec du Mouvement réformateur consécutif aux mauvais résultats obtenus par les centristes aux élections législatives de mars 1973 les perpétuels désaccords avec M. Lecanuet, la valse hésitation de M. Servan-Schreiber entre M. Giscard d'Estaing et le candidat de la gauche, avant le second tour de l'élection présidentielle : le renvoi du gouvernement en juin 1974, après seulement treize jours de ministère des réformes, ont effacé les traces laissées par les premiers succès.

Ces mauvais souvenirs ne sont pas véritablement compensés par le fait, indéniable, que le directeur de *l'Express* jouit de la confiance de M. Giscard d'Estaing et que celui-ci le consulte souvent. Il ne suffit peut-être pas non plus qu'on prononce périodiquement le nom du député de Meurthe-et-Moselle, lorsque court le bruit d'un remaniement ministériel, pour que les militants redeviennent d'un seul coup nombreux, sûrs d'eux-mêmes et décidés.

A Bagnolet, il faudra que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber trouve beaucoup d'arguments et de conviction pour répondre au procès que ne vont pas manquer de lui faire — après qu'on eut essayé de les exclure du parti pour les empêcher de s'exprimer au congrès — ceux des radicaux, conduits par MM. Léon Hovnanian et Claude Catesson, que tente le ralliement à la gauche. Il faudrait aussi qu'il retrouve suffisamment de crédibilité dans le monde politique pour reconquérir le leadership du centrisme, que lui dispute M. Michel Durafour, promoteur d'une sorte de parti centriste « attrape tout ».

Il faudra aussi que le député de Meurthe-et-Moselle retrouve assez de confiance dans les rangs mêmes des radicaux pour couper court à certaines spéculations internes et à un mouvement discret mais réel qui se dessine — et que le principal intéressé ne combat guère — pour faire de M. Gabriel Peronnet, actuel secrétaire général, un successeur éventuel

NOEL-JEAN BERGEROUX.

LE GÉNÉRAL BIGEARD : ce sont essentiellement les enfants de la bourgeoisie qui font profession d'antimilitarisme.

« On parle beaucoup de l'armée, et on en parle trop, a notamment déclaré le général de corps d'armée Marcel Bigeard, commandant la IVe région militaire (Bordeaux), qui s'adressait mercredi 22 janvier, à Tulle, à la fois aux élèves, futurs sous-officiers et au personnel d'encadrement de l'Ecole d'enseignement technique de l'armée de terre. *On laisse parler tout le monde, à l'exception de ceux qui auraient le droit de parler. Ce sont essentiellement les enfants de la bourgeoisie qui font profession d'antimilitarisme. Jetons un regard autour de nous. Quels sont les pays du monde qui ont renoncé à une armée puissante ? »*

« L'armée française, a ajouté le général Bigeard, *reste en définitive un corps très sain et disponible dans la nation. Des réformes, tout le monde en parle. Si elles sont utiles, qu'on les étudie et qu'on les décide très vite. Nous sommes à l'heure actuelle dans le creux de la vague. Je reste, quant à moi, très confiant. »*

« LES DROITS DU SOLDAT »

Une brochure du Mouvement d'action judiciaire

La « Petite collection » Maspero publie une brochure (n° 139) intitulée *les Droits du soldat*, rédigée par trois avocats du Mouvement d'action judiciaire, Mes Georges Braun, Antoine Comte et William Ziwié.

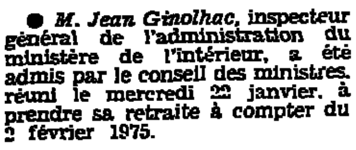
Dans ce livre d'une centaine de pages, les auteurs se défendent d'avoir voulu faire *« un guide du militant à l'armée »*. *« Chaque lecteur*, écrivent-ils notamment, *aura à tirer les conclusions qu'il jugera nécessaires s'il veut se laisser écraser ou se défendre, croire ce qu'on lui dit ou savoir la vérité. »* La brochure analyse le statut général des militaires, des extraits du code du service national, la discipline générale dans les armées et donne, en annexe, le barème des punitions applicables aux sous-officiers et hommes d'1 rang.

« Ce qui s'affirme tout au long de ces textes, ce qui est clair à travers cette masse de décrets, arrêtés et règlements, ce qui jaillit enfin de tout ce fatras législatif et réglementaire, c'est la toute-puissance de l'institution militaire, l'arbitraire », concluent les auteurs.

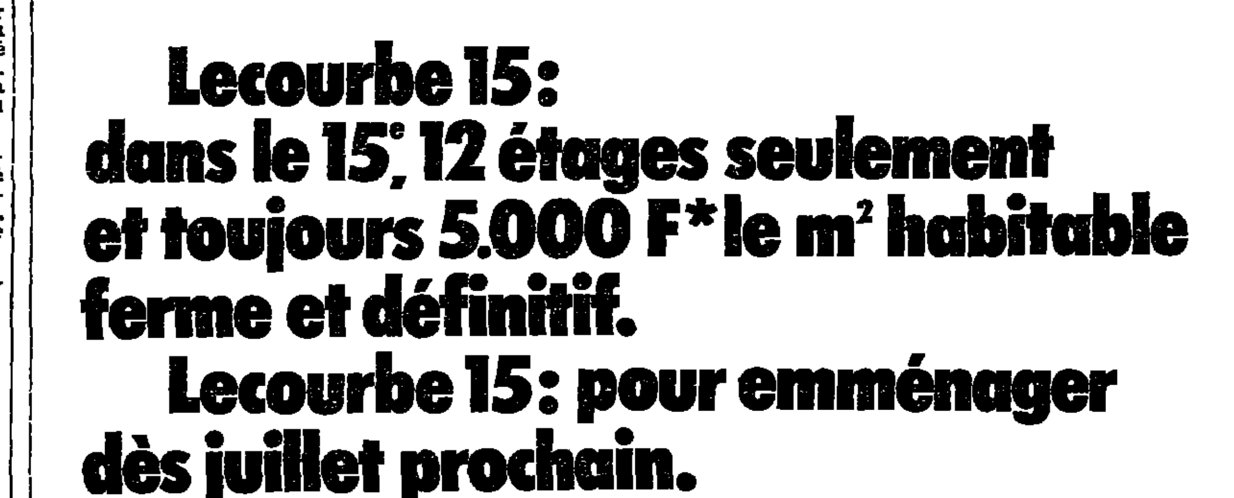
(*) 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris. Prix : 8,50 F.

● *« La défense nationale et l'armement nucléaire »* est le titre d'un numéro spécial des *Cahiers d'éducation civique* publié par l'Union féminine civique et sociale (6, rue Béranger, 75003-Paris) : 50 pages ; 10 francs.

● *« L'armée et la nation »*, c'est ainsi que s'intitule la mini-cassette de la société Unitelédis et où figure l'enregistrement d'un débat organisé, le 28 juin à Paris, par la Convention des cadres de réserve sur l'armée nouvelle (C.C.R.A.N.), avec, notamment, MM. Charles Hernu, Jean-Pierre Chevènement et le général (cadre de réserve) Jean Becam, 7, rue Viollet-le-Duc, 75009 Paris ; prix : 30 francs.







JUSTICE

CENT SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE

Pourquoi un Conseil d'État ?

par GEORGES VEDEL

Si le Conseil d'Etat était anglais, on ne manquerait pas de s'émerveiller du style spécifiquement britannique de son histoire. On admirerait qu'il plonge ses racines dans le passé historique de l'ancienne monarchie absolue puisque son institution sous le Consulat fut une modernisation du Conseil du roi, qui, lui-même, remontait à Saint Louis. On décrirait avec attendrissement et humour les péripéties qui, de Bonaparte à de Gaulle, secouèrent son existence et parfois la mirent en péril. On citerait la formule par laquelle, voici trois quarts de siècle, l'un de ses plus grands *présidents, Edouard Laferrière*, le définissait : *« Cette grande et forte institution nationale que toutes nos révolutions ont respectée »* (sans avoir l'irrévérence d'ajouter que l'envie contraire n'avait certes pas manqué). L'on raconterait comment, par une évolution continue, ce Conseil qui recueillait de la Révolution le principe de la séparation des autorités administratives et judiciaires interdisant tout net de soumettre le gouvernement, ses services et ses agents à tout juge, ce Conseil, qui était chargé, comme juge des conflits et comme protecteur des fonctionnaires, de défendre le principe sacré, en vint à censurer le pouvoir et à se faire consacrer lui-même comme juge. L'on opposerait cet empirisme anglo-saxon sage et tenace, insinuant depuis bientôt deux siècles le règne progressif de la loi et du droit dans l'appareil administratif, au style français des révolutions contradictoires. L'on compterait tous les talents que l'institution attira depuis Monge, Stendhal et Maine de Biran, les hommes politiques qu'il compta, de Cambacérès à Georges Pompidou en passant par Molé, Benjamin Constant, Royer-Collard, Odilon Barrot, Léon Blum — pour ne nommer que les morts. L'on aimerait sans doute le parfum d'archaïsme que l'on respire en prononçant les mots de « maître des requêtes » ou d' « auditeur », et l'on s'amuserait de ce que, pour respecter les formes qui veulent que le premier ministre en soit le président, il ait à sa tête un simple vice-président qui, sous ce titre apparemment anodin, a le pas sur tous les grands commis de l'Etat.

Ce n'est pourtant pas entre le Parlement de Westminster et la tour de Londres que cette histoire s'est déroulée mais sur les rives de la Seine. Un beau livre nous la conte aujourd'hui.

Il s'agit d'un ouvrage collectif, présenté par M. Alexandre Parodi, qui fut à la tête de la haute assemblée jusqu'en 1971, et par le conseiller Louis Fougère, qui a été le maître d'œuvre de ce livre. Dans leur très grande majorité, les rédacteurs des divers chapitres sont des membres du Conseil. Mais l'on n'est pas tombé dans la pieuse chronique de famille vouant à l'admiration des foules les grandeurs du passé, du présent et de l'avenir. Si, avec raison, les auteurs ont mis en lumière les richesses et les mérites du Conseil d'Etat, ils se sont le plus souvent effacés devant les documents objectifs : procès-verbaux, rapports, discours, biographies, illustrations. Ils ont fait une très large place aux citations et, non sans *coquetterie, à celles mêmes qui expriment* des réserves, des critiques ou même des sentiments d'hostilité. On ne sait ce qu'il faut davantage louer : la maîtrise du montage, qui ne cesse pas un instant de soutenir l'intérêt, ou la loyauté du dossier, qui appelle le jugement réfléchi. Les spécialistes de l'administration et du droit administratif y verront s'éclairer nombre de zones jusqu'ici mal connues ; le grand public y fera connaissance avec une institution qui, depuis l'an VIII, est, sans discontinuité, au cœur de la vie publique française.

C'est là, nous dit-on, le premier volume d'une série consacrée à l'histoire de l'administration. Puissent les futurs ouvrages être dignes de celui qui inaugure cette passionnante et nécessaire entreprise !

Un facteur de continuité et de synthèse

Entre tant de thèmes de réflexion que suggère ce livre collectif, je ne veux en choisir qu'un : *Pourquoi un Conseil d'Etat ?* Ou, si l'on préfère, pourquoi l'institution consulaire a-t-elle survécu à la cascade de nos révolutions et de nos mutations constitutionnelles ? Une suite de hasards ? Certes non ; le calcul des probabilités ne va pas dans ce sens. La qualité des hommes ? Certes oui ; mais elle appellerait elle-même une *explication. Il faut aller au-delà.*

Il me semble que le Conseil d'Etat s'ancre dans notre histoire institutionnelle par deux piliers d'âge inégal : l'adaptation du Conseil d'Etat à sa mission de légiste dans un pays de paysage politique changeant et d'administration gouvernante ; l'effort incessant tendant à imposer *aux services publics l'autorité de* la règle de droit.

A l'origine et, en droit, jusqu'en 1872, la Haute Assemblée n'a que des attributions consultatives. Celles-ci seront d'ailleurs différemment entendues selon les moments. Le dosage du point de vue politique — au sens large du mot — et du *point de vue technique a été fonction* de bien des données : le mode de recrutement du corps qui a varié, l'importance ou l'effacement des assemblées parlementaires ; l'ouverture plus ou moins grande de l'exécutif à des avis indépendants. Pour prendre un exemple, les initiatives législatives émanant de membres du Parlement échappent à la consultation du Conseil d'Etat. Mais les projets du gouvernement, constitutionnels ou législatifs, de très nombreux textes administratifs, nombres d'affaires particulières, lui sont soumis. Son articulation souple en sections et en commissions, la variété des âges et des compétences de son personnel assurent un travail efficace et de qualité.

Certes, on pourrait imaginer que d'autres systèmes permettent des résultats analogues, et d'ailleurs le Conseil d'Etat travaille, dans ce rôle de donneur d'avis, en liaison avec d'autres organismes consultatifs ou d'administration active. Mais on ne vit pas quel autre agencement aurait aussi bien satisfait les besoins de l'Etat.

Pour comprendre cela, il faut se rappeler d'abord que notre histoire politique est faite de secousses et de ruptures, depuis les changements de régime jusqu'aux crises gouvernementales et à la valse des portefeuilles qui a moins épargné qu'on ne le croit la Vᵉ République elle-même. Face à ce manège institutionnel ou gouvernemental existe une administration dont on n'a cessé de vanter, non sans raison, la solidité *et la stabilité. Mais* cette administration est, selon une tradition bien assise, découpée en ministères communiquant difficilement entre eux, et sur lesquels le chef de l'exécutif a, sauf pour les problèmes proprement politiques (et encore...), peu de prise. Voilà donc un pays centralisé jusqu'au ministre, vers qui remonte toute une hiérarchie d'hommes et de décisions, mais éparpillée, au niveau central justement, entre ministères. Sans doute sommes-nous riches en conseils, comités, commissions. Mais à l'un manque la technicité, tel autre au contraire est trop étroitement composé d'experts, tel autre est une chambre de doléances. Si donc l'administration des ministères assume, avec plus ou moins de force, la continuité de l'Etat, elle a du mal à embrasser l'ensemble. L'« intérêt du service », elle le conçoit clairement : pour elle, l'intérêt général est plus brumeux.

Entre un pouvoir *politique* changeant et un pouvoir administratif morcelé, le Conseil d'Etat est à la fois un facteur de continuité et un facteur de synthèse. Par sa fonction de légiste faiseur de textes et donneur de conseils, il comble un vide périlleux. Je dis « légiste » ; non pas évidemment législateur, mais pas davantage que simple juriste. Si, sans doute nombre de membres du Conseil d'Etat ont reçu une formation juridique, le « tour extérieur » et le « service extraordinaire » font appel souvent à des hommes d'un autre type, et il ne faut pas oublier que l'Ecole nationale d'administration, qui est la pépinière des auditeurs, forme aujourd'hui autant d'économistes et de financiers que de juristes.

Défenseur du droit et de la liberté

Mais, depuis un siècle, un autre lien s'est noué entre le Conseil d'Etat et les citoyens français. Jusqu'en 1872, la Haute Assemblée n'était pas à proprement parler un juge. Elle se bornait à préparer les décisions par lesquelles le chef de l'Etat, juge et partie, tranchait les *litiges* entre *l'administration* et les administrés. Sans doute ses projets étaient-ils toujours ratifiés — à quelques exceptions près — et sa jurisprudence reflétait-elle déjà le souci de défendre la légalité et les droits des citoyens. Mais, dès ses débuts, la IIIᵉ République, passant de la « justice retenue » à la « justice déléguée », donna au Conseil d'Etat, désormais juridiction souveraine, le droit de statuer lui-même *« au nom du peuple français »*. Dans cette mission juridictionnelle, le Conseil rend des décisions qui s'imposent à la fois aux particuliers comme à l'administration et au gouvernement (1).

Si, écartant en principe l'application du code civil et, plus généralement, du droit privé, le Conseil d'Etat a, par sa jurisprudence, forgé un droit administratif autonome, ce n'est certes pas pour délier l'administration de la règle de droit, mais au contraire pour l'assujettir à un droit mieux ajusté. Sur deux terrains, essentiels pour les administrés, l'em*pire du droit n'a cessé* de progresser.

Tout d'abord, grâce au recours pour excès de pouvoir, largement ouvert, quasi gratuit, un individu, un groupement, invoquant un intérêt, même purement moral, peut obtenir l'annulation de toute décision illégale — du décret à l'arrêté municipal. Et le respect de la légalité, ce n'est pas seulement l'exact accomplissement des formes ou la fidélité à la lettre de la loi, mais aussi le respect de l'intérêt général, la conformité aux « principes généraux du droit », qui, bien que non écrits, *s'imposent à l'administration. Bien* plus, depuis une vingtaine d'années, le Conseil d'Etat n'a cessé de renforcer ses moyens de contrôle, d'exiger de l'administration qu'elle s'explique, qu'elle ouvre ses dossiers et ne se retranche pas derrière le fameux « pouvoir discrétionnaire ».

Sur le terrain de la responsabilité pécuniaire, le juge administratif n'a pas accompli une œuvre moins hardie. S'appuyant non seulement sur l'idée d'égalité devant les charges publiques, il a pu inventer des solutions étonnamment libérales.

Tout est-il donc parfait ? Certes non. Des progrès restent à faire pour que l' « Etat de droit » soit pleinement installé chez nous, et, très *sportivement, le livre a fait une* large place aux auteurs qui les réclament.

L'essentiel est du moins acquis. Le Conseil d'Etat n'est pas seulement l'irremplaçable conseil du gouvernement ; il est une institution fondamentale pour la garantie du droit et donc des libertés des Français.

***

Pourquoi faut-il qu'en écrivant ces lignes je pense à cette conversation récente avec un justiciable ? Je lui disais qu'en présence d'un abus de pouvoir flagrant le Conseil d'Etat lui donnerait probablement raison. *« Dieu nous en garde »*, répondit-il. *« Réclamer et surtout gagner, ce serait à tout jamais me faire une ennemie de cette puissante administration de qui, en bonne partie, dépend la prospérité de mon entreprise : on ne me l'a pas laissé ignorer... »*

Pourquoi faut-il surtout que je pense à ce tout petit fonctionnaire qui, depuis cinq ans, réclame un avantage de carrière dont le bien-fondé ne peut se discuter un seul instant ? Trois années de contentieux ; une décision de justice lui donnant raison sans réserve. Une autre année où l'administration refuse purement et simplement d'exécuter. Un nouveau procès en cours pour faire dire — tenez-vous bien — que *l'administration* n'a pas le droit de ne pas exécuter la chose jugée. Et quand cette lapalissade sera acquise, peut-être un autre procès pour obtenir réparation du préjudice subi... Cinq ans, peut-être six, peut-être dix avant de faire plier, oh ! non pas le ministre, ni même le directeur, mais un père Soupe quelconque qui a décidé de résister à la loi, sachant qu'en tout état de cause cela ne lui coûtera ni un blâme ni un sou, et qu'en cas de besoin le contribuable paiera...

Je ne trouve pas négligeable les réformes que l'on a faites ou que l'on nous annonce. Quitte à se répéter — mais il est des clous *qu'il faut enfoncer. — à quand la* plus simple et la plus significative de toutes : un tout petit texte punissant d'amende et, en cas de récidive, de prison tout agent public refusant l'exécution d'une décision de justice définitive ? Ce serait, pratiquement et plus encore moralement, une vraie révolution.

★ *Le Conseil d'Etat. Son histoire à travers les documents d'époque.* Editions du Centre national de la recherche scientifique. 1 012 pages, 180 F.

(1) Depuis 1953, les tribunaux administratifs (vingt-cinq en métropole) sont juges de droit commun du contentieux administratif en premier ressort. Leur autorité est attestée par le faible pourcentage des appels formés contre leurs jugements devant le Conseil d'Etat.

M. Giscard d'Estaing au Conseil d'État

LES GENS D'HIER OU DE DEMAIN

« On ne répond pas à un livre par un discours. » M. Giscard d'Estaing s'est donc contenté, après avoir reçu, mercredi 22 janvier, des mains de M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, la monographie consacrée à cette haute juridiction, à l'occasion de son cent soixante-quinzième anniversaire (*le Monde* du 23 janvier) d'exprimer *« la gratitude de la France pour tous ceux qui ont rédigé ce livre, mais surtout pour ceux qui, depuis cent soixante-quinze ans, en ont rempli les pages »* et de parcourir les rangs des centaines d'invités qui se pressaient dans les salons du Palais-Royal. On le vit ainsi bavarder avec deux personnalités qui viennent de retrouver leur place dans leur corps d'origine, M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre, qui comparait cette cohue à celle de Montceau-les-Mines pendant la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, et M. Marceau Long, ancien président-directeur général de l'O.R.T.F. MM. Jacques Chirac, premier ministre, Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Jean Lecanuet, garde des sceaux, accompagnaient le chef de l'Etat. Parmi les invités on notait la présence de M. Alain Poher, président du Sénat, et de M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel. On remarquait aussi MM. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., député de la Dordogne, et Georges Dayan, proche collaborateur de M. Mitterrand, le premier en position de détachement, le second en fonction au Palais-Royal. *« Les conseillers d'Etat en exercice,* concluait M. Lecat, *sont les gens d'hier ou les gens de demain. Ceux d'aujourd'hui sont dehors. »* — T. F.

BIBLIOGRAPHIE

Le contrôle de l'administration et la protection des citoyens

La célébration du cent soixante-quinzième anniversaire du Conseil d'Etat, à qui revient, avec d'autres, le soin d'assurer la protection des libertés publiques, donne un regain d'actualité à un ouvrage, récemment couronné par l'Académie des sciences morales : *le Contrôle de l'administration et la protection des citoyens.*

L'ouvrage dû à deux maîtres des requêtes au Conseil d'Etat, qui y furent longtemps commissaires du gouvernement, Mme Nicole Questiaux et M. Guy Braibant, et à une chargée de recherches au C.N.R.S., Mme Céline Wiener, se présente sous la forme d'une étude comparative. Il est donc fait un récapitulatif extrêmement soigneux des différents systèmes en vigueur, ceux du monde occidental et ceux des pays socialistes.

Ce manuel, est-il expliqué en introduction, provient d'une constatation, qui se vérifie quel que soit l'ordre juridique propre à chaque pays : *« Les citoyens ont des droits que l'administration peut consacrer ou méconnaître ; l'administration a des pouvoirs dont elle risque d'abuser. Il en résulte des tensions et des conflits que diverses formes de contrôle ont pour objet d'éviter ou de régler. »*

Est-ce à dire que la création de tels systèmes de protection, pour parfaits qu'ils apparaîtraient sur le papier, suffit à les voir efficacement appliqués ? Certes, les auteurs ne se prononcent pas expressément. Mais on notera non sans amusement que cette étude consacrée aux procédures judiciaires de protection des citoyens *s'achève sur un paragraphe* intitulé : *« Les moyens d'expression de l'opinion »* et où l'on peut lire : *« Les partis, les syndicats, les associations et la presse n'ont pas pour vocation principale de contrôler l'administration. Ils jouent cependant dans ce domaine un rôle important et parfois décisif. »*

★ Editions Cujas, bibliothèque de l'Institut international d'administration publique, 325 p., 45 F.

● *Un centre de formation judiciaire des experts* — le premier en France — vient d'être créé à Lyon. Ce centre, dont l'action est pour l'instant limitée au territoire du ressort de la cour d'appel de Lyon, pourrait s'étendre ensuite aux cours d'appel de Chambéry et Grenoble. Le centre, créé sur l'initiative des experts, a pour but *« d'éviter que la pratique de cet exercice se fasse au cours des premières missions et donc, parfois, au détriment du justiciable ».*

● *Le comité de l'Association de la presse judiciaire* a été élu le 14 janvier. Il est composé, pour les années 1974-1975, de M. André Fontain, président ; Mme Claire Gonon, MM. Roland Bochin, Frédéric Pottecher et Henri-François Follin, présidents d'honneur ; MM. Pierre Donga, René Arnould, Georges Gherra, vice-présidents ; MM. Jean Oriol, secrétaire général ; Jean-François Dominique, secrétaire général adjoint ; Mme Marie-Louise Oriol, trésorier ; Mmes Nadine Speller-Lefèvre, Annette Kahn ; MM. Georges Dirand, Charles Blanchard, Gabriel Dupire et Paul Lefèvre, membres ; MM. Marcel Pevsner, Pierre Macaigne, et Raymond Thévenin, commissaires aux comptes.

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Peines légèrement réduites dans l'affaire de la CAVAC

La cour d'appel de Paris a rendu mercredi 22 janvier son arrêt dans l'affaire de la CAVAC (Compagnie d'achat et de vente d'articles de consommation) sur l'appel du jugement rendu le 11 mai, par la treizième chambre correctionnelle, à propos de ces vastes opérations de carambouille sur les viandes réalisées avec l'aide de prête-noms, ceux-ci étant placés à la tête de plusieurs sociétés qui se succédèrent jusqu'à l'intervention de la justice, en novembre 1971, alors que le déficit atteignait quelque 5 millions de F.

Ont été condamnés : M. André Maillotte, à quatre ans d'emprisonnement et 10 000 F d'amende, au lieu de quatre ans et demi et 10 000 F ; M. Richard Nikolitch-Bertrand, à *trois* ans d'emprisonnement et 8 000 francs d'amende (trois ans et demi et 8 000 F) ; M. Jean Roussel, à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis, et 1 000 francs d'amende (deux ans, dont un avec sursis, et 5 000 F) ; M. Pierre Costa, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 francs d'amende (deux ans avec sursis et 2 000 F) ; Mme Anne-Marie Maillotte, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 francs d'amende (dix-huit mois avec sursis et 2 000 F) ; Mme Yolande Postel, à un an d'emprisonnement avec sursis et 2 000 francs d'amende (seize mois avec sursis et 1 500 F).

La cour a confirmé les peines de certains prévenus qui avaient fait appel puis se sont désistés de cet appel : dix mois d'emprisonnement, dont sept avec sursis, et 2 000 francs d'amende à M. Philippe Guillement ; huit mois, dont cinq avec sursis, et 2 500 francs à M. André Rives de Lavaysse, dit Rives-Henrys, ancien député U.D.R. ; dix mois avec sursis et 2 000 francs à M. Marcel Milan.

● *Accident du téléphérique des Deux-Alpes : trois inculpations.* — Trois responsables de la construction du téléphérique dont l'accident, le 26 octobre 1972, aux Deux-Alpes (Isère) avait fait neuf morts ont été inculpés d'homicide involontaire par imprudence. MM. Roger Ricard, ingénieur du service de montagne, Gérard Villard, ingénieur chez Alsthom-Neyrpic, et Jacques Chenais, directeur adjoint des établissements Neyrpic, comparaîtront lundi 27 janvier pour répondre de cette inculpation devant le tribunal correctionnel de Grenoble.

● *Ancien notaire à Chartres, Mᵉ Pierre Humeau,* quarante-six ans, a été inculpé, le 21 janvier, d'abus de confiance et de faux et usage de faux par M. Canivet, juge d'instruction, et laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Le notaire, qui avait préféré démissionner pour entrer au service de confrères, a reconnu avoir détourné pour son propre compte une somme de 110 000 francs. Il avait pour cela établi de faux reçus et imité la signature d'un client de son étude.

● *M. Georges Magyar, président-directeur général d'une entreprise métallurgique de Dole* (Jura), a été condamné mercredi 22 janvier par le tribunal de grande instance de cette ville à quinze jours d'emprisonnement avec sursis et 7 500 francs d'amende pour entraves à l'élection des délégués du personnel, à l'exercice régulier des fonctions de délégués, et entrave à la constitution du comité d'entreprise. La C.F.D.T., qui s'était constituée partie civile, a obtenu 500 F de dommages et intérêts.

● *Un militant des GARI libéré.* — Faisant droit à la demande présentée par Mᵉˢ Pinet et Weill-Macé, défenseurs, M. Gallut, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, sur réquisitions conformes du parquet général, a libéré le 22 janvier, sous contrôle judiciaire, M. Floréal Cuadrado, vingt-huit ans, dessinateur de nationalité française, qui avait été arrêté dans la nuit du 4 au 5 décembre, place du Colonel-Fabien, à Paris, dans une voiture où furent trouvés armes, munitions et explosifs. Avaient également été appréhendés M. Jean-Marc Rouillan, recherché pour les attentats commis cet été dans le Sud-Ouest pour le compte des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste), et M. Raymond Delgado, qui sont toujours détenus. M. Cuadrado a constamment affirmé qu'il avait pris place dans ce véhicule sans savoir ce que contenait celui-ci et sans être au courant de l'activité de ses camarades.

● *L'affaire du Prix Bride-Abattue.* — M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, a fait libérer le mercredi 22 janvier l'un des parieurs marseillais M. Antoine Rigat, chef de service de la société Somotrans. Il avait été arrêté le 18 décembre et transféré dans la capitale.

RELIGION

La mort de Mgr Tort

DES VERSIONS DIFFÉRENTES...

La version de l'épiscopat français selon laquelle Mgr Roger Tort, évêque de Montauban, serait mort dans la nuit du 17 au 18 janvier après un malaise dont il aurait été victime dans la rue du Ponceau, à Paris (2ᵉ), a été confirmée, le 23 janvier, par le commissariat de police du secteur Bonne-Nouvelle.

On y précise que, selon des renseignements recueillis auprès de témoins, Mgr Tort aurait perdu connaissance à 23 h. 30 dans l'hôtel, peu après y avoir demandé refuge. L'hôtelière, ajoute-t-on de même source, a aussitôt appelé S.O.S.-Médecins mais, à son arrivée, le praticien n'a pu que constater le décès.

***

C'est une version différente que *la Croix* du 23 janvier a publiée :

« A notre connaissance, on peut *apporter quelques précisions complémentaires : Mgr Tort est mort vers 23 h.-23 h. 30 il est entré seul à l'hôtel ; il portait son anneau pastoral et sa croix de prêtre. A l'heure où nous écrivons, son emploi du temps de la soirée n'a pas été entièrement reconstitué.* »

Félix Lacambre ajoute :

« Cela permet-il d'insinuer... de traîner dans la boue un homme dont tous ceux qui l'ont approché appréciaient l'équilibre et la rectitude ?

» Fermement et en toute conscience — mais avec tristesse pour notre profession, qui ne se grandit pas en fouillant les poubelles, — nous répondons non, en espérant que toute la lumière soit faite et la vérité rendue publique. »

● *Les évêques de douze diocèses du Midi de la France* s'élèvent, dans une déclaration commune, contre les *« modifications importantes »* qui sont parfois introduites dans les célébrations eucharistiques. *« De telles initiatives,* écrivent-ils, *font courir un triple risque : celui de rendre l'assemblée dépendante d'une personne ou d'un groupe de personnes ; celui d'altérer le contenu de la foi ; celui enfin de livrer des chrétiens à une inquiétude sur les signes et les liens de la communion ecclésiale. »*

Nouvel exarque orthodoxe pour l'Europe occidentale

Mgr NICODÈME CRITIQUE CERTAINS DE SES PRÉDÉCESSEURS

Récemment nommé exarque patriarcal pour les orthodoxes relevant du patriarcat de Moscou vivant en Europe occidentale (*le Monde* du 30 octobre 1974), Mgr Nicodème, métropolite de Leningrad et de Novgorod, vient de diffuser un message d'entrée en fonction. Il y rend hommage à ses prédécesseurs non sans mentionner toutefois des ombres au tableau.

Certains d'entre eux, écrit-il notamment, *« n'ont pas toujours su trouver les bonnes solutions des problèmes complexes d'organisation de la vie ecclésiastique auxquels ils avaient à faire face : ils n'ont pas toujours su garantir une unanimité complète parmi leurs fidèles, les préserver — et se préserver soi-même — de la tentation de divisions dans l'Eglise. (...) Il a été difficile à certains d'entre eux de s'abstenir d'évaluations et de déclarations irréfléchies et hâtives. En parlant des événements ecclésiastiques dans leur patrie ils étaient par trop enclins à parler impitoyablement et parfois très déraisonnablement des rapport qui se sont créés entre l'Eglise et l'Etat. »*

[Rappelons que le précédent exarque en Europe occidentale, qui résidait à Londres, a démissionné officiellement pour raisons de santé. Un rapprochement a été fait alors entre ce départ et diverses critiques faites par cet évêque de certains aspects de la société soviétique, ainsi que des prises de position favorables à l'égard d'Alexandre Soljenitsyne lorsque l'écrivain était encore en Russie.]

● *L'association internationale « Présence de Gabriel Marcel »*, qui vient d'être fondée et qui est placée sous le patronage de la Fondation européenne de la culture, a organisé récemment une cérémonie religieuse dans la chapelle de la gare Montparnasse. Mlle Marie-Madeleine Davy, MM. Pierre Emmanuel, Emmanuel Levinas, Gustave Thibon, Joël Bouessée et Henri Gouhier ont ensuite dégagé les enseignements de la pensée au disparu et précisé les objectifs de l'association créée un an après la mort de Gabriel Marcel (le 8 octobre 1973). (Siège social : 85, boulevard de Port-Royal, Paris. Cotisations : 50 F.)

L'ATTENTAT D'ORLY

La police éprouve des difficultés croissantes à contrôler les groupuscules dissidents de l'O. L. P.

Un attentat tel que celui qui vient d'être commis à Orly par un commando palestinien peut se reproduire prochainement en France ou ailleurs en Europe. Il sera toujours difficile d'en prévenir et même d'en réduire les risques malgré l'important renforcement de diverses mesures de protection et de surveillance. C'est du moins l'opinion aujourd'hui acquise dans certains services de police parmi ceux qui, dimanche 19 janvier, assistaient le ministre de l'intérieur lors de la prise d'otages.

Depuis les premiers détournements d'avions ou attentats commis dans le monde au nom de la cause palestinienne, la surveillance et le contrôle des milieux suspects se sont souvent révélés aussi délicats qu'insuffisants à enrayer l'action violente des organisations palestiniennes — ou pro-palestiniennes, — notamment en Europe. Mais ces mesures préventives peuvent désormais devenir encore plus inopérantes en raison de l'évolution constatée actuellement au sein des mouvements de libération palestiniens.

Maintenant qu'avec l'O.L.P. une grande partie de la résistance palestinienne s'oriente résolument vers un combat strictement politique en dehors du Proche-Orient, paradoxalement les risques d'actions violentes n'en diminuent pas pour autant. Les deux attentats commis à Orly en moins d'une semaine en sont sans aucun doute la preuve. « *Au seul plan de notre mission, le récent discours de M. Yasser Arafat aux Nations unies est un événement déterminant* », déclare-t-on à la direction de la surveillance du territoire.

Depuis de nombreux mois déjà, au fur et à mesure de l'évolution de l'attitude de l'O.L.P., on a pu noter que l'activisme palestinien est devenu progressivement le fait de groupes dissidents (ou « parallèles » comme les Japonais de l'« Armée rouge » à La Haye), de plus en plus isolés et extrémistes, qui maintenant peuvent chercher à s'opposer par tous les moyens à la politique de M. Arafat. L'activité de ces mouvements devient alors de moins en moins contrôlable. Leur caractère groupusculaire les protège. On estime que pour mener à bien toutes les différentes phases d'une opération comme celle d'Orly, une dizaine de personnes suffisent.

En Europe, les commandos sont surtout de plus en plus étrangers aux milieux palestiniens ou pro-palestiniens connus des services de renseignements et surveillés par la police. Auparavant, les services français et d'autres pays européens ont sans doute pu prévenir et empêcher certains attentats en contrôlant des réseaux ou des groupes susceptibles d'apporter leur aide aux terroristes. Ce fut le cas, par exemple, après l'arrestation à la frontière italienne, au mois de mars 1973, de deux Palestiniens qui transportaient dans leur voiture des explosifs destinés à une action contre une ambassade arabe. Ces hommes possédaient toute une liste de « contacts » en France, et cette découverte devait entraîner l'expulsion de plusieurs personnes (*le Monde* du 13 juillet 1973). De semblables interventions de la police parmi des « sympathisants » ont eu lieu également en novembre 1972, après l'assassinat d'un agent israélien à Paris, et en décembre 1973, après la découverte d'un réseau turc pro-palestinien dans une villa de Villiers-sur-Marne.

Des opérations-éclairs sans soutien logistique

Désormais, de pareils indices ne pourront peut-être plus être décelés. En effet, la police craint de voir agir des commandos pratiquement dépourvus de toutes « relations » en France. Il est d'ailleurs probable que les auteurs de l'attentat d'Orly aient été dans cette situation. Certains au ministère de l'intérieur émettent des hypothèses. « *Il peut s'agir de commandos arrivés sur le territoire tout juste quelques jours à l'avance et menant une opération-éclair sans aucune infrastructure ni soutien « logistique » sur place* » Dans ce cas, les terroristes sont obligés de se contenter d'une préparation hâtive, ce qui rend l'action d'autant plus dangereuse.

A ce propos, l'affaire d'Orly paraissait improvisée et, selon la police, cette improvisation est à l'origine d'une fusillade qui pouvait être plus meurtrière. Par rapport à d'autres attentats de ce genre, les policiers ont remarqué l'inorganisation relative des terroristes d'Orly : s'ils avaient bien préparé, en cas de bavure, leur retrait dans les toilettes de l'aéroport et s'ils s'étaient munis d'un poste à transistor, ils n'avaient guère prévu leur repli vers un pays disposé à les accueillir. Ainsi ils se sont assez vite résignés à accepter les conditions du ministre de l'intérieur sans chercher davantage à profiter de la situation pour poser de nouvelles exigences, la libération de prisonniers, par exemple, ainsi que cela avait été demandé lors d'autres prises d'otages.

« *Ils manquaient apparemment de détermination politique* », dit-on aujourd'hui à la D.S.T. avant de conclure qu'il s'agissait d'une « *opération de kamikaze* » dont on peut craindre le renouvellement, sans avoir vraiment les moyens de l'empêcher.

En raison de ces constatations, on affirme enfin à la D.S.T. qu'il est « *absurde* » d'imaginer, comme le bruit en a couru, que les services de police aient eu la possibilité de connaître à l'avance le moment et l'endroit de l'attentat.

D'autre part, la police a tenté, depuis trois jours, d'identifier les auteurs d'Orly après recoupement des quelques indications dont elle pouvait disposer. Un nom a été avancé, celui de M. Abou Raafat, qui serait membre du F.P.L.P. (Front populaire pour la libération de la Palestine) et proche de l'un de ses membres les plus extrémistes, M. Wadih Haddad. On déclare cependant, au ministère de l'intérieur, que pour l'instant cette hypothèse reste peu vraisemblable.

Il convient enfin de rappeler les déclarations répétées de M. Poniatowski à propos de l'attitude à adopter contre les terroristes. Le ministre de l'intérieur vient de réaffirmer, à plusieurs reprises, une volonté de « *fermeté* » que l'on connaissait bien depuis que celle-ci avait provoqué de sérieuses divergences de vues entre les gouvernements français et néerlandais lors de la prise d'otages de France à La Haye.

« *S'il n'y a pas d'otages, les mesures prises seront sévères* », a déclaré M. Poniatowski. Or, certains policiers ne manquent pas de confier que même en l'absence d'otages l'intervention de forces de l'ordre peut être limitée. « *Si les membres du commando d'Orly avaient été tués*, déclare-t-on, *la France s'exposait à des représailles d'un nouveau commando, même si celui-ci n'a aucun lien avec le précédent.* » C'était le cas dans l'affaire de La Haye. Le commando de l'ambassade de France avait réclamé et obtenu la libération de Yukata Furuya (1) arrêté deux mois plus tôt à Paris.

FRANCIS CORNU.

(1) De son vrai nom, Yosniaki Yamada.

LES PILOTES DE LIGNE DEMANDENT UNE RÈGLE D'EXTRADITION AUTOMATIQUE POUR LES AUTEURS D'ATTENTATS

Le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) demande au gouvernement français d'être « *l'initiateur, au plan international, d'une convention garantissant, dans tous les cas, la possibilité d'atterrissage aux équipages en difficulté, un statut diplomatique privilégié pour ces équipages et stipulant, dans un but de prévention, une règle d'extradition automatique des coupables* ».

Le montant des frais entraînés par l'attentat d'Orly ne peut être chiffré pour l'instant. Ces frais comportent les dépenses d'hospitalisation eds victimes et celles des dégâts occasionnés par la fusillade dans l'aérogare d'Orly-Sud. Il faut aussi compter les frais engagés par Air France à laquelle le gouvernement avait demandé de mettre un Boeing-707 à sa disposition en vue de transporter les terroristes.

Le coût de l'heure de vol d'un tel appareil est d'environ 12 000 F, soit, puisque l'avion a tenu l'air dix-huit heures, une note de 216 000 F, à laquelle s'ajoutent les taxes d'aéroports, les assurances spéciales pour risques de guerre, nécessairement prises pour l'équipage et l'avion.

D'autre part, le président de la République vient de signer un décret décorant de la Légion d'honneur les trois membres d'équipage du Boeing d'Air France qui a transporté les auteurs de l'attentat de Paris à Bagdad. Le commandant de bord, M. Jean Vignau, chef de la division Boeing-707 à la compagnie nationale, a été promu officier. Le commandant en second, M. Robert Durin, chef adjoint à la division Boeing-707 d'Air France, et le chef mécanicien, M. Marcel Gauthier, sont nommés chevaliers.

FAITS DIVERS

A Créteil

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE APRÈS L'INTOXICATION ALIMENTAIRE DE TROIS CENTS ÉCOLIERS

Une enquête vient d'être ouverte à Créteil (Val-de-Marne) après l'intoxication alimentaire, jeudi 16 janvier, de trois cents enfants appartenant à cinq groupes scolaires situés dans le quartier de la cité du Mont-Mesly.

Des trois écoliers qui ont dû être placés sous surveillance médicale à la suite de troubles digestifs, l'un est encore soigné à l'hôpital Trousseau, de Paris. Immédiatement informé des faits, le conseil municipal de Créteil, présidé par M. Pierre Billotte, député U.D.R., recherche, quant à lui, les causes de cette mystérieuse intoxication. « *Nous avons aussitôt envoyé à un laboratoire d'analyse des échantillons des aliments absorbés par les enfants, et ces analyses ont été négatives* », a déclaré M. Jean-Pierre Martinez, secrétaire général de la mairie. D'autres analyses ont été demandées au laboratoire d'hygiène du département.

Une hypothèse quant à cette intoxication formulée à la mairie de Créteil : les troubles gastriques des enfants sont peut-être imputables à l'eau de la ville qui a pu être polluée pendant quelques heures dans la journée de jeudi dernier.

● *L'Académie française* rappelle que les prix Cognacq-Jay seront portés, en décembre 1975, à 1 500 F pour la première Fondation (familles de neuf enfants) et à 750 F pour la deuxième Fondation (familles de cinq enfants). Pour tous renseignements et dépôts de candidature, s'adresser au secrétariat de l'Académie française, Fondations Cognacq-Jay, 23, quai Conti, 75006 Paris).

MÉDECINE

A Lyon

RÉUNION DE SOUTIEN A DEUX MÉDECINS OPPOSÉS A L'ORDRE

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Sept cents personnes environ ont participé à Lyon le 22 janvier à la première réunion organisée par le mouvement Choisir-M.L.A.C. et l'Association du planning familial pour soutenir la position des docteurs Michel Debout et Daniel Balvet, qui ont refusé de cotiser au conseil de l'ordre départemental du Rhône, et qui de ce fait font l'objet d'une plainte devant le conseil régional (*le Monde* du 10 janvier 1975).

Au cours de cette réunion, à laquelle avaient appelé à participer notamment les fédérations du parti socialiste et du P.S.U., ainsi que l'union départementale C.F.D.T., les deux médecins ont rappelé les raisons de leur attitude : « *Nous refusons que nos cotisations soient mises au service d'une conception de la médecine opposée à la nôtre* » et confirmé qu'ils n'avaient pas répondu à la demande d'explications qui leur avait été signifiée par le président du conseil régional de l'ordre. Le délai qu'ils avaient pour le faire expirait précisément le 22 janvier. Il a été aussi indiqué que la pétition lancée en leur faveur pour s'opposer « *à toute forme de sanction qui les empêcherait d'exercer librement leur métier* » avait été signée par plus de deux cents médecins ou professeurs de médecine de Lyon et de la région Rhône-Alpes.

J.-M. Th.

PRESSE

● *Le Comité intersyndical du livre parisien* demande, dans une résolution, à la direction du groupe F.E.P., éditeur de *France-Soir, Elle, le Journal du dimanche*, de « *stopper les licenciements tant qu'elle n'aura pas étudié les contre-propositions formulées par les élus au comité d'entreprise* ».

Selon le Comité, des délégations du personnel doivent faire part de ces contre-propositions à l'inspection et au directeur départemental du travail, ainsi qu'au ministère du travail. Une nouvelle réunion du comité d'entreprise doit avoir lieu le vendredi 24 janvier. (*Le Monde* du 22 janvier.)

ÉDUCATION

Les élections à l'université de Toulouse-Le Mirail

LE SGEN-C.F.D.T. DEMANDE AU CONSEIL D'ÉTAT D'ANNULER LA DÉCISION DE M. SOISSON.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN - C. F. D. T.) a décidé d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat, pour excès de pouvoir, contre la décision de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, concernant les modalités des élections du conseil de l'université de Toulouse-Le Mirail (« le Monde » du 21 janvier). Le SGEN appelle d'autre part « toutes les sections et l'ensemble des personnels et étudiants des autres universités à soutenir avec vigueur l'action engagée à Toulouse pour empêcher la généralisation à tout l'enseignement supérieur de ces pratiques autoritaires et antidémocratiques ».

A Toulouse, la section locale du SGEN, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la Fédération de l'éducation nationale), l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) et les « comités de mobilisation » (gauchistes) appellent enseignants et étudiants au boycottage des élections, prévues les 29 et 30 janvier. La majorité du personnel non enseignant a adopté la même attitude.

M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne et président du conseil régional de Midi-Pyrénées, a adressé un télégramme au secrétaire d'Etat, dans lequel il lui demande de revenir sur sa décision. M. Maurice Andrieu, député socialiste du même département, a déposé une question écrite, dans laquelle il demande une consultation du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et « l'abrogation des dispositions prévues, qui suscitent le plus grand trouble dans le milieu universitaire ».

A L'UNIVERSITÉ DE NANCY II

Les élections universitaires sont annulées dans six collèges étudiants

Les élections dans six collèges étudiants de quatre unités d'enseignement et de recherche de lettres et sciences humaines de l'université de Nancy II ont été annulées, après le recours introduit localement par l'Union nationale interuniversitaire (U N I, droite) auprès de la commission de contrôle des opérations électorales, présidée par un conseiller du tribunal administratif de Nancy (1). L'UNI avait invoqué l'article L. 49 du code électoral qui interdit « *de distribuer des circulaires, des bulletins-circulaires et autres documents* » le jour du scrutin, reprochant à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau) d'avoir mené une telle propagande au moment des élections, les 11 et 12 décembre 1974

L'UNEF avait obtenu 36 sièges dans les U.E.R. de lettres, contre 3 à l'UNI et 12 à des listes « indépendantes », avec une participation électorale de 33 %. Elle avait obtenu 7 sièges, contre 26 à des « indépendants » dans les U.E.R. de sciences juridiques (47 % de participation), et 8 sièges, contre 4 « indépendants » à l'Institut universitaire de technologie (63 %). Dans les six collèges où les élections ont été annulées, l'UNEF avait obtenu 23 sièges, contre 3 à l'UNI. Celle-ci, au reste, ne présentait pas de liste dans deux des quatre U.E.R. concernées.

L'UNEF a décidé de faire appel de la décision de la commission de contrôle, aussi de nouvelles dates n'ont pas encore été fixées pour les futures élections. Dans une conférence de presse réunie à Nancy, M. René Maurice, président national de l'UNEF, a notamment déclaré : « *Cette annulation vise trois buts : remettre en question la victoire de l'UNEF et permettre à l'UNI, groupuscule de droite, de se présenter dans le cadre de nouvelles élections. Le but de M. Soisson est clair : remettre en cause la loi d'orientation et saborder la représentation des étudiants.* »

Une manifestation de protestation a eu lieu, mercredi 21 janvier, à l'appel de l'UNEF, dans les rues de Nancy.

(1) Il s'agit de l'U.E.R. philosophie, psychologie, sociologie (premier collège), de l'U.E.R. langues et littératures étrangères (premier et deuxième collèges), de l'U.E.R. lettres (premier et troisième collèges) et de l'U.E.R. géographie, histoire et histoire de l'art (deuxième collège).

Malgré les mesures annoncées par M. Soisson

Les assistants en droit et sciences économiques maintiennent leur ordre de grève

Malgré l'annonce par M. Soisson d'un projet de décret concernant le statut des assistants de droit et sciences économiques, l'Association nationale des assistants en droit, sciences économiques et politiques (ANASEJEP), a décidé de maintenir le mot d'ordre de grève des travaux pratiques qu'elle avait lancé jusqu'au 25 janvier. Si l'Association se félicite de l'attribution de la prime de recherche à ces assistants, et de leur renouvellement automatique en 1975, elle proteste contre les dispositions concernant la durée des fonctions des assistants et leurs obligations de service.

Le projet du secrétariat d'Etat prévoit en effet que les assistants seront recrutés pour cinq ans, après une « *année probatoire* », et ne pourront ensuite être maintenus en fonctions que s'ils sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant ou s'ils ont été admissibles à l'agrégation, ce qui ne toucherait qu'un petit nombre d'entre eux. Le projet aboutirait, selon l'Association, à l'exclusion de tous les assistants qui auraient plus de six années d'exercice en septembre 1976. Or plus de la moitié des assistants seraient dans ce cas.

D'autre part, le projet prévoit la possibilité, en cas de besoin, d'imposer aux assistants l'équivalent de cinq heures supplémentaires de travaux dirigés par semaine — ce qui équivaut à doubler leurs obligations de service. Selon l'ANASEJEP, ces dispositions, qui « *reprennent un projet du syndicat autonome et préjugent du résultat des futures négociations sur le statut général des enseignants du supérieur, ne peuvent qu'inciter les assistants à poursuivre leur mouvement* ».

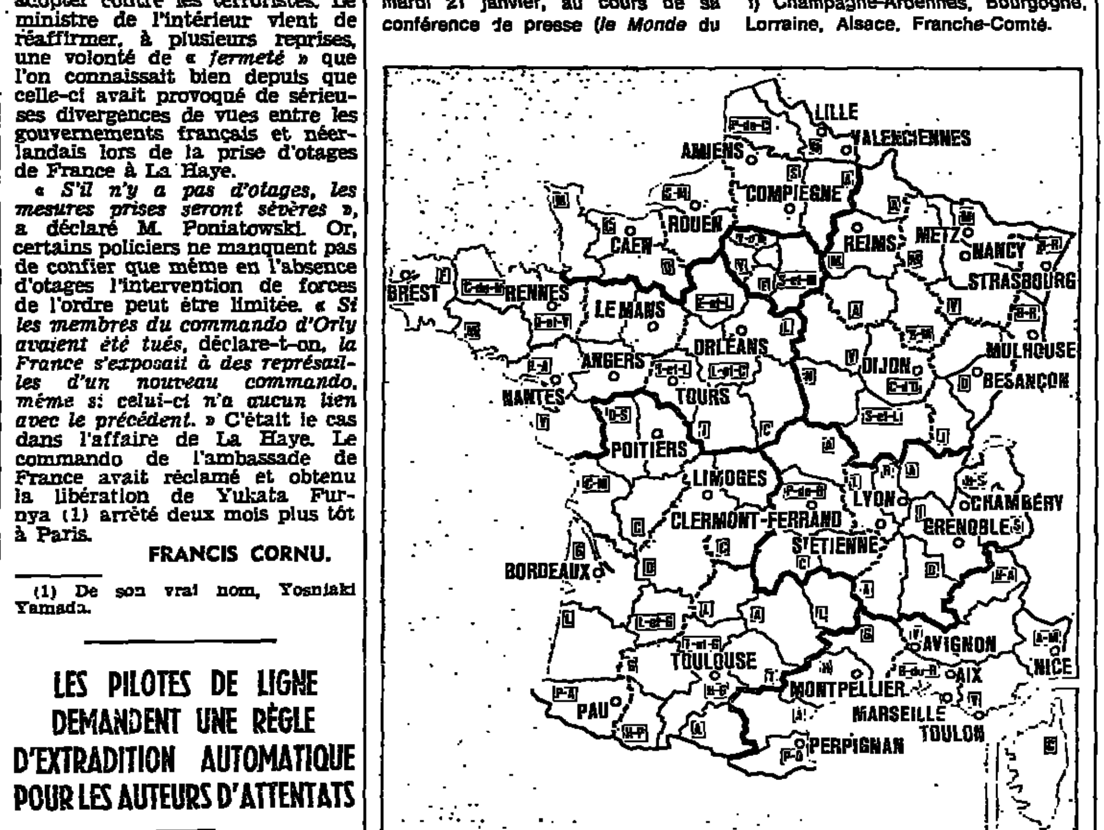
Le Syndicat national de l'enseignement supérieur, de son côté, proteste aussi contre « les dispositions du décret *qui prévoient une contractualisation des assistants* », et invite les enseignants de droit et de sciences économiques, à « *renforcer leur action* », et notamment les grèves des travaux pratiques qui ont déjà commencé à Grenoble, Amiens, Brest, Lille, Lyon, Orléans, Pau, Reims, Rouen, Toulouse et Tours, ainsi que dans plusieurs universités de la région parisienne.

UN PROJET DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

Les sept grandes régions universitaires

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a confirmé, mardi 21 janvier, au cours de sa conférence de presse (*le Monde* du 23 janvier), qu'il projetait d'établir une « *carte universitaire* » comprenant sept grandes régions, dont la région parisienne. Chacune d'elles serait dotée d'une « *conférence régionale universitaire* », présidée par le secrétaire d'Etat et chargée de la coordination entre les établissements d'enseignement supérieur de la région et de la programmation des équipements. Cette carte a été dressée avec l'accord de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et de la *Délégation* générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Elle sera soumise pour avis aux organismes consultatifs, avant d'être adoptée par le gouvernement et présentée au Parlement.

La région parisienne comprendrait les académies de Paris, Créteil et Versailles, les autres regrouperaient les régions de programme suivantes : a) Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute et Basse-Normandie ; b) Bretagne, Pays de la Loire, Centre ; c) Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charente Limousin ; d) Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur, Corse ; e) Rhônes-Alpes, Auvergne ; f) Champagne-Ardennes, Bourgogne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté.



Le « ghetto expérimental » de Vincennes

Un film, pour quoi faire ?

Le centre universitaire de Vincennes a fait couler beaucoup d'encre depuis sa création. En faire le sujet d'un film était tentant. Personne cependant ne s'y était risqué jusqu'à présent. Jean-Michel Carré et Adam Schmedes se sont « jetés à l'eau ». Ils ont échoué. Le Ghetto expérimental ou l'Université pour quoi faire ? était à l'origine un film de cinq heures réalisé pour l'université de Copenhague. Les réalisateurs l'ont réduit à une heure trente-cinq pour le présenter dans le circuit commercial.

Vincennes est un phénomène complexe. Difficile à cerner. Jean-Michel Carré et Adam Schmedes y sont restés quatre mois. Mais ils ont rapporté des images superficielles. Des images-clichés du Vincennes folklorique. Les réalisateurs disent s'être attardés volontairement sur les aspects spectaculaires de l'expérience vincennoise. Suffit-il de reconnaître ses défauts pour les faire excuser ? Ce sera en vain que l'on attendra une analyse de la situation de cette université de ses difficultés, des expériences pédagogiques qui y sont tentées. J.-M. Carré et A. Schmedes arrêtent obstinément leur caméra aux départements cinéma, théâtre et musique Le travail qui s'y fait est intéressant : on assiste à une improvisation de Free Jazz, au démontage des trucages des films d'actualités de Gaumont sur les événements de 1968. Mais il existe autre chose ailleurs. Cela, les réalisateurs paraissent vouloir l'ignorer. D'autre part, tourné en 1971, le film montre des groupes — comme le théâtre d'intervention — qui n'existent plus aujourd'hui.

Une des intentions de J.-M. Carré et de M. Schmedes était de voir si Vincennes — « ghetto gauchiste » — pouvait être un endroit de théorisation politique. Là encore, pas d'analyse, pas de réponse. Plutôt que de prendre parti, ils ont préféré prêter leur caméra aux différentes organisations. Le résultat est chaotique. On apprend que les anarchistes entreposent des cocktails Molotov et des barres de fer, que les « maos » interviennent dans les lycées techniques. Fallait-il aller à Vincennes pour cela ?

CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ Cinéma Le Marais, 20, rue du Temple.

AUTOMOBILE

Le fléchissement modéré de la production en 1974 ne doit pas cacher l'aggravation actuelle de la crise

« L'année 1974 a connu une première partie relativement soutenue, cependant la dégradation du marché intérieur s'est accentuée le dernier trimestre », précise la Chambre des constructeurs automobiles dans sa note de conjoncture. Si les résultats globaux de l'année 1974 ne témoignent que d'un fléchissement modéré de la production de voitures particulières (— 5 %) grâce aux exportations qui restent pratiquement stables par rapport à 1973, les chiffres du mois de décembre sont en revanche beaucoup plus inquiétants.

Au cours du dernier mois de l'année les immatriculations de voitures neuves sur le marché français ont diminué de 20 % par rapport à décembre 1973, mois qui enregistrait déjà un fléchissement de 10 % sur décembre 1972. Les premières semaines de janvier seraient plus mauvaises encore : la chute des ventes aurait atteint 30 %. La bonne tenue des exportations (supérieures de 4 % à celles de décembre 1973) a seule permis aux constructeurs français de limiter, au mois de décembre, la baisse de leur production à 5,7 %. La Chambre syndicale remarque toutefois que, compte tenu du glissement vers le bas de la gamme des modèles produits, la production mesurée en heures travaillées a fléchi d'environ 10 %.

Pour les véhicules industriels la dégradation du marché intérieur en fin d'année a été encore plus brutale. Les ventes n'ont baissé que de 6,9 % sur l'ensemble de l'année et la production a même progressé de 6,1 % grâce à une augmentation des exportations de 22,7 % au total. Mais en décembre, pour les immatriculations totales, la chute a atteint 15,2 % par rapport à décembre 1973, et même 31,5 % pour les véhicules de plus de 6 tonnes.

« L'évolution des commandes en début d'année, conclut la Chambre syndicale, *confirme qu'on est en présence d'une dépression profonde, reflet direct de la baisse de régime dont souffre la conjoncture de trois branches clients importantes : le bâtiment, les travaux publics et les transports routiers, et du malaise qui s'installe dans un grand nombre de petites et moyennes entreprises.*

» Véritable baromètre de la situation économique du pays, la demande de véhicules utilitaires annonce désormais la « tempête » après être passée de « beau fixe » à « variable ». Ce signal d'alarme ne saurait laisser indifférents les pouvoirs publics. »

RENAULT A AUGMENTÉ SA PRODUCTION EN 1974

Production de voitures particulières et commerciales	Renault	Peugeot	Citroën	Simca-Chrysler	TOTAL
1974	1 356 466	635 225	598 744	439 494	3 041 326
Variation 1974-1973 (en %)	+ 4,9 %	— 7,2 %	— 9 %	— 21,6 %	— 5 %

LES VENTES D'AUTOMOBILES EN FRANCE ONT DIMINUÉ DE 12,8 %

	VOITURES PARTICULIERES		VEHICULES UTILITAIRES	
	1974	Variation 1974-1973 (en %)	1974	Variation 1974-1973 (en %)
Production	3 041 326	— 5 %	417 904	+ 6,1 %
Exportations	1 760 768	— 1,2 %	183 264	+ 22,7 %
Immatriculations .	1 522 732	— 12,8 %	252 593	— 6,9 %

● *Une nouvelle Triumph pour le marché américain.* — La British Leyland Corporation annonce la sortie d'une Triumph T R 7. Réservée pour l'instant au marché américain — Etats-Unis et Canada — sa commercialisation en Europe n'est envisagée qu'en 1976.

Il s'agit d'un coupé à deux places, doté d'un carrosserie entièrement nouvelle répondant aux normes actuelles de sécurité, et comportant notamment des pare-chocs à absorption d'énergie, un arceau de sécurité et des phares escamotables. Le moteur est un quatre cylindres de 2 litres à arbre à cames en tête. La TR 7 est équipée d'un dispositif de sécurité empêchant l'allumage si une portière a été mal fermée, ou lorsque les ceintures ne sont pas bouclées.

Ford présente une nouvelle gamme Escort

A trois jours de la fermeture du Salon de l'automobile de Bruxelles, Ford y présente, ce jeudi 23 janvier, une nouvelle Escort. L'ancienne était sortie à ce même salon, en 1968. Depuis, elle a été produite à plus de deux millions d'exemplaires, dont cent soixante-dix mille ont été vendus en France.

La nouvelle Escort, sur laquelle on retrouve les mêmes éléments mécaniques, les mêmes suspensions et, à peu de choses près, les mêmes dimension, a, en revanche, une carrosserie nouvelle avec un intérieur plus spacieux, une surface vitrée plus large, un coffre à bagages plus grand.

Elle existe en trois versions de base berline deux portes, berline quatre portes et break et cinq finitions : spécial, L (luxe), GL grand luxe). sport et Ghia, du nom du carrossier italien qui a contribué à l'aménagement.

Les moteurs, au nombre de six, sont ceux qui équipaient la précédente gamme Escort :

— 939 cm3, carburateur double corps, 46 ch., 5 CV fiscaux ;
— 1098 cm3, 48 ch. (ou 57 ch. avec carburateur à double corps), 6 CV fiscaux ;
— 1297 cm3, 57 ch. (ou 70 ch. avec carburateur à double corps), 7 CV fiscaux ;
— 1598 cm3, 84 ch., 9 CV fiscaux.

Les vitesses maximales correspondantes vont de 130 à 160 km./h. environ.

Tous les modèles ont maintenant, en série, des freins à disques à l'avant, à double circuit : ils sont livrables avec boîtes de vitesses mécaniques à quatre rapports (sur option, transmission automatique sur les voitures équipées du moteur 1300 de 70 ch. ou du moteur 1600) commandées par levier au plancher.

La nouvelle gamme Escort sera vendue en France à partir du mois de mars, à des prix qui n'ont pas encore été fixés.

DANIEL CLAVAUD.

AÉRONAUTIQUE

Selon le ministère américain des transports

LES AVIONS CIVILS SUPERSONIQUES NE DEVRAIENT PAS POLLUER LA STRATOSPHÈRE

Washington *(A.F.P.)*. — Les avions commerciaux supersoniques en service, ou qui vont l'être prochainement ne menacent nullement de polluer la couche d'ozone qui entoure la stratosphère. Telle est la conclusion d'un rapport d'experts après une étude, commencée il y a trois ans, à la demande du ministère américain des transports.

Selon M. Alan Grobecker, qui a dirigé les travaux, le document conclut que les seize Concorde franco-britanniques et les quatorze Tupolev-144 soviétiques actuellement en service ou qui le seront prochainement causeront des modifications atmosphériques si minimes qu'on ne pourra même pas les détecter. M. Grobecker a affirmé qu'il faudrait au moins cent vingt-cinq Concorde volant à raison de quatre heures et demie par jour pour causer une modification qui puisse être détectée dans la couche d'ozone. L'expansion des flottes d'appareils stratosphériques devra cependant être soigneusement contrôlée.

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 13 février 1975, à 14 heures.

ENSEMBLE IMMOBILIER - GENTILLY (94)

9 et 9 bis, rue d'Arcueil - Rue Nicolas-Daubray, sans numéro, compr. :

I. GROUPE de CONSTRUCTION usage Usine avec cour

II. PAVILLON HABITATION sur r. d'Arcueil élevé sur ss-sol divisé en 4 caves - S. de bns. s. à mang., rez-de-ch. de 4 pces, cuis., arr.-cuis., d'un 1er étage, de 4 ch., s. de bns, d'un 2e ét. de 3 ch., salle de billard GRENIER - COUR - TERRAIN nat. JARDIN desc. par paliers à la Bièvre

III. IMMEUBLE DE RAPPORT 51 ares 8 centiares

9, rue d'Arcueil, élevé sur caves d'un rez-de-chaussée et 3 étages.

MISE A PRIX : 5.000.000 de Francs

S'adr. Me TOUNY, avocat, 15, rue d'Argenteuil, Paris (1er), et à tous avocats près Trib. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil

---

Vte au Palais de Justice à Paris, jeudi 6 février 1975, 14 h. En un seul lot

PARIS 10e Angle rue due Château-d'Eau, n° 54, et **R. du Fg St-Martin, nos 65-67 et 69**

I. TROIS BATIMENTS 600 m2 sur sous-sol 5 et 6 étages cours vitrées

II. BIENS et Dts IMMOB. dépend. **IMMEUBLE de rapport**

BOUTIQUE R.-de-Ch. **2 LOC. COMMERC. et HAB.** 1er étage et 2 p. et 4 p.
APPART. 2e ét. 4 p. et **LOCAL COMMERC. et HAB. 2 Pièces**
LOCAL Commerce et habitation 4 pièces, 4e étage **LOGT** 5e ét. 2 p. **2 CH.** 6e ét. 5 Caves n° 3 et 4, 4 w.-c.

III. BIENS et Dts IMMOBILIERS - Comprenant :

BOUTIQUE et arrière-boutique, rez-de-chaussée Bâtiment A avec grand sous-sol
GD MAGASIN r.-de-ch. s/cour Bât B Cave **2 MAGAS. + BUR.** Bât. C. r.-de-ch. 2 Caves

M. à Px : 5.000.000 de F. S'adr. **Me TOUNY, avocat,** 15, r. d'Argenteuil, Paris-1er et à ts avocats près Trib. Gde Instance Paris, Créteil, Bobigny et Nanterre

---

Vente au Palais de Justice à Paris - Le lundi 10 FÉVRIER 1975, à 14 heures

EN UN SEUL LOT

DE DEUX IMMEUBLES à PARIS

20e ARRONDISSEMENT

Consistant chacun en une carcasse de béton brut de décoffrage

L'UN SITUÉ **9 et 11, COURS DE VINCENNES,** **CONTENANCE TOTALE : 455 m2** élevé d'un rez-de-chaussée et de cinq étages

L'AUTRE SITUÉ **8, 10, 12, 14 et 16 RUE DE LAGNY** **CONTENANCE TOTALE : 1.576 m2 72** élevé d'un rez-de-chaussée et de quatre étages

MISE à PRIX : 43.000.000 de FRANCS

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET VISITES S'ADRESSER à :

Me Touny, avocat à Paris-1er, 15, rue d'Argenteuil - Me J.-M. Degueldre, avocat à Paris-17e, 99, rue de Courcelles - Me Ferrari, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli - Me Pernot, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli - Me Pavec, syndic à Paris, 100, rue Quincampoix et à tous avocats près les TRIBUNAUX de PARIS - BOBIGNY - NANTERRE et CRÉTEIL.

Adj. AU TRIB. DE COMMERCE PARIS, le 28 janvier 1975 à 14 h. 15 : Fonds

DÉCOUPAGE - IMPRESSION - TRANSFORMATION PAPIER

AVEC BAIL : Boutique, Grand Atelier et W.C. particuliers, exploité à PARIS (3e), 39, RUE BEAUBOURG
et BAIL : LOCAL Cial, 4 Pièces et APPARTEMENT ent. 3P., cuis., WC et cave à PARIS (10e), 24, RUE DE L'ÉCHIQUIER

Mise à px 10.000 F (pouv être baissée) Consignation 6.000 F. S'ad. Me Demortreux, Not., 67, bd St-Germain ; Me Rodolphe, Synd., 5, r. Pont-de-Lodi

---

Adj. au TRIB. DE COMMERCE PARIS, le 28 janvier 1975, à 14 h. 15 - Fonds

SALON DE THÉ - BAR

BAIL : boutique, arr.-bout. Sous-sol - Le tout : 80 m2 + GDE LICENCE

A PARIS (6e) - 15, RUE VAVIN

Mise à Prix : 20.000 F (pouvant être baissée). Consignation : 10.000 F. S'ad. Mes Demortreux, not., 67, bd St-Germain; Nizon, syn., 63, bd Sébastopol.

Vente Palais de Justice de Paris, le jeudi 13 février 1975, à 14 heures

PARCELLE TERRAIN - 56 a 63 ca COMMUNE BAGNEUX (92)

98, avenue Aristide-Briand, sur laquelle sont édifiés divers bâtiments.

MISE A PRIX : 11.500.000 frs

S'adr. Me TOUNY, avocat, 15, rue d'Argenteuil, Paris-1er, et à ts av. près T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Just. de CORBEIL-ESSONNES (91), place Salvandy, le Mardi 4 février 75, à 14 heures

UN PAVILLON

situé à

MENECY (Essonne)

10, rue A.-Le-Nôtre
6 pièces principales
MISE À PRIX : 70.000 francs
Consignation indisp. pour enchérir. Renseignem. : Mes Truxillo et Akoun avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis (tél. de 14 à 16 h. au 496-14-18).

En devenant propriétaire des locaux de l'Union Fruitière et Maraîchère de Saint-Jacques à Cavaillon (France) vous aurez votre propre service d'expédition en plein centre de production.

Un complexe en état de service immédiat pour tous fruits et légumes : 4500 m² dont 3300 m² couverts.

- Bureaux et tout leur mobilier avec trois lignes de téléphone et télex.
- Halls de conditionnement entièrement équipés : calibreuses, peseuses, ensacheuses, engins de levage.
- Trois chambres de réfrigération (1.000 m³ au total) avec salle de machines et aire couverte de chargement.
- Hangars, magasins, grande cour à camion.
- Une villa et un appartement de fonction attenants.

Vente aux enchères publiques : 18 Février 1975 à 15 h. (Mise à prix 850.000 F + frais).

En l'Etude de Maître LIFFRAN
65, Place Philippe-de-Cabassole
à Cavaillon-84300. Tél. : (90) 78.00.75.

Renseignements et Cahier des charges sur simple demande.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Vte au Palais de Justice de Paris, le jeudi 13 février 1975, à 14 heures

UNE BOUTIQUE

arrière-boutique, cuisine, 1 pce à us. de four, fournil, 2 caves, ds IMMEUB.

à SAINT-DENIS (93)

33, rue de la Légion-d'Honneur
LIBRE. — MISE À PRIX : 16.511 F.
S'adr. Me Brazier, avocat à Paris (8e), 178, bd Haussmann. Tous avocats postulants pr les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente saisie Trib. Corbeil-Essonnes, Mardi 18 février 1975, à 14 heures

PAVILLON VILLENEUVE 11 bis, avenue de Choisy SAINT-GEORGES (94)

rez-de-ch., 2 étages 65 m2 et millièmes + lot n° 18 du règlement de co-propriété comprenant 3 GARAGES.

MISE A PRIX : 40.000 francs

Renseign. S.C.P.A. ELLUL GRANGER GRIMAL. — Tél. : 496-30-14.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 13 février 1975, à 14 heures

PARCELLE TERRAIN 40 a. 52 ca.

100-102-104, avenue Aristide-Briand

à BAGNEUX (92)

Sur laquelle sont édifiés divers bâtiments.

MISE A PRIX 8.500.000 frs

S'ad. Me TOUNY, avocat, 15, rue d'Argenteuil, Paris (1er), et à tous avoc. près T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre

---

Etude de Me Denis EVRARD, avoc au Barreau de Sens, demeurant dite Ville 48, rue du Gal-Allix. Tél. : 65-12-09. VTE SUR CONVERS. DE SAIS. IMMOB. le jeudi 13 février 1975, à 14 h., à l'aud. des criées du trib. de Gde Inst. de SENS (Yonne), au Palais de Justice de ladite ville : des

PARCELLES sises sur le finage de BUSSY-en-OTHE (Yonne)

au lieudit « Les Etangs de Saint-Ange »
cadastrées section A numéro :

— 429 pour 3 ha 12 a 50 ca
— 431 pour 2 ha 93 a 50 ca
— 420 pour 3 ha 41 a 75 ca
— 397 pour 2 ha 52 a 50 ca
— 398 pour 4 ha 94 a 68 ca
— 393 pour 5 ha 26 a 85 ca
— 418 pour 1 ha 41 a 34 ca
— 401 pour 8 ha 30 a 46 ca
— 389 pour 1 ha 72 a 60 ca
— 402 pour 8 ha 62 a 00 ca
— 400 pour 8 ha 11 a 76 ca
— 430 pour 3 ha 30 a 60 ca
— 423 pour 2 ha 56 a 50 ca
— 419 pour 7 ha 26 a 50 ca
— 421 pour 3 a 32 ca
— 394 pour 1 ha 23 a 26 ca
— 422 pour 2 ha 36 a 50 ca
— 399 pour 8 ha 52 a 63 ca
— 388 pour 2 a 60 ca
— 390 pour 84 a 50 ca
— 403 pour 8 ha 05 a 65 ca
— 417 pour 7 ha 93 a 23 ca

d'un seul tenant constitué de BOIS et d'ETANGS d'une surface totale de : 92 ha 42 a 65 ca

Ainsi que toutes les constructions, toutes dépendances sans exception ni réserve, édifiées sur lesdites parcelles de terre par la Société Civile Immobilière SAINT-ANGE.

MISE A PRIX : 500.000 F

Vente au Palais Justice de Paris, le jeudi 6 février 1975, à 14 heures

HOTEL PARTICULIER 265 m2 - PARIS 16e

15, RUE MARBEAU Façade sur rue Constr. P. de taille, élevé sur 2 étages de sous-sol, 3 étages carrés, comprenant :

GD BUREAU - GD ATELIER - TERRASSE SUR JARDIN

6 chambres, 4 salles de bains, 1 cab. toil., 2 lingeries, 1 cuis., 1 dégagem., 2 débarras, laverie, chauff., 2 w.-c., ch. domestiq., 2 caves, gar. et jardin.

En surélév. **Logt Gardien** composé d'une loge, chambre, pte entrée, salon, salle à manger, cuisine.

M. à Px : 1.500.000 F. S'adresser **Me TOUNY,** avocat à Paris-1er, 15, rue d'Argenteuil.
Et à tous avocats près Tribunaux Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE de PARIS, le 3 février 1975, à 14 heures

APPARTEMENT A PARIS (14e)

Comprenant : antichambre, salon, salle à manger, 3 chambres, cuisine, office, 2 cabinets de toilette, bains, w.-c., chambre au 6e, 2 caves.

48, RUE D'ALÉSIA

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'ad. Me Gourdain, synd., 174, bd St-Germain ; Me Malinvaud, avocat à Paris.

هكذا من الاصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

Le ministère de l'intérieur précise ses intentions sur les institutions

Triple actualité au cours des prochaines semaines dans la région parisienne : la préparation de la réforme du statut de la capitale et des institutions régionales, du VIIe Plan, de la consultation sur les plans d'occupation des sols (POS).

● LE STATUT DE PARIS : UN PROJET DE LOI EN MARS.

Les sénateurs U.D.R. conduits par M. Pierre Carous, sénateur du Nord, président du groupe, ont inauguré, le 22 janvier, la série de consultations que M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, souhaite avoir avec les différents groupes parlementaires avant de présenter, en mars prochain, le projet de loi concernant le nouveau statut de Paris.

A cette occasion, le ministère de l'intérieur diffuse un *« document de réflexion »* rédigé au conditionnel et qui rassemble, sous quatre grands chapitres, l'ensemble des informations officieuses dont on a pu avoir connaissance jusqu'à ce jour.

Première série de « réflexions » : il pourrait y avoir de cent vingt à cent trente conseillers de Paris (au lieu de quatre-vingt-dix actuellement) élus non plus par « secteurs » mais par arrondissement.

Le bureau du conseil serait présidé par le maire ou « président-maire » assisté de quatre ou six adjoints auxquels s'ajouteraient les adjoints délégués dans chaque arrondissement parisien. Précision importante : c'est le conseil qui élirait tous les adjoints.

Le document prévoit aussi la création d'une *« commission permanente »* présidée par le maire ou président-maire, et dont le rôle serait *« nettement plus important que celui des commissions départementales de droit commun »*.

Quant à la durée du mandat du maire, elle pourrait être soit de trois, soit de six ans, avec une préférence, dans le texte, pour un mandat de trois ans.

La deuxième série de réflexions porte sur la structure de chaque arrondissement parisien, pour lequel il pourrait être créé un organisme aux pouvoirs limités à la gestion de certains crédits attribués par le conseil et à un certain pouvoir de propositions.

Dans sa troisième partie, le document étudie le rôle des préfets : les préfets de Paris et de police, dit le texte, *« devraient préparer les travaux de l'assemblée et être chargés de leur exécution »*.

Enfin, dans la quatrième série de réflexions, le ministère de l'intérieur estime que la date d'application de la loi nouvelle, sauf en ce qui concerne une consultation électorale, doit être envisagée dans *« une période aussi brève que possible »*.

● LE VIIe PLAN : DES CONSULTATIONS.

La préparation du VIIe Plan débute dans la région parisienne. Le préfet, M. Maurice Doublet, a indiqué à ce propos qu'il avait reçu mission de saisir les assemblées régionales de questionnaires auxquels ces assemblées devront donner réponse avant la fin février.

Ces questions porteront sur trois points : place de la région parisienne dans l'ensemble français, cadre de vie, équipement. Les deux assemblées — conseil d'administration du district, et C.C.E.S. (comité consultatif économique et social) — sont convoqués à cet effet les 27 et 28 février. Les assemblées régionales reprendront ces dossiers du printemps jusqu'au mois de novembre.

● LES POS : LES ASSOCIATIONS VONT FAIRE CAMPAGNE.

La « plate-forme des comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité » a présenté, le 22 janvier, sa campagne « La parole aux Parisiens », portant principalement sur les plans d'occupation des sols dans la capitale qui vont être mis à l'enquête d'utilité publique.

Pour chaque arrondissement représenté à la plate-forme (tous les arrondissements parisiens, à l'exception des neuvième, dixième, onzième, quatorzième et dix-huitième), les responsables des comités ont expliqué quelle influence le POS pourrait avoir dans leur secteur et par quels moyens — en général à l'aide d'expositions — ils expliqueront cette réglementation aux habitants. Des réunions d'information auront lieu où la population pourra donner son avis et les réactions seront transmises aux élus locaux.

A ras de terre...

« TRAVAUX »

Sur l'autoroute du Sud, au nord d'Auxerre, un après-midi d'hiver... Un panneau « Travaux », un autre « Vitesse limitée à 100 kilomètres à l'heure » : l'automobiliste ralentit l'allure. Il roule sur une dizaine de kilomètres. Pas de chantier, pas de panneau de fin de limitation de vitesse.

D'un poste téléphonique, le conducteur interroge la gendarmerie. On lui répond sèchement : « Vous n'avez que ça à faire ? On a une patrouille sur la route, je vous conseille de remonter tout de suite dans votre voiture et de filer, sinon on va s'occuper de vous ! »

Prudent, l'automobiliste remonte en voiture, mais comprend mal d'être obligé de rouler à 100 kilomètres à l'heure parce qu'on a peut-être oublié de déplacer un panneau.

ENVIRONNEMENT

L'affaire du Larzac

LE CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES SOUTIENT LES CULTIVATEURS

Le préfet de l'Aveyron ouvrira en février prochain une enquête parcellaire sur le causse du Larzac. Cette procédure précède celle de l'expropriation pour ceux qui refuseraient de céder leurs terres à l'amiable. Rappelons en effet que l'extension du camp militaire a été déclarée d'utilité publique. Les défenseurs du Larzac, qui avaient attaqué cette décision devant le tribunal administratif de Toulouse, avaient été déboutés en juin dernier, mais ils se sont pourvus en Conseil d'Etat.

Le conseil régional de Midi-Pyrénées a décidé, le 17 janvier, de mandater un avocat parisien pour soutenir le pourvoi des cultivateurs. D'autre part, trente-trois mouvements et associations groupés au sein du comité de soutien aux paysans du Larzac ont publié un communiqué appelant « tous ceux que concerne le combat des cent trois à se mobiliser pour riposter massivement à une offensive décisive du pouvoir, qui veut en finir avec le Larzac ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DEUX SOUS-PRÉFETS A DRAGUIGNAN

(De notre correspondant.)

Toulon. — Il y a, depuis quelques jours, deux sous-préfets à Draguignan. M. Bernard Gérard va organiser l'arrondissement de Draguignan proprement dit. Il cohabitera avec M. Gérard Lambotte, sous-préfet de Brignoles, qui devra attendre la « remise à neuf » de sa sous-préfecture, supprimée voici plus de cinquante ans. A ce propos, M. Edouard Soldani, sénateur socialiste et maire de Draguignan, a fait remarquer que puisque le gouvernement a trouvé cette solution d'attente pour Brignoles il aurait pu aussi bien laisser l'assemblée départementale dans ses locaux dracenois au lieu de la faire siéger à Toulon dans des conditions déplorables.

D'autre part, la commission départementale du conseil général vient de réélire à sa présidence M. Paul Emeric, socialiste. Ce dernier a déclaré que le budget du Var pour 1975 « traduit une volonté d'expansion économique et de progrès social ». Répondant aux critiques de certains élus de l'opposition, il a indiqué qu'il ne manifestait pas une sorte de revanche contre la décision de transférer la préfecture, mais « un souci d'équilibre » entre chaque région et chaque commune du département. — C. G.

Les assemblées régionales

EN AUVERGNE : priorité au désenclavement.

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — De l'ordre de 10 millions de francs, entraînant une pression fiscale de 7,50 F par habitant, le budget 1974 de la région Auvergne avait été un budget de démarrage prudent. Dans la perspective d'un important développement des actions de l'établissement public régional, le projet de budget pour 1975, qui vient d'être soumis au comité économique et social, s'élevait à plus de 42 millions, ce qui ferait passer la charge fiscale à 19 F. Le comité économique et social a été d'avis d'aller au-delà et s'est prononcé pour un budget qui peut être qualifié d'ambitieux. Son montant s'établit à 45,8 millions de francs, soit 21,95 F par habitant. La volonté de donner à l'établissement public les moyens d'une politique d'intérêt régional exigeant des engagements importants et pluri-annuels a manifestement animé le comité qui a tenu, et plus encore que l'an dernier, à privilégier les actions en faveur du désenclavement de l'Auvergne dont il a été réaffirmé qu'il constituait la *« priorité des priorités »*.

M. VENTÉJOL : des engagements pluriannuels pour les équipements.

M. Gabriel Ventéjol, président du Conseil économique et social, réunira le 13 février, au palais d'Iéna, les présidents des comités économiques et sociaux des régions.

Au cours de cette réunion de travail, plusieurs thèmes seront débattus : de quelle manière les comités économiques et les conseils régionaux seront-ils associés à la préparation du VIIe Plan ? Quel peut être à l'avenir le rôle des comités d'expansion et de productivité, dont les plus anciens ont été créés autour des années 1955 ? A l'égard de ces associations de la loi de 1901, M. Ventéjol estime qu'« *à côté des institutions régionales officielles il faut préserver la libre et spontanée coopération des hommes* ».

Se déclarant profondément décentralisateur, M. Ventéjol pense qu'il faut aboutir à des engagements pluriannuels entre l'Etat, les régions et les collectivités locales pour la programmation des équipements collectifs et l'industrialisation.

Faits et projets

Environnement

● LA POLLUTION EN BAIE DE SEINE. — M. d'Ornano, ministre de l'industrie, va faire procéder à une enquête sur la pollution de la baie de Seine. Il vient de réunir les hauts fonctionnaires chargés d'une mission d'inspection sur le déversement de phosphogypses résiduaires dans l'estuaire de la Seine et en mer. Leur rapport devra être établi pour le 15 mars. — *(Corresp.)*

Région parisienne

● CONTESTATION A VERRIERES-LE-BUISSON. — L'Association de défense de l'environnement Vie et Avenir annonce qu'elle a demandé au tribunal administratif de Versailles d'annuler un permis de construire portant sur mille trois cent cinquante logements à Verrières-le-Buisson (Essonne). Le projet, qui prévoit l'urbanisation des 90 hectares de la zone d'aménagement des Godets, est, selon l'association, « *en contradiction avec les règlements et les servitudes d'urbanisme et avec les dispositions du plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne* ».

Transports

● ACCORD A ROUEN. — Un accord a été conclu à Rouen entre les dockers, les entreprises de manutention et les autorités portuaires permettant d'allonger les horaires d'ouverture du port. On y travaillera désormais quatorze heures du lundi au vendredi (contre huit heures auparavant) et onze heures le samedi. On espère ainsi résoudre les problèmes liés à l'encombrement des navires aux quais.

● L'INFORMATIQUE DANS LES PORTS. — D'ici trois ans, une communication informatique devrait, pour la première fois dans le monde, faciliter la circulation des marchandises dans les ports du Havre et de Marseille. Un système de traitement des informations maritimes a été étudié sous l'égide de promoteurs du Centre commercial international du Havre et du Centre méditerranéen de commerce international de Marseille.

● ALLO S.N.C.F. : 261-50-50. — Le numéro d'appel du centre de renseignements téléphonés de la S.N.C.F. deviendra, à daté du samedi 1er février, le 261-50-50. Ce centre donnera les renseignements (tarifs et horaires), aussi bien pour le transports des voyageurs que pour celui des marchandises. Pour Paris et la proche banlieue, l'enlèvement des bagages à domicile peut être demandé à ce même numéro.

● TRANSPORTS - EXPO EN AVRIL, AU BOURGET. — Transport-Expo — la seule manifestation au monde consacrée uniquement aux moyens modernes de transports de surface — se tiendra au parc des exposition sde l'aéroport du Bourget, du 15 au 20 avril prochain.

— A PROPOS DE... —

L'ABANDON DU TUNNEL

Les chemins de fer restent sur la Manche

Le conseil des ministres a unanimement regretté, le mercredi 22 janvier 1975, la décision unilatérale de Londres d'interrompre la construction du tunnel sous la Manche. La question du remboursement des dépenses engagées n'a pas été évoquée mais fera certainement l'objet dans les prochains jours de négociations serrées entre Paris, Londres et les deux sociétés financières privées.

Un nouveau « refroidissement » des relations entre les gouvernements de M. Jacques Chirac et Harold Wilson est donc à prévoir, après cette malheureuse affaire qui plonge une bonne partie des milieux du Nord - Pas-de-Calais dans une amère déception et qui illustre l'incapacité de l'Europe des Neuf à aller de l'avant. M. Jean de Lipkowski, délégué national aux relations extérieures de l'U.D.R., résume bien ce climat maussade lorsqu'il s'interroge : « La Grande-Bretagne n'est-elle entrée dans l'Europe que pour l'affaiblir ?... S'il en était ainsi, l'événement justifierait les craintes exprimées naguère par le général de Gaulle, qui voyait dans l'entrée de l'Angleterre un risque pour la cohésion du Marché commun. »

Mais l'abandon du tunnel éveille dans certains secteurs des espoirs nouveaux. Ainsi, la compagnie aérienne British Airways envisage de mettre en vigueur entre Londres et Paris — la ligne la plus fréquentée d'Europe — un système de navettes qui existe déjà entre les grandes villes américaines et qu'elle vient elle-même d'essayer entre Londres et Glasgow. Les réservations seront supprimées et les avions décolleront à des heures fixes ou bien dès qu'ils seront remplis.

A Douvres, le directeur général du port a déclaré que les installations existantes, ou en cours d'agrandissement, devraient suffire jusqu'en 1980, mais que des projets d'extension sont prêts. De plus, un programme d'infrastructures routières est à l'étude pour faire face au développement considérable des trafics de camions embarqués sur des transbordeurs entre la Grande-Bretagne et le continent.

Pour leur part, les chemins de fer britanniques ont préparé un programme d'investissements ambitieux (650 millions de francs dans les dix prochaines années) consacré à l'achat de navires. On estime que c'est la mise en service d'au moins huit navires qui sera nécessaire pour les transports de passagers, de camions, de voitures particulières et de trains. Enfin, une ligne régulière entre Saint-Malo et Southampton va être ouverte, desservie par un armement allemand, ce qui, au reste, provoque la protestation des marins et officiers français C.G.T. et C.F.D.T.

Feu le tunnel sous la Manche aurait été une bonne affaire pour les chemins de fer français et britanniques. Mais ces deux entreprises ne s'en tirent pas si mal puisqu'elles vont développer leur flotte de bateaux et qu'en outre, en tant qu'actionnaires des compagnies financières privées qui étaient chargées de la construction de l'ouvrage, elles recevront des Etats une partie des dédommagements. — F. Gr.

CARNET

Réceptions

— M. Z. Orlowski, conseiller de presse à l'ambassade de Pologne, a offert, mercredi 22 janvier, une réception à l'occasion du départ de M. Juliusz Janczur, premier secrétaire, chargé des affaires de presse, qui regagne Varsovie, et de l'arrivée de M. Krysztof Szumski.

Naissances

— Paul, Edith et Solalk Maubec ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 20 janvier 1975.
1, rue de Narbonne,
Paris (7e).

Mariages

— Le mariage de

Françoise Perret,

fille de M. Jacques Perret et de Mme, née Simone Callier, avec

Eric Sanson,

fils de M. Robert Sanson et de Mme, née Françoise du Serre Telmon, a été célébré le 14 décembre, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, dans l'intimité familiale.

Décès

ROBERT CAMI

Nous apprenons la mort à Paris du graveur

Robert CAMI.

[Graveur de grande maîtrise dans la tradition française figurative, Robert Cami était le président de la Société des peintres graveurs. Né à Bordeaux en 1900, il avait étudié dans sa ville natale, avant d'entrer aux beaux-arts à Paris, où il reçoit en 1928 le grand prix de Rome de gravure.

Robert Cami enseigne d'abord son art à Bordeaux et, après 1945, à Paris. On lui doit de remarquables illustrations sur l'œuvre de Montherlant, Mauriac et Shakespeare. Il a également organisé de nombreuses expositions de gravure française à l'étranger.]

LE PROFESSEUR QUÉNU

Nous apprenons le décès, survenu le 22 janvier à Paris, du

professeur Jean QUÉNU.

[Né le 13 juillet 1889 à Berck-sur-Mer, le professeur Jean Quénu avait fait ses études au lycée Condorcet, et à la faculté de médecine de Paris. Fils d'Edouard Quénu, l'un des grands noms de la chirurgie française d'avant la première guerre mondiale, il a consacré la totalité de sa carrière à la chirurgie viscérale. On lui doit notamment de nombreux travaux sur la hernie du diaphragme, l'occlusion intestinale, les cancers digestifs. Le professeur Jean Quénu a aussi publié un traité en deux volumes de technique chirurgicale illustrée. Il était professeur honoraire de la faculté de médecine de Paris, chirurgien honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de chirurgie et de l'Académie nationale de médecine.]

— Mme Marcel Bidault de l'Isle,
M. Thierry Bidault de l'Isle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et parent,

M. Marcel BIDAULT DE L'ISLE,

chevalier
de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'Instruction publique,
conseiller municipal,
président de la Chambre des avoués
près la cour d'appel de Paris,
vice-président
de la Société astronomique
de France,

survenu le 22 janvier 1975, en son domicile à Paris (8e), 19, rue La Trémoille, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e), sa paroisse, le samedi 25 janvier 1975, à 8 h. 30, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de l'Isle-sur-Serein (Yonne), dans le caveau de famille, à 13 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Joseph de La Fournière,
M. et Mme Xavier de La Fournière et leurs enfants,
M. Dominique de La Fournière,
M. et Mme Bruno de La Fournière et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph de La FOURNIERE,
née Germaine Theiller,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 17 janvier 1975 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Marly-le-Roi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean GRASSIN DELYLE,

survenu le 20 janvier 1975 à Rouen, muni des sacrements de l'Eglise.

Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité et le deuil ne sera pas porté.

— Mme Jean Dublineau, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frère, sœur et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean DUBLINEAU,
licencié ès sciences,
médecin honoraire
des hôpitaux psychiatriques
de la Seine,
expert national
près des cours d'appel,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier de la Santé publique,

pieusement décédé à Paris, le 16 janvier 1975, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), dans l'intimité familiale.

25, avenue Arnold-Netter,
75012 Paris.

— Mme Paul Didier, née Laforge, sa sœur,

Les familles Moulis, Didier, Raulin, Rham, Le Mahieu, Roch, Derrey, de Peslouan, ses neveux et cousins, ont le regret de faire part du décès de

Mme Paul GUIHAL,
née Jeanne Laforge,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église réformée de Fontainebleau, le 20 janvier 1975.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit en Celui qui m'a envoyé a la vie éternelle. »
(Jean, V-24.)

5, rue de la Santé,
Paris (13e).
17, avenue Pierre-Loti,
44 Nantes.

— Lyon.

M. Boris Koubichkine et sa fille Alexandra,
M. et Mme Pierre Laux,
M. et Mme Philippe Thirion et leur fils,
M. Georges Laux,
Mme veuve Pierre Diétrich,
Mme veuve Ivan Koubichkine,
Mme veuve Louis Joye et ses enfants,
M. Francis Baillif,
M. et Mme Samuel Blank,
Mme veuve Blank,
Mmes Rondeau,
M. et Mme Michel Gourgas et ses enfants,
et alliés,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Michèle LAUX-KOUBICHKINE,

survenu le 16 janvier, à l'âge de trente-trois ans.

Réunion et incinération au columbarium de la Guillotière, le vendredi 24 janvier, à 10 heures.

— Mme Georges Lévy,
M. et Mme Etienne M. Kahn,
M. Francis M. Kahn,
Mlle Régine M. Kahn,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LEVY,

le 17 janvier 1975.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

161 bis, rue Roger-Salengro,
37000 Tours.
8, rue Lyautey,
75016 Paris.

— M. et Mme Jean-Louis Pinasseau et leurs enfants,
M. et Mme Eric Van Den Berg et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme François PINASSEAU,
née Andrée Legrand,

leur mère et grand-mère,
survenu à Paris, le 16 janvier 1975.

L'inhumation a eu lieu à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13 bis, rue H.-de-Bahèzre,
21700 Nuits-Saint-Georges.
156, montée de Choulans,
69005 Lyon.

— On nous prie d'annoncer le décès du

Major Peter Graham Voltelyn
VAN DER BYL,
ancien ministre
de l'Union sud-africaine,
Military Cross,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile de Fairfield, province du Cap, République d'Afrique du Sud, le mardi 21 janvier 1975.

Remerciements

— La famille de

M. Charles BLOCKHUYSEN,

très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son décès, adresse ses sincères remerciements.

— Clermont-Ferrand,
Chamalières.
Mme Max Boudineau et ses enfants,
Leur famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors du décès de

M. Max BOUDINEAU,

adressent des remerciements émus à toutes les personnes qui, par leurs présence, témoignages, se sont associées à leur peine.

— Le docteur et Mme Serge Desclos de La Fonchais,
profondément touchés par les manifestations de sympathie témoignées lors du décès du

vicomte
Alain DESCLOS DE LA FONCHAIS,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'agréer l'expression de leur gratitude.

— Mme Pierre LEIRIS,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les amis qui lui ont manifesté leur sympathie au moment de la mort de son mari, les prie de trouver ici ses remerciements émus.

— Mme Emile Slama,
Le docteur et Mme Robert Slama,
Le docteur et Mme Armand Gozlan,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

M. Emile SLAMA,

les prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

— Mme André Lagarrigue
Et sa famille,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
professeur André LAGARRIGUE,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

— Mme René Moyse demande à tous ceux qui ont connu et aimé son mari,

René MOYSE,
journaliste,

d'avoir pour lui une pensée en ce 24 janvier, deuxième anniversaire de sa disparition.

Communications diverses

— M. Régnier Guy a soutenu sa thèse : « Analyse morpho-syntaxique et sémantique des manchettes de journaux de la presse britannique contemporaine » (doctorat de troisième cycle) devant l'université de Paris - X (membres du jury : MM. Tellier, Bourcier, Lavédrine).

— Les élèves de l'Ecole spéciale de mécanique et d'électricité - Sudria organisent leur gala annuel, dans les salons de l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, le vendredi 24 janvier à partir de 20 h. 30 : spectacles, discothèques et buffet campagnard. Réservations au 544-03-64.

— L'Association des Lorrains de Paris donnera le samedi 25 janvier, à 19 h. 30 précises, son banquet annuel au Pavillon Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. 380-27-55 pour s'inscrire.

— L'Association départementale des veuves civiles chefs de famille de Paris tiendra son assemblée générale le dimanche 2 février, à 14 h. 30, à la mairie du quinzième arrondissement, 31, rue Péclet.

— Le Club omnisport Espérance arabe (C.O.E.A.) disputera, le samedi 25 janvier, une rencontre amicale de football avec l'Association sportive Bon Conseil. Cette manifestation est placée sous le patronage de M. Saleh Mehdi Amash, ambassadeur d'Irak à Paris. Le match aura lieu au stade Elisabeth, à la porte d'Orléans, rue Paul-Appel, Paris-14e, à partir de 20 h. 30. L'entrée est gratuite.

Visites et conférences

VENDREDI 24 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., 60, rue des Archives, Mme Bachelier : « A l'hôtel Guénégaud, le Musée de la chasse ». — 15 h., angle rue de Dunkerque - rue de Compiègne, Mme Legregeois : « Une gare Second Empire et son service moderne de location internationale : la gare du Nord ». — 15 h., 7, boulevard Montmartre, Mme Pennec : « Théâtre des Variétés ». — 15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Saint-Girons : « Le mobilier du roi et des princes ». 15 h., métro Mabillon : « Les jardins, l'abbaye Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris). — 15 h., au pied du Soldat inconnu : « Le musée inconnu de l'Arc de triomphe » (M. Banassat). — 15 h., 15, place des Vosges : « Place des Vosges » (Mme Camus). — 15 h., 40, rue Boissonade : « L'Ecole française de décoration florale » (Mme Hager). — 15 h., 23, rue de Sévigné : « Décors des hôtels parisiens aux XVIIe et XVIIIe siècles » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Véra Granoff : « Tapisseries et tapis aux XVIIe et XVIIIe siècles ». — 17 h., musée du Louvre, salle de Flore, M. Claude Schaefer : « Les miniatures de Jean Fouquet et le théâtre religieux au XVe siècle » (Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne). — 20 h. 30, palais de Chaillot, salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna : « La Grèce » (A la découverte du monde). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Yogi Raj Pram Chaitanya : « Le hatha-yoga : ses bienfaits thérapeutiques » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, salle La Rochefoucauld-Liancourt, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Claude Ferraton : « Rembrandt ». — 21 h., Centre d'animation de Boulogne-Billancourt, salle des fêtes, place B.-Palissy : « Hawaii » (Connaissance du monde).

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 2. - Meubles. Me Thuillier.

S. 3. - Tissus et broderies anciens Mme de Heeckeren. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

S. 6. - Objets d'art. Beaux meubles de style. Tapis d'Orient. Etudes Audap, Godeau, Solanet.

S. 7. - Livres. M. Lollee. Mes Rene et Claude Boisgirard.

SOCIÉTÉ

Mme Giroud devant les patrons chrétiens

Les femmes ne sont pas un « appoint »

« *Il me semble que le retraité touche, dans ce cas, 50 % de 75 % à l'indice 610.* » Lorsque Mme Françoise Giroud fit, mercredi, au dîner-débat du patronat chrétien (1), cette réponse précise à une question obscure sur une vague affaire de retraite, les cent cinquante convives comprirent qu'ils avaient en face d'eux un ministre désormais parfaitement rodé.

Si le secrétaire d'Etat à la condition féminine n'a pas le budget qu'elle mérite (« *Il faudrait la moitié du budget de la nation, puisque les femmes représentent la moitié de la nation.* »), elle a les moyens personnels de son ambition, qui est surtout de convaincre : le sens de la repartie, l'art de répondre à tout, quelques idées solides qu'elle s'efforce de répandre à travers le pays à force de discours, d'interviews, de rencontres, de débats et de voyages. Mais si elle a trop vite assimilé certains « tics » ministériels (« *sur ce sujet du service national des femmes j'ai nommé un groupe de travail* »), Mme Françoise Giroud mène sa campagne de persuasion avec vigueur, humour et optimisme.

Que peut-elle faire au poste qu'elle occupe ? Peu de chose si l'on en croit ses détracteurs, beaucoup si l'on en juge par l'attitude des patrons chrétiens qui, mercredi, lui ont soumis un nombre incalculable de demandes, de suggestions, de propositions, sur le travail des femmes, la garde des enfants, l'égalité des salaires. Au point qu'on put se demander qui, des patrons ou de Mme Giroud, était l'employeur des femmes.

« *Je ne sais pas,* a dit le secrétaire d'Etat, *si les femmes doivent travailler, je sais qu'elles travaillent.* » Et elle se fit véhémente pour dénoncer ceux qui, « *pendant des années ont supporté que les femmes travaillent parce que ce n'était pas leurs femmes ni leurs filles* », et découvrent aujourd'hui la grandeur du « travail » domestique des femmes. « *Quand les enfants sont élevés,* a-t-elle ajouté, *les femmes deviennent de très bonnes travailleuses.* »

Pour Mme Giroud, il est des évidences qu'il faut rappeler, parce qu'elles sont, précisément, trop évidentes pour qu'on y songe : rien ne l'irrite plus que la notion de « *salaire d'appoint* ». « *Il faut,* dit-elle, *que les chefs d'entreprise pensent à protéger l'emploi des femmes autant que l'emploi des hommes. Il n'est pas possible de prendre le risque d'une explosion au niveau des femmes qui se répercuterait au niveau des hommes. L'homme aussi est attaché au salaire de sa femme, élément du revenu du ménage.* » Les femmes, pour elle, ne sont pas un « appoint » dans la société, pas plus qu'elle ne veut être un « appoint » au gouvernement : « *On oublie trop que l'expansion de ces dernières années a été pour beaucoup due aux femmes qui travaillent.* »

Br. F.

(1) Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français, 24, rue Hamelin, 75116 Paris. Tél. : 553-31-59.

● *L'association Sursaut* (32, rue Chauchat, Paris-9e), dont le président est M. André Piettre, de l'Institut, « *s'élève avec force contre la transformation de l'émission d'information sur l'homosexualité* (A 2, 21 janvier 1975, 20 h. 30), *en émission de publicité et d'apologie.*

» *Elle demande à tous ceux qui ont le souci de la dignité de la vie, de se joindre à elle pour combattre le développement actuel des entreprises de perversion morale.*

» *Elle rappelle aux pouvoirs publics le mot de Montesquieu, philosophe du libéralisme : « Plus d'Etats ont péri par la » corruption des mœurs que par la » violation des lois.* »

● *Manifestation contre l'avortement aux Etats-Unis.* — Vingt-cinq mille personnes ont manifesté, mercredi 22 janvier, à Washington, pour protester contre la législation américaine en matière d'avortement qu'ils jugent trop libérale. Les manifestants ont demandé que l'avortement ne soit autorisé que lorsque la vie de la mère est menacée. — *(A.P.)*

● *Deux cents médecins italiens* ont signé un appel en faveur de la libéralisation de l'avortement, publié par le journal du parti radical *Notizie radicale*. Ils affirment notamment que plus d'un million et demi d'avortements sont pratiqués chaque année en Italie dans la clandestinité.

Le Monde DES LIVRES

Une vie tumultueuse et romantique

Jack le vagabond

★ KEROUAC, LE VAGABOND, d'Ann Charters. Traduit de l'anglais par Monique Poublanc. Gallimard, « Du monde entier », 461 pages, 45 F.

LE 24 octobre 1969, en l'église catholique Saint-Jean-Baptiste de la ville de Lowell (Massachusetts), Allen Ginsberg, accompagné d'une poignée d'amis, dont Gregory Corso, Peter Orlovsky, Robert Creeley, John Clellon Holmes, assistait à un office funèbre. La nuit précédente, ils avaient pu se recueillir devant un cercueil ouvert, au Funeral Home Archambault, dans Pawtucket Street, dans lequel reposait un homme vêtu d'une veste de sport à carreaux, avec un nœud papillon rouge et un chapelet enroulé autour de ses mains jointes. La boucle était définitivement bouclée pour Jack Kerouac, « roi des beats ». Ainsi s'achevait, à quarante-sept ans, la vie tumultueuse, multiple, complexe de celui qui, d'un seul livre, avait écrit une nouvelle « bible ». Elle allait jeter sur les chemins du monde — de San-Francisco à Katmandou — toute une jeunesse surgie de la vaste Amérique, de la vieille Europe, en proie au vertige et à l'angoisse, lancée à toute vitesse à la poursuite de vraies « raisons de vivre », et dont une partie, entraînée dans un tourbillon frénétique, devait périr quelque part sur la longue, l'infinie route.

C'est cette vie qu'Ann Charters, diplômée des universités Berkeley et Columbia, retrace dans un épais volume de plus de quatre cent cinquante pages, dans lequel le récit proprement dit s'enrichit de copieuses annexes (chronologie, notes et sources, bibliographies, index, etc.).

Mais du même coup, ressuscitant avec une minutie typiquement américaine, une accumulation affolante de détails dignes des grands travaux du genre, Ann Charters fait plus encore, puisqu'elle brosse, en recourant à de multiples techniques picturales — fresque et pointillisme, — la saga, l'épopée de la fameuse « Beat generation ». Et, par la force des choses, elle éclaire une fois de plus l'âme profonde de ce continent américain pour lequel se confondent souvent jusqu'à la souffrance, la haine et l'amour. C'est une scie, on le sait : il y a l'Amérique de Walt Whitman et celle de la C.I.A., l'Amérique d'Emerson et celle du pouvoir gigantesque qui prétend, et fait plus que prétendre, au leadership du monde. Il y a l'Amérique des grands espaces, des Indiens de Wounded-Knee, du cow-boy solitaire du justicier, et celle des « marines ». Il y a l'Amérique Janus, terre de merveilles et d'horreurs, de santé et de maladie, de sainteté et de sauvagerie.

Il est assez étrange de constater que celui qui devait devenir un dieu pour la jeunesse des années 60, en rupture d'ordre établi, n'avait cessé d'affirmer : *« Je suis pro-Américain... Ce pays a donné à ma famille canadienne l'occasion de s'en sortir, plus ou moins, et je ne vois aucune raison de vilipender ledit pays. »*

Outre ce « plus ou moins » qui n'est pas sans une certaine coloration d'humour noir quand on *sait*, cette phrase est importante car elle contient les deux données essentielles qui permettent d'aborder Jack Kerouac, œuvre et vie mêlées : « Amérique » et « Canada ».

La racine canadienne

En effet, Jean-Louis Lebris de Kerouac, né en 1922, à Lowell, plus connu sous le nom de Kerouac, a d'abord été l'enfant d'une famille franco-canadienne au sein de laquelle il ne cessera d'être Ti-Jean. On sait d'ailleurs que, un peu avant de mourir, Kerouac a fait un mémorable voyage en France, en quête de ses origines bretonnes. Chez Gallimard, on refusa de l'accueillir tant on craignait que ce rude gaillard bourré d'alcools et de drogues fasse scandale ! Cette racine canadienne est tellement agissante que Kerouac, personnage de ses propres livres, se donne le nom de Jack Duluoz, Duluoz signifiant « pou » en dialecte franco-canadien de Lowell.


Dessin de David Levine

★ Copyright Opera Mundi, New York book review.

De ce point de vue, mais pour d'autres motifs encore, il est bon, après l'ouvrage d'Ann Charters, de lire ou de relire ce « bouquin ivre » (édit. de l'Herne), dû à Victor-Lévy Beaulieu, jeune écrivain québécois (*la Nuitte de Malcomm Hudd*, *Jos connaissant*, *Race de monde*), qui, hanté littéralement par Ti-Jean, dans une écriture « joual-pop », a dit tout ce qu'il avait sur le cœur à propos de Jack Kerouac, en n'hésitant pas à brinqueballer d'un pas de jeune homme frénétique, alcoolisé, parmi les théories « savantasses » de « M'Sieu Freud » et autres grosses têtes pensantes. « *Jack Kerouac, le plus grand romancier canadien-français de l'impuissance* » Le *Livre ivre* de Victor-Lévy Beaulieu est constellé de cent mille formules qui frappent, mobilisent, convainquent, alertent au moins.

ANDRÉ LAUDE.

(Lire la suite page 15.)

Paysans mexicains contre l'Etat

L'épopée des « Cristeros »

★ APOCALYPSE ET REVOLUTION AU MEXIQUE, de Jean Meyer. Gallimard/Julliard. Collection « Archives », 244 pages, 13 F.

J.M.-G. LE CLEZIO, qui publiera en février « Voyages de l'autre côte », chez Gallimard, présente, ci-dessous, l'ouvrage de Jean Meyer sur les « Cristeros », ces paysans mexicains qui, de 1926 à 1929, se sont insurgés « contre la violence de l'Etat ». Revolte de caractère mystique : les « Cristeros », c'est-à-dire les « Christ-Rois », défendaient l'Eglise et leur foi contre le gouvernement « revolutionnaire ». Jean Meyer a recueilli dans son livre des temoignages oraux et ecrits sur cet épisode meconnu de l'histoire mexicaine.

IL y a une beauté, une puissance dans la parole humaine, qui n'apparaissent que dans ces rares moments de l'histoire où le miracle s'accomplit : lorsqu'un peuple sacrifie sa vie, au comble de la revolte et de l'humiliation et combat pour que survive son destin. Il s'agit d'un mouvement d'un simple et vrai mouvement, une passion, une colère, une révolte profonde et sincere qui illumine et transfigure la réalité. Alors la terre est parcourue de cette vibration, chaque homme et chaque femme qui l'habite devenant le lieu de passage de ce courant, et tout ce qui existe devient chargé de sens.

Alors la parole humaine est chargee de vérité, de souffrance, elle est réelle, elle ne connait plus le doute. Le langage n'est plus la seule propriété des maitres des *villes*, il renouvelle la rencontre des hommes, des vrais hommes de la terre, il parle à nouveau, solennel, malhabile, vengeur, comme si les voix résonnaient dans la profondeur du temps. Les épopées sont rares, parce qu'elles ont besoin, pour se faire jour, de cet événement hors du commun : l'harmonie des voix et des passions parlant au-dessus des souffrances et de la haine, une musique qui n'est plus faite pour s'écouter elle-même, mais une musique pour appeler, pour retrouver le langage suprême, celui des héros et des dieux.

En nous présentant l'épopée des Cristeros, Jean Meyer évoque avec raison « la Chanson de Roland ». Ezequiel Mendoza, Aurelio Acevedo, José de Jesus Hernandez, Josefina Arellano, en écrivant leur geste dans ces cahiers d'écolier faisaient de cette guerre des oubliés, cette guerre qui opposa témérairement les villages des paysans contre l'armée du gouvernement révolutionnaire allié à la puissance des Etats-Unis, l'égale de l'épopée de Roncevaux. Les mots d'Acevedo et de Mendoza ne sont pas gratuits. Ils pèsent lourd. Les hommes revoltés par l'injustice et par l'impieté, meurtris dans leur orgueil, se soulevent contre la formidable coalition de l'armée et de l'idéologie. Mais si les Cristeros luttent contre cet ennemi impitoyable, ce n'est pas seulement pour sauver leur religion, pour préserver leurs traditions ; c'est aussi pour leurs terres, pour leurs femmes, pour leurs enfants, car la terre qu'ils habitent est aussi habitée par l'esprit divin. Au long des récits de ces soldats-paysans apparait la présence charnelle du Christ et de la Vierge brune qui guident leurs actes, commandent leurs troupes, dictent leurs paroles et les embellissent.

J.-M.-G. LE CLEZIO.

(Lire la suite page 20.)

UN DÉSERT FRÉQUENTÉ

« Le Voyage à Naucratis », de Jacques Almira

Par Bertrand Poirot-Delpech

JACQUES ALMIRA fait dans le « génie ». Ce n'est pas seulement la couverture de son premier livre qui l'affirme obligeamment : lui-même en est convaincu, ou presque. Il est vrai que l'adjectif « génial » s'est dévalué jusqu'à qualifier un gadget aussi bien que Shakespeare. Et puis que faire d'autre quand on débute à vingt-cinq ans dans un art où tout a été dit et dont le public parait ne plus rien attendre, sinon se situer d'autorité dans les plus hauts parages, et s'y croire seul ?

Par les temps qui courent, c'est cette illusion de solitude qui demande le plus d'audace, d'imagination ou de fermeture volontaire à ses contemporains. Le refus de tout roman à sujet, et son remplacement par une exploration sans règles aux sources de l'ineffable, sont en effet en passe de caractériser, et de dater, l'ensemble de la jeune littérature 1975. Tout moins de trente ans un peu instruit quitte les rivages usés de la narration, de la psychologie ou des mœurs pour voguer vers le feu intérieur de son écriture personnelle. *Le Voyage à Naucratis* n'a pas d'autre destination. Son auteur gagnerait à être conscient qu'il ne navigue pas seul, puisqu'il se veut d'abord lucide, et qu'il y réussit excellemment en ce qui touche le poids du passé.

CAR tel est le thème central du livre : que quiconque a lu Balzac, Stendhal, Flaubert, Sade, Nietzsche, Rimbaud, Kafka, Proust et Joyce — accessoirement Roussel et Foucault, — non seulement a tout lu, mais ne peut plus rien écrire. Reputée libératrice, la culture se révèle aliénante dans la mesure où elle oppose un « déjà dit » et un « mieux dit » à nos moindres velléités d'inventer nos sensations et leur traduction verbale. Pas une enfance qui n'ait été racontee, pas un amour défloré. L'inconscient de qui rêve d'écrire, et donc s'est nourri de lectures, n'est plus qu'une bibliothèque. Sa langue ne lui appartient plus. Son corps même porte en tatouage toute l'histoire du monde occidental. Nous sommes vécus-écrits, comme on dit nourris-logés, sur-exprimés, gavés de références au berceau, condamnés à la parlerie stéréotypée et unanime, à la flatulence, à la régurgitation.

Jacques Almira prédit une fin proche à cette thésaurisation bourgeoise de la culture. La production littéraire disparaîtra « en tant qu'apanage d'une classe privilégiée d'intellectuels ». Un art encore impensable y fera suite, à base de libre jouissance, et auprès duquel l'actuelle littérature n'est qu'un « pis-aller ». Mais en attendant ? A défaut de biographies périmées, d'« il était une fois » et autres reproductions de l'ancien, que faire si on a besoin de mots à soi pour vivre, comme d'air à respirer ?

Tout le livre est une espèce d'auto-exhortation à dépasser ces blocages : partir sans but, pas même celui de détruire les vieilles valeurs ou de se trouver : écarter la seule idée de connaissance, de compréhension, de morale ; ne pas éviter les réminiscences, s'y couler au contraire, se lover dans leurs recoins, en nourrir son « clafoutis mental », avec le seul objectif de mettre au jour l'« essence du processus littéraire », le « principe de sa production », cette *Naucratis* où Socrate raconte que le dieu égyptien Teuth aurait inventé l'écriture (1)...

VOIE royale vers ce lieu inaccessible : la Phrase majuscule, échappée au contrôle de toute idéologie, irresponsable, irréfléchie, n'ayant recours qu'à elle-même, exploitant « jusqu'au fin fond les possibilités illimitées du langage » : une « bacchanale du désir », une « cantate paradisiaque » !

Cette quintessence d'elle-même, la littérature n'a pas attendu la crise de saturation de la fin du XXe siècle pour y tendre comme vers un absolu. C'est même le point commun des plus grands créateurs d'en avoir rêvé.

Tantôt Almira invoque pieusement ces précédents en citant les idéaux dévorants de Flaubert, Kafka, Proust et Joyce. Tantôt au contraire il expose son projet comme s'il était le premier à s'y vouer, ou du moins le seul de sa génération, et s'il suffisait de le cerner par rapport à ce qu'il refuse d'être pour que le but soit atteint. Comme si Proust et Joyce s'étaient contentés, en exégètes préalables d'eux-mêmes, d'annoncer les principes de la « recherche » et du « work in progress ».

LICENCIÉ de lettres et de philosophie, l'auteur brille davantage par l'érudition fiévreuse de ses déclarations d'intention que par ses inventions proprement dites. En tant que « livre en train de se faire », le *Voyage à Naucratis* ne diffère pas radicalement des dizaines d'autres qui se publient chaque année, sans parler de ceux qui restent en manuscrits. Comme le genre le veut et a cessé d'en faire une hardiesse, nous sommes pris à témoin d'un premier jet où le scripteur étale en vrac ses problèmes de machine à écrire, de fins de mois, de concierge, de mégots, de digestion et autres détails intimes. Jusqu'à la tirade contre Freud, devenue classique, et qui en dit long sur l'origine fréquente de telles « graphorrhées » : soigner soi-même et exploiter à son compte une névrose dont on n'a pas eu les moyens ni le cœur de faire cadeau aux « fricanalystes ».

Des amorces de situations, de personnages et de thèmes jalonnent ce flux mental : un voyage en train à la Butor, une cure de désintoxication, une princesse proustienne elle aussi en rupture de création traditionnelle, un éloge de la masturbation, de la bisexualité et de la pétomanie. Mais il n'y a plus là de quoi se singulariser. On retiendra plutôt le talent avec lequel Almira s'identifie aux précédents célèbres, au double Flaubert-Bovary en particulier, et par quel jeu de citations, clandestines ou révélées après coup comme chez Roussel, il tente de s'en délivrer. Son avenir est sans doute du côté de ces « pastiches éperdus » dont parle Berthes...

PLUS, en tout cas, que dans le renouvellement formel et la fulgurance par quoi ces tentatives espèrent survivre. Les travers d'époque y sont trop présents.

On retrouve d'abord l'attirail des « paradigmatique », « occultation », « référentiel », et autres « récurrent » dont s'encombre désormais tout ancien étudiant en lettres. Almira ne limite pas à la langue son goût du mot savant : les « tépide », « stridulent », « fragrances » et « spumescences » fleurissent sous sa plume, qui s'offre, sans vraiment sourire, à expliquer les « enclaves de la consécution » et à « recréer des éréthismes dans leur biotope ». Corollaire désormais courant, lui aussi, de cet étalage de science : le recours espiègle aux calembours comme à des audaces porteuses de sens — *piano aqueux* pour piano à queue, *prométhée-moi* pour promettez-moi, prendre son courage *à demain* pour à deux mains, *bout-fait-deux-chats-l'heure* pour bouffée de chaleur, etc. A quand la fin de cette... acmé juvénile!

L'auteur est d'ailleurs trop roué pour ne pas apercevoir les risques de telles facilités. Il va au-devant des réserves en parlant à son propre sujet de « borborygmes », de « graphorrhée bourrative », de « façons loquaces de ne rien dire », de « plagiat pléthorique », de « ramas de choses jacassantes », de « jargon bouillonnant ». Il pressent le danger que le lecteur se sente « grugé ».

MAIS ces concessions tactiques le laissent inconscient de défauts plus réels. Ainsi lorsqu'il fait grief aux autres, comme s'il y échappait, de « hasarder des terminologies amphigouriques de peur d'appeler un chat un chat », de s'éloigner du langage populaire, de trop se « justifier » ou de « trop conceptualiser la langue ». De même quand il imagine qu'on lui en voudra d'être « incompréhensible » ou de poser les « questions essentielles », alors qu'il agite de manière finalement claire et admise, ne lui en déplaise, les problèmes de toute sa génération. Le désert où chacun entend cultiver son génie méconnu commence à être très fréquenté !

On touche ici à deux péchés mignons de la jeune classe littéraire. Le premier est de pousser la mégalomanie de tout écrivain — « on se sauve à force d'orgueil », dit Flaubert — jusqu'à ne se reconnaître d'autres pairs que les grands champions de la « rupture », tels Proust et Joyce, au nom du « c'est tout à fait moi » cher aux malades mentaux.

Conséquence de la première, l'autre tentation consiste à écrire pour soi seul, au mieux à jeter sa gourme pour une poignée de gourmets, au mépris total de l'éventuelle communication avec un public supposé saturé ou stupide. Quant à la contradiction qu'il y a, dès lors, à publier, on croit s'en tirer dignement en prétendant que la société exige de tels « titres », et en insultant, par une ingratitude gribouille, le petit milieu universitaire et éditorial seul en mesure de vous prêter la douzaine d'heures d'attention avertie qu'on réclame...

AU lieu de ces coquetteries de la malédiction dont se gardaient bien ses modèles, Almira gagnerait à les suivre dans leurs avancées effectives.

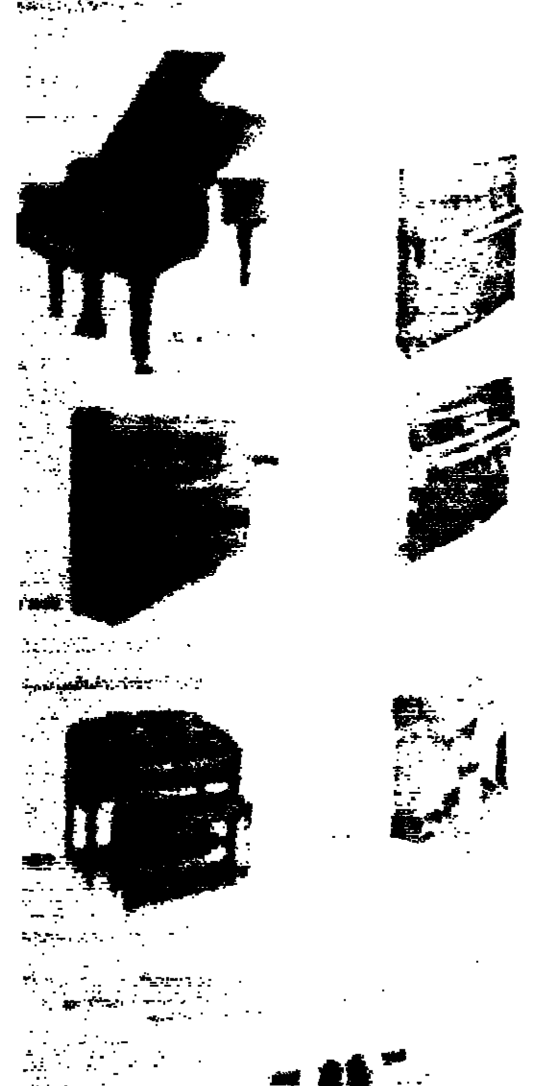
La déraison et l'orgie « capiteuse » qu'il a annoncées se ramènent trop souvent à des dérapages dans le non-sens à base d'allitérations et de chocs jolis du type : « Le mollusque sans busc qui s'embusque tel un rat musqué vapé par la muscade râpée », « Les spasmes méliques d'une étuve asymptotique », ou « L'inexpugnable matois des grandes dames bouleversantes ». Même fardé de linguistique dans le vent, le « cadavre exquis » des surréalistes ne peut plus faire figure de nouveauté. La bacchanale promise n'a lieu que par éclairs.

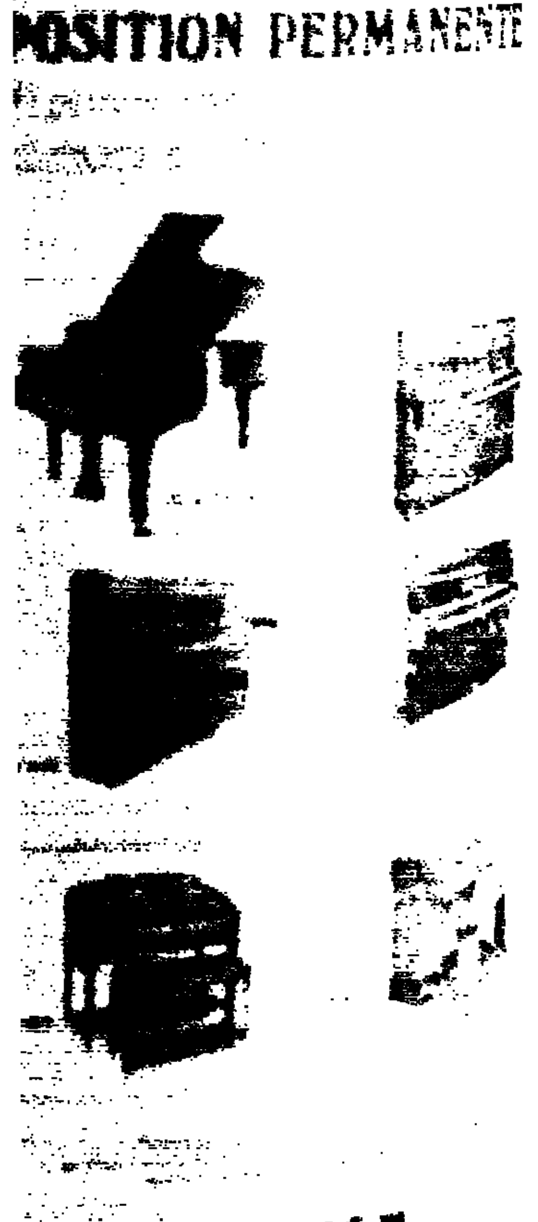
Sur la légitimité d'un saut vers tout autre chose, la cause est entendue. Avec une concision modeste qui aurait mérité autant d'attention que l'orgueilleux pavé du *Voyage à Naucratis*, un autre nouveau venu comme Ariel Denis — *Roman et autres nouvelles*, Grasset 1974 (2) — a parfaitement décrit l'impasse où l'ensemble de la littérature vivante se reconnait. Le constat théorique n'est plus à faire, mais le vrai bond dans l'inconnu : un bond qui ne saurait se réduire à une mode du « ça parle » ou à des thèses doctes suivies de calembours et de délires sur place comme les « partons, partons » des armées d'opérette.

Si le mandrax et le chivas dont semble user son double ne suffisent pas, qu'Almira lui trouve d'autres adjuvants. Ce premier essai est assez fou de littérature et monstrueux, jusque dans la naïveté, pour autoriser tous les espoirs. Acte est pris que l'auteur a brûlé ses vaisseaux. C'est maintenant que le voyage commence.

(1) Dans *Phèdre*, pages 74 et 75 du Platon de la Pléiade, tome II.
(2) Voir *le Monde* du 15 mars 1974.

★ LE VOYAGE A NAUCRATIS, de Jacques Almira. Collection « Le chemin », Gallimard, 546 pages, 59 F.





LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Trois poètes de Belgique

★ LE NATUREL, de Jean Mogin. Grasset, 78 pages, 9 F.
★ QUELQUES JE, QUELQUES TU, QUELQUES IL, de Roland Busselen. Librairie Saint-Germain-des-Prés, 76 pages, 15 F.
★ LE CŒUR DE SCHISTE. Atelier de l'Agneau, Liège, 74 pages.

JEAN MOGIN

Fils du poète Norge — de qui il a hérité un malicieux bon sens — et auteur d'une pièce qui demeure parmi les plus pures de l'immédiat après-guerre, *A chacun selon sa faim*, Jean Mogin publie, de loin en loin, des recueils de poèmes où se reflètent les joies d'un homme bien de ce siècle, en même temps que les angoisses d'un être que peu à peu ses certitudes abandonnent. Sans doute est-ce l'originalité de Jean Mogin : tout naturellement, il y a du Rabelais et du Ronsard en lui, avec un profil tourné vers Milosz ou Péguy.

Le naturel concilie toutes les humeurs du poète, en un langage d'une remarquable justesse. Repoussant les excroissances et les images faciles, le moraliste Jean Mogin sait ce qu'il veut dire, et ne flâne pas en chemin. Là est sa garantie de durée.

Rien entendu

Il n'y en aura pas
De Jugement Dernier
Jamais Dieu sur son Trône
Et l'Archange au côté,
Ni le grand balancier,
Ni la Vierge à la droite,
Ni l'Esprit colombier ;
C'est déjà tout jugé !

Il n'y en aura pas
Des riches condamnés,
Des pauvres couronnés,
Des élus, des damnés,
Ni les jonchées au ciel,
Ni le livre de comptes.
— Nul ne vous aura vus
Assassins et martyrs,
Nul ne vous aura vus,
Nul n'a rien entendu.

ROLAND BUSSELEN

Après dix livres de poèmes post-romantiques, où l'effusion et la rage s'accumulent, parfois dans un bel élan de sincérité, parfois dans un désordre explosif, Roland Busselen décide de se mettre à l'heure de la recherche et de l'avant-garde. *Quelques je, quelques tu, quelques il* garde de sa manière ancienne le tempérament fougueux et le poids de l'absurde. Pour le poète, chacun des trois pronoms personnels, le « je », le « tu » et le « il », deviennent des objets neutres dont il s'agit d'oublier la signification première. Il en résulte une étrange litanie sur l'interchangeabilité des vocables. Cette expérience, intellectuelle en principe, Roland Busselen se garde bien de la priver de sa tension et de sa colère particulières.

il n'a pas d'importance
entre le tu et je
il sacrifié par avance
il n'a jamais rien à dire
et close cette constatation dans un squelette
il sans cesse repris ne nous était point connu
bien sur
il sans la mort des histoires
aurait pu vivre longtemps
il vaisseau de neige nuage de fer
enseigne la mélancolie aux bougies
des cimetières
il peut tout avec son odeur de pluie

EUGÈNE SAVITZKAYA

Autour de Jacques Izoard, leur maître, plusieurs jeunes poètes de talent exercent une activité fiévreuse, dans la province de Liège. Eugène Savitzkaya, qui a tout juste vingt ans, est assurément l'un des plus doués. *Le Cœur de schiste* contient des poèmes où les accents rimbaldiens et les images à la Lautréamont s'accommodent de trouvailles saugrenues mais pertinentes, qu'un Benjamin Peret ou un Tristan Tzara n'auraient pas désavouées.

Il a le dos du tortionnaire et de l'esclave.
Il a le dos fracassé par les regards,
les poings chauds. la nuit
où il est blanc, où il est rouge.
Il a le dos du fuyard, de l'aube adolescente.
Il a les épaules du traître,
de l'enfant replié dépliant sa misère ;
les épaules de l'incendiaire
illuminées de rose et de feu fomenté.
Il a le dos pour le sac de désir et de braises.
Il a le front de la migraine,
de la cécité à fleur d'os,
de la tête projetée par le coup.
Il est d'os comme les maisons d'attente,
comme les maisons vénéneuses...

ALAIN BOSQUET.

Les rencontres de Camille Bourniquel

★ RENCONTRE, de Camille Bourniquel. Julliard, 135 pages, 16,05 F.

RENCONTRE pourrait avoir pour sous-titre : Eloge du hasard. Un éloge un peu paradoxal (comme l'est traditionnellement tout éloge), à une époque où tout est organisé, programmé. Et pourtant, au commencement était le hasard. Celui, bien sûr, que n'abolit pas le coup de dés ; ce hasard qui est le jeu même et le théâtre — ou la poésie et l'enfance.

Durant notre rencontre avec un Camille Bourniquel parti dans un merveilleux vagabondage, nous croisons, chemin faisant, des figures que nous connaissions déjà par ses romans. Mais, sorties de leur cadre romanesque, ces ombres ont repris une sorte de liberté, de virtualité ; elles ont reconquis l'aspect fortuit de la vie. Plus proches de la réalité, qu'importe ? En tout cas, ne subissant plus les lois de la gravitation, elles sont rendues à leur allure vagabonde d'étoiles filantes ; elles appartiennent désormais à un autre univers : celui de l'essai à la Montaigne.

Politiques de la rencontre, littératures de la rencontre : Camille Bourniquel dit « l'éternelle saga de la rencontre ». C'est celle d'Eckermann et de Goethe, ou mieux de Rimbaud et de Verlaine, de Wagner et de Louis II de Bavière ; rencontres foudroyantes de Tristan et d'Iseut, enfin de Bourniquel lui-même avec Baudelaire ou avec ces vivants devenus à leur tour des ombres : Mounier, Béguin, Vilar...

Livre sans mélancolie pourtant, allègre au contraire, parce qu'il restitue à la lecture et au livre même cette fonction première trop oubliée : être le lieu de rencontre d'un écrivain et d'un texte, d'un auteur et de son lecteur — ce réseau, ce carrefour, ce rendez-vous multiple. « Tout ne se fait que par rencontre ». « Tout n'arrive que par rencontre », *ainsi s'ouvre et se ferme le livre, mais c'est plus qu'un simple constat : une sorte d'acte de foi. A y regarder de près, ce* « hasard (qu'on) ne parvient pas à nommer » *n'est-il pas* prédestination ?

BÉATRICE DIDIER.

VIENT DE PARAITRE

Roman français

JACQUES HENRIC : *Chasses*. — Après *Archées*, livre des blocs, ces *Chasses* qui introduisent la fissure. (Le Seuil, « Tel quel », 250 p., 35 F.)

GUY DES CARS : *le Mage - le Pendule*. — Dans la même série que *la Boule de cristal*, douze destins se livrent au verdict du pendule. (Flammarion, 200 p., 15 F.)

Poésie

CHRISTIAN DANQUIGNY : *Il est temps d'apprendre à vivre*. — Des poèmes amoureux, sous le signe d'Eluard et d'Aragon. Un lyrisme délicat. (Editions de la revue *Aube*. Centre culturel Créteil, 57, rue du Général-Leclerc, 94000-Créteil.)

CLAUDE PELIEU : *Kali Yug Express*. — Recueil de textes de ce poète français d'inspiration « beatnik », traducteur de Burroughs. (Christian Bourgois, 250 p., 33,20 F.)

Critique littéraire

MICHEL DENTAN : *C.F. Ramuz : l'espace de la création*. — Une thématique de l'énergie, de l'élévation, de la chute, de la domination et de l'écrasement à travers le paysage ramuzien de lacs et de montagnes. (La Baconnière, « Langages », 150 p., 10 F.) Diff. Payot.

PIERRE GALLAIS : *Genèse du roman occidental — Essais sur « Tristan et Iseult » et son modèle persan*. — Plus proche du modèle iranien que du prototype celtique. L'influence exercée au Moyen Age par l'Orient musulman sur l'Occident chrétien. (Tête de feuilles. Sirac, 250 p., 79 F.)

Littérature étrangère

JOZSEF LENGYEL : *Deux Communistes*. — En forme de roman, la confrontation de deux communistes hongrois, en 1948, l'un de retour des prisons russes, l'autre des prisons nazies. L'auteur, né en 1896, a lui-même connu les camps staliniens. Traduit du hongrois par Tibor Tardos. (Fayard, 218 pages, 35 F.)

CLAIRE RAYNER : *Gower Street*. — Un roman romanesque : les destins divergents de deux adolescents nés tous deux, au début du dix-neuvième siècle, dans les bas quartiers de Londres. Par une ancienne infirmière, journaliste médicale. Traduit de l'anglais par France-Marie Watkins. (Fayard, 361 pages, 39 F.)

WILLIAM S. BURROUGHS : *Exterminateur !* — Par l'auteur du *Festin nu*, une série de courts textes sur toutes sortes d'exterminateurs. Traduit de l'anglais par Mary Beach et Claude Pelieu-Washburn. Introduction par Miles. (Bourgois, 238 p., 35,50 F.)

Chine

ALAIN BOUC : *Mao Tse-toung ou la révolution approfondie*. — Un bilan de la vie, l'action et les idées du « maître à penser » de la Chine nouvelle, par notre correspondant à Pékin. (Le Seuil, « Combats », 270 p., 35 F.)

JEAN PASQUALINI : *Prisonnier de Mao*. — L'auteur, de père corse, de mère chinoise, né à Pékin et spécialiste en machines-outils, a passé sept ans dans un camp de travail d'où la reconnaissance de la Chine par la France en 1964 le fit sortir. Ecrit en collaboration avec le journaliste américain Rudolph Chelminski. Trad. de l'anglais par Alain Delahaye. (Gallimard, « Témoins », 340 p., 45 F.)

HU CHI-PSI : *Mao Tse-toung et la construction du socialisme*. — Dans ces textes inédits traduits et présentés par Hu Chi-hsi, chercheur au C.N.R.S., Mao Tse-toung annote le « Manuel d'économie politique d'U.R.S.S. » et compare le modèle soviétique à la voie chinoise. (Le Seuil, « Politique », 190 p., 8 F.)

Histoire

MADELEINE REBERIOUX : *la République radicale ? (1898-1914)*. — De l'affaire Dreyfus à la Grande Guerre, la France en transit à l'aube du radicalisme. (Le Seuil, « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 253 p., 10.40 F.)

JACQUES DELPERRIÉ DE BAYAC : *la Guerre des ombres*. — Une série de flashes sans complaisance ni surcharge sur la Résistance. (Fayard, 246 p., 29 F.)

Géographie

PAUL CLAVAL : *Eléments de géographie humaine*. — Sa finalité et ses démarches, dans ses fondements écologiques et sociaux, ses formes d'organisation régionale et ses implications culturelles. (Edit. M. Th. Genin. Librairies techniques, 412 p., 78 F.)

Sciences humaines

HENRI DESROCHE : *la Société festive*. — De l'œuvre écrite de Charles Fourier aux réalisations concrètes qu'elle a suscitées, un itinéraire historique retracé dans son détail. (Seuil, « Esprit », 416 p., 60 F.)

JACQUES LACAN : *les Ecrits techniques de Freud* et *Encore*. — Le Livre I et le Livre XX du Séminaire poursuivi depuis vingt ans par le fondateur de l'école freudienne de Paris. Texte établi par Jacques-Alain Miller. (Le Seuil, « Le Champ freudien », 320 et 144 p., 45 F et 26 F.)

ÉCHOS

— **PIERRE EMMANUEL, de l'Académie française, a été réélu président du Pen Club français pour l'année 1975 au terme de récentes élections.**

— **UN FESTIVAL DU LIVRE ET DU DISQUE se tiendra, de 11 h. à 23 h., le 1er février, à Nogent-sur-Marne. Il est organisé par la section locale du parti communiste.**

— **LE GROUPE POETHRA de Troyes, qui consacre chaque mois une soirée gratuite à des thèmes allant de Michaux à la poésie auboise contemporaine, organise un concours de poésie sur le thème de la peinture en vue de la prochaine soirée traitant des rapports de la poésie et de la peinture. Les textes sont à envoyer avant le 12 février au siège de « Poethra », 6, rue de la Trinité à Troyes-10.**

— **UNE ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE DU XXe SIÈCLE, à l'usage des enfants : « Poèmes d'aujourd'hui pour les enfants de maintenant », textes recueillis par Jacques Charpentreau avec une préface de Gaston Roger, qui avait fait l'objet de deux éditions en 1956 et 1972, vient d'être rééditée, dans la seconde édition revue et augmentée, par les Editions ouvrières, collection « Enfance heureuse ».**

— **LES EDITIONS « COMMUNE MESURE » viennent de publier deux plaquettes. La première est consacrée à un poème inédit de Paul Eluard (édition bibliographique) intitulé « Couplets »**

« J'ai besoin de la pluie,
Besoin de la lumière
Et besoin de la nuit... »

La seconde, « Dictionnaire imagé d'enfants », rassemble de courtes « définitions » réunies par J.-H. Malineau, directeur de « Commune mesure », par exemple : « Accordéon », cette chenille donne naissance à des milliers de papillons multicolores ».

De A à V, toute l'enfance du verbe ! (En vente aux librairies la Hune, FNAC MONTPARNASSE, etc).

PRIX

— **LE PRIX DES DEUX-MAGOTS (3.000 F) a été attribué au premier tour à Geneviève Dormann pour son roman « le Bateau du courrier » (le Seuil). (Voir « le Monde des livres » du 21 juin 1974).**

— **LE PRIX CONTREPOINT, destiné à de jeunes romanciers, a été décerné à Michel Alves, pour son dernier roman « le Territoire » (Jean-Jacques Pauvert). Lauréats précédents : Elvire de Brissac (1972) ; Bernard Matignon (1973) ; et Raphael Billetdoux (1974).**

— **LE JURY DU CERCLE DE L'UNION a décerné son prix 1975 à Mme Daria Olivier pour son livre : « Alexandre Ier, prince des illusions » (Fayard), par 9 voix contre 5 à « Jeanne d'Albret », de M. Yves Cazaux.**

— **LE PRIX 1974 DE L'ACADEMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES DE DIJON a été décerné à René Boirel, professeur à l'Institut national des sciences appliquées, pour son mémoire sur le sujet suivant mis au concours : « Quelles place peuvent occuper, et mériteraient d'occuper, à notre époque, les travaux scientifiques sans autre objectif que la recherche du savoir ?**

— **LE GRAND PRIX DE LITTERATURE POLICIERE ETRANGERE a été décerné à l'Américain Stanley Ellin, pour son roman « Miroir, miroir, dis-moi » publié aux éditions Denoël.**

Une enquête sur la crise de l'édition

L'Union des écrivains vient de prendre l'initiative d'une enquête sur la crise actuelle de l'édition en France. Elle prie tous les écrivains (membres ou non de l'Union) de répondre au questionnaire suivant : « Comment percevez-vous les effets de la crise de l'édition et de la diffusion sur la situation de la littérature et des écrivains ? A quel niveau ? Dans quel domaine ? Que pensez-vous de l'état actuel de l'édition : les concentrations, le système des collections, le rôle des comités de lecture, la place du livre dans la vie française, les rapports écrivains - éditeurs, la distribution ? Faire parvenir les documents et les interventions à Guy de Bosschère, 11, rue Guy-de-La Brosse, Paris-5e.

LETTRES AMÉRICAINES

Mais qu'est-ce qui fait courir Joyce Carol Oates ?

★ **LE PAYS DES MERVEILLES**, traduit de l'anglais par Martine Wiznitzer. Stock, 474 pages, 35 F.

ELLE est jeune. Elle est célèbre : toutes sortes de prix littéraires lui ont été décernés, dont le plus prestigieux aux Etats-Unis, le National Book Award. Elle se cache, se refuse à tout entretien, toute apparition publique. On ne connaît d'elle que la photo reproduite ici, et qui ne résout rien. Le beau visage de Joyce Carol Oates, dressé, stylisé, hiératique, masque plus qu'il ne révèle.

On sait qu'elle est née, en 1938, dans le comté de Niagara, non loin de ces mégapolis terrifiantes qui bordent les grands lacs américains. Elle les décrit dans ses livres : Cleveland, Detroit, Chicago. Universitaire mariée à un universitaire, elle vit près de la frontière canadienne, à l'abri des modes et des rumeurs new-yorkaises. Pour ce que sa personne a d'énigmatique, d'invisible, on pense à Salinger. Pour ce que son œuvre a de prolifique, de jaillissant, on pense à Pierre-Jean Rémy.

Car, le moins qu'on puisse dire, c'est que Joyce Carol Oates est douée d'une véritable rage d'écrire. Chaque automne apporte à Vanguard Press un nouveau manuscrit d'elle. Dix livres en dix ans. Dont une trilogie aux deux tiers traduite ici, et qui l'a révélée. Mais aussi des recueils de nouvelles, d'autres romans, tel ce substantiel *Pays des merveilles* qui sort aujourd'hui.

Un bain de sang à la Polanski

Bien qu'il soit difficile de la situer, on peut dire que Joyce Carol Oates évolue au confluent de deux traditions littéraires qui n'ont pourtant pas grand-chose à voir entre elles : le courant anglo-saxon dit « gothique », où priment l'horreur et sa symbolique, et la fresque sociale.

Dans *Des gens chics* (Stock, 1970), elle dépeint les banlieues résidentielles de la côte est, à travers la conscience d'un monstre, un adolescent que son hypersensibilité et son voyeurisme mènent au meurtre. Dans *Eux* (Stock, 1971), elle décrit trente ans de misère dans les taudis de Detroit, en ne nous épargnant aucune des épreuves qui font du personnage central un pyromane. (1)

Le Pays des merveilles s'ouvre quasiment sur un bain de sang à la Polanski. Noël 1939 : un garagiste fou vient de massacrer toute sa famille, enfants en bas âge et femme (enceinte) compris. Seul lui a échappé Jesse, quatorze ans, le héros du livre. Nous allons suivre cet adolescent maudit dans sa quête d'un père, d'une identité. De l'université aux milieux médicaux de Chicago, où il deviendra un chirurgien réputé, jusqu'à l'aube de l'année 1971, où il s'en va récupérer sa fille mourante, à la dérive, chez les « freaks » de Toronto. Toujours, le sang et le vide seront ses signes distinctifs.

Ce constant mélange de naturalisme rétro et de « gothicisme » new-look est assez percutant sous la plume de Joyce Carol Oates, pour que son lecteur européen soit surpris, et pris. C'est que ces gros romans disent, aussi, l'inhumanité d'une certaine Amérique, et, de qui s'y égare, la solitude, la détresse.

Comme Carson McCullers, elle excelle dans l'expression de la détresse adolescente. On est seul, on est enfermé. On vit entouré de monstres, quand on n'en est pas un soi-même, incapable d'amour donné ou reçu. La seule issue possible, c'est justement l'amour, dans ce qu'il a d'excessif. L'amour fixation, l'amour éponge de toutes les angoisses. Ou bien la violence, dont la logique est meurtrière.

Qu'est-ce qui fait courir Joyce Carol Oates ? Quel traumatisme originel fuit-elle ? Quelle impasse ? *Contre* quoi édifie-t-elle son œuvre ? Quels rapports entretient-elle avec ses personnages, tous des *survivants*, et qui haïssent les miroirs, alors qu'ils meurent de chercher qui ils sont ?... Et pourquoi — pour eux comme pour elle — cette absorption dans le travail, religion de la société anglo-américaine, certes, mais surtout immersion, qui ressemble à une anesthésie ? Pourquoi ce refuge dans l'acte, cette réclusion créatrice ?

Aux aguets

Joyce Carol Oates, c'est cela : une œuvre qui répond à certaines questions, pas à toutes. La mise en équation brillante d'un monde saisissant. Mais c'est plus : un don exceptionnel pour peindre l'intériorité. En quoi elle est une héritière authentique de Proust, de Woolf. Elle écrit comme certains enfants regardent : les yeux fixes, exorbités. Aux aguets du détail juste, ce rien qui trahit la fêlure, et qu'elle sait capter.

La névrose qui suinte à travers le masque, l'altération imperceptible d'une atmosphère, les tics obscènes des grandes personnes ou la secrète désolation d'un décor.

Elle sait parler d' « *une voix proche comme le murmure de son propre sang* », d' « *une campagne où le langage était encore à créer* », aussi bien que de l'agitation et de l'avidité perpétuelles des poules, qui, piquées sur leurs ergots, « *marchent comme marchent des femmes, des femmes en miniature, emplumées, replètes...* ». Toujours, chez elle, cette économie de style, ce maximum d'intensité compris dans un minimum de mots.

Elle triomphe, on l'imagine, dans la nouvelle. Stock, qui édite fidèlement, courageusement, ses grands romans, prépare, après *Corps*, publié il y a un an, la traduction d'un autre recueil de récits, très remarqué aux Etats-Unis : *Marriages and infidelities* (« Mariages et infidélités »). On reparlera de Joyce Carol Oates.

FRANÇOISE WAGENER.

(1) « Le Monde des livres » du 12 septembre 1970 et du 7 mai 1971.

Jack le vagabond

(Suite de la page 13.)

Là où l'intelligence toute new-yorkaise de la belle, de la vive Ann Charters trébuche un peu, V.-L. Beaulieu, poète et rien que poète, suggère des « lectures » d'une œuvre, d'une existence, qu'on aurait tort de négliger parce que ça a l'air mal écrit, à la façon débraillée de nos cousins du Québec.

Mais le job d'Ann Charters n'est pas tant d'expliciter l'œuvre, encore qu'elle aligne ici et là quelques lumières fort utiles pour voyager à travers cette jungle folle du verbe, cette parole qui passe tout de suite en quatrième vitesse, comme faisait Neal Cassady sur le ruban de l'autoroute, tandis que Jack gueulait une musique « bop, » et d'un coup d'ongle décapsulait une canette de bière.

La prose spontanée

Neal Cassady ? Mais, voyons, vous connaissez ! C'est le « Dean Moriarty » de *On the Road (Sur la route)*. Cette frénésie de l'errance a commencé bien avant que l'expression « Beat generation » parvienne aux oreilles des foules, au lendemain de la guerre.

C'est en 1946 que Jack Kerouac — il a alors vingt-quatre ans — rencontre Neal. Etrange personnage, né sur la route, dingue de bagnoles, de filles, de nuits blanches, de bop, de gamineries, de rigolades, qui va fasciner Jack. Cassady mourra en 1968 au Mexique, à quarante-deux ans, après avoir été le légendaire chauffeur du bus psychédélique de Ken Kesey : un superbe écrivain qu'écrire embête ; le plus magnifique des « parleurs », qui dit sa vie, le monde, les étoiles, l'amour et la mort.

Jack Kerouac a rencontré deux ans auparavant, deux individus promis à la célébrité : Williams Burroughs et Allen Ginsberg. Il a soif de vivre. Il a fréquenté Columbia puis œuvré dans la marine marchande et la marine nationale. Il songe à écrire, une œuvre immense, une sorte de « légende » — il a lu *la Dynastie des Forsyte* — dont il sera le héros et qui aura Lowell pour centre.

Lowell c'est l'enfance, l'ordre, le christianisme, Gérard, le frère mort très jeune dans les souffrances qu'il élèvera aux dimensions du mythe *(les Visions de Gérard)*, ce sont les fantasmes, la peur, la mort, le sexe, la masturbation *(Docteur Sax)*, c'est le père mort avant que le fils ait fait ses preuves. (V.-L. Beaulieu écrit à ce propos des choses qui me semblent tout à fait justes. Jack souffrira de ce « manque », de ce « rendez-vous » raté, c'est aussi et surtout Mémère. Ah ! Mémère ! La « maman » vers laquelle toute sa vie, il retournera immanquablement. Le père l'a dit en mourant : « *Je te la laisse, il faut t'en occuper.* »

Mémère qui reçoit Ann Charters en tablier, tartine des sandwichs, montre le crucifix cloué au-dessus du lit de Jack, de ce fils aimé et inquiétant qui part sur les routes, s'enivre avec des poètes homosexuels, couche avec une fille noire droguée *(les Souterrains)*, se défonce à la benzédrine, hurle : « *Je ne suis pas beatnik ! Je suis le roi des beats !* » *Beat* : battement (toujours le bop, écouté dans les bagnoles), béatitude (bouddhisme, zen, *Satori à Paris*, illumination, quête de Dieu, un Dieu immense, vague, concret aussi, fait de fleuves, de sons, d'odeurs, de paysages).

Kerouac n'aura de cesse qu'il n'ait trouvé cette « prose spontanée » qui va lui permettre, de 1951 à 1957, de mettre au point *On the Road*. Une écriture qui s'enfonce dans l'être ivre d'espaces, de musiques, de boissons, d'extases, autrement sauvage que l'écriture automatique des surréalistes, une écriture qui fait de l'écrivain une créature et une création de l'œuvre elle-même. Parti de l'influence de Thomas Wolfe, il va inventer un « langage » qui fascinera ses compagnons de la « Beat generation », dont San-Francisco, dans les années 1956-1957, va être le bastion. C'est le temps de *Howl* (Ginsberg), *Gasoline* (Corso), *Junkie* (Burroughs).

La tristesse celtique

Mais il faut être clair. Kerouac n'est pas le pape beatnik. Solitaire, à part, avec *Tritessa, Dharma Bums, Desolation Angels, Lonesome Traveller, Visions of Cody*, bien qu'égrenant la saga de la Beat generation (tous les personnages de ses livres renvoient à des êtres réels, et sa biographie fournit les clés), puisant dans la réalité des jours et des nuits, Jack Kerouac fait seul la route. En proie à la nudité, à la solitude vraie. Comédien parce que timide, « grande gueule » parce que paumé.

Nulle femme ne reste près de lui, sauf Stella, qui l'accompagnera durant les dernières années ponctuées de delirium tremens, de trous noirs, de pertes d'identités de plus en plus douloureuses, d'angoisses, de fantasmes de plus en plus agressifs. Il y a effectivement de la grande, profonde, vitale tristesse celtique chez Jack. « Don Quichotte de la tendresse », obsédé par la Croix, enfoui confusément mais authentiquement dans les textes sacrés zen, acharné à se détruire tout en humant l'aube, le large, Kerouac n'a pas à voir avec le hippie pouilleux et lent d'esprit.

Kerouac, ce sont les derniers feux du mythe de la frontière. Les bagnoles déglinguées fonçant sur les autoroutes peuplées d'honnêtes citoyens remplacent les chariots. Les Indiens sont morts, ou presque. L'Amérique tant célébrée est une geôle. Les voix mêlées de la drogue, de l'alcool, de la vitesse, des mots, ne peuvent couvrir les voix de la perdition, de l'échec, du « *paradis perdu* ». Alors il ne reste plus, de Frisco à Tanger, de New-York à Berkeley, de Los Angeles à Paris, qu'à foncer, et se défoncer jusqu'à l'ultime couac.

Kerouac, un romantique ? Oui, comme Shelley, Novalis, Yeats, les bardes celtes, Emerson, Walt « démesuré », Whitman, etc.

L'œuvre : un fleuve où sable et diamants sont inséparables. Une tentative de salut par l'écriture.

ANDRÉ LAUDE.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Peter Handke

A la suite de l'article de Jean-Louis de Rambures intitulé « L'invasion autrichienne », qui a paru dans notre supplément du 16 janvier, sur les « écrivains de l'Allemagne de l'Ouest », nous avons reçu de Peter Handke, l'un des écrivains présentés, les remarques suivantes :

L'auteur dramatique Franz Xaver Kroetz n'est pas autrichien. Hugo von Hofmannsthal était tout, sauf « spécialiste de la recherche formelle et linguistique ». L'auteur G.F. Jonke n'a jamais écrit des « *Antiheimatromane* » : son premier livre s'appelle *Geometrischer Heimatroman*...

En ce qui concerne mon travail ou ma vie : je n'ai jamais employé, par exemple, en parlant du « groupe 47 », des mots comme « bonzes séniles », etc. Tout cela n'est pas très grave, mais, après, M. de Rambures mentionne deux de mes livres : 1) « ... *à la dernière page de* l'Angoisse du gardien du but au moment du penalty *les mots font place au dessin* ». C'est faux : il y a des dessins à une page du livre (1), mais après le récit se continue et se termine, comme dans la plupart des livres, avec des mots, avec des phrases... ; 2) « *Dans son dernier livre*, Als das Wünschen noch geholfen hat, *le texte se réduit à de courtes phrases contenant chacune un fait illustré par une photo.* » En réalité, le livre contient trois poèmes de chacun quinze-vingt pages, et quelques essais, dont un concernant l'architecture moderne est illustré par des photos de la Défense...

(1) N.D.L.R. — Très exactement la 142e page sur un livre qui en compte 152.

MARX

Le cas Althusser

par Roger-Pol Droit

LOUIS ALTHUSSER ce fut d'abord une surprise. Dans la grisaille dogmatique des premières années 60, un philosophe naissait. Pas n'importe lequel : un philosophe « marxiste ». Qui ne se contentait pas de citer les écritures pour se dispenser de tout travail théorique. Qui entreprenait de « lire « le Capital », non pour trouver des slogans ou justifier des politiques, mais pour déceler l'émergence d'une « science », et mettre à jour sa logique.

Le projet avait de la tenue et de la rigueur. Il donnait, enfin, à penser. Les normaliens qui entouraient le philosophe, rue d'Ulm, ne s'en sont pas privés. Les textes de l'époque en témoignent. Bref, c'est bien grâce à Louis Althusser qu'une génération d'intellectuels a redécouvert Marx.

Plus de dix ans ont passé. Sur un mur de Nanterre, une inscription donne le ton : « althusserarien ». Ses actuels disciples deviennent des mandarins nouveau style. La machine conceptuelle semble tourner à vide, ou ne plus tourner du tout. La surprise s'est figée. Le maître, qui ne cesse de rectifier ses thèses, vient de publier son « autocritique » : il reconnaît, pour l'essentiel, avoir été bon philosophe mais mauvais politique. Aujourd'hui, l'un de ses premiers élèves, Jacques Rancière, tire, à boulets rouges, « la Leçon d'Althusser ». D'autre part, des trotskistes rassemblent en volume des textes épars dirigés contre lui (1).

Le vent tourne. Un petit vent parisien, ou bien, comme on dit, le « vent de l'histoire » ? Il faut, même à grands traits, rappeler les éléments du débat. Car au-delà de querelles partisanes ou de discordes de chapelles, c'est bien le sens de Marx, le statut de la philosophie, le rôle des intellectuels qui sont en question.

(1) Collectif : Contre Althusser. U.G.E. 10-18, coll. « Rouge », 320 pages, 12 F.



(Dessin de JULEM.)

De l'affirmation à l'autocritique

★ PHILOSOPHIE ET PHILOSOPHIE SPONTANEE DES SAVANTS, de Louis Althusser. Maspéro, coll. « Théorie », 160 pages, 17 F.

★ ELEMENTS D'AUTOCRITIQUE, de Louis Althusser. Hachette-Littérature, coll. « Analyses », 128 pages, 18 F.

OCTOBRE 1967. Dans la salle Dussane de l'Ecole normale commence une série de conférences intitulée « Cours de philosophie pour scientifiques » qui va se poursuivre pendant plus d'un an. Alors que domine un « structuralisme » dont tout le monde parle sans que personne s'y reconnaisse, c'est la période faste des althussériens.

Le texte du cours d'Althusser vient seulement d'être édité. Le philosophe y corrigeait déjà ses positions. Non, dit-il, la philosophie n'est pas une science : les affirmations qu'elle avance, les catégories dont elle use ne sont redevables ni de démonstration ni de preuve au sens strictement scientifique de ces termes. Elle n'a pas d'« objet » réel, comme en ont les sciences.

Elle a pourtant, rappelait Althusser, une fonction majeure à remplir dans la théorie : tracer des lignes de démarcation entre ce qui est « idéologique », ce qui est « faux », et ce qui est « scientifique ». Cela ne signifie pas que le philosophe puisse légiférer dans les sciences, intervenir dans les recherches.

Les savants et la philosophie

S'il a son mot à dire, c'est que les savants « font » de la philosophie sans même s'en rendre compte. Silencieuse en temps ordinaire, leur « philosophie spontanée » est mise en lumière — ou en déroute — par les crises du développement scientifique (telle la crise traversée par la physique à la fin du dix-neuvième siècle). Croyant découvrir des thèmes nouveaux ou des thèses inédites, les savants empruntent en fait de vieux chemins philosophiques.

Matérialistes sont en effet les convictions des savants issues de leur activité « immédiate et quotidienne ». les hommes de science croient « spontanément » à l'existence matérielle des objets qu'ils étudient, à la justesse et à l'efficacité de leurs méthodes de connaissance.

Pourtant, ils ont appris aussi à se méfier, si l'on peut dire, de ces convictions. Le spiritualisme et certaines philosophies de la science les ont convaincus que leur pratique n'est qu'une pure activité idéelle, sans rapport avec le concret. Au nom de cette fausse évidence culturelle, ils refuseraient ou « ignoreraient » leur matérialisme spontané.

Le philosophe matérialiste peut donc les aider à se débarrasser de l'idéalisme qui les domine et qui a toujours voulu exploiter les sciences à son profit. Il propose aux savants ses services et son alliance. Pourquoi pareille alliance ? Et surtout au profit de qui ? On va bientôt le comprendre.

La vérité et l'erreur

De ces analyses, note à présent Althusser dans « Eléments d'autocritique », « la lutte des classes était pratiquement absente ». Tout, ou presque se jouait dans la théorie, dans les remaniements conceptuels et les batailles de mots. Avec un calme repentir, le philosophe s'accuse d'avoir péché par « théoricisme ».

Est-ce à dire qu'il renie ses travaux antérieurs ? Pas du tout. Il entend maintenir, et fermement, leurs principaux acquis. Avant tout, cette fameuse « coupure épistémologique » qu'il repère dans l'œuvre de Marx à partir de 1845 : rupture radicale avec l'idéologie bourgeoise, avec toutes les configurations pseudo-théoriques passées, par laquelle Marx fait accéder l'histoire au rang de science. Et ce par le passage d'un système de concepts à un autre : « Les Manuscrits de 1844 » reposent sur l'essence humaine, l'aliénation, le travail aliéné ; « l'Idéologie allemande » annonce déjà l'agencement d'autres concepts : modes de production, rapports de production, forces productives.

Cela, Althusser l'a toujours dit. L'« Autocritique » précise aujourd'hui que Marx, somme toute, n'a pas opéré cette « coupure » tout seul. S'il y a bien eu dans l'avènement du marxisme un « événement sans précédent », sa cause se situe « ailleurs » que dans le seul domaine de la théorie. Mais où ? Althusser, une fois cette rectification faite, demeure dans le flou. Comment, par exemple, Marx s'est-il « inspiré » de ces bien vagues « prémisses de l'idéologie prolétarienne » qu'Althusser mentionne seulement ?

La deuxième précision apportée par cette autocritique embarrassée concerne les causes de la « déviation » d'Althusser. Si j'ai été théoriciste, dit-il en substance, c'est que j'ai interprété la « coupure » apparue chez Marx comme l'opposition de la science à l'idéologie, comme s'il avait été question de l'antagonisme de la vérité et de l'erreur en général. Ainsi, sous des « allures marxistes », la démarche, abstraite et réductrice, se situait sur la vieille « scène rationaliste », celle de la philosophie classique. Les termes de la réponse étaient truqués, mais Althusser n'abandonne pas son objectif : la logique sous-jacente aux œuvres de Marx et de Lénine. C'est bien ce qu'on lui reproche aujourd'hui.

Contesté par son disciple

★ LA LEÇON D'ALTHUSSER, de Jacques Rancière. Gallimard, collection « Idées », 288 pages, 7,40 F.

« *LA question essentielle est celle de la philosophie marxiste. Je le pense toujours* », dit Althusser. Jacques Rancière, lui, ne le pense plus. Normalien, coauteur de *Lire « le Capital »*, il veut dresser le bilan politique de l' « althussérisme ». Pour cela, il n'attaque pas le philosophe sur son terrain : il en change. Et pose d'autres questions : à quoi sert, politiquement, le discours d'Althusser ? Quelle était sa fonction hier, quelle est-elle aujourd'hui au sein des deux institutions où il se trouve : l'Université, le parti communiste ? Rancière répond sans ménagement.

Au départ, il y a bien eu chez Althusser cette volonté de retourner à Marx, d'élaborer une théorie juste pour que la politique des communistes puisse, « un jour », en être modifiée. En attendant, concrètement, les althussériens s'en tenaient à une « morale provisoire » : approbation discrète de la ligne officielle, tant que les « vraies questions » ne sont pas résolues. « *On laisse le parti tranquille pour ce qui est de la politique et il nous laisse tranquille pour ce qui est de l'épistémologie et autres pratiques théoriques* » : ainsi Rancière décrit-il cet étrange partage qu'il opéra lui-même.

Aucun cynisme dans cette attitude. Le système althussérien était tel que les intellectuels, en « produisant du concept », participaient à la transformation du monde. Ils pouvaient se croire, sans bouger ni se renier, au cœur même des luttes. Pour tous ceux qui n'ont pas traversé l'aventure maoïste, il semble bien qu'il en soit encore ainsi.

Un double jeu

Aussi l'Université n'a-t-elle pas tardé à leur ouvrir les bras. N'accordaient-ils pas à la philosophie le rôle primordial dans le concert théorique ? Et le parti communiste n'a pas tardé à comprendre leur utilité : une aile gauche frondeuse dans ses analyses abstraites, mais muette sur les luttes concrètes, n'est pas seulement inoffensive. Elle peut « récupérer » une certaine frange d'étudiants et d'intellectuels. Althusser, dit Jacques Rancière, « *écrit pour ceux que ses collègues ne convainquent pas.* »

Pour jouer ce double jeu (gauchisme dans la théorie, conformisme dans la pratique), Althusser a déplacé, selon Rancière, le terrain de la politique. Il a forgé une « lutte des classes imaginaire » où s'affrontent, sous le regard du philosophe, des thèses séculaires.

« *Philosophie et philosophie spontanée des savants* » en est un exemple frappant. Les enjeux politiques réels de la recherche scientifique (mode de sélection des chercheurs, sources de financement, hiérarchie du savoir et des décisions, applications des découvertes...) se trouvaient réduits à une lutte intemporelle entre éléments matérialistes et éléments idéalistes. La science n'était pas exploitée par « des gouvernements ou des patrons », mais par la philosophie spiritualiste. Pour se défendre, les savants avaient donc besoin des « spécialistes » de la question : technocratie oblige. La philosophie était sauve. Le pouvoir aussi.

La fin des « héros de la théorie »

Ce que dénonce Rancière, ce n'est pas seulement ce tour de passe-passe qui met des débats d'idées à la place des révoltes concrètes, c'est le rôle assigné aux intellectuels, « héros solitaires de la théorie », par la démarche d'Althusser : détenteurs de la vérité, ils auraient pour mission d'éclairer les « masses » sur leur destinée.

Le croire, c'est demeurer sourd à la leçon de Mao Tse-toung : les opprimés n'ont pas besoin de la science des philosophes pour dissiper leurs illusions. Ils savent ce qu'ils font, et comment il faut lutter. Ce sont eux qui transforment le monde. Pas ceux qui l'interprètent.

La boucle est bouclée : Althusser aurait voulu mettre entre parenthèses sa position d'universitaire et de membre du parti pour tenir un discours universel, il serait réduit à présent à énoncer des thèses « subversives » qui ne provoquent aucun désordre.

Jacques Rancière, on le voit, n'y va pas de main morte. Certes, il schématise souvent. Certes, il polémique, et parfois à l'excès. Mais il touche juste. Cette fois, les bonnes questions sont posées.

UNE POSTÉRITÉ USURPÉE ?

★ MARX, CRITIQUE DU MARXISME, de Maximilien Rubel. Payot, coll. « Critique de la politique », 456 pages, 77,65 F.

« TOUT ce que je sais, c'est que moi je ne suis pas marxiste » ; cette phrase de Marx, peu de temps avant sa mort, a longtemps passé pour une boutade sans importance. Pourtant, si on la prend au sérieux, si on en tire toutes les conséquences, elle défait les certitudes les mieux assurées. Maximilien Rubel, qui l'a placée en exergue de son volumineux recueil d'articles, la commente sans relâche, de façon directe ou détournée. De paradoxe en démonstration, d'affirmations péremptoires en minuties érudites, Rubel, marxologue franc-tireur à l'écart des écoles, ne cesse de déconcerter.

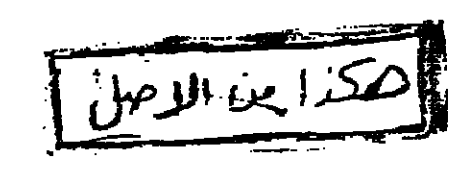
Le « marxisme » est à ses yeux un « scandale universel », « le plus tragique malentendu de ce siècle ». Mis en forme et codifié par Engels, qui porte la responsabilité des premières déformations, il n'est qu'une caricature figée de la pensée de Marx. Mal interprétée, incomplètement éditée, schématisée jusqu'au ridicule, l'œuvre de Marx aurait purement et simplement changé de sens.

Théorie de l'émancipation sociale, porteuse d'une nouvelle éthique, elle serait devenue instrument d'asservissement politique, justification de toutes les soumissions aux impératifs de l'économie « socialiste ». Théorie de l'anarchisme, du dépérissement de l'Etat, elle ne cesserait à présent de cautionner son pouvoir.

La cause d'un tel « renversement » ? Maximilien Rubel la voit dans le « mythe d'Octobre », la révolution russe n'ayant finalement abouti qu'au développement d'un système capitaliste étatique, planifié, rationnel, « raffiné ». Au nom du socialisme s'est édifié « un des plus puissants modèles de société de domination et d'exploitation que l'histoire ait connus ».

De cette gigantesque entreprise de « détournement » de Marx, l'érudit passionné démonte lentement les rouages. Il connaît les moindres détails des manuscrits, de leur histoire, des interventions politiques de Marx. Cela nous vaut sur les cahiers d'études préparatoires au « Capital », les méthodes de travail de l'homme, le plan inachevé de ses recherches, de précieux renseignements.

Est-ce pour autant, une et indivisible, « la » vérité qui nous serait livrée ? Libre à chacun de prendre son parti. Singulier dans sa précision comme dans ses outrances, le travail de Maximilien Rubel a au moins le grand mérite de pourfendre des dogmes et de provoquer au doute. Sa lecture de Marx n'est pas exempte de présupposés de toutes sortes. Mais elle rejette avec véhémence tout ce qui, de près ou de loin, sécrète la barbarie.



MA… ET SES HÉRITIERS

LES RECHERCHES THÉORIQUES DU PARTI COMMUNISTE

LUCIEN SÈVE : « Un des terrains de la lutte des classes »

Lucien Sève, directeur des Editions sociales, membre du comité central du parti communiste, a bien voulu faire le point, au cours d'un entretien, sur les recherches marxistes, menées actuellement dans les organisations du parti.

● *« Le travail théorique des Editions sociales est surtout connu par la publication des œuvres de Marx et Engels et la préparation d'une édition complète. Pourriez-vous préciser l'importance des recherches accomplies à partir de ces textes et de ce travail d'édition ?*

— Je voudrais souligner avant de répondre que ce travail d'édition et ces recherches ne constituent que l'un des aspects de l'activité des Editions sociales. Tout aussi important à nos yeux est le travail politique, l'intervention dans l'actualité.

» Cela dit, l'édition de Marx et Engels représente en effet une part importante de notre activité. Avec les très importantes publications en cours, les Editions sociales disposeront dans leur catalogues d'à peu près tous les grands textes de genèse comme de maturité du marxisme. Ce travail nécessite évidemment des équipes hautement qualifiées fonctionnant en collectifs, unissant les efforts de germanistes, d'économistes, d'historiens, de philosophes. La simple réédition d'un texte de Marx exige une telle collaboration, car, en dehors de réimpressions courantes, chaque réédition est pour nous l'occasion de retravailler la traduction comme l'appareil de notes et d'index. A travers cette activité collective mûrissent les conditions matérielles et humaines d'une compréhension de plus en plus juste de ce que ces œuvres ont à nous dire.

Les grands théoriciens

» Nous sommes en train d'organiser le même travail sur Lénine, dont nous avons maintenant l'œuvre complète. Mais sans nous limiter à ces trois fondateurs du marxisme-léninisme, nous nous occupons de tous les grands dirigeants et théoriciens du mouvement ouvrier international : nous avons publié Plekhanov, Dimitrov, Rosa Luxemburg, Lukacs, nous travaillons sur Mehring, Clara Zetkin — et ces jours-ci sort des presses un Gramsci de 750 pages. Il ne s'agit pas seulement là de faire connaître des « classiques », mais de donner accès sous toutes ses formes à la démarche vivante du marxisme, plus que jamais nécessaire à la compréhension du monde contemporain.

● *Quels sont les principaux domaines dans lesquels s'effectue aujourd'hui cette recherche marxiste, au sein du parti ?*

— Je crois qu'aujourd'hui elle enveloppe presque tous les domaines, et je ne citerai que quelques exemples. L'économie politique d'abord, qui, loin de relever d'une rubrique spécialisée, est pour nous une discipline fondamentale, approfondie et mise en œuvre comme telle par les économistes communistes. Il y a d'ailleurs interaction entre une publication comme celle des *Théories sur la plus-value* de Marx et cette recherche menée en économie : l'œuvre de Marx aide à déchiffrer la crise actuelle, dont l'analyse à son tour aide à atteindre la rigueur dans l'apprehension de cette œuvre. En même temps, à partir de l'acquis de la recherche, nous nous préoccupons vivement de « rendre l'économie politique populaire ».

» L'ampleur de la recherche est tout aussi visible en histoire, comme en témoignent notamment les débats recueillis dans *Aujourd'hui l'histoire*. Le travail des historiens communistes se développe à un tel point, notamment dans le cadre de l'Institut Maurice-Thorez, que nous avons décidé la création d'une collection d'histoire qui ne se limitera ni au mouvement ouvrier ni à l'époque contemporaine.

» En philosophie, les initiatives du Centre d'études et de recherches marxistes (CERM), en particulier, ont donné naissance à plusieurs importants ouvrages collectifs. Ce n'est pas un hasard si la question qui donne lieu au plus grand nombre de travaux est celle des rapports entre la philosophie marxiste et les sciences : tous les observateurs attentifs savent que quelque chose est en train de « bouger » dans nombre de sciences. Un peu partout est en train de craquer le cadre de l'idéologie bourgeoise positiviste et formaliste, des percées théoriques se font en direction de la dialectique matérialiste. Des livres comme *Dialectique de la nature*, d'Engels, et *Matérialisme et empiriocriticisme*, de Lénine, qui jadis avaient fait parfois l'objet de lectures restrictives, apparaissent à beaucoup comme ayant encore à nous instruire dans le sens d'une démarche critique. Ici aussi le marxisme apparaît comme pleinement de notre temps.

» On pourrait donner aussi l'exemple de l'esthétique : de manière là encore collective, et en même temps dans la diversité des recherches individuelles, une réflexion collective des communistes sur l'art est en plein développement.

● *Vous insistez beaucoup sur l'importance du caractère collectif de ce travail. Que signifie exactement ce « travail collectif » dans la recherche théorique ?*

— D'abord, que nombre de nos livres sont l'aboutissement direct d'un travail poursuivi par *un* collectif, comme le CERM ou l'Institut Maurice-Thorez, ou celui qui élabore une revue comme *Economie et politique* ou *la Nouvelle Critique*. Mais *collectif* ne signifie pas travail des seuls communistes : de plus en plus souvent nous publions des travaux auxquels ont collaboré des non-communistes. Ils nous apportent, et nous leur apportons. Dans la crise générale que connaît aujourd'hui la société bourgeoise et son idéologie, le marxisme, conception du monde exempte d'unilatéralité, apparaît de plus en plus comme la base théorique capable de supporter le savoir dans toutes ses dimensions. C'est pourquoi notre démarche d'éditeur n'est aucunement écartelée entre un dogmatisme et un éclectisme.

Un arbre et des branches

» La diversité très réelle des œuvres que nous publions est, si vous voulez, celle d'un arbre dont les branches se développent dans toutes les directions sans cesser de se rattacher à un même tronc. Encore cette image est-elle un peu sommaire, car, de même que les Editions sociales, chacun des collectifs que j'ai évoqués est lui-même autonome et responsable de sa démarche, de son travail théorique, de ses manifestations publiques. Mais l'expérience montre que, globalement, les résultats de toutes ces recherches s'insèrent sans difficulté dans notre politique de collections, dans la mesure où existe entre tous une communauté d'analyse politique et de souci théorique.

● *Vous accordez une grande importance aux débats, aux confrontations avec des chercheurs communistes ou non, mais aussi avec le public. Quel rôle donnez-vous à ces débats ?*

— La conception des communistes en matière d'édition a été souvent exprimée, mais peut-être n'est-elle pas toujours comprise. Nous sommes pour une France où soient bien plus réelles qu'aujourd'hui la diversité et la liberté d'édition. Lorsque Georges Marchais a exprimé cette idée, en disant notamment que Soljenitsyne y serait publié s'il trouvait un éditeur, certains ont feint d'y voir une inquiétante restriction. C'est tout le contraire : pour nous, il ne saurait y avoir d'édition « obligatoire », imposée par l'Etat ou la toute-puissance de l'argent. Ce qu'il doit y avoir, c'est une véritable diversité d'éditeurs pleinement responsables de leur politique éditoriale.

» Cela dit, dans le champ aujourd'hui bien contraint de l'édition française, nous occupons une place clairement exprimée. Le livre est un des terrains essentiels de la lutte idéologique des classes, et dans cette lutte nous intervenons en tant que maison d'édition communiste. Mais c'est justement à ce titre que nous avons une conception ouverte de notre travail. Notre politique n'est pas celle d'une secte, et le marxisme n'est pas un dogme, s'il n'est pas non plus une auberge espagnole. Dans le domaine de la recherche, plus qu'en tout autre, la confrontation, le débat sont nécessaires précisément pour l'élaboration de thèses justes. Le débat avec le public est alors le prolongement naturel du livre et de son « travail », et répond à une attente visiblement croissante. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL PALMIER.

Marxisme et psychologie

★ **MARXISME ET THEORIE DE LA PERSONNALITE, de Lucien Sève. Postface à la troisième édition. Editions sociales, 72 p., 10 F.**

PEU d'ouvrages récents ont suscité autant de discussions théoriques en France, et surtout en Allemagne et dans les pays socialistes, que le Marxisme et théorie de la personnalité, *paru en 1968. La clarté de l'exposé, l'ampleur des vues, l'analyse rigoureuse à laquelle se livrait l'auteur, à partir des textes fondamentaux du marxisme sur les relations qui existent entre l'individu et les rapports sociaux, montraient qu'aucune science de l'homme ne pouvait méconnaître l'importance du matérialisme historique. Depuis les premières ébauches de G. Politzer, aucune contribution aussi importante n'avait été apportée à la confrontation du marxisme et de la psychologie.*

Un « antihumanisme » ?

La publication, en volume séparé, de la postface à la troisième edition montre l'intérêt de toutes les discussions et mises au point que ce livre a suscitées. Lucien Sève ne se contentait pas, en effet, de critiquer les théories de Janet, de Lewin ou de Freud. Il prenait position sur l'ensemble des questions soulevées par l'anthropologie, envisagée d'un point de vue marxiste. Après une importante discussion avec Adam Schaff, philosophe marxiste polonais, qui, au nom de l' « humanisme philosophique », *voulait substituer à la thèse fondatrice du matérialisme historique :* « L'essence humaine est l'ensemble des rapports sociaux », *une définition feuerbachienne, Lucien Sève répond aujourd'hui à l'* « antihumanisme théorique » *et plus précisément à l'amalgame qu'effectue L. Althusser dans sa* Réponse à John Lewis *entre l'* « humanisme scientifique », *qu'il défend, et l'* « humanisme idéaliste », *que représenta R. Garaudy ou encore Sartre. A partir de l'autocritique de L. Althusser, de sa reconnaissance du rôle que jouent des catégories philosophiques comme celles d'aliénation et de négation de la négation dans le* « marxisme mûr ». *Lucien Sève montre les perspectives qu'elles ouvrent, en particulier la remise en cause radicale de la réduction du marxisme à un* « antihumanisme théorique ». *Non seulement la critique que Lucien Sève fait des positions d'Althusser dans le domaine philosophique est l'une des plus claires et des plus pertinentes, mais on trouve aussi abordés, à propos d'objections formulées par des marxistes d'Allemagne démocratique ou d'autres pays, les problèmes fondamentaux que pose toute articulation du marxisme et de la psychologie. Par-delà un livre et un auteur, c'est un secteur important de la recherche en sciences humaines qui est ainsi exploré.*

J.-M. P.



HENRI DE MAN RÉÉDITÉ

Un classique de l'humanisme socialiste

★ **AU-DELA DU MARXISME, par Henri de Man. Seuil, coll. « Bibliothèque politique », 448 p. 39 F.**

LA publication au *Seuil* (1) d'une réédition en français de l'œuvre majeure d'Henri de Man : *Au-delà du marxisme*, parue en Allemagne en 1926 sous le titre *Zur Psychologie des Sozialismus*, n'est certainement pas une concession à la mode rétro. Il n'est pas question ici du rôle politique joué en 1940 par Henri de Man, ancien ministre belge, mort en Suisse en 1953. Il s'agit seulement d'évoquer une œuvre considérée par certains comme la plus importante depuis *le Capital*, et un auteur dont Paul-Henri Spaak disait qu'il était un des rares hommes à lui avoir donné l'impression du génie.

Si ce livre est susceptible d'intéresser le lecteur de 1975, c'est parce qu'il pose des problèmes qui sont encore les nôtres : la démocratie, la justice sociale, le socialisme, la paix. Depuis 1926, en même temps que le fascisme, le marxisme et le socialisme ont progressé dans le monde. Mais quel marxisme ? Quel socialisme ?

Au « marxisme vulgaire » qu'avait connu de Man avant la guerre de 1914 ont succédé la bureaucratie des pays communistes, ailleurs la conception systématique et dessechante des théoriciens du parti. Sans doute était-ce déjà hérétique en 1926 de vouloir aller « au-delà du marxisme ». Le titre allemand était moins polémique. Mais cette provocation pose le problème de fond : « *Faut-il arrêter le socialisme à ce qu'a écrit Marx ?* » Khroutchtchev s'impatientait : « *Marx n'a tout de même rien dit sur la culture du maïs.* » Si l'on peut interpréter, qui sera le gardien de l'orthodoxie ? Mais estelle nécessaire ? A peine sortis de l'ancien, avons-nous besoin d'un nouveau cléricalisme ? D'une nouvelle infaillibilité ? Comment saisir la pensée d'un homme qui a écrit toute sa vie ? A-t-on le droit, scientifique cette fois, d'interpréter Marx par une « relecture » et surtout d'imposer, comme le fait Althusser, une « coupure » dans son œuvre en faisant abstraction de ses origines ? Althusser répudie les *Ecrits de jeunesse* de Marx. D'autres auteurs ne voient en lui que l'économiste.

Sans cesser d'être marxiste, puisqu'il écrit : « *Marx est le génie le plus puissant qui ait contribué à la formation de la pensée socialiste moderne. Personne ne sait mieux que moi ce que je lui dois* », de Man a le mérite de chercher à comprendre les mobiles de Marx, les fondements du socialisme.

Une remise en question

C'est dans sa propre expérience que l'auteur, après une grave crise de conscience, trouvera les éléments d'une remise en question du marxisme de l'époque. La guerre de 1914, la crise de la social-démocratie allemande, la participation active d'Henri de Man au mouvement syndical ouvrier en Belgique, l'amèneront à découvrir que l'interprétation rationaliste, mécaniste, du marxiste explique en partie la crise du socialisme. Grâce à des études de psychologie, aux concepts de la psychologie sociale naissante, de Man élabore sa *Théorie des mobiles* pour expliquer le comportement de la classe ouvrière. L'action sociale des masses ne peut découler d'une connaissance abstraite qu'elles auraient de leur intérêt. C'est en fonction de valeurs (justice sociale, dignité) que la classe ouvrière réagit au capitalisme. Pour de Man, et d'après lui pour Marx, les mobiles du socialisme ne peuvent être purement économiques. « *Ce que l'on reproche au capitalisme, c'est moins la plus-value qu'il s'approprie que l'usage qu'il en fait pour instaurer une prédominance sociale qui transforme les non-capitalistes en objets de sa volonté. Ce qui conduit donc l'ouvrier à la lutte des classes, ce n'est point qu'il prenne conscience de ses intérêts acquisitifs, c'est le phénomène bien plus compliqué et bien plus profondément enraciné dans la vie affective, que la psychologie moderne appelle un complexe d'infériorité sociale.* »

Pour de Man, le mécontentement de la classe ouvrière a donc des causes plus profondes que des questions de salaires. Sans nier l'importance de celles-ci, il insiste de façon prémonitoire sur les revendications culturelles, ce qu'il appelle « *les conditions psychologiques du bonheur* ». « *Poser le problème en ces termes, c'est se rendre compte de ce que le mobile essentiel du mouvement ouvrier est l'instinct d'auto-estimation ou, pour le dire en un langage moins prosaïque, qu'il est une question de dignité au moins autant qu'une question d'intérêt* » Langage qu'aujourd'hui les dirigeants syndicaux ne désavoueraient pas. C'est pourquoi il est apparu que l'œuvre d'Henri de Man, malgré certains aspects qui datent un peu, méritait aujourd'hui la « relecture » sérieuse que permet le recul dans le temps.

C'est ce qu'ont pensé les animateurs d'un colloque international, tenu à Genève en juin 1973, dans le cadre de la faculté de droit, sur « L'œuvre d'Henri de Man ». Les *Actes du colloque* ont été publiés par les Cahiers Vilfredo Pareto. Une association pour l'étude de l'œuvre d'Henri de Man a été fondée. Elle a pour but de rassembler l'œuvre de l'auteur, actuellement éparse, ensuite d'en favoriser l'étude.

Le rêve ou l'action ?

La volonté de respecter les impératifs de la science, de repousser l'alibi du réformisme, la nécessité de la discipline dans l'action politique ou, plus rarement, celle de préserver le dynamisme révolutionnaire expliquent, sans les justifier, bien des formes de sectarisme. Pourquoi considérer comme péjoratif le qualificatif d'humaniste appliqué à la part la plus riche de la tradition socialiste ? Jaurès, Blum, de Man, André Philip, hommes du passé ? Mais non, aujourd'hui encore. A. Schaff, théoricien communiste polonais (peut-être gêné par la comparaison, mais elle s'impose), écrit à son tour que pour Marx l'économie n'est pas un but en soi. « *La solution des problèmes économiques et des problèmes politiques engendrés par eux n'est qu'un moyen conduisant au but essentiel, à savoir la libération de l'homme... D'ailleurs, qui oserait dans le mouvement ouvrier s'opposer aujourd'hui à l'humanisme marxiste, qui oserait nier que le socialisme pose au premier chef le problème de l'individu et de son bonheur ?* » (2)

Une idée dangereuse

Comme le notait Françoise Giroud dans *l'Express* : « *Il manque de savoir ce que signifiera être socialiste demain.* » Cette question, de Man la posait déjà et nous aide à y répondre. Françoise Giroud ajoutait : « *Ce n'est pas le pouvoir du rêve qui fait défaut à la gauche. C'est un rêve neuf.* » Jolie phrase de journaliste, mais idée dangereuse. Si la gauche veut être autre chose qu'une pourvoyeuse de rêves, un vibrato de sensibilité, elle doit apprendre que les rêves vieillissent de ne pas s'accomplir et qu'il n'y a pas de rêves neufs. Seuls peuvent les rajeunir la volonté de les réaliser, les moyens choisis pour le faire dans des situations concrètes et face aux problèmes qui leur font obstacle. A cela aussi de Man avait répondu : « *Ce ne sont pas les beaux rêves, mais les belles actions qui font la vie belle.* »

MADELEINE GRAWITZ.

(1) Dans une traduction améliorée, avec une excellente préface du professeur I. Rens et de M. Brelaz.
(2) A. Schaff. *Le Marxisme et l'individu*. A. Colin. 1968.

LE COURRIER DE L'HISTOIRE

L'ÉTRANGE N° 7

Rudolf Hess dans sa prison

★ **RUDOLF HESS DEVOILE SON MYSTERE, d'Eugene K. Bird. Col. L'air du temps. Gallimard, 286 pages, 39 F**

C'EST un étrange document que le texte tapé à la machine par Rudolf Hess immédiatement après le procès de Nuremberg, tandis qu'il attendait dans une cellule exiguë son transfert à la prison de Spandau.

Celui qui avait été le second personnage du Grand Reich nazi, le bras droit de Hitler, « mitraillait les touches », et de sa hâte fébrile naissaient une série de « bulletins » portant directives sur la remise en route de l'Allemagne : reprise du travail, distribution des vivres, rapports avec les occupants de l'Allemagne, et même quelques indications sur la confection, dès maintenant, de l'uniforme du nouveau Führer, qu'il fallait concevoir « avec de larges coutures et ourlets », dans la certitude qu'il « prendrait du poids une fois libéré ».

Imbécile ou névropathe ?

Car le nouveau Führer ne pouvait être personne d'autre que lui-même. Dans la perspective de la libération prochaine, il dressait la liste de tous ceux qui l'aideraient à gouverner son « Quatrième Reich ». Il s'agissait naturellement de tous les dirigeants nazis qui n'avaient pas été exécutés et peuplaient les prisons alliées, les von Schirach, ancien chef de la Jeunesse hitlérienne, Hermann Esser, ex-vice-président du Reichstag, Speer, ancien ministre de l'armement, etc. Tous les gauleiters de districts et les hauts fonctionnaires du parti nazi devaient « se présenter le plus vite possible à leurs anciennes administrations et reprendre aussitôt leurs fonctions ». Quant aux juifs, s'ils « demandent, prient, implorent d'être soustraits à la fureur de la population allemande et expriment leur désir d'être internés dans des camps de protection », où il dépendra d'eux de « mener une vie conforme à leurs goûts et aussi agréable que possible », eh bien ! « on accédera à leur requête ».

Œuvre d'un imbécile, incapable d'apprécier sa propre situation ?

L'état mental de Rudolf Hess a fait de tout temps l'objet des commentaires les plus contradictoires. Immédiatement après son vol solitaire vers l'Angleterre au mois de mai 1941, peu de temps avant le déclenchement de la guerre avec l'Union soviétique, Hitler le taxe de démence. En 1945, le tribunal de Nuremberg le déclare partiellement irresponsable, ce qui lui évite la mort. Ses gardiens soviétiques l'accusent au contraire de simulation. Comment s'y retrouver, en effet, dans ses pertes de mémoire, suivies de retours complets à la conscience, et dans ses propres déclarations à ce sujet ? Il est clair, en tout cas, qu'il ruse. Son quotient intellectuel non plus ne fait pas l'unanimité.

Le professeur Haushofer, dont il fut le disciple en géopolitique et à qui il emprunta la théorie de l'espace vital pour la transmettre à Hitler, le juge peu intelligent. Peut-être simplement pour mieux prétendre qu'il a déformé sa pensée. Quelques-uns des psychologues qui l'examinent en prison le tiennent au contraire pour un esprit agile quoique névropathe. Aurait-on envie de les suivre, les « pensées » recueillies par Eugene Bird donneraient plutôt raison au professeur Haushofer : elles sont plates et indigentes.

Mais les « bulletins » de Nuremberg, comme d'ailleurs toute l'attitude de Rudolf Hess en prison, témoignent d'une belle constance dans deux domaines : la fidélité au nazisme et le désir, l'obsession de « retourner » ceux qui furent les alliés de la dernière guerre contre l'Union soviétique.

C'était déjà la raison profonde de l'équipée de Hess en 1941, les seuls points obscurs restant de savoir si Hitler était au courant de la démarche qu'il projetait — il ne le semble pas, bien que le dictateur nazi ait d'évidence souhaité à l'époque en finir pacifiquement avec l'Angleterre pour avoir les mains plus libres à l'Est — et si Hess, lorsqu'il s'envola, était au courant de l'opération Barberousse, c'est-à-dire du déclenchement imminent de l'attaque contre l'U.R.S.S. Le doute, ici, est définitivement levé. Il était impensable que Hess, par les responsabilités qu'il assumait, ait été tenu dans l'ignorance d'une initiative d'une telle importance. Tout un chapitre du livre de Bird le confirme.

Ce dernier, ancien commandant américain de la prison de Spandau, a vécu de longues années dans l'intimité de son prisonnier. Il a fini par se nouer entre les deux hommes cette sorte de complicité étrange que l'on observe entre les vieux détenus et les vieux matons, facilitée sans doute par le fait que sur le terrain de l'anticommunisme l'ancien dignitaire nazi et l'officier américain se retrouvaient facilement. Ce qui n'est pas sans donner au livre une tonalité désagréable. Il y a deux camps à Spandau, les « humanistes » partisans d'adoucir au maximum les conditions de détention de ces prisonniers si particuliers qu'étaient les condamnés de Nuremberg, et les intraitables « rouges ». Dommage que le colonel Bird n'ait pas senti qu'il y en avait un troisième, celui des fantômes.

Mais les fantômes de Dachau et de Treblinka ne semblent pas troubler particulièrement les songes du colonel Bird, pas plus qu'ils ne viennent hanter les nuits du « numéro sept », qui reste le dernier entre les murs de Spandau.

Car tous les autres sont partis, à l'expiration de leur peine, ou graciés de quelques années, à cause de leur état de santé : le baron von Neurath, l'amiral Raeder, l'amiral Dönitz, Walter Funk, le clown triste qui excellait à l'harmonium et qui savait rappeler avec verve les soirées les plus déchaînées qu'offraient les chefs de l'Allemagne nazie, au bon temps, Baldur von Schirach, toujours hautain et devenu presque aveugle, Albert Speer, qui plantait le jardin de la prison et traçait les plans de la villa de rêve qu'il habiterait un jour

Rudolf Hess reste seul. Depuis dix ans. Il en a quatre-vingts. Il a accepté désormais de revoir sa femme et son fils dont il avait jusqu'ici refusé les visites pour qu'ils ne le voient pas déchu. Il s'intéresse beaucoup à la Lune et se demande s'il doit envoyer sa photo dédicacée aux gens de la NASA qui lui ont envoyé des photos prises par les astronautes. Il donne à manger aux oiseaux.

Il n'écrira pas ses Mémoires.

Paul GILLET.

Les mémoires de Brüning

Juste avant le coup d'État

MEMOIRES (1918-1934), de Heinrich Brüning. Préface d'Alfred Grosser. Gallimard, 580 pages, 58 F.

PLUS les années s'écoulent, moins simple est la réponse à la question « *Comment cela est-il donc arrivé ?* »: l'avènement d'Aldolf Hitler au pouvoir en 1933 et les catastrophes qui s'ensuivirent. Les explications manichéennes ou celles qui réduisent les causes à un homme, à un parti, à un pays, sont inspirées ou bien par des souvenirs trop cuisants des vieilles générations qui n'ont encore rien compris, ou bien par les tentations, parfois très subtiles, de l'anachronisme qui saisissent les plus jeunes.

On est encore — et même on en est déjà — à l'inventaire des événements, à la délimitation approfondie des champs de recherche. Le temps écoulé permet une écoute relativement paisible des raisons des anciens adversaires, une mise en doute, d'autant plus ferme qu'elle est sans passion, des raisons invoquées par les contemporains qui furent les acteurs de l'entre-deux-guerres.

Le nom et le personnage d'Heinrich Brüning, qui, chancelier du Reich du 30 mars au 30 mai 1932, présida à la désagrégation de la démocratie allemande, ne requièrent pas beaucoup l'intérêt du lecteur non spécialiste. A la lumière des événements postérieurs, notamment de l'ascension au pouvoir dans l'après-guerre de son rival Konrad Adenauer, ou du rôle joué par les partis démocrates-chrétiens en Occident, la figure même de Brüning pourrait fournir l'occasion d'un bien intéressant procès — sans circonstances atténuantes — de cet être mythique que serait l'homme d'État catholique.

Le pari de la France

Brüning, en effet, annonce ce que seront tous les autres lorsque, même ailleurs, le pouvoir leur sera confié : des instruments plus ou moins conscients des notables et des pouvoirs économiques, des alibis rassurants pour les classes moyennes et les sociétés militaires, des chevaux de Troie de la droite, qui conserve finalement, grâce aux catholiques politiques, le moyen de bloquer toute réelle évolution.

Henrich Brüning a, en ce sens, bien servi — même à son corps défendant — les intérêts des classes dominantes allemandes, sans jamais paraître gêné par toutes les équivoques qui s'attachaient à ses origines de syndicaliste chrétien. Cela dit, qu'il ait contribué efficacement à libérer son pays des conséquences du traité de Versailles en jouant notamment du risque d'effondrement financier de l'Allemagne si les ex-vainqueurs prétendaient la contraindre à respecter le traité, c'est un de ses mérites aux yeux des Allemands. Ces *Mémoires* apportent à cet égard des pages éclairantes. La partie ne pouvant pas se rejouer, il est assez vain de comparer la politique française de l'époque, menée par Poincaré, Tardieu et François-Poncet, qui acculait l'Allemagne et les Allemands à une situation de refus et d'exclusion, à celle de Robert Schuman en 1945, qui eut au contraire la sagesse de ne pas chercher de revanche. Mais la France de 1920-1930, étant donné l'état de son opinion, avait-elle d'autre choix que le pari fou qu'elle tint et perdit ?

L'hostilité envers les socialistes

L'incompréhension, voire l'hostilité à l'égard des socialistes, jointe à un sentiment de révérence confondante pour le président de la République, le maréchal von Hindenburg, auquel Brüning aurait pu opposer une majorité parlementaire, voilà incontestablement sa responsabilité dans l'effondrement du régime démocratique en 1932. Si remarquable et si utile que soit l'introduction d'Alfred Grosser pour mettre ces *Mémoires* en situation, pourquoi juge-t-il opportun d'introduire une comparaison avec la V° République et l'interprétation que M. Chaban-Delmas donnera des pouvoirs du premier ministre face au chef de l'État ? Ici pointe le péril d'anachronisme, car un tel rapprochement, s'il se justifie dans l'ambiance aseptisée de la science politique, défie par trop, dans le champ de l'histoire totale, tous les conditionnements propres à chaque événement.

Le récit d'Heinrich Brüning ne se prête pas, en effet, à cette mise en équation des causes et des effets, à l'élaboration d'une loi sur les conditions de la naissance d'un régime totalitaire, qui servirait à en prévenir le retour. Sa description de la spécificité du Reich allemand, dans ses limites de temps précises, n'entre strictement qu'à sa place dans un tableau d'ensemble.

JACQUES NOBÉCOURT.

A l'aube de la seconde guerre mondiale

Film loufoque et danse macabre

★ **LA GUERRE QU'HITLER A GAGNEE, SEPTEMBRE 1939, de Nicholas Bethell. Pierre Horay éditeur, 350 pages, 49 F.**

★ **LES ORIGINES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, de Marlis G. Steiner. Documents Histoire. PUF. 136 pages, 18 F.**

LE seul moment de véritable intimité en vingt ans de vie politique commune entre Neville Chamberlain et Winston Churchill, a raconté ce dernier, fut le 13 novembre 1939, lorsque le Premier britannique vint dîner avec sa femme chez le nouveau lord de l'Amirauté, au dixième jour de la guerre. Varsovie n'avait pas encore capitulé, et l'on vint annoncer par trois fois, au cours du repas, qu'un sous-marin allemand avait été coulé : trois fausses nouvelles, mais qui eurent le don de créer entre les convives un sentiment grandissant d'euphorie, à tel point que Chamberlain, d'ordinaire avare de confidences, se mit à raconter des anecdotes sur les rudes années où il essayait vainement de cultiver du sisal aux Caraïbes.

La boue polonaise

Est-ce l'humour tout anglais de Nicholas Bethell qui donne à son récit des premières semaines de la seconde guerre mondiale l'air d'un film loufoque sur un thème de danse macabre diplomatico-militaire ? Après tout, il suffisait peut-être de laisser parler les faits et de regarder s'agiter les hommes. Ici un chef de l'état-major général de l'empire qui, ayant annoncé qu'une victoire rapide de l'Allemagne était improbable, cache autant qu'il le peut l'effondrement polonais à son gouvernement et affirme que l'espoir vient de la pluie qui a commencé à tomber, car tout le monde connaît depuis Napoléon « *les terribles propriétés de la boue polonaise* », dans laquelle les chars de Guderian ne vont pas manquer de s'enliser enfin. Là un entreprenant Suédois qui intoxique tout un cabinet, a ses entrées dans les salons et dîne avec les ministres, quelque chose comme « *une guêpe au milieu d'un pique-nique* », dont on s'avise, seulement lorsqu'il disparaît, qu'il gère sa fortune chez les nazis. Et lente mais imperturbable, sous la houlette du général Gamelin, la mobilisation française qui ressemble à la célèbre plante en pot d'Helzappopin, grossissant de scène en scène jusqu'à devenir l'immense baobab dans les branches duquel des explorateurs tirent des gorilles. Cependant, on mourait sur la Vistule.

Livre brillant, sarcastique, amer, écrit à partir de documents diplomatiques et des archives du Foreign Office désormais accessibles, par un homme dont on sent qu'il a des arcanes et des mécanismes de la vie politique une connaissance intime. Nicholas Bethell fut en effet en 1970 l'un des plus jeunes membres du gouvernement conservateur. Mais livre dont on ne sort pas sans un sentiment de malaise.

Nous assistons, en effet, jour par jour, heure par heure, à la valse-hésitation des Alliés, aux coups de bluff de Hitler, aux manigances Molotov-Ribbentrop. Nous voyons la Pologne faussement naïve sacrifiée, l'Italie roublarde jouer les entremetteuses pacifiques. Mais lorsqu'on a dit que dans cette partie truquée tout le monde ment, Bonnet à Halifax et Halifax à Bonnet, Gamelin aux Polonais, Staline aux Français, aux Anglais, aux Allemands... et aux Polonais, Hitler à tous ceux-là et à bien d'autres encore ; lorsqu'on a ajouté que tout le monde se trompe, que l'inébranlable confiance des gouvernants de la France et de l'Angleterre en un effondrement de l'Allemagne nazie par l'intérieur relève de l'inconscience, que Hitler lui-même a mal calculé son affaire et s'étonne de l'entrée en guerre de la France et de l'Angleterre, on en est resté à l'écume des choses.

A la décharge des acteurs et de leur comportement, parfois surprenant, on peut retenir que toutes les questions n'étaient pas venues à maturité et ne présentaient pas encore les aspects sous lesquels nous les envisageons le plus volontiers.

En 1939, la France est toujours un empire redoutable. L'Armée rouge n'est pas une force de premier plan. Hitler lui-même n'est tout à fait Hitler tant que la victoire sur la Pologne, son premier vrai succès militaire, ne l'a pas imposé à ses généraux et ne lui a pas ouvert toutes grandes les portes de sa carrière d'exterminateur des peuples.

Aujourd'hui encore, le temps est loin d'avoir tout éclairci. Cette guerre « *que Hitler a gagnée* », selon Nicholas Bethell, puisque, aussi bien, la Pologne abattue en septembre, « *ce fut la paix* » jusqu'au mois de mai, marque-t-elle vraiment le début de la seconde guerre mondiale ? Ou n'est-elle qu'un conflit régional au terme duquel « *Hitler, s'il l'avait voulu, aurait pu se contenter de consolider son empire, auquel cas jamais la France et la Grande-Bretagne ne l'auraient vaincu* ? Si oui, quand la seconde guerre mondiale a-t-elle commencé ? En juin 1940, avec la chute de la France ? Le 22 juin 1941 avec l'agression hitlérienne contre l'U.R.S.S. ? Ou le 8 décembre 1941, avec Pearl-Harbor ? Au contraire, on voudra peut-être la faire commencer beaucoup plus tôt, ou au moins en voir les prodromes dans d'autres « *conflits régionaux* », le heurt nippo-chinois de 1937, et même l'incident de Moukden en 1931, qui ouvrit la crise de Mandchourie.

Telles sont quelques-unes des questions qui se posent, dès que l'on veut apprécier le caractère et déceler les origines profondes de la grande conflagration mondiale. Marlis G. Steinert les rassemble dans un précieux petit dossier, avec une quinzaine de documents (le « protocole Hossbach », procès-verbal de l'entretien du 5 novembre 1937 entre Hitler et ses commandants en chef, le texte du pacte de non-agression germano-soviétique, avec le protocole secret, etc.) et de nombreuses interprétations d'historiens, autour desquelles se sont déroulées de vives discussions, touchant les responsabilités des diverses nations impliquées dans la guerre, le rôle des personnalités dirigeantes et les défauts du système international. Beaucoup de ces textes étant inédits en français, ou n'ayant paru que dans des revues spécialisées, son livre fait le point de la plus impartiale et la plus claire des façons.

P. G.

Le « mythe de Rapallo »

★ **RAPALLO, NAISSANCE D'UN MYTHE, de Renata Bournazel, Armand Colin, éditeur, 259 pages.**

UNE fois encore, voici une thèse de doctorat de recherches de sciences politiques qui, pour se proposer à un public non spécialisé, s'habille d'un titre partiellement inexact. C'est le sous-titre qui est juste : « La politique de la peur dans la France du Bloc national ». *Que la remarque n'offense pas l'auteur de ce travail. Ses mérites demeurent, une fois le champ de son ambition exactement précisé.*

Il domine d'abord d'une façon remarquable une énorme bibliographie, à peu près exhaustive, et des sources diplomatiques qui se sont enfin ouvertes à Londres, Paris et Bonn. C'est un tour de force d'en avoir tiré la substance en aussi peu de pages.

Est-ce un second mérite que d'avoir su se borner strictement à l'analyse du « mythe de Rapallo » dans l'opinion française ? Ce mythe se résume à l'effroi des Français qui voient en 1922 l'Allemagne et la jeune Union soviétique, tenues pour des ennemis majeurs, s'unir apparemment contre leur pays. Mme Bournazel montre très finement cette obsession et les événements qui semblent la justifier. Mais Rapallo — ou plutôt la conférence de Gênes — n'a pas été que cela. Tchitchérine, le ministre des affaires étrangères soviétique, y a cherché le contact — ou a accepté l'approche — du gouvernement italien, et plus encore du Saint-Siège. Peut-être est-il dommage que l'auteur n'ait pas poussé son travail jusqu'au bout, puisque son cadre était une thèse d'État.

Mme Bournazel se montre scrupuleuse disciple des maîtres actuels de l'histoire diplomatique. Mais citer Roger Caillois ou Roland Barthes ne suffit pas à justifier l'emploi du terme « mythe ». C'est d'ailleurs passer d'un écran à un autre. Les analyses de psychologie collective ne procurent pas d'explication ultime. L'historien qui s'appuie sur elles admet à présent qu'il n'en aura jamais fini dans l'exploration des profondeurs. Va-t-il beaucoup plus loin qu'une mise à plat, qu'une recension des symptômes ? — **J.N.**

« LA LOI NAZIE EN FRANCE »

★ **1940-1944, LA LOI NAZIE EN FRANCE, de Philippe Heracles. Guy Authier, éditeur, 348 pages, 42 F.**

« *SERVIR la cause de la paix et celle de la liberté* », telle a été l'ambition qui a présidé à cette sélection de textes législatifs émanant des autorités allemandes d'occupation en France pendant la guerre. Mais on demeure très perplexe sur sa réalisation. Cette longue retranscription de lois et d'ordonnances, dans leur sécheresse et leur abstraction délibérée, ne s'accompagne en effet d'aucun commentaire de jurisprudence, d'aucune mise en situation historique qui les aurait éclairés soit dans leurs origines, soit dans leurs conséquences. Ni ouvrage de droit ni travail historique, à qui ce recueil est-il destiné ? Et quel usage en feront les jeunes générations pour qui cette époque n'est qu'une histoire qu'on apprend dans les livres ?

Rien au surplus n'est dit sur les bases d'établissement des textes ni sur leur traduction : a-t-elle été refaite par l'auteur ? ou s'agit-il du texte initialement traduit par les autorités d'occupation ? Voilà vingt-cinq ans, ce recueil aurait eu la valeur d'un mémorial. Il lui manque aujourd'hui ce qui lui aurait donné sa justification majeure : être une source, ardue sans doute mais indispensable. — **J. N.**

Le Proche-Orient à travers les livres

Un réquisitoire contre le régime iranien

« Pétrole et Violence »

★ Editions Anthropos, 49 F.

L'ouvrage collectif publié sous la direction du sociologue Paul Vieille et de l'économiste Abol-Hassan Banisadr est souvent d'une lecture difficile, mais il apporte sur le régime du chah d'Iran des accusations violentes.

Le thème central du livre est résumé dans son titre : *Pétrole et Violence*. Non seulement, selon les auteurs, le pétrole n'est pas synonyme de libération pour les Iraniens et de développement pour le pays mais, au contraire, il fait naître de nouvelles formes de dépendance et lie davantage le pays et ses habitants aux formes les plus insidieuses comme les plus voyantes du capitalisme occidental.

Premier objet d'étude : la réforme agraire, pièce maîtresse de la « révolution blanche » que le chah affirme avoir réalisée dans son pays. Promulguée en 1962-1963, elle devrait être aujourd'hui entrée dans les faits. « *Certes*, écrit Paul Vieille, *les paysans iraniens sont ou seront bientôt juridiquement propriétaires de la terre qu'ils cultivent, mais que signifie ce droit s'il sont privés de l'appropriation économique-sociale de leur devenir ? S'ils sont soumis à de nouvelles structures de dépendance ? Ils sont désormais dominés par la consommation... Les gains en termes économiques qui avaient pu être acquis grâce à la réforme agraire sont déjà annulés par les charges de crédit et les profits commerciaux. La paysannerie n'a pas davantage aujourd'hui qu'avant la réforme agraire la possibilité de s'organiser, de développer ses institutions propres.* »

L'industrialisation ? A en croire M. Paul Vieille, elle ne concernerait que « *certaines parties du processus de production, essentiellement les opérations de montage et de finition, excluant la fabrication des éléments montés, des biens de production, des produits semi-finis et les services techniques qui, tous, doivent être importés* ». Ainsi se trouve éliminée toute une série d'emplois pour la main-d'œuvre locale, et le pays est condamné à exporter de plus en plus pour payer des importations de plus en plus considérables.

Le pétrole lui-même « prédéterminerait » l'avenir en liant de plus en plus l'Iran au capitalisme étranger. Pour M. Banisadr, les revenus du pétrole sont distribués largement sous forme de revenus individuels, et non investis utilement. C'est ce qu'il appelle la « *préconsommation de l'avenir* ». Le pétrole suscite, d'autre part, un besoin toujours plus grand de crédits étrangers. Le développement de l'industrie pétrolière et gazière aboutit à la surexploitation des ressources du pays qui seront peut-être épuisées dans vingt ou trente ans, mais sans garantir un niveau d'emploi suffisant pour les millions de jeunes Iraniens qui arrivent tous les ans sur le marché du travail.

Le chômage a donc plutôt tendance à s'aggraver, ainsi que les conditions de travail, surtout dans les villes, où afflue l'excédent de la population rurale. Les rares grèves sont sévèrement réprimées, et les forces de police et de gendarmerie, sans parler des forces armées, sont en accroissement constant. L'ouvrage de Paul Vieille et Abol-Hassan Banisadr apporte sur ces points des éléments tirés des statistiques officielles, notamment pour le chômage. Quant à l'échelle des salaires elle va de 100 rials par jour (6,70 F) à 960 000 rials (64 000 F).

Un des documents annexes particulièrement frappants concerne les gourbis de Téhéran, et notamment la vie des milliers d'habitants des « fosses », c'est-à-dire des anciennes carrières d'argile.

Encore plus violent contre le régime est le chapitre intitulé « Institutions et pratiques de la répression », rédigé par Sadegh Ghotbzadeh. L'auteur évoque la « *monstrueuse tyrannie* » de la Savak, la police politique, omniprésente et omnipotente. La torture est couramment utilisée. Aux exécutions secrètes, aux procès à huis clos, s'ajoute la liquidation physique des personnes suspectées d'appartenir à l'opposition, liquidation souvent camouflée en accident.

Dans le dernier chapitre, Claude Bourdet s'applique à analyser les raisons pour lesquelles la presse occidentale parle peu de ce qui se passe en Iran. Il mentionne le black-out des informations organisé par la Savak, et les fonds distribués à bon escient par le gouvernement iranien.

ROLAND DELCOUR.

LE DOSSIER DU CONFLIT ISRAÉLO-ARABE

★ LE CONFLIT ISRAELO-ARABE, d'Irène Errera-Hoechstetter. PUF, 136 pages, 17 F.

C'EST un bon, un utile, un très judicieux travail que vient de faire Irène Errera-Hoechstetter en regroupant et présentant les pièces essentielles du dossier israélo-arabe. En peu de pages, chacun trouvera là ce qu'il est impossible d'ignorer d'un débat qui nous concerne tous.

On y découvrira peu d'inédits, au sens strict. Mais l'article prophétique écrit en 1945 par Hannah Arendt sur le sionisme dans le Menoreah Journal *avait été lu par bien peu de spécialistes. Et plusieurs textes de Gromyko, de Cecil Hourani, de Nahoum Goldmann, de William Rogers ou de Gunner Jarring seront désormais, grâce à ce petit livre, plus accessibles.*

Il faut admirer aussi bien l'art de la mise en perspective de l'auteur que son sens de l'équité, qui font de cette plaquette un instrument désormais indispensable du débat permanent qui se déroule sur ce terrain miné et pourtant très fréquenté. Grâce à Irène Errera-Hoechstetter, on dira un peu moins de contrevérités à propos de la Palestine et de la double revendication passionnée dont cette terre est l'objet. — J. L.

Comprendre Nasser

★ NASSER, de Jacques Coubard. Livre Club Diderot, 35 F.

« COMPRENDRE Nasser ! » Ces deux premiers mots qui ouvrent la brève introduction du livre de Jacques Coubard, spécialiste des questions du Proche-Orient à *l'Humanité*, donnent le ton du livre. Une approche bienveillante, une grande volonté de comprendre, telles sont les caractéristiques fondamentales d'un portrait que l'auteur, dans sa modestie, affirme être seulement une esquisse.

Tout au long d'une biographie qui fait revenir le lecteur sur un quart de siècle d'histoire de l'Egypte et du Proche-Orient, particulièrement tourmenté, la sympathie du portraitiste pour son personnage éclate. Elle permet à Jacques Coubard de faire vivre son modèle, de le faire agir dans toutes les situations avec ses états d'âme, ses espoirs, ses déceptions, ses enthousiasmes, ses moments géniaux mais aussi puérils. Sous nos yeux, Nasser rit, pleure, grince des dents, écume. La série de photographies qui illustrent ce livre n'ajoute guère aux descriptions de l'auteur.

« La nouvelle classe »

Cette sympathie n'empêche pas Jacques Coubard de relever les erreurs et les échecs de Nasser à côté de ses victoires. Il analyse même ses défaites avec une grande minutie. En bon marxiste, il en voit les causes dans la tendance de Nasser à s'appuyer sur l'armée plutôt que sur une classe ouvrière, d'ailleurs encore embryonnaire, et dont la prise de conscience politique est encore incomplète. C'est surtout vrai après la guerre de 1967, lorsque Nasser revient au pouvoir poussé par une des plus authentiques manifestations de la volonté populaire que l'Egypte ait connues.

Certes, Nasser donne alors tort à Zakhariah Mohieddine, l'un de ses compagnons de la première heure, partisan de s'appuyer sur les Etats-Unis, et bâtit « *l'axe du redressement égyptien sur l'aide soviétique* ». Mais fidèle à sa conception, il ménage cependant, note Jacques Coubard, ce qu'il nomme la « *nouvelle classe* » (les gestionnaires qui ont accédé aux leviers de commande depuis 1952). Il tente d'apaiser les capitalistes nationaux, les paysans aisés, les gros commerçants, les intellectuels, qui rêvent de pouvoir investir plus librement leurs petits capitaux et de spéculer en Bourse. La nouvelle classe dont le héros, selon Jacques Coubard, est M. Hassanein Heykal, l'ex-directeur d'*Al Ahram*, destitué par le président Sadate en 1973, a pour philosophie la « *troisième voie* », c'est-à-dire une doctrine politique et sociale fondée sur l'Islam, ce qui la rend proche des thèses du colonel Kadhafi. Peut-être faudrait-il établir là des distinctions que l'interprétation marxiste de la politique de Nasser par Jacques Coubard ne lui permet pas de faire. Cette démarche fondamentale de Nasser explique et prépare, selon l'auteur, le régime actuel du président Sadate.

« Je n'agis pas, je réagis »

Jacques Coubard analyse, aussi, avec beaucoup de finesse les raisons de l'échec de la réorganisation du parti unique, l'Union socialiste arabe, à partir du programme du 30 mars 1968. Il enregistre la dégénérescence de l'USA devenue une sorte de « *groupe de pression* » clandestin, selon les termes qui seront employés plus tard par le président Sadate lorsqu'il l'éliminera à l'occasion du coup de force de mai 1971. Elle était devenue, c'est un fait, un pouvoir parallèle, dont les têtes de file étaient MM. Ali Sabri et Charaoui Gomaa. Ainsi Nasser n'aura jamais pu, jusqu'à sa mort, organiser autour de lui un grand parti populaire.

Jacques Coubard approfondit les leçons de cet échec fondamental de Nasser. Le chef de la révolution égyptienne aura eu, écrit-il, « *le mérite d'ouvrir l'Egypte aux expériences des autres peuples. Mais il restait quelque chose en lui du chef de la conspiration de 1952 : un manque de confiance dans le potentiel dynamique de son propre peuple. Il aimait répéter : « Je n'agis pas, je réagis... » « Il se voulait l'homme d'une troisième voie,* conclut l'auteur, *que l'expérience a condamné.* »

En dépit de ce jugement sévère, Jacques Coubard est resté fidèle à son dessein : comprendre jusqu'au bout son personnage. Ouvrage attachant et finalement juste, ce *Nasser* prendra place à côté des meilleurs livres consacrés à la révolution égyptienne.

R. D.





Une nouvelle d'Alberte Revel

ALBERTE REVEL est un écrivain rare, discret. Son grand-père était le poète symboliste Charles Morice. Elle s'est placée sous le signe du voyage. Son horizon familier englobe l'Indochine (comme l'on disait hier), le Tchad du Nord, la Haute-Volta, le Cameroun. Son premier roman « la Ballade du vautour » (Le Seuil) était d'une remarquable âpreté. Nous fûmes quelques-uns à saluer en ce livre une œuvre forte.

Le second roman d'Alberte Revel : « le Voleur de vagues » (Stock), sorti cet automne, est d'une économie plus resserrée encore que le premier. On y voit un homme se perdre et s'égarer dans la volupté de se dependre de soi. Une écriture rigoureuse, mais cependant d'une touffeur, d'une saveur envoûtantes, fait paraître des personnages singuliers : le héros qui s'enfonce dans les sables mouvants de son rêve ; Bruno qui saccage les images et abolit le songe ; l'énigmatique Mara, dolente, cruelle, inconnaissable. A quoi il faut ajouter une plage, des arbres, un enfant, un cheval et une barque.

Alberte Revel est de ces écrivains pour lesquels le réel existe avec son poids, ses contraintes et ses incertitudes. Aucune silhouette qui ne soit accompagnee d'un décor vrai. Il y a chez elle un emportement certain : elle vise à l'essentiel qui est l'épreuve des passions et leur exacerbation.

Le conte que l'on va lire « la Fourmi » illustre bien le projet romanesque d'Alberte Revel : la nervosité du style ne contrarie nullement la présence des choses, la pesanteur des faits. Le denouement surgit brutalement mais au moment même où il nous bouleverse, nous comprenons qu'il était inscrit par avance dans le propos. Soudainement la violence est là, donnée, implacable. Il ne s'agit ni d'un exorcisme, ni d'une conjuration, mais bien d'un éclair figé. « La Ballade du vautour » et « le Voleur de vagues » sont à cette image.

HUBERT JUIN.

«LA FOURMI»

JETANT un bref hurlement, le chien fit un ecart. Le coup de pied ne l'avait pourtant pas atteint. Le soir tombait, la moiteur devenait plus épaisse. Le chien se mit au galop, tirant son ombre jusqu'à un fossé où il disparut.

Bernier, du bout d'une brindille, empêchait une fourmi de se diriger là où elle avait l'air de vouloir aller. Le soldat était allongé sur le côté, appuyé sur un coude et, pour une fois, avait l'air vraiment détendu et de bonne humeur.

— *Je ne sais pas, dit-il à son compagnon assis* près de lui. J'ai l'impression d'être rentré chez moi.

Darras le regarda, surpris : Bernier ne commençait jamais à parler le premier, et lorsqu'il répondait, c'était à petites phrases courtes et hargneuses.

— Revenu chez moi, répéta-t-il tout heureux.

Il saisit la fourmi contrariée entre le pouce et l'index, la fit rouler doucement entre ses doigts qu'il porta à ses narines.

— Pourquoi fais-tu cela ? demanda Darras qui se foutait bien de savoir si Bernier était heureux d'être là ou ailleurs.

— J'aime l'odeur des fourmis écrasées. C'est comme du citron vivant.

— Tu veux que je te montre une fourmiliere ? Une belle grosse fourmilière ?

Darras se sentait idiot, mais il regrettait la mort de cette fourmi. Elle avait pris tout à coup une personnalité, se différenciait des autres pour être venue mourir entre les doigts de ce type.

— Oh, ça va ! Ce n'est qu'une fourmi, non ? Je suis bien content, dit-il en s'allongeant à nouveau.

— Tu as reniflé une fourmi, tu es content, et alors ?

Darras s'en voulait de son impatience. Une ou deux fois il avait essayé de parler à ce grand type solitaire et laid. Au camp, en brousse, on le voyait toujours isolé, le front têtu : et si on s'approchait de lui ses yeux mechants et petits decourageaient. Il vous regardait avec une grimace hostile et s'éloignait sans avoir ouvert la bouche.

— Tu crois qu'elle a eu mal, cette fourmi ? demanda Bernier en regardant le ciel.

— Tu te sens bien ?

Darras regardait le profil lourd, l'aile du nez ponctuée de points noirs, la mâchoire dure, le cou musculeux qui s'enfonçait dans la chemise douteuse.

— Tu peux me répondre. Ça n'est pas une question indiscrète.

— Evidemment qu'elle a eu mal. Qu'est-ce que tu crois ? C'est un être vivant comme toi et moi.

— Comme toi et moi ? Non, je ne pense pas, dit Bernier avec beaucoup de sérieux. Elle aurait crie.

— Elle aurait... Darras se força à la patience : Tu n'aurais pas un coup de palu ? Et crié quoi ? Au secours ? Ça t'amuse de te payer ma tête ?

— Les êtres vivants crient quand on leur fait mal.

Bernier était toujours intensément sérieux, ses petits yeux mauvais maintenant fixés sur son compagnon. Ils crient ! Dieux comme ils crient !

— Qu'en sais-tu ? Depuis le début de cette fichue guerre, nous n'avons jamais vu un Viet d'assez près pour l'entendre mourir.

— Je n'en sais rien, je ne sais rien du tout !

— Mais tu disais...

— J'imagine, c'est tout. On ne peut sûrement pas souffrir, souffrir vraiment sans gueuler un grand coup, c'est sûr. Ça doit soulager. Je n'ai pas vu de sang, ajouta-t-il en regardant ses doigts, juste cette humidité qui sent le citron. Pourquoi pas de sang ?

— Peut-être que c'était une fourmi propre qui ne voulait pas te salir. Il y a des bêtes comme ça qui meurent sans se faire remarquer. Ou alors elles font comme ta fourmi : elles gueulent en silence

— Comme les loups, dit Bernier, qui prit un ton pontifiant et sinistre.

— Les loups hurlent, repondit Darras, qui commençait à en avoir assez et ne voulait pas trop le montrer : cette laideur, cette masse inquiète et méchante lui faisait un peu pitié. N'était-ce pas la première fois que ce type adressait plus de trois mots de suite à un homme de la section ?

— Pas les solitaires : ils regardent le couteau, se couchent et meurent. Mais tu sais, ajouta-t-il comme s'il livrait un secret, ils vous regardent

— Tu disais à l'instant que tout le monde criait en mourant, même ta bon Dieu de fourmi.

— Les fourmis vivent en groupe

Il parlait comme s'il avait été en train d'ânonner un livre de sciences naturelles.

— ...Je ne viens de penser aux fourmis qu'à l'instant. Le mien devait en être un.

— Le tien ?

— Le mien. Un solitaire. Ce type que j'ai attrapé au bord de la grande rizière quand nous avons décroché, il y a trois jours

— Ce type ? Ce vieux type à qui tu as donné une cigarette ? Oui, il était seul, et alors ?

— Alors ? Il n'a rien dit du tout.

— Pourquoi aurait-il dit quelque chose ? Nous ne parlons pas la même langue, qu'est-ce que vous auriez pu vous dire ?

— Il n'a pas crié non plus, et ça, il pouvait le faire.

— Crié ?

— En voyant mon couteau. Ce couteau.

Bernier sortit de sa gaine son poignard et le regarda comme s'il y cherchait une marque.

— Tu ne vas pas me dire que tu as tué ce type ! Bernier ? Tu ne l'as pas tué !

— Pourquoi l'aurais-je tué ? demanda-t-il en souriant tranquillement. Et ce sourire était chaleureux et paisible. Il ne m'avait rien fait. J'ai juste cueilli une chose.

Il avait maintenant un drôle d'air de jeunesse, comme si son adolescence venait d'affleurer sous la peau granuleuse et épaisse.

— Vous avez cueilli une chose ? Vous avez trouvé des marguerites et vous les avez coupées ensemble ? Je deviens idiot ou quoi ?

— Je vais te montrer, mais tu n'en parleras à personne, hein ? Je t'aime bien. Je t'aime bien, dit l'adolescent caché dans la carcasse dure. Juste après... Tu ne diras rien ? Juste après, il s'est couché sans rien dire. Il s'est couché les mains sur la figure. Il me regardait entre ses doigts. Il n'a vraiment rien dit du tout. C'était sûrement un solitaire.

Bernier fouilla précautieusement dans sa poche de poitrine et en sortit un mouchoir sale, si sale, si maculé de sombre qu'on ne savait si c'était une feuille morte ou un morceau de tissu. Il posa le mince paquet sur les genoux de Darras, qui, pli à pli, défit la chose, très gêné parce que ce petit tas immonde lui était offert comme un cadeau.

C'était une oreille d'homme.

— Toi, tu es gentil. Si tu veux, elle est à toi, dit Bernier souriant, tout heureux.

«L'épopée des Cristeros»

(Suite de la page 13.)

Pour eux, le Christ-Roi n'est pas un étranger, c'est un homme à leur image, et la Vierge de la Guadalupe est une femme comme celles qui partagent leur combat . « Un homme sur un cheval blanc et une femme vêtue de café sont sortis de l'Eglise pour se joindre aux Cristeros. »

L'épopée naît de cette beauté, de cette assurance. Elle vient du fond de la vie, du fond des âges, et réunit les générations, les vivants combattants avec les morts. Cette voix profonde, fabuleuse, retrouve avec innocence les paroles de la Bible, les messages messianiques. Cette lutte inégale ne peut pas nous laisser indifférents, quels que soient nos idéaux et nos convictions, car c'est une lutte pour la vérité. Des hommes, des paysans, enracinés à ce sol, nourris par cette terre, combattent pour que survive son souffle. L'ennemi, l'étranger, ce ne sont pas seulement les impies, les soldats de la technocratie moderne, la brutalité et la traîtrise des dirigeants ; c'est aussi l'univers de l'argent, la cupidité et l'égoïsme des riches.

« Pour le riche, Dieu, le prochain et tous ses désirs sont l'or. Où est la catholicité, riche ingrat ? Vous, riches paresseux, vous engraissez les mauvais afin qu'ils vous protègent... » dit Rudo Franco.

Quelle voix aurait pu s'opposer à la beauté des paroles des paysans cristeros ? Les victoires de l'armée de libération sont tellement amplifiées par les paroles de leurs poètes et de leurs chefs que l'histoire seule ne pouvait en rendre compte. Et quand viendra le moment de la défaite, l'ultime trahison, le haut clergé se détournant des humbles et les abandonnant à la vengeance des soldats, les Cristeros ne comprendront pas, ils seront éperdus, meurtris une dernière fois dans leur orgueil d'hommes libres.

« Notre situation est lamentable et triste et cette histoire se termine entre nos mains ; nous ne pouvons plus porter la Croix. Dieu seul sait par quelles angoisses nous sommes passés. Qu'il ait pitié de nous. » (Federico Vasquez.)

Car cette épopée est humaine. Sous la gloire, la peur, la souffrance. Après la grandiloquence, l'humiliation, le silence, la mort. Aujourd'hui, après tant d'années de mutisme, grâce à l'émotion d'un homme qui n'est pas seulement un historien, mais aussi un compagnon, nous pouvons écouter les voix des Cristeros et reconnaître l'une des plus belles aventures de la révolte de l'homme contre l'inhumain.

J.-M. G. LE CLEZIO.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



CETTE BANDE DESSINEE PARAITRA TROIS FOIS PAR SEMAINE A PARTIR DU 27 JANVIER : LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 058

HORIZONTALEMENT

I. Langue de chat ; Altère plus d'un tissu. — II. Ne datent pas d'hier. — III. Terme musical ; Parures automnales. — IV. Ce qui peut rester lorsqu'on a tout perdu. — V. A du rouge aux lèvres ; Héritages ancestraux. — VI. Sacrifié pour les amateurs de noix et de fraises ; Peu accessible. — VII. A jadis permis de frapper plus d'un écu : Savoir profiter d'un air avantageux. — VIII. Centre lainier étranger ; Bien défraîchi. — IX. Baigne Varallo. — X. Préposition ; Tombe en arrivant. — XI. Se montre vache.

VERTICALEMENT

1. Pour les pêcheurs en eau trouble ; Avec elles, on peut avoir la tête qui tourne. — 2. Sûrement bien accueillies. — 3. Démonstratif inversé ; Ont généralement une ceinture quand elles sont fortes. — 4. Chevalier, duc ou tyran ; Vieille obligation. — 5. Fin de participe ; Evoque une détente ; Roi. — 6. Dans le signalement d'Orphée ; Conjonction. — 7. Très jeune, il a déjà de la suite dans les idées ; Auxiliaires de la voirie sud-américaine rétribués en nature. — 8. Abîment des tissus fragiles ; Canton de France. — 9. Familières aux partisans du crochet ; Invitation fort aimable.

Solution du problème n° 1 057

Horizontalement

I. Rires. — II. Orageuses. — III. Io ; ru. — IV. Lésineras. — V. Economies. — VI. Aune ; ré. — VII. Ur ; Stères. — VIII. Io ; ne. — IX. Tendres. — X. Ascenseur (le « carré » désigne populairement le palier). — XI. Etêté.

Verticalement

1. Rouleau ; Tas. — 2. Ir ; Ecuries. — 3. Raison ; Once. — 4. Egoïnes ; De. — 5. Se ; No ! ; Terne. — 6. Urémie ; Est. — 7. Suri ; Rusée. — 8. Dé ; Aérée ; Ut. — 9. Sasses ; Ere.

GUY BROUTY.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 130, 440 ; Autrans, 30, 60 ; Bellecombe - Crest - Voland, 35, 100 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs, 105, 290 ; Chamonix, 30, 400 ; Chamrousse, 70, 110 ; Chapelle-d'Abondance, 20, 120 ; Châtel, 40, 250 ; La Clusaz, 30, 240 ; Combloux, 35, 200 ; Le Corbier, 35, 220 ; Courchevel, 130, 180 ; Les Deux-Alpes, 60, 300 ; Flaine, 140, 205 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 50, 100 ; Les Houches, 30, 120 ; Megève, 50, 210 ; Les Menuires-Val-Thorens, 70, 150 ; Méribel, 50, 200 ; Morzine-Avoriaz, 15, 400 ; La Plagne, 140, 190 ; Pralognan, 80, 140 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 100, 190 ; Samoëns, 15, 220 ; Thollon-les-Mémises, 80, 130 ; Tignes, 175, 280 ; Val-d'Isère, 145, 255 ; Valloire, 35, 190 ; Villard-de-Lans, 10, 80.

ALPES DU SUD

Auron, 60, 80 ; Isola-2000, 60, 100 ; Montgenèvre, 50, 90 ; Orcières-Merlette, 15, 80 ; Pra-Loup, 30, 80 ; Le Sauze, 15, 90 ; Serre-Chevalier, 60, 130 ; Valberg, 25, 50 ; Vars, 30, 100.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 20, 80 ; Barèges, 40, 130 ; Cauterets-Lys, 150, 250 ; Font-Romeu, 20, 70 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 40, 190 ; La Mongie, 70, 180 ; Saint-Lary-Soulan, 50, 150.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 20, 60 ; Super-Besse, 20, 60 ; Super-Lioran, 25, 40.

JURA

Métabief, 15, 70 ; Les Rousses, 25, 130.

VOSGES

Gérardmer, 10, 30.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-1-75 À 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JANV.75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 janvier à 0 heure et le vendredi 24 janvier à 24 heures :

La profonde dépression du nord des îles Britanniques se déplacera vers la mer de Norvège. Elle continuera de diriger sur l'Europe occidentale un rapide courant perturbé d'ouest. Dans ce courant, la perturbation, située jeudi matin au sud-ouest de l'Irlande, traversera la France et sera suivie d'un temps plus variable.

Vendredi, les régions méditerranéennes seront relativement épargnées par le courant perturbé et bénéficieront de quelques éclaircies avec un temps nuageux.

Sur le reste de la France, on notera un passage pluvieux d'ouest en est, qui sera suivi progressivement par un temps plus variable et un peu plus frais, avec des averses et quelques éclaircies. Ce type de temps gagnera le soir jusqu'à la Gironde et jusqu'au Jura : il neigera en montagne vers 1 800 mètres.

Les vents, orientés entre sud-ouest et ouest, seront faibles à modérés dans le Midi, et parfois forts de la Bretagne à la frontière belge.

Jeudi 23 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 011,2 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Biarritz, 11 et 9 degrés ; Bordeaux, 10 et 9 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 10 et 5 ; Dijon, 9 et 4 ; Grenoble, 8 et — 1 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille, 11 et 0 ; Nancy, 7 et 5 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 13 et 6 ; Paris - Le Bourget, 9 et 6 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 13 et 3 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 9 et 5 ; Tours, 9 et 7 ; Toulouse, 11 et 5 ; Ajaccio, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 2 degrés ; Athènes, 11 et 8 ; Bonn, 8 et 6 ; Bruxelles, 8 et 4 ; Le Caire, 18 (max.) ; îles Canaries, 17 et 15 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 11 et 4 ; Madrid, 7 et 1 ; Moscou, — 4 et — 6 ; New-York, 3 et 1 ; Palma-de-Majorque, 13 et — 3 ; Rome, 14 et 7 ; Stockholm, 5 et 3 ; Téhéran, 1 et — 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 janvier 1975 :

DES ARRETES

● Fixant le montant de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements d'enseignement privés placés sous contrat d'association à l'enseignement public.

● Fixant le règlement particulier de police de la navigation sur les canaux, rivières, cours d'eau et plans d'eau domaniaux.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux dispositions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique pour l'éclairage et la limitation de la température de chauffage des locaux.

Fiscalité

LA DATE LIMITE DE PAIEMENT DES IMPOTS LOCAUX EST REPORTÉE AU 15 MARS

La date limite de paiement des impôts locaux mis en recouvrement au cours du mois de décembre vient d'être reportée du 15 février au 15 mars par M. Fourcade. Les contribuables ne devront donc pas tenir compte de l'indication du 15 février figurant sur leurs avertissements.

Le ministère de l'économie et des finances explique ainsi cette décision : « *La réforme des bases des impôts directs locaux — taxe d'habitation et taxes foncières — instituée par la loi du 31 décembre 1973, s'est appliquée pour la première fois aux impositions dues pour 1974. La mise en place des nouvelles bases qui concernent 37 millions d'impositions individuelles et leur communication préalable aux conseils municipaux, ont abouti à un retard dans l'émission des rôles d'impôts locaux. Le paiement de certaines cotisations dues au titre de l'année 1974 s'est trouvé reporté sur 1975. Certaines impositions risquaient de se trouver de ce fait passibles de la majoration de 10 % à la date du 15 février, qui coïncide avec la date limite de paiement du premier acompte de l'impôt sur le revenu.* »

Rapatriés

A Aix-en-Provence

UN CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ALGÉRIE SERA INAUGURÉ FIN JANVIER

A la fin du mois de janvier, M. F. Ciccolini, maire et sénateur d'Aix-en-Provence, inaugurera un centre de documentation sur l'Algérie, dans des locaux prêtés par la municipalité.

Le cercle algérianiste (1) doit apporter son soutien à cette entreprise, qui se propose de répertorier, de rechercher et de rassembler tout ce que l'Algérie a suscité de créations littéraires, historiques, artistiques, journalistiques et sociales, depuis la conquête jusqu'à l'indépendance. L'intention du centre de documentation est de « *constituer un moyen culturel permanent destiné aux générations futures et à l'information de l'opinion publique sur le véritable visage de l'Algérie française* ».

Toutes les associations intéressées par cette initiative, ainsi que les particuliers, peuvent s'adresser à M. Pierre Dimech, 38, rue de Crimée, 75019 Paris.

(1) Délégué des publications : M. Jacques Villard, résidence de l'Hortus, 58, avenue de Louisville, « la Paillade », 34000, Montpellier.

● *Deux monuments aux morts*, le premier destiné à maintenir le souvenir des rapatriés, le second dédié aux combattants de l'armée d'Afrique, seront édifiés sur l'initiative du mouvement Municipalités et Souvenir, que préside le commandant Jean Doubouy. Une souscription vient d'être ouverte et les dons peuvent être adressés à Municipalités et Souvenir, C.C.P. 6757-57 Lyon.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A	Sommes à payer Série B
1	71	1 2 3	60	60
	48 631	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	18 061	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
2	392	1 2 3	250	100
	582	1 2 3	250	100
	48 632	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	04 472	1 2 3	5 000	3 000
	18 062	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	05 452	1 2 3	8 000	5 000
	91 902	1 2 3	8 000	5 000
	21 782	2	20 000	10 000
		1 3	2 000	1 000
3	48 633	2	1 000	1 000
		1·3	100	100
	4 623	1 2 3	1 000	2 000
	18 063	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
4	4	1 2 3	30	30
	04	1 2 3	90	90
	44	1 2 3	90	90
	494	1 2 3	280	130
	614	1 2 3	280	130
	8 074	1 2 3	530	1 030
	8 304	1 2 3	590	1 090
	48 634	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	18 064	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
	15 454	1 2 3	8 030	5 030
	16 674	3	20 030	10 030
		1 2	2 030	1 030
	38 864	3	20 030	10 030
		1 2	2 030	1 030
5	3 305	1 2 3	500	1 000
	48 635	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	94 265	1 2 3	5 000	3 000
	18 065	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	82 055	1 2 3	8 000	5 000
	88 425	1 2 3	8 000	5 000
6	96	1 2 3	60	60
	586	1 2 3	250	100
	596	1 2 3	310	160
	5 166	1 2 3	500	1 000
	6 266	1 2 3	500	1 000
	48 636	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	18 066	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	61 906	1 2 3	8 000	5 000
	58 856	2	20 000	10 000
		1 3	2 000	1 000
7	5 987	1 2 3	500	1 000
	9 867	1 2 3	500	1 000
	18 067	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	80 337	1 2 3	8 000	5 000
	44 497	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
	48 637	2	200 000	100 000
		1 3	7 000	4 000
8	078	1 2 3	250	100
	538	1 2 3	250	100
	938	1 2 3	250	100
	48 638	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	18 068	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	67 348	1 2 3	8 000	5 000
9	6 139	1 2 3	500	1 000
	48 639	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	18 069	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	93 049	1 2 3	8 000	5 000
	65 459	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
0	0	1 2 3	30	30
	230	1 2 3	280	130
	8 890	1 2 3	530	1 030
	9 660	1 2 3	530	1 030
	48 630	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	79 460	1 2 3	8 030	5 030
	18 060	2	500 030	1 000 030
		1 3	25 030	50 030

Tranche jumelée de janvier
tirée le 22 janvier 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 25 JANVIER 1975 A SARCELLES (Val d'Oise) — 3°

Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Documentation

Nouvelle édition des « Données sociales »

UNE MINE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) vient de publier la deuxième édition de *Données sociales*. Ce recueil, bourré de chiffres et d'explications, est une mine de renseignements sur les conditions de vie et de travail des Français.

Statistiques sur la population, l'emploi, la durée du travail, les conflits, mais aussi sur la distribution et redistribution des revenus, la mobilité sociale ainsi que sur les modes de vie et modèles culturels (logement, vacances, équipement des familles, etc.). Ce recueil peut être acheté dans les directions régionales de l'INSEE.

★ *Données sociales*, édition 1974, INSEE, 18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris, Cedex 14. Prix : 22 F.

Université

● *Les étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Dijon*, membres de l'A.I.E.S.E.C. internationale, après une mission au Brésil, publient une plaquette sur les investissements dans ce pays : « Le Brésil, pourquoi pas ? » qui est en vente à E.S.C. Dijon, comité local A.I.E.S.E.C., 29, rue Sambin, 21000 Dijon. Tél. : (80) 32-01-22.

Stages

● CENT VINGT NOUVEAUX ASSISTANTS TECHNIQUES DU COMMERCE (A.T.C.) ont reçu leur diplôme le 21 janvier au cours d'une cérémonie présidée par M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Ces nouvelles promotions oprtent à 617 le nombre de stagiaires formés par le CEFAC (Centre de formation des assistants techniques du commerce et consultants commerciaux, 99, boul. Malesherbes, Paris) depuis sa création en 1961. Sur ce nombre, cent soixante-douze A.T.C. sont employés dans des entreprises privées et trois cent quatorze travaillent dans les chambres de commerce, ce qui est encore extrêmement faible : on compte cinq A.T.C. en moyenne pour dix mille établissements commerciaux de détail, et sept départements en sont encore complètement dépourvus.

● *L'Université de Paris-VII* organise un stage de « *lutte contre le bruit, acoustique, électro-acoustique* » pour les techniciens, ingénieurs du génie civil, du bâtiment, de la construction, des services de sécurité, les spécialistes de l'environnement. L'enseignement comprend une formation de base et trois formations spécialisées : acoustique du bâtiment, acoustique industrielle, acoustique architecturale et électro-acoustique. Inscriptions jusqu'au 31 janvier, 2, place Jussieu, tour 45, couloir 45-46, 2° étage, pièce 09.

Stage « *éducation et sexualité* » destiné en particulier aux enseignants, travailleurs sociaux, parents d'élèves.

★ Renseignements : tél. 336-25-25, postes 51-23 ou 56-63.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LE FRONT DU REFUS

Dimanche après-midi, l'attentat d'Orly. Orly si proche, si familier, est venu cogner à nos carreaux avec une violence impérative. Les nouvelles, ou plutôt l'absence de nouvelles, de cet homme, de cette femme, de cet enfant de quatre ans — trois otages, et puis pas d'otages, et puis sept, dix otages, — interrompaient et « coloraient » les émissions. Nous étions concernés, impliqués, atteints. Et nous ne sommes pas près d'oublier le visage fermé, la voix lente, épuisée, réfléchie, du prêtre venu nous faire le lendemain le récit détaillé de cette longue nuit.

Après quoi, le drame s'est éloigné, s'est envolé avec le Boeing d'Air France et son équipage — des volontaires ceux-là — vers Aden, Le Caire, bientôt Bagdad. L'O.L.P. avait condamné cet attentat inqualifiable. C'était fini, terminé. Jeudi, la 2 consacrait l'ouverture de son journal à la mort du jeune Robert Magendie, victime d'un accident sur un terrain de sport, un terrain de rugby. Autre tragédie...

Et voilà qu'on nous présente, presque dans la foulée — c'était « Point sur la 2 » — un document exclusif tourné dans un camp d'entraînement clandestin (pas si clandestin que cela apparemment) du Front populaire pour la libération de la Palestine, commandement général. Devant ces garçons de seize à vingt-deux ans, aux visages encapuchonnés de cagoules, prêtant serment de mourir pour la cause ; s'organisant, la ceinture bourrée d'explosifs, en commandos - suicides ; traversant, l'obscurité venue, la frontière israélienne toute proche pour s'y livrer à des attentats destinés à saboter les pourparlers de paix ; allant plus loin, envisageant d'autres opérations à l'étranger, on a eu le choc.

Et l'on a prêté une oreille inquiète aux propos de leur chef, Ahmed Jibril, interviewé de dos. Il préférerait, nous a-t-il dit, à un Etat palestinien de 5 000 mètres carrés sur la rive occidentale du Jourdain un Etat moins bien placé, mais abcès de fixation, qui permettrait au Front du refus de poursuivre le combat contre Israël, Israël qu'il voulait, il ne le cachait pas, éliminer de la carte. Quels étaient ses rapports avec l'O.L.P. ? Il en faisait partie.

Alors ces déclarations réitérées de M. Yasser Arafat pour désavouer les actes de terrorisme ? On ne comprenait pas. Si, nous ont expliqué Eric Rouleau (le Monde) *et Jean Daniel* (le Nouvel Observateur), *invités avec Yves Cuau* (le Figaro) *et Roland Faure* (l'Aurore) *à commenter ces déclarations, il fallait comprendre. Arafat ne peut pas vraiment, ou ne veut pas — ce n'était pas clair — prendre des mesures répressives contre ses irréductibles tant qu'il ne sera pas invité à siéger à Genève. C'était le cas de Ben Gourion avec l'Irgoun. Oui, mais l'Irgoun n'avait pas internationalisé le débat, objectait Jacques Sallebert. L'Irgoun ne poussait pas le terrorisme jusqu'à Paris ou La Haye.*

De toute façon, nous a-t-on dit encore, ce groupe n'était en fait qu'un groupuscule, l'une des deux petites associations qui constituent, avec celle du Dr Habbache, le Front du refus. Groupe ou groupuscule, il semble cependant bien représentatif d'un état d'esprit alarmant. S'il est vrai, comme nous l'a tranquillement affirmé Jean Daniel, que les Arabes n'accepteront pas l'existence de l'Etat juif.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 23 JANVIER

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing s'adresse aux Français dans une allocution radiotélévisée « au coin du feu » diffusée à 20 heures sur TF 1, A 2 et les stations de radio, et à 22 h. 30 sur FR 3.

● CHAINE I : TF 1

18 h. 15 Magazine : Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.

20 h. 50 Série : Jo Gaillard : « Laura ». Réal. Christian Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garani, M. Comtell.
La Marie-Aude est détournée vers l'Amérique centrale par trois guérilleros, dont une jeune femme. Cette séduisante Laura ne tarde pas à gagner Jo Gaillard à ses idées politiques. Apparition surprise de Med Hondo dans le maquis.

21 h. 40 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.
« Egypte 75 » : un reportage réalisé à l'occasion de la visite officielle en France du président Sadate ; « Opera-Mode » : les collections du printemps et de l'été, filmées en avant-première dans les coulisses de l'Opéra ; P.C.-P.S. : la polémique.

22 h. 35 Variétés : Le club des dix heures, de J. Chabannes.
Des chansonniers et cinq invités : René Barjavel, Claude Brasseur et Jacqueline Maillan, Annabel Buffet et Edwige Feuillère.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 45 Le palmarès des enfants.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 50 Dramatique : Messieurs les jurés, d'A. Michel : « l'Affaire Taillette ». Réal. M. Genoux. Avec T. Taffin, A. Reybaz, H. Adji.
Jacques Taillette, ingénieur diplômé a dû épouser Nicole, fille d'ouvrière. Lorsque Nicole est retrouvée morte, assassinée, son mari est accusé du meurtre.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Les Mormons.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film, un auteur : « le Démon des femmes », de R. Aldrich (1968), avec K. Novak, P. Finch, E. Borgnine, M. Selzer.
Une jeune comédienne chargée d'incarner à l'écran une star disparue dont elle est le sosie, revit jusqu'au bout la vie de son modèle. Aldrich s'en prend, beaucoup moins bien, hélas, que Minnelli ou Mankiewicz, aux mœurs hollywoodiennes. Il tire des boulets de mélodrame sur une cible brouillée.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Grotte ou la Maison de Mélusine », de R. Gueuniaud (réal. J.P. Colas), avec N. Tebaglio, P. Vaneck, C. Sellers ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Autour d'une œuvre : « Visage », de L. Berio ; 23 h. 25, Les noctambules.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), L'Ensemble polyphonique de la radiodiffusion au Festival estival : « le Jeu de Daniel » (anonyme, XIIe siècle) ; 22 h. 15 (S.), Musique ancienne ; 22 h. 45, Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker (3) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

VENDREDI 24 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Magazine : Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Cheri Bibi.
20 h. 35 Avenir du futur : « Robinson Crusoé sur Mars », de B. Haskin (1964), avec P. Mantee, V. Lundin, A. West.
Deux cosmonautes humains échoués sur Mars (un Terrien et un habitant d'une planète située dans le système solaire) revivent ensemble les aventures du héros de D. Defoe. Un film bourré d'idées amusantes, fruit de la collaboration de l'auteur de la Guerre des mondes *avec le professeur von Braun.*

22 h. 45 Débat : Trouvera-t-on une forme de vie sur Mars ? présenté par R. Clarke, réal. G. Folgoas.
Avec MM. Rasool (de la NASA), J.-C. Pecker (directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris), A. Dolfuss (astronome), R. Buvet (professeur de chimie-physique à Paris-VI ; bio-energéticien), P. Gascar (auteur d'un ouvrage sur les lichens).

22 h. 50 Ciné-Club : « le Fils de Frankenstein », de R. V. Lee (1939), avec B. Rathbone, B. Karloff, B. Lugosi, L. Atwill.
Film rare et presque aussi passionnant que les deux premiers « Frankenstein » réalisés par James Whale. Le fils du baron, revenu au château de ses ancêtres, retrouve et ramène à la vie la créature jadis créée par son père.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Gilbert Bécaud.

21 h. 40 Magazine littéraire, Apostrophes, de B. Pivot. La liberté en Chine.
Avec M. Alain Peyrefitte, auteur de Quand la Chine s'éveillera *; M. Jean Pasqualini, auteur de* Prisonnier de Mao *; M. Philippe Sollers, à propos des numéros de la revue* Tel Quel *sur la Chine ; M. Maurice Ciantar, auteur de* Mille Jours à Pékin *; M. Jacques Sulinard, membre du bureau national de la C.F.D.T.*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la C.G.C.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « El Chuncho », de D. Damiani (1966), avec G. M. Volonte, K. Kinski, M. Beswick, Lou Castel.
Un jeune Américain pas franc du collier se mêle à la révolution mexicaine pour orienter l'action d'un bandit plus idéaliste qu'il n'y paraît. Au jeu des monstres sacrés, Lou Castel l'emporte sur le Gabin transalpin, Gian-Maria Volonte.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec Michel Jobert, par P. Galbeau, avec P. Rouanet, M. Olivier, S. Mesnil ; 21 h., Entretien avec M. Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode ; 23 h., Il faut sauver la main, par P. Gillon.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Chœur madrigal de Bucarest, dir. Marius Constantin (Palestrina, Lasso, Vitoria, Scarlatti, Maîtres roumains) ; 21 h. 50 (S.) Ensemble « L'itinéraire » : « Improvisation sur Mallarmé » (P. Boulez) ; « Emone pour alto solo » (A. Moene) ; « Ligne de non-retour » (T. Murail) ; « Rêve au soleil des ombres » (F. Bousch) ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

D'une chaîne à l'autre

PREMIER BILAN DU HAUT CONSEIL DE L'AUDIOVISUEL

● Le Haut Conseil de l'audiovisuel, créé à l'automne 1973, dresse le bilan de ses activités en 1974. Au cours de ces douze mois, le conseil — dont M. Jean-Pierre Hadengue est le secrétaire général — a tenu soixante-deux réunions dont six réunions plénières. Il a examiné de nombreux problèmes, remis au gouvernement quatre avis « en forme » et sept documents de synthèse ou d'orientation.

C'est ainsi qu'il a donné son sentiment sur la réforme de la radio et de la télévision, et que plusieurs de ses suggestions semblent avoir retenu l'attention du gouvernement, notamment celle relative au système de répartition des ressources provenant de la redevance (*le Monde* du 18 décembre).

Après quinze réunions de travail consacrées à l'organisation du droit de réponse sur les ondes, le Haut Conseil a remis au gouvernement son avis, ainsi que des projets de textes assortis de commentaires, à l'issue d'une séance plénière qui s'est tenue le 18 juillet. Une note annexe portant sur les répercussions de la réforme de la radio et de la télévision sur les procédures de mise en œuvre de ce droit de réponse a été remise au gouvernement au mois d'octobre dernier.

Enfin, à partir de la note de synthèse du Haut Conseil portant sur les problèmes généraux de la « télévision par câble » et d'un avis sur les données techniques, le gouvernement travaillerait à la mise au point d'une « charte de la télédistribution » qui modifierait sensiblement les dispositions actuelles et viserait à débloquer la situation (*le Monde* du 3 janvier).

FR 3 ET LE CINÉMA

● M. Claude Contamine, président de FR 3, aura deux collaborateurs particuliers chargés des questions cinématographiques : M. Jacques Flaud, ancien directeur du Centre national de la cinématographie, et Mme Carine Rueff, responsable du service de coproduction cinématographique et chargée de mission pour les opérations exceptionnelles.

M. Claude Contamine nommera incessamment une commission de six à sept membres, composée notamment de ses collaborateurs au cinéma, chargée de sélectionner les films sur lecture de scénario, films que FR 3 coproduira avec le cinéma.

TRIBUNES ET DÉBATS

● JEUDI 23 JANVIER :

— *Le président Sadate* répond aux questions de Jean-Pierre Joulin sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Les Mormons* exposent leur point de vue en « Tribune libre » sur FR. 3, à 19 h. 40.

● VENDREDI 24 JANVIER :

— *M. André Malterre*, président de la Confédération générale des cadres, parle en « Tribune libre » sur FR. 3, à 19 h. 40.

— *M. Yves Guéna*, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., est l'invité du journal de 20 h., sur TF 1.

— *La liberté en Chine* est le thème du magazine littéraire « Apostrophes », qui réunit MM. A. Peyrefitte, J. Pasqualini, P. Sollers, M. Ciantar et J. Sulinard sur A 2, à 21 h. 40.

SCIENCES

LUCY : le plus ancien squelette d'hominien connu

Venant d'Addis-Abeba, Lucy est arrivée à Paris dans la soirée du 21 janvier. Elle a fait le voyage par avion, soigneusement enveloppée dans un sac porté en bagage à main. Lucy est une créature extrêmement précieuse : elle vivait il y a environ trois millions d'années, dans l'Afar, une dépression située dans l'est de l'Ethiopie actuelle. On a retrouvé 40 % du squelette de Lucy, ce qui en fait, et de loin, le plus ancien hominien connu dont on possède autant d'os. Après elle, il faut descendre jusqu'à 50 000 ans environ pour avoir une bonne partie du squelette d'un hominien fossile, un homme de Néandertal. D'habitude, en effet, les paléontologistes à la recherche de très anciens hominiens ne récoltent que quelques dents et fragments d'os.

Posés sur le tissu noir d'une vitrine, les restes de Lucy dessinent une très frêle silhouette « humaine » dont le profane lui-même peut identifier les éléments : neuf vertèbres et quelques côtes, la moitié du bassin et le sacrum, le bras droit presque complet, les jambes et le bras gauche en partie, quelques os des pieds, dont un astragale, et quelques os des mains, la mandibule avec ses dents et de petits fragments de crâne.

Un voyage de trois millions d'années

Tout est petit : Lucy ne devait mesurer guère plus d'un mètre mais c'était une jeune adulte de vingt ans environ comme en témoignent ses dents de sagesse sorties mais non encore usées, et la disparition presque complète des cartilages de conjugaison de ses os longs. Et c'est aussi grâce au demi-bassin et au sacrum que l'on peut dire que cette petite créature était du sexe féminin. En revanche, on ne l'a pas encore étudiée de près, si bien qu'il est impossible à l'heure actuelle de la classer définitivement. Pour le moment on pense, sans aucune certitude, qu'elle pourrait être un spécimen d'Australopithèques gracile. En attendant d'en être sûr, on l'appelle Lucy par prudence et commodité.

En dehors de Lucy, la moisson 1974 de l'expédition internationale de l'Afar (1) comporte plusieurs fragments de mâchoires garnies de dents. Ces pièces modestes sont, elles aussi, importantes, car plusieurs d'entre elles semblent bien appartenir au genre Homo : ce serait la première fois que l'on aurait la preuve que le genre Homo aurait co-existé il y a plus de trois millions d'années avec des Australopithèques robustes et graciles. Avec les fragments d'os longs des jambes, trouvés en 1973 par l'expédition internationale, l'Afar aurait livré les restes d'au moins dix créatures différentes. Retrouvés dans six niveaux, ces hominiens auraient vécu, selon la toute première datation, entre moins quatre et moins trois millions d'années.

Aucune industrie n'a été trouvée dans les niveaux fossilifères ; en revanche, juste à la fin de la campagne 1974, on a mis au jour quelques éclats façonnés il y a environ 2,8 millions d'années et dont un, au moins, porte des traces d'utilisation. Ces ébauches d'outils pourraient donc être contemporaines de l'industrie de l'Omo, un gisement situé au sud de l'Ethiopie.

Deux herbivores, un omnivore

Les ossements fossiles découverts dans l'Afar confirment les données actuelles de la paléontologie humaine. En cela, ils sont précieux, certes, mais ils ne bouleversent pas le schéma de l'évolution des hominiens telle que les spécialistes l'ont établi peu à peu au cours des quinze dernières années. Dès — 4 ou — 3 millions d'années coexistent, nettement différenciées, trois formes d'hominiens : un Australopithèque robuste, fruste, balourd et très vraisemblablement herbivore ; un Australopithèque gracile, plus petit et plus fin que le précédent, herbivores lui aussi, et une petite créature omnivore, déjà plus évoluée, que les paléontologistes, à la suite du docteur Louis Leakey ont appelé Homo habilis. Si ce troisième hominien appartient bien au genre Homo — on en discute encore, — il est de toute façon, et par sa seule ancienneté, un « Homo » très archaïques présentant des différences sensibles avec Homo sapiens (l'homme actuel).

Ces trois hominiens descendraient d'un ancêtre commun encore inconnu, la séparation des trois formes s'étant faite à une époque ancienne mais qu'il est impossible de dater en l'état actuel des connaissances. Seul l'Homo habilis serait sur la lignée humaine alors que les deux Australopithèques, le robuste et le gracile, seraient des rameaux aberrants de l'évolution des hominiens, au moins ceux qui sont contemporains d'Homo habilis.

L'importance du Rift africain

En revanche, l'Afar est absolument exceptionnel par le demi-squelette fossile mis au jour à la fin de 1974, pendant la troisième campagne faite par l'expédition internationale de l'Afar. Une moisson paléontologique d'une telle richesse (un squelette complet à 40 % et des fragments provenant d'une dizaine d'individus) est en effet rarissime. Le plus souvent, les paléontologistes qui recherchent les tout premiers hominiens, ne trouvent que des restes isolés, os ou fragments d'os. Par sa richesse, l'Afar ne peut guère se comparer qu'aux gisements de la rive orientale du lac Rodolphe (nord du Kenya), qui ont permis de mettre au jour les restes de plusieurs dizaines d'individus.

Les récentes découvertes faites en Afar permettent de faire plusieurs remarques :

● L'importance du Rift (2) africain dans l'histoire très ancienne de l'homme est attestée une fois de plus. Les autres grands gisements de paléontologie humaine sont en effet tous situés dans le Rift. Sur 2 000 kilomètres de long, du nord au sud, l'Afar, l'Omo, les rives du lac Rodolphe et Olduvai (nord de la Tanzanie) ont livré les plus anciens hominiens connus. Tous ces gisements ont profité des conditions particulières du Rift africain : pendant des millions d'années, l'empilement de couches de sédiments fluviaux ou lacustres y a alterné avec la mise en place de matériaux volcaniques. Les premiers contiennent des fossiles alors que les seconds permettent d'établir les datations absolues.

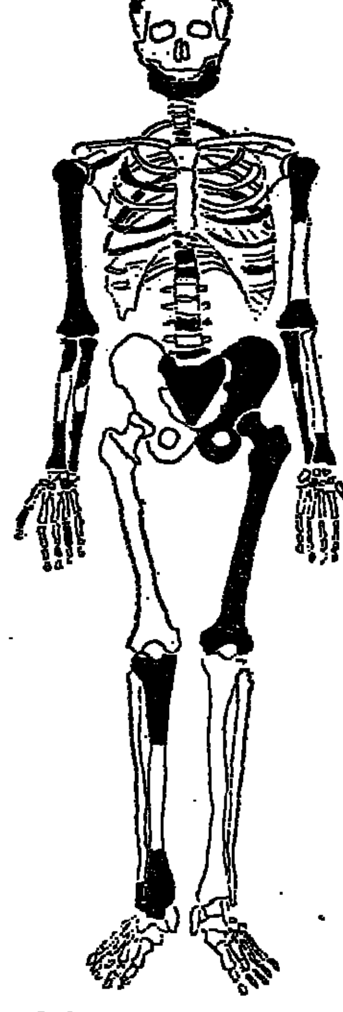
● Jamais jusqu'à présent on avait trouvé des Australopithèques ayant vécu si loin vers le nord. Rappelons que les premiers Australopithèques ont été découverts d'abord en 1924 dans le Bostwana (ex-Bechuanaland) puis, à partir de 1936, en Afrique du Sud.

● En l'état actuel des connaissances, l'Afrique orientale semble bien être le berceau de la lignée humaine. Jamais un Australopithèque ou un Homo habilis n'a encore été découvert hors d'Afrique et les plus anciens hominiens ont toujours été trouvés en Afrique. Le record actuel semble appartenir à un fragment de mandibule garni d'une dent, vieux de 6 à 5,5 millions d'années, mis au jour à Lothagam, sur la rive sud-ouest du lac Rodolphe.

● L'ancienneté du début du processus d'hominisation est confirmée s'il en était encore besoin. Sous les trois formes décrites brièvement plus haut, les hominiens existaient il y a déjà 4 ou 3 millions d'années.

Il reste à trouver l'ancêtre commun d'où ont émergé les Australopithèques et l'Homo archaïque. Les découvrira-t-on dans l'Afar ? Ce n'est pas impossible : d'une part, les conditions de fossilisation et de conservation des fossiles y sont exceptionnelles, d'autre part, le gisement de l'Afar couvre une superficie de quelque 2 000 kilomètres carrés et on n'en a pas exploré, jusqu'à présent, plus de 120 kilomètres carrés.

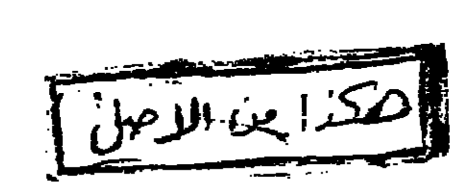
YVONNE REBEYROL.



LUCY : en noir, les morceaux du squelette qui ont été retrouvés.

(1) L'expédition internationale de l'Afar bénéficie des crédits accordés par le C.N.R.S. français et la National Science Foundation américaine. Elle est dirigée par M. Maurice Taïeb, l'« inventeur » des gisements paléontologiques de l'Afar (du laboratoire de géologie quaternaire du C.N.R.S.), par le docteur D. Carl Johanson (du musée de Cleveland et de la Case Western Reserve University) et par M. Yves Coppens (sous-directeur au Musée de l'homme). Les travaux de l'expédition ne se limitent pas à la paléontologie humaine : les chercheurs veulent, en effet, retrouver l'environnement de ces lointains Africains. Mlle Raymonde Bonnefille (du C.N.R.S.) étudie les pollens fossiles et Mme Gudrun Corvinus (de l'université de Tubingen) les industries qu'on peut trouver. Dix-sept spécialistes ont travaillé cette année dans l'Afar.

(2) Le Rift africain est le grand fossé qui s'étend depuis l'Afar jusqu'au lac Nyassa. Vers le nord, il se prolonge en mer Rouge, vers l'est il se raccorde à la dorsale subocéanique qui fait le tour de l'Afrique. Il fait donc partie du système des dorsales et rifts dont l'importance a été reconnue depuis une dizaine d'année pour comprendre l'évolution de la Terre.



ARTS ET SPECTACLES

Musées

UNE SALLE PERMANENTE POUR LA DONATION DUNOYER DE SEGONZAC

Dans une question écrite au Sénat (publiée dans le *Journal officiel* le 22 janvier), M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines, a demandé à M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, les raisons qui ont conduit le Musée national d'art moderne à supprimer la salle où était exposée la donation Dunoyer de Ségonzac, salle qui a été rétablie seulement après la mort de l'artiste par un « hommage à André Dunoyer de Ségonzac ».

Dans sa réponse, le secrétaire d'Etat à la culture a précisé :

« Il ne saurait y avoir le moindre doute sur la place, évidemment de *premier plan, qui doit être faite à* Dunoyer de *Segonzac parmi les grands artistes de notre temps (...). Les transformations matérielles, en cours dans ce musée, ont, depuis plusieurs mois, rendu plus difficile l'accès de cette salle. Il s'agit là d'une solution provisoire, et il reste évidemment entendu que, soit dans les nouvelles salles du centre Beaubourg, soit dans l'actuel bâtiment de l'avenue Wilson, la collection Dunoyer de Segonzac sera présentée dans son intégralité et de la manière la plus appropriée.*

» En attendant cette réouverture complète et permanente de la salle, une exposition consacrée à l'œuvre du maître, dont le projet avait été formé en plein accord avec lui, permettra au public de lui rendre, en 1976, dans l'Orangerie des Tuileries, l'hommage qui lui est dû. »

Culture

Des responsables de conservatoires et d'écoles de musique protestent contre la création d'un service regroupant les enseignements artistiques

L'Association nationale des directeurs de conservatoires et d'écoles de musique de France et le Syndicat autonome des directeurs de conservatoires et d'écoles de musique font part dans un communiqué de « *leur vive émotion à la lecture du communiqué du secrétariat à la culture* (*le Monde* du 18 janvier) *annonçant la création d'un service des enseignements au sein de cette administration, auquel serait rattaché l'enseignement musical. Il semble dangereux à ceux qui ont la responsabilité de cet enseignement et souvent aussi celle de la diffusion, de dissocier ces deux activités de base de la vie musicale : c'est faire éclater la direction de la musique, c'est démanteler toute une politique poursuivie avec bonheur et efficacité depuis plusieurs années. C'est pourquoi les directeurs de conservatoires et d'écoles de musique comptent porter cet angoissant problème à la connaissance des plus hautes instances de l'Etat afin qu'elles sachent qu'une telle décision aurait les plus graves conséquences sur la vie musicale française* ».

Cette protestation est signée par M. Pierre Villette, président de l'Association nationale des directeurs de conservatoires et d'écoles de musique de France, et M. André Cauvin, président du Syndicat autonome des directeurs de conservatoires et d'écoles de musique.

***

Le changement, à l'ordre du jour en politique, revêt parfois les atours de la mode « rétro ». Ainsi de la création, par le secrétariat à la culture, d'un service des enseignements artistiques. Cette innovation a pour effet de revenir à la situation qui existait avant 1966, notamment avant la création du service, puis de la direction de la musique, et qui était loin de donner satisfaction.

Les raisons invoquées sont étranges : il s'agit de donner un « interlocuteur unique au ministère de l'éducation » ; mais cet « interlocuteur unique » aura, lui, une pluralité d'interlocuteurs, puisqu'il devra s'adresser à trois ministères ou secrétariats d'Etat.

Il paraît, d'autre part, dangereux de réunir en un seul service des enseignements artistiques dont les problèmes spécifiques sont très différents ; quels rapports y a-t-il entre l'IDHEC et les conservatoires, par exemple ? Commence-t-on à six ans le cinéma ou l'architecture comme le piano ou le violon ? Sur le plan musical, tout au moins, il y a une profonde symbiose entre l'enseignement, la diffusion et l'animation ; pourquoi en retirer la responsabilité à celui qui est le mieux à même de les faire communiquer, à savoir le directeur de la musique ?

Comment interpréter cette décision, ainsi que le disent les directeurs de conservatoires dans le communiqué ci-dessus, autrement que comme la volonté de « démanteler » la direction de la musique, de réunir rue de Valois tous les pouvoirs de décison, et d'activer une politique de « vases communicants » entre les crédits dont le Fonds de mobilité et l'Opéra-Studio ont donné quelques exemples de sens opposé dans le budget 1975 ? *Quant à la musique, on voit ce qu'elle peut y perdre, mais pas du tout ce qu'elle peut y gagner.* — J. L.

Musique

UN BUDGET PROVISOIRE POUR L'OPÉRA-STUDIO

Le conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, qui n'avait pu se tenir en novembre, s'est réuni mercredi sous la présidence de M. Jean Salusse, qui inaugurait ses fonctions. Un budget « provisoire » a été voté pour permettre aux deux établissements (Opéra et Opéra-Studio) d'effectuer les opérations à court terme.

En effet, si le budget de l'Opéra est définitivement arrêté à la somme de 96 444 500 F (dont 72 094 500 F de subventions), celui de l'Opéra-Studio est toujours en discussion; il s'élève provisoirement à 4 millions de francs, montant de la subvention d'Etat, toute recette de spectacle étant actuellement exclue par le secrétariat d'Etat à la culture. Il n'a pas été question du transfert de l'Opéra-Studio à Lyon.

■ Le Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle (C. G. T.) appelle ses adhérents à une grève illimitée, prenant la forme d'un refus d'effectuer des heures supplémentaires ou de retards aux levers de rideau, pour protester contre « les réponses négatives du secrétariat d'Etat à la culture visant les salaires ».

Kogan, Temirkanov et la « Xe Symphonie » de Chostakovitch

Beethoven, Chostakovitch, un programme fait de deux massifs symphoniques : l'air des cimes passe sur l'Orchestre de Paris grâce à deux grands artistes soviétiques. Leonid Kogan est la gravité même : ni complaisance ni étalage de brio; il joue le Concerto pour violon *de Beethoven au plus près du texte, sans expressivité superflue, déploie une sereine vision de l'allegro, plane sur les hauteurs du larghetto en notes aiguës et glaciales, comme en une sorte de face à face avec le lyrisme le plus dépouillé et, dans le finale, allie délicatesse, fermeté plénitude sonore. Le chef-d'œuvre ainsi décapé retrouve son relief, une force un peu distante que souligne la direction non moins exigeante et fondamentale de Youri Temirkanov.*

Ce chef de trente-sept ans possède l'autorité sans réplique des maîtres soviétiques : un contrôle absolu des plans sonores, de la couleur orchestrale, l'élan irrésistible des puissants bataillons sont inscrits dans cette direction qui empoigne et impose la musique dans sa totalité. La Dixième Symphonie *en mi mineur (1953), de Chostakovitch semble faite à sa mesure, tant cette œuvre lyrique et très dramatique est un « corps » orchestral d'une continuité indéchirable malgré des épisodes violemment contrastés.*

Elle prend sa source dans une méditation qui chante du fond sinon de l'abîme du moins de la tristesse, avec par bouffées des visions obsédantes comme ces images de guerre dont on ne peut se défendre et que viennent adoucir ces danses lentes, ces flûtes consolatrices. Dans le troisième mouvement, des images de paix, tout un jeu immobile d'appels, d'échos, de rêveries, de résonances mystérieuses, traversées par une fête soudaine et déchaînée, préparent le finale où le printemps explose en une course folle, encore traversée de relents tragiques, mais qui cède à l'exaltation, à la joie peut-être, dans un tourbillon d'une extrême précision. L'Orchestre de Paris s'égale aux meilleurs sous la direction d'un chef de cette envergure.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce programme sera donné pour la dernière fois le samedi matin 25 janvier au Théâtre des Champs-Elysées (10 heures).

SPORTS

RUGBY

L'équipe de France fait peau neuve

Réuni le 22 janvier à Toulouse, le comité de sélection de l'équipe de France de rugby a décidé de remplacer six joueurs parmi les quinze qui rencontreront l'Angleterre à Twickenham, le 1er février. Azarète, Sénal, Saisset, Boffelli, Romeu et Lux sont évincés. L'équipe de France aura la composition suivante :

Arrière : M. Taffary (Racing).
Trois-quarts : J.-P. Gourdon (Racing), J.-M. Etchenique (Biarritz), Cl. Dourthe (Dax), R. Bertranne (Bagnères).
Ouverture : L. Pariès (Narbonne).
Mêlée : J. Fouroux (La Voulte), cap.
Troisième ligne : J.-P. Rives (Stade Toulousain), J.-P. Bastiat (Dax), J.-Cl. Skrela (Stade Toulousain).
Deuxième ligne : A. Estève (Béziers), A. Guilbert (Toulon).
Première ligne : A. Vaquerin (Béziers), A. Paco (Béziers), G. Cholley (Castres).
Remplaçants : J.-L. Ugartemandia (Saint-Jean-de-Luz), R. Paparemborde (Pau), V. Boffelli (Aurillac), G. Martinez (Stade Toulousain), J.-L. Averous (La Voulte), J.-M. Aguirre (Bagnères).

SAVOIR PRENDRE DES RISQUES

Critiqué, malmené, brocardé après le mauvais match du 18 janvier, le comité de sélection de l'équipe de France de rugby avait paru vouloir s'enfermer dans sa tour d'ivoire. Le bruit courait qu'il n'apporterait aucune modification notable au « quinze » que le Pays de Galles venait de battre. Or, pour rencontrer l'Angleterre le 1er février à Twickenham, il a procédé à six changements en faisant appel, même, à trois joueurs qui n'ont jamais porté le maillot de l'équipe de France (Jean-Pierre Rives, Alain Guilbert et Gérard Cholley).

Ces bouleversements sont peut-être dus à la présence du président de la fédération, M. Albert Ferrasse, dont on connaît l'aptitude à revenir sur ses positions, qui a exceptionnellement présidé la dernière réunion du comité de sélection. Mais il faut reconnaître que l'ensemble du comité s'est montré... beau joueur. Dès lors, il importe peu de se disputer pour savoir si Astre ferait mieux que Pariès ou si Claude Spanghero n'aurait pas rendu plus de services de Guilbert.

On avait sommé les sélectionneurs de prendre assez de risques pour rendre à cette équipe de France la jeunesse et l'enthousiasme qui font le panache dans la victoire comme dans l'adversité. Ils s'y sont résolus. Tout le reste relève... de la glorieuse incertitude du sport. — F. S.

LE « PROJET MAZEAUD »

Le SGEN : des choix exclusivement en faveur de l'élite

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a fait savoir dans un communiqué qu'il désapprouvait le « Recueil de dispositions tendant à la promotion du sport établi par M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

Le SGEN déclare que les mesures annoncées sont contraires à ses options constantes. Le syndicat rappelle qu'il s'oppose à une spécialisation précoce, et souhaite au contraire voir les activités physiques à l'école s'ouvrir sur la liberté et l'innovation pédagogiques. Il se prononce contre la privatisation du service public.

Le SGEN considère que le projet vise essentiellement au développement du sport de haut niveau. « *A l'inverse*, dit-il, *les conditions de la pratique pour tous ne font l'objet d'aucune disposition concrète.* »

Le Syndicat général de l'éducation nationale « *réaffirme sa détermination de promouvoir un authentique épanouissement corporel dans la vie quotidienne* », épanouissement qui se trouve « *constamment récusé par les conditions de travail, de transports et d'habitat* ».

La FEN : un désengagement

De son côté, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a publié un communiqué dans lequel elle déclare que « *sa commission administrative fédérale rejette des dispositions qui, si elles devenaient législatives, consacreraient le désengagement de l'Etat en matière d'éducation de la jeunesse et des sports pour tous, et la privatisation d'un secteur important de l'éducation nationale* ».

La FEN affirme que « *l'éducation physique et sportive, discipline d'enseignement à part entière, est une obligation de l'Etat* ».

La concertation avec le C.N.O.S.F.

Le directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a examiné le « recueil » avec le bureau du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.). Les deux parties se sont mises d'accord sur un certain nombre de modifications. Toutefois, le bureau du C.N.O.S.F. doit rendre compte des résultats de ses travaux à l'assemblée générale des fédérations sportives convoquée pour le 30 janvier.

De son côté, le secrétariat d'Etat a rappelé que, nonobstant ses discussions avec le C.N.O.S.F., il avait à tenir compte du résultat des autres consultations en cours, notamment avec les syndicats, les universités, les parents d'élèves, etc.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« LA TARTE VOLANTE »

Après avoir survolé Rome et provoqué la panique, une soucoupe volante en forme de gâteau se pose sur une colline, dans le faubourg de Trullo. Des gamins, venus rôder là en curieux, découvrent que la soucoupe est bien un gigantesque gâteau qui a laissé tomber, à leur intention, un rocher en chocolat. Parents, professeurs, policiers, militaires et speakers de la télévision refusent cette simple vérité rapportée par une petite fille qui est considérée comme une espionne des Martiens, et punie. Car la vérité de l'enfance est subversive autant que son imagination. Et c'est la lutte ouverte, puis armée contre tous les enfants qui ne plient ni au pouvoir ni au savoir des grandes personnes.

Ce film italien de Lino del Fra (auteur du scénario de *la Villeggiatura*, de Marco Leto) est tiré d'un conte de Gianni Rodari. Il se présente comme une fable politique où les adultes seraient vus à travers le regard critique de l'enfance opprimée par eux. C'est sans nuances dans la caricature, comme si le réalisateur réglait lui-même de vieux comptes avec la société. Ces adultes sont laids, difformes, grotesques, tous fascistes finalement, et la « méchante fée » est représentée par une patronne de l'industrie du chocolat qui fait cause commune avec les militaires pour sauvegarder ses intérêts. Un robot et un adolescent (le conducteur du fameux gâteau) sont les seuls amis des enfants qui résistent au radar et aux canons et font sombrer leurs oppresseurs dans une débâcle de tartes à la crème digne de Laurel et Hardy.

Ce guignol politique se *joue* dans une petite salle du quartier Latin où les rares spectateurs se demandent comment ils doivent le prendre. On aimerait le voir au milieu d'un public enfantin qui saurait sûrement réagir et participer à cette énorme contestation balayant les sucreries habituelles de l'usine Disney. Beaux joueurs, les parents devraient y envoyer leurs enfants le mercredi, au lieu de les laisser devant la télévision...

JACQUES SICLIER.

★ Saint-André-des-Arts (v.o.).

Le secrétaire d'État à la culture s'est prononcé pour une politique « globale, économique et culturelle »

Dans une salle blanc et or du ministère de la rue de Valois (salle somptueuse, mais à l'acoustique déplorable), M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a réuni la presse, 22 janvier, pour lui communiquer les grandes lignes de sa politique cinématographique. L'essentiel de cet exposé a été publié, dans nos colonnes, le jour même (« le Monde des arts et des spectacles » du 23 janvier).

Vingt-cinq mesures ont été annoncées. Certaines sont originales, d'autres étaient depuis longtemps attendues. De cet ensemble complexe et très diversifié d'intentions et de décisions, on peut dégager quelques idées générales qui semblent devoir caractériser l'action du secrétaire d'Etat.

Ce qui frappe d'abord est la volonté de M. Michel Guy et de ses collaborateurs de se montrer réalistes. Aucune déclaration de principe. Il s'agit de gérer non pas l'imprévisible, mais une situation donnée, de porter remède à un certain nombre de faits existants. Une liste de problèmes a été établie. Face à chaque problème une solution est proposée. La tactique adoptée est celle du coup par coup. Pragmatismes et souplesse sont les mots d'ordre de ce train de réformes.

La révision de l'actuelle politique du crédit (politique aberrante, puisqu'il arrive fréquemment que le quart du budget d'un film soit absorbé par le coût des agios), l'amélioration des conditions de remontée des recettes, l'aménagement de la fiscalité par allégement « modulé » de la T.V.A. (modulation qui devrait rendre plus aisée les discussions avec le ministère des finances) sont de bons exemples de ce réalisme.

En second lieu, M. Michel Guy fait preuve d'un optimisme modéré. « Le temps est peut-être revenu, dit-il, d'une certaine expansion du cinéma français. » Des études ont prouvé qu'il existait actuellement en France un public potentiel de 40 à 50 millions de spectateurs susceptibles de s'ajouter aux 175 millions existants. En préconisant la libéralisation du prix des places — libéralisation qui devrait permettre aux exploitants de rendre, dans certaines circonstances, leurs prix plus « attractifs » ; en mettant en place un schéma directeur de l'exploitation cinématographique, M. Michel Guy parie sur l'avenir et compte récupérer une partie des 50 millions de spectateurs disponibles.

Troisième constatation : la volonté affirmée par le secrétaire d'Etat de voir le cinéma devenir un agent privilégié de la vie culturelle. « *Le cinéma est un art et pour moi, c'est l'essentiel. La création en est la meilleure part et nécessite de ce fait une attention particulière.* » Ce sont là des paroles souvent entendues, mais que confirment la décision d'instituer un « office de la création cinématographique » (organisme aux attributions multiples et, à dire vrai, un peu floues) et plus encore l'annonce d'une augmentation substantielle de l'avance sur recette. C'est sur ce dernier point que l'exposé de M. Michel Guy a paru le plus convaincant. Depuis la création de l'avance sur recette, les crédits alloués à la commission n'avaient pas varié. Les voilà doublés, en même temps qu'est réformée (nomination d'un second collège) la procédure d'attribution. Une aide à la diffusion et une révision du statut des salles d'art et d'essai apparaissent également comme des éléments favorables à une politique culturelle du cinéma français.

On ne manquera pas de relever des lacunes dans l'exposé du secrétaire d'Etat. Notamment en ce qui concerne les rapports difficiles qui existent actuellement entre le cinéma et la télévision... Mais, dans l'ensemble, ce qui nous a été proposé est positif et séduisant. Reste à mettre la machine en marche. L'expérience nous a malheureusement appris que de l'intention à la pratique, la distance était souvent longue. De commissions en « tables rondes », d'amendements en mises au point, combien de beaux projets ont été vidés de leur contenu. La profession cinématographique est une profession divisée. Ce qui convient à l'un ne fait pas toujours l'affaire de l'autre. Les choix, les arbitrages, sont délicats. Nous souhaitons que le réalisme, l'optimisme et la haute idée qu'il se fait du cinéma aident M. Michel Guy à surmonter les obstacles. — J. B.

Théâtre

« Le Triomphe de l'amour » à l'École normale supérieure

L'École normale supérieure est une maison vivante. On y aime le théâtre. On y fait du théâtre. Une compagnie « *do it yourself* », le Campagnol, y présente en ce moment *le Triomphe de l'amour*, de Marivaux.

C'est une pièce merveilleuse. Vous y voyez un philosophe qui s'est retiré à la campagne avec sa sœur. Lui est très métaphysique, et elle a perdu les élans vifs de la jeunesse.

Dans le calme et l'étude, ils élèvent un jeune homme, Agis, qui a été écarté de la succession au trône (nous sommes en Grèce, mais la géographie de Marivaux est baladeuse; il mélange Naples, Athènes, Vaugirard, Barcelone, sans trop culpabiliser). Ce gredin de sexe est absent du château. Le philosophe et sa sœur sont d'une chasteté organique. L'air est pur, le domaine est encerclé par la forêt, Marivaux a toujours aimé se perdre *presque* dans les forêts. Ces petites frayeurs lui donnaient des idées.

La sœur, plus très jeune, Léontine, se heurte un matin, sous un if, à un bien joli garçon. Il s'appelle Phocion. Le domestique nonchalant et le jardinier alcoolique n'ont pas su l'empêcher de franchir le mur du parc. Par le verbe et par les mains, super-frôleuses, Phocion assaille Léontine, qui découvre que jusqu'ici d'agréables émois lui manquaient.

Elle va se calmer un peu, dans sa chambre. Phocion flâne dans une autre allée, y rencontre Agis, le jeune élève du philosophe. Il l'assaille aussi, et Agis trouve que l'amitié entre garçons, quand elle brûle si fort, a des charmes.

Averti par son jardinier qu'il se passe dehors trop de nouveautés, le philosophe survient. Phocion lui ôte ses lunettes et caresse son front si lourd. Nouvelle idylle, à laquelle le philosophe se laisse d'autant plus vite aller qu'il a tout de suite reconnu en Phocion une femme qu'il a vue se promener quelques jours plus tôt dans la forêt.

Il ne sait pas que c'est la reine, qui est venue ici pour remettre Agis sur le trône, et dans son lit. La pièce s'achèvera dans le rire, mais aussi dans la violence. L'armée occupera la forêt, les jardins. Le philosophe et la sœur, tous deux amoureux fous de cet homme qui n'en est pas un, se retrouveront seuls, sans espoir. Ils entreprendront peut-être de guérir le jardinier.

Dans une cave de l'École normale, les philosophes du Campagnol ont placé un beau décor : une forêt de vrais sapins avec un chemin de ronde en bois sur lequel il fait bon courir, faire l'amour à la belle étoile, somnoler. Cinq musiciens jouent une grave musique heideggérienne, mais sensuelle. Les costumes de Jean-Claude Barriera éclairent intelligemment l'action.

Marie-Françoise Audollent est une Léontine terriblement attachante. Marc Bergman, un philosophe bizarre. Peut-être Louise Mailliard donne-t-elle de Phocion une interprétation trop hyperthyroïdienne.

Le spectacle souffre de ce que la conception d'ensemble n'est pas à la hauteur des inventions du décor, de la musique, des costumes. Il faut toujours prendre bien garde, avec Marivaux, de ne pas se laisser recouvrir par les artifices apparents de l'intrigue. C'est vrai, tout court très vite, tout est entrelacé et divers. Mais un univers de pulsions profondes est là, juste sous l'épiderme, oui, juste dessous. C'est là qu'il faut se tenir pour que cette poésie fantastique respire, se déploie. Si l'on est vaincu par les apparences, on ne présente au public que du Marivaux scolaire, machinal. C'est ce qui arrive ici, après un départ qui promettait mieux.

MICHEL COURNOT.

★ Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 21 h.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Manon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : En r'venant de l'expo.
Chaillot (Théâtre de la Renaissance), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Victoria de Los Angeles ; 20 h. 30 : la Création du monde et autres bisness.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. : Cinéma. — Petit TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Macbeth ; 21 h. 30 : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Deux-Portes, 20 h 30 : Lo Teatre de la Carriera.
Ecole normale supérieure, 21 h. : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Interclub, 20 h. 30 : les Dames de poésie ; la Maîtresse.
La Bruyère, 20 h. 45 : Dr Hero.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : le Pique-Nique de Claretta.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma, clowns ; 22 h. : Soirée Saravah.
Nouvelle Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées).
Saint-André-des-Arts, 21 h. : De l'air.
Studio-Théâtre, 21 h. : les Ventres brûlés ou la Vie sereine.
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné.
Théâtre d'art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Oreste — Le Jardin, 21 h. : Mary Faith Roads. — La Resserre, 21 h. : Comédie imaginaire ; Chansons vécues.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres (Jean Bois).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre Oblique, petite salle, 20 h. : Grimm, contes. — Grande salle, 21 h. : Tous les Don Juan.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Ile de la raison.
Théâtre Présent, 20 h 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre 13, 21 h. : Frédéric Baptiste.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.
Variétés, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : la Guérite.
Rueil-Malmaison, Espace Malmaison, 21 h. : Concert.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Gheorghe Zamfir.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : New American Music Ensemble.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Hot' Baltimore.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Concert.

Vendredi 24 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Hamlet ; 21 h. : la Station Champbaudet.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Ph. Val et P. Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : P. Péchin.
Café de la Gare, 20 h. : Just a sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Un et nu.
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 15 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Femmes parallèles ; 23 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : P. Aledo ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Le Pétrin, 24 h. : Choco, ça va, écrase.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.
Sélénite, salle I, 20 h 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h 30 : Sélénite nid d'espions.
Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du père et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Serge et Stéphane Reggiani.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h 15 : Q nu.
Olympia, 21 h. 15 : Michel Sardou.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.
Palais des sports, 20 h. 30 : Alan Stivell.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Le jazz

Nouveau Carré, 21 h. : Lyonesse. New Blue Grass Connection.
Association protestante de liaison universitaire, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Ecole supérieure de commerce, 21 h. : Dick Annegarn.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Mary Faith Roads.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Victoria de Los Angeles, cantatrice (Granados, mélodies espagnoles du quinzième au dix-septième siècle).
Salle Cortot, 20 h. 30 : E. Herbin, piano (Bach, Busoni, Chopin, Debussy, Schumann, Liszt).
Salle Gaveau, 21 h. : V. Yankoff, piano (Chopin).
Salle Pleyel, 21 h. : V. Bellas, piano (Beethoven).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Fleur d'amour, de D. W. Griffith ; Scarlet Days, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; On purge bébé ; la Partie de campagne, de J. Renoir ; 20 h. 30 : Tristana, de L. Bunuel.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Dominique, 7e (551-04-55).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 20 h. 40 compris.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Univers, 14e (331-74-13).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES' CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Bio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 18e (522-59-54) ; Ordener, 18e (607-07-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense-Puteaux) (788-29-34) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Plaza, 8e (073-74-55).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Pagode, 7e (551-12-15).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Capri, 2e (508-11-69).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Liberté, 12e (333-01-59).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. angl.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES MONGOLS (Ira, v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

SCENES DE LA VIE CONJUGALE, film suédois d'I. Bergman. — V.o : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE, film français de J. Besnard, avec B. Blier. — Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Galaxie, 13e (331-76-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Les Images, 18e (522-47-94), Publicis Sofitel, 15e (842-04-68).
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS, film américain d'A. Avakian, avec C. Grodin, C. Bergen et Trevor Howard. — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).
LA SOUPE FROIDE, film français de Robert Pouret, avec Christine Laurent, Sylvie Milhaud et Julian Negulesco — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GHETTO EXPERIMENTAL, film français de J.-M. Carré et A. Schmedes. — Le Marais, 4e (278-47-86).
DOSSIER ODESSA, film anglo-allemand de R. Neame, avec Maximilian Schell. — V.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) à partir du 29, Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
DU SANG POUR DRACULA, film américain d'Andy Warhol. — V.o. : Concorde, 8e (359-92-84), St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Les Nations, 12e (343-04-67).

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53) ; Le Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Murat, 16e (288-99-75).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00).
LA TARTE VOLANTE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
ZIG ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

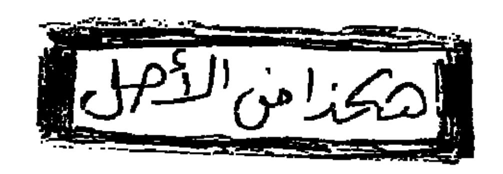
ANIMAL CRACKERS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) avec : l'Abominable Dr Phibes (A., v.o).
BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 13e (783-67-42).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) V., S. et Dimanche.
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PICKPOCKET (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les festivals

H. BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Faucon maltais.
OTTO PREMINGER. — V.o. Action Lafayette, 9e (878-80-50), jeu. : Lafayette, 9e (878-80-50) : Condamné au silence.
ACTION MUSIC FESTIVAL. — V.o., Action-République, 10e (805-51-33) : Deux cents motels.
POP AND ROCK STORY. — V.o., Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Pink Floyd à Pompéi.
PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-30) : la Fille du puisatier.
DE GODARD A GARREL. — Olympic I, 14e (783-67-42) : la Religieuse.
M. MONROE. — V.o., Ranelagh, 16e (224-14-08) : Bus Stop.
ROBERT WISE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 14 h. : Le jour où la Terre s'arrêta ; 16 h. : Je veux vivre ; 18 h. : le Coup de l'escalier ; 20 h. : la Maison du diable ; 22 h. : Marqué par la haine.

Les séances spéciales

LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 15, 16 h. 15 et 18 h. 15.
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LA NUIT DU FANTASTIQUE (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), ven. à 24 h. : le Survivant ; les Monstres de l'espace ; les Damnés ; Les soucoupes volantes attaquent.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi



roussel-uclaf

recherche pour sa

DIVISION PHARMACEUTIQUE INTERNATIONALE

UN ADJOINT

au DIRECTEUR RÉGIONAL

POUR LE PROCHE ET LE MOYEN-ORIENT (résidence BEYROUTH)

De formation supérieure, le titulaire aura pour mission, sous la responsabilité du Directeur Régional, de promouvoir, sur le secteur considéré, les spécialités du Groupe.

Une expérience de quelques années dans le domaine de la promotion pharmaceutique est requise.

UN ASSISTANT

pour l'exportation directe (PARIS)

Rattaché au Directeur de l'Exportation directe et en liaison avec les directions régionales (Proche et Moyen-Orient et Sud-Est asiatique essentiellement), il sera plus particulièrement chargé de réaliser le suivi des questions administratives et de promotion des secteurs concernés. Quelques déplacements de courte durée à l'étranger sont à prévoir.

Cette offre s'adresse à un JEUNE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES COMMERCIALES ou à un candidat possédant une expérience suffisante de la branche et des marchés considérés.

ANGLAIS INDISPENSABLE POUR LES DEUX POSTES PROPOSÉS

Adr. lettre man. avec C.V., photo et prétentions à N° 53920 - EUPAC, 34, rue Balard, 75015 PARIS, qui transmettra.

CSI

COMPUTER SCIENCES INTERNATIONAL FRANCE S.A.

Filiale du premier groupe mondial de services informatiques

RECHERCHE

UN COMMERCIAL DE HAUTE VOLEE

Dont l'objectif sera dans un premier temps d'assister sa direction commerciale dans la recherche et la négociation de contrats à haut niveau dans des secteurs économiques de pointe.

Profil souhaité : Formation supérieure, grande habitude des contacts à haut niveau, solide expérience commerciale en informatique d'un minimum de trois années.

Envoyer curriculum vitae à CSIF, 15, rue de la Baume - 75008 PARIS

C&C

SOCIETE ELECTRONIQUE BANLIEUE OUEST

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

recherche

POSITION 3
AM, ESE, ENST
POUR DIRIGER
GROUPE ETUDES SYSTEME HARDWARE

Salaire annuel 100.000 F

Adresser C.V. détaillé, C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING. CHIMIQUE ET PETROCHIMIQUE recherche

DIRECTEUR DE CHANTIER

TRES EXPERIMENTE

Pour conduite d'un très important chantier en extrême orient.
Connaissance anglais indispensable

Adres. C.V. dét. et prétent. à n°2091 SPERAR 12, rue J.Jaurès 92807 PUTEAUX qui transm.

---

directeur régional

PARIS et REGION PARISIENNE

L'Entreprise : Un important Laboratoire Pharmaceutique dont le Siège est en province, filiale d'un Groupe Français Multinational, recherche son DIRECTEUR REGIONAL PARIS ET REGION PARISIENNE.

L'Homme : Ce poste de réelle et importante responsabilité s'adresse à un homme âgé d'au moins 32 ans ayant une bonne formation scientifique (domaine cardio-vasculaire de préférence).

Il doit dominer parfaitement les problèmes de Formation (méthodes audio-visuelles souhaitées), d'Animation et de Relations Médicales sur Paris et la Région Parisienne. Il devra pouvoir prouver son efficacité et sa réussite.

Le poste : Nous sommes prêts à lui confier la Direction de notre équipe de 17 Visiteurs Médicaux et nos bureaux parisiens (3 personnes). Il sera le véritable patron de sa région (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 28).

Nous recherchons un véritable Professionnel qui soit un "Leader" capable de payer de sa personne, alliant autorité, efficacité, psychologie et sens de l'humain.

Salaire mensuel de départ 6000 F + primes + participation + frais importants.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente sous référence 288/M.

sélor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

Région Parisienne
Importante Société française de vente directe, recherche

ASSISTANT DU DIRECTEUR

d'un département en expansion
H.E.C. - E.S.C. ou équivalent

NOUS EXIGEONS :
— expérience de la conduite des hommes.

NOUS DEMANDONS :
— 10 ans de pratique dans les domaines :
- Administration des ventes,
- Organisation,
- Contrôle de gestion.

NOUS SOUHAITONS :
— des connaissances d'informatique.

REMUNERATION ELEVEE

Adresser C.V. avec photo sous n° 89.446, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er q. tr.

---

emplois régionaux

GROUPE R.E.T.I.

(Recherche Expansion Thérapeutique Internationale)

recherche

pour faire face à son développement national et international

chargé de produits senior

(DOCTEUR EN MEDECINE)

NOUS PROPOSONS :
La responsabilité, sous l'autorité du Directeur du Marketing Médical, du développement clinique et promotionnel de plusieurs produits du Groupe et de l'information des réseaux de Visite Médicale.

NOUS DEMANDONS :
— une expérience de 3 à 5 années dans l'industrie pharmaceutique,
— une bonne connaissance de la langue anglaise.

Le lieu d'activité se situe à **RIOM (63).**

Prévoir déplacements fréquents en France et missions ponctuelles à l'étranger.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
GROUPE R.E.T.I.
Direction des Relations Humaines
19, route de Marsat — 63201 RIOM

C&C

GROUPE R.E.T.I.

(Recherche Expansion Thérapeutique Internationale)

recherche

chef des ventes

pour lui confier la responsabilité du management d'un de ses réseaux de visite médicale (10 responsables régionaux, 70 délégués médicaux).

NOUS DEMANDONS :
— des qualités de meneurs d'hommes,
— une formation supérieure,
— une expérience de 8 à 10 années dans l'industrie pharmaceutique.

Le lieu d'activité se situe à **RIOM (63).**

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
Groupe R.E.T.I.
Direction des Relations Humaines
19, route de Marsat — 63201 RIOM

C&C

CHEF DE LABORATOIRE

BSN Gervais-Danone recherche pour son Département Gervais-Danone France un responsable de Laboratoire Recherches.

Il aura pour mission de porter assistance aux ingénieurs produits pour la résolution de problèmes d'ordre scientifique liés à la mise au point et au développement de produits nouveaux. Il devra ainsi pouvoir rendre disponibles les moyens d'information scientifiques, d'instrumentation et de compétences humaines nécessaires à la résolution des problèmes de recherche du Département.

Ce poste est à pourvoir au Plessis-Robinson (92).

Il intéresse un ingénieur de formation Agro, ENSIAA, ou un universitaire, ayant, impérativement, de solides connaissances en biochimie alimentaire et une expérience d'au moins 3 ans dans le Centre de Recherche d'un organisme public ou d'une société privée.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la référence E 01 à
Etienne Huchet
BSN Gervais-Danone
126/130 rue Jules Guesde
92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF

Département AVIONIQUE GÉNÉRALE
recherche

- **Pour ses Laboratoires d'Études :**

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grandes Ecoles (E.S.E., E.N.S.T., E.N.S.A.E., etc.)
quelques années d'expérience ou débutants

- **Pour son Service Production :**

DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

(A. et M., I.C.A.M., E.C.A.M., etc.)

Ecrire avec C.V. + photo à J.-G. BARTHELEMY, 52, rue Guynemer. — 92130 Issy-les-Moulineaux.

DIRECTEUR RÉGIONAL

pour LYON

Une des premières sociétés de travail temporaire de Paris et de la Région Parisienne recherche, dans le cadre de son expansion sur le plan national,

UN DIRECTEUR D'AGENCE

pour Lyon et sa région

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il sera responsable de la pénétration et de la vente des services de personnel administratif et industriel sur son secteur. Il dirigera et animera une équipe de responsables d'exploitation chargés du recrutement du personnel, de son affectation, et de la gestion des contrats. Sa mission essentielle consistera à développer et à gérer le portefeuille clients pour l'ensemble des produits.

Le candidat recherché, de formation supérieure, technique de préférence, aura une expérience industrielle, le goût de la pratique de la vente et de la gestion commerciale, un tempérament affirmé de « gagneur ». Originaire de Lyon, il devra être introduit dans le milieu dirigeant des Sociétés industrielles RHONE-ALPES.

Les conditions de rémunération comportent un fixe et un intéressement calculés en fonction des résultats.

Adr. candidatures manuscrites avec C.V. et photo à PUBLI-DIRECT, 41, bd de Strasbourg, 75010 PARIS, sous référence n° 2007, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE SUD-EST

recherche

CADRE

de formation supérieure
ayant expérience bancaire et administrative confirmée pour poste adjoint Directeur agence principale.

Ecr. HAVAS GRENOBLE N° 45373

VENDEURS TRES BON NIVEAU pour secteurs
1) EST-NORD
2) BRETAGNE-AQUITAINE

BRUYNZEEL
poursuivant son expansion
recherche

2 VENDEURS

DE TRES BON NIVEAU
pour son département
ETAGERES et MOBILIER BOIS BLANC
connaissant de préférence réseau de distribution meubles et grandes surfaces.
De préférence résidant dans les régions concernées.
Téléph. à M. Gilbert COHEN, 969-83-00 - 85-00 - 87-00.

Moyenne entreprise recherche

COLLABORATEUR

pour seconder son Président et assurer la responsabilité des fonctions comptables, administratives et financières. Ce poste convient à hme de 30 ans min., Ecole sup. de commerce option comptabilité, not. informatiques utiles.

Rémunération de l'ordre de 50.000 F/an.
Le poste est à tenir dans une agréable ville du Midi.

Réponse à toute candidature.
Adr. C.V. manuscrit et référ. à nº 7.810, « le *Monde* » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GROUPE BANCAIRE

recherche
pour les Agences
de son réseau commercial
en région PARISIENNE

JEUNES DIPLOMÉS

*formation supérieure : HEC-ESSEC E.S.C. PARIS.
-destinés à assumer des responsabilités de direction décentralisée.

Écrire avec C.V. et photo à

crédit universel
Direction des Agences de PARIS
51, bd des Dames - 13242 Cédex 1

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recherche

TRADUCTEUR (RICE) TECHNIQUE

LANGUES :
- Anglais et Espagnol,
- ou Anglais et Portugais.

Expérience indispensable dans la traduction technique pour les matériels de l'industrie chimique ou papetière.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 12.331, 12, quai Henri-IV, 75004 PARIS.

---

emplois féminins

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

confirmée

pour établissement hospitalier

Possibilité logement célibataire.
Avantages sociaux, restaurant.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
M. CERVENKA - LA MUSE, 27023 EVREUX CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE T.P.
IMPLANTEE EN AFRIQUE CENTRALE
francophone
recherche

ADJOINT DE DIRECTION

— Formation niveau expertise comptable ;
— Expérience T.P. et bâtiment obligatoire ;
— Très forte personnalité ayant habitude commandement.

Ecrire avec C.V. et photo à F.F.A., 65, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES ET REALISATIONS

recherche

INGÉNIEURS

POUR :

IRAN

Ingénieur diplômé Grande Ecole.
IL DEVRA :
— Assister Directeur local.
— Diriger un ensemble ingénieurs et Techniciens en bureau d'études.
— Conseiller Chargés d'Affaires.
— Posséder 15 années min. expérience en B.E.

AFRIQUE DU SUD

Ingénieur diplômé ayant expérience confirmée en études techniques bâtiments hospitaliers pour conduire et animer équipe ingénieurs et Techniciens.
— 10 ans expérience dans spécialité.

— Langue anglaise indispensable pour ces postes.

AFRIQUE OCCIDENTALE

d'expression Française :
Jeune Ingénieur diplômé Bâtiment T.P., notions TCE Calculateur BA et CM, expérimenté ayant également expérience chantiers.
— Langue anglaise appréciée.

Adresser C.V. détaill. et prétent. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS s/réf. 55638.

Recrutons 1 personne av. sér. référ., permis VL, encaissem. clients et travaux administrat. divers. Conviend. retraité admin. Tél. : 270-95-50.

ENQUETEURS (TRICES)

Téléphon. expérience agence renseign. cciaux souhait. Se prés. SCRL France, 14, r. de Londres, 9e, 5e ét. (St-Lazare).

Société d'investissements IMMOBILIERS-8e
Filiale importante groupe bancaire, recherche ingénieur 30 a. min., expér. réalisation bâtiments industriels et bureaux (études projets suivis de chantiers, coordination).
Ecr. av. C.V. man., prétent. et ph. à INDIMO, 25, r. d'Artois-8e.

Fondation Royaumont cherche collaborateur (trice) sténo-dactylo possédant voiture pour secrétariat direction bibliothèque, recherches, bonnes notions comptabilité, résidant préférence rég. Nord Paris. Tél. BLIN, 525-24-07, 10 h. à 12 h. - 15 h. à 18 h.

GROUPEMENT D'EXPERTS COMPTABLES recherche pour fonction de

SECRETAIRE GENERAL

Poste à créer, candidat possédant :

— Niv. d'étud. comptables sup.
— Plus. années d'expérience.
— Anglais parlé et écrit.

Larges responsabil. compren.

— Animation et coordination de groupes de travail.
— Promotion de séminaires.

Sens de l'efficacité et des relations publiques indispens. Résid. Paris - Voyag. province.

Ecr. avec C.V. détaillé manusc. et prétent. sous no 10.805 à : IRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

Revue écon. spéc. marine marchande, rech. pr sit. perman. Paris, J. H., 25 a. min., dég. oblig. milit., b. instruct. second., cultivé, anglais lu couram. oblig. arét. ayt étudié quest. transport. Sit. intér. candid. sérieux et travailleur. Env. let. man. av. C.V. et réf. à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 PARIS, q. tr.

STE OMERA recherche POUR AFRIQUE NOIRE

INGENIEUR

CHEF DE CHANTIER
ayant expér. installat. et mise en route matériels radios électriq. - Ecrire ou tél. OMERA, 49, rue F.-Berthoud, 95-ARGENTEUIL. — 961-32-40.

Rech. pr magas. populaire région parisienne

DIRECTEUR CONFIRME

Sér. réf. exigées. Dynamique. Libre rapidement. Ecr. av. C.V., photo, prétentions sal., no 9.031 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Sté d'import-Export de textiles quartier Madeleine - St-Lazare cherche

JEUNE CADRE DYNAMIQUE

(H. ou F.) administratif, et

COMPTABLE

(2e échelon)
Rémunér. en rapp. Libre de ste. Téléphoner pour R.-VS 073-64-46

GROUPE BANCAIRE (quartier St-Lazare) recherche pour SERVICE ETRANGER

GRADE ou CADRE

connaissant parfaitement :
— Réglementation des changes.
— Pratique courante toutes opérations, principalement financières.
Libre rapidement

Ecr. av. C.V., photo, prétent., no 88.645 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ETOILE

Important Cabinet INGENIEURS-CONSEILS offre situation TRES INTERESSANTE à

CADRE

RESPONSABLE PERSONNEL et MATERIEL
(effectif 90 personnes dont plus de 40 cadres).

Il sera répondu à toute lettre man. accompag. C.V. dét. adr. à B.E.O. (réf. 6.105) 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Me Miromesnil - Urgt - Banque rech. Gradé classe V et VI

CHEF D'EXPLOITATION

lang. espagnole et anglaise souh. 266-33-98 — 265-59-90

IMPORTANT CONSTRUCTEUR d'ORDINATEURS

organise un STAGE destiné à former des

ingénieurs technico-commerciaux

Ce stage rémunéré s'adresse à des

INGENIEURS INFORMATICIENS débutants

(GRANDES ECOLES, UNIVERSITE...)

● *Libérés des obligations militaires*

à l'issue de cette formation théorique suivie de stages pratiques, ils seront chargés d'assister :

■ *nos ingénieurs commerciaux au cours de leurs négociations.*
■ *nos clients pour l'utilisation de nos matériels.*

Envoyer lettre de candidature manuscrite et photo **sous référence 13.308 à :**

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100 av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

ENTREPRISE T. P. recherche pour BANLIEUE SUD

ATTACHE

DIRECTION ADMINISTRATIVE

Il est demandé :
— Une formation supérieure type Sciences Eco ou Supérieure de commerce ;
— Une expérience des problèmes juridiques au sein d'une entreprise T. P.

Ecrire à S. T. O., 11, rue Géricault, 75016 PARIS.

PAPETERIE **CHAPELLE DARBLAY**

recherche
1° Pour sa DIRECTION organisation informatique

INGENIEUR ORGANISATION

Minimum 35 ans,
— ayant travaillé dans atelier ou bureau de préparation et service organisation et possédant notions informatique ;

2° Pour SERVICE TECHNIQUE de l'une de ses usines

INGENIEUR D'ENTRETIEN

Minimum 30 ans, ayant déjà prouvé dans les études, les méthodes et l'entretien sa valeur humaine, technologique et de gestion.

Ces postes, situés dans la région parisienne, ne peuvent convenir qu'à ingénieurs de formation A.M., I.C.A.M., H.E.I. de haut niveau.
Ils sont susceptibles d'ouvrir une carrière intéressante.

Adres. C.V. et lettre manuscrite à Direction du Personnel, CHAPELLE DARBLAY, B.P. no 36, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray.

LIBRAIRIE LYON RESPONSABLES VENTES

1) Litt. gén. sciences humaines, expér. profess. indispens. ;
2) Litt. enfant travx man., pédag., expér. profess. indisp. ;
3) Gravures, encadr. beaux arts, décor. intér.
Travail dans équipe dynamique, très bon niveau demandé, situation stable, bon salaire, facilité logement.
Adres. candidatures DECITRE, 5, avenue des Célestins, LYON.

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche pour son Centre de Formation

ANIMATEUR DE FORMATION

Poste conviendrait à Ingénieur débutant type ENSAM - ICAM - ECAM ou technicien confirmé BTS - ENP - ENI officier mécanicien Marine, ayant si possible exercé responsabilité d'encadrement en entretien électromécanique ou développement matériel ou procédés nouveaux.
MISSION : définition, organisation, coordination et contrôle de l'ensemble des objectifs et des programmes de formation au Centre et dans les services.
Animation d'une équipe de dix collaborateurs.

Conditions d'implantation matérielle et géographique de tout premier ordre.
Envoyer curriculum vitae, prétentions, références, à no 8.852, PUBLIPRESS, 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

Importante Société recherche :

HOMME SEUL

Bonne format. Aimant contacts téléphoniques. Pour situation d'avenir. Négoce international corps gras. Ecr. à no 9.026, PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

Une des premières entreprises mondiales d'ingénierie, du secteur « réalisations d'usines clefs en main », nous a chargés de rechercher pour L'AFRIQUE DU NORD :

Directeur de travaux (REF. 7553)

Le poste concerne l'organisation, la programmation et le contrôle de plusieurs chantiers importants.
Le candidat recherché est un ingénieur d'une profonde expérience de la direction d'opérations très importantes, il doit être âgé de 40 ans minimum.

Chefs de chantiers (REF. 75534)

Le poste, directement rattaché au Directeur des Travaux, comporte la responsabilité du fonctionnement d'importants chantiers, l'organisation des moyens humains et matériels et le contrôle de l'avancement des travaux.

Les personnes recherchées ont le niveau de techniciens supérieurs, ainsi qu'une profonde expérience de la direction de chantiers ; ils ont 35 ans minimum.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, en rappelant le numéro de référence correspondant à :

O.R.B.I.S. 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS, qui transmettra.

Aucune information nominative ne sera transmise à l'entreprise sans l'accord des candidats.

SOCIÉTÉ MARITIME

QUARTIER SAINT-LAZARE OPERA

recherche

COMPTABLE H. 2e ÉCHELON

● pour assister chef comptable ;
● minimum 30 ans ;
● formation BTS ou D.E.C.S. ;
● 5 ans minimum d'expérience en comptabilité générale et analytique ;
● bonne connaissance en fiscalité.

Références exigées.

Adresser C.V. détaillé s/réf. 1791 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transm.
Il sera répondu à toutes candidatures.

CONSTRUCTEUR D'APPAREILS DE LEVAGE

Province région NORD-OUEST, recherche pour ses

Services Etudes et Projets

1) UN INGÉNIEUR

A.M., E.N.S.M. ou équivalent

Minimum 30 ans
Qualités recherchées :
— Goût pour les études de mécanique et résistance des matériaux ;
— Esprit de synthèse et de simplification.

2) DEUX PROJETEURS I ou II

Ayant expérience constructions soudées et mécanique pour postes dans BUREAU D'ETUDES EXECUTION
Pour ces trois postes langue étrangère appréciée.
Ecr. avec C.V. et prétentions à No 89.640 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er, qui tr.

A.G.D.E.

(Assistance à la Gestion et à la Direction des Entreprises)

● Pour participer activement, en France, à des opérations de redressement d'Entreprises industrielles, nous recherchons :

INGÉNIEURS DE PRODUCTION

(MECANIQUE PREFERENCE)

27 à 28 ans minim., connaissant les problèmes de :
— Méthodes, analyse et mesure de travail ;
— Comptabilité et Gestion industrielles, ordonnancement ;
— Rémunération et intéressement,
et ayant déjà contribué personnellement à des opérations réussies de réorganisation d'ateliers.
● Le caractère, le bon sens, la pratique et la disponibilité importent plus que le diplôme et les connaissances théoriques.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à : AGDE, 3, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Entrep. étrangère ch. pour son siège parisien CHEF DE VENTE. Allem. indisp. conn. prod. chimiques et pétroliers, 30 a. min. Ecr. av. C.V. manusc. no T 064065, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SON DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE

très expérimenté, connaissant CAP II, IBM 370-DOS-VS.

Connaiss. approfond. en gestion commerciale, technique, dynamisme et psychologie humaine recommandés.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent., no 6.838, Publ. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE Investisseur Immobilier recherche

JURISTE

Attaché à direction administrative, expérience dans secteur immobilier souhaitable, pour :
MONTAGE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS (contrats préliminaires, actes authentiq., baux commerciaux)
TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
Adr. C.V. manuscrit avec prétentions : CEDEXIM, 50, av. Champs-Elysées - 75008 PARIS.

O.N.E.R.A. recherche

INGENIEUR

Ayt une très bonne expérience des méthodes PERT, pour suivi d'un projet important de constructions d'installations

Facilités de transport. Avant. socx. Adr. C.V. dét. et prét. à Office National d'études et de recherches aérospatiales, 29, av. de la Division-Leclerc, 92320 CHATILLON.

SERVICE PUBLIC

proche banlieue Sud

équipé d'un 370/158 OS/VS2, BATCH, REMOTE BATCH, TSO, IMS, CICS, cherche

INGENIEUR SYSTEME

Libre rapidement.
Diplômé 3e cycle, Ecole Ingénieur ou équivalent.
Expérience OS nécessaire.

Envoyer C.V. HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008, PARIS, sous réf. 55704.

ENTREPR. NETTOYAGE recherche

COLLABORATEUR

minim. 35 a., au courant de la profession pr seconder direction
Ecrire : no 506
PUBLI-INDUSTRIE
37, av. de Charlebourg, 92250 LA GARENNE-COLOMBES, q.t.

LE BON MARCHE

recherche
PERSONNEL AUXILIAIRE pour les lundis et samedis

VENDEURS VENDEUSES

S'adr. au Bureau du Personnel, 5, rue de Babylone - Paris (7e) 9 h 15 à 12 h et 14 h 30 à 16 h 30.

emplois féminins

8e SUR PARC MONCEAU
dem. Nurse ou Gouvernante expérim. de préférence parlant français pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de 3 ans. Temps plein, logée, nourrie. Réf. exigées. Très bon salaire. Se présenter ou tél. de 9 h. à 12 h., Mme MICHEL CCT, 2, bd Magenta, Paris-10e. Tél. : 203-71-48.

COLLABORATRICE
Pour responsabilités direction boutique lingerie et croisière. Sér. référ. exig. Ecrire ou tél. MARIE MARTINE, 50, fg Saint-Honoré. Tél. : 265-68-22.

ORGANISME INTERNATIONAL recherche pour travail quartier ETOILE

STENODACTYLO BILINGUE

français - anglais
Sténo anglaise pas indisp.

Envoyer C.V. et prétentions : no 89.978 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Direction commerciale impte sté métallurgique rech.

SECRETAIRE

BILINGUE ANGLAIS
Sténo 2 langues
Connaiss. espagnol appréciées

Ecr. no 89.496 Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

représentation offres

SOCIETE SUISSE

fabriquant des machines et installations

POUR LE MARCHE DU VERRE PLAT

recrute

UN INGÉNIEUR DES VENTES

pour la représentation exclusive en FRANCE de son matériel

Demandons connaissances dans le secteur verre plat

Déplacements fréquents à envisager

Capable de diriger un petit groupe de collaborateurs

Notre préférence sera donnée à un candidat BILINGUE FRANÇAIS/ALLEMAND ou ayt de bonnes connaissances de l'ALLEMAND

OFFRONS :
bon salaire et voiture

Veuillez faire parvenir un C.V. complet sous no 89.468 Contesse publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

IMPORT. GROUPE TEXTILE recherche pour diffusion collection prêt-à-porter féminin STYLE JEUNE

JEUNES REPRESENTANTS

EXCLUSIFS
pour secteurs :
1) Nord et Est ;
2) Ouest et Sud-Ouest ;
3) Centre et Sud-Est ;
4) Paris-banlieue et départements limitrophes.
Envoyer C.V. et photo à : SOMEREN FRANCE 3, rue de l'Arrivée, 75749 PARIS Cedex 15.

Couple de Bons Vendeurs éloquents et accrocheurs pr Foires-Expo. Permis exigé. Empl. durable, bien payé si capable. Ecrire M. Joubert, 9, r. Michelet, 94200 Ivry.

représent. demande

J. H., 24 a., b. présent. possed. voit. ch sit d'avenir ds sect commerc Libre le 1er avril 75. J. Christophe, 4, r. du Canal, 91160 LONGJUMEAU.

cours et leçons

ENGLISH-CONVERS., COMM. Priv. your resid. exp. Amer. Tél. 254-96-79, 9-12, after 18 30.

Expert-comptable stagiaire donne cours comptabilité droit économie. Tél. : 738-59-71.

occasions

TIMBRES-POSTE ACHETE collection. 267-09-19, matin.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

Restauration de tableaux pastels, dessins par spécialiste. Achat pour collection internat. Rech. beaux meubles anciens, etc. LETOURNEUR, 28, bd Raspail, Paris-7e. Tél. : LIT. 07-58.

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

proposit. comm. capitaux

PROPRIETAIRE château dans parc 2 ha à 2 km centre ville thermale import., étudier. ttes propos. Ecr. D 6758 agence Havas BORDEAUX.

Fabricant, ch. personnes dispos. capitx. Pr plact. ds matériel PARA-MEDICAL inédit. Marge bénéf. importante. Ecr. No 21 Publimax, 36, av. Hoche, Paris-8e

---

IMPORTATEUR DISTRIBUT. EXCLUS. MATERIEL PROFESS. intéress. les industries de services. Posséd. son réseau commerc., son serv. technique et des agences région. Dispos. à Paris 300 m² locaux et entrep. En S.A. chiffre d'af. 10 millions. Etudierait ttes proposit. de cess. Possib. créd. Ecr. ORBIS-D.E., 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris.

Serions intéress. par achat de fonderie, Reprise ou participation. Rég. Paris. Ecrire sous le no 506 - Gautron Publicité, 14, rue Clauzel - 75009 PARIS.

Sté téléphonie cherche relation avec toute personne pouvant lui procurer installations à réaliser Paris, banlieue. 1, rue Etex. 627-23-81.

sports loisirs

VALLEE DE LA LOIRE
VACANCES 1975
Réservez dès aujourd'hui votre house-boat pour explorer les magnifiques canaux de la vallée de la Loire. Brochure en Franç.-Anglais sur demande à « Loire Lines », Marseille-les-Aubigny, 18550 FRANCE.

SEJOURS AU SOLEIL
Tunisie inter saison : 7 jours : 850 F.
Baléares inter saison : 7 jours 650 F.
Tél. 285-38-32. Lic. A 620.

demandes d'emploi

CADRE QUARANTAINE

Références morales

GRANDE EXPERIENCE JURIDIQUE NOTARIALE foncière. Célibataire. Prêt à voyager, cherche situation
RESPONSABILITÉS FRANCE OU ÉTRANGER.

Ecrire No 2.229, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

JEUNE FEMME, 25 ans, recherche poste

INFIRMIÈRE

Dans service social ENTREPRISE
Diplômée d'ETAT, 5 ans expérience.
Sérieuses références (hôpital + clinique).
Libre dans un mois.

Ecr. no 6.641, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris (9e).

Jeune Ingénieur Commercial

Libéré O.M. - Français, allemand et anglais sortant I.E.C.S. Strasbourg, désire être affecté au service MARKETING de Société cherchant à créer ou développer activité en ALSACE.

Ecrire No 2.290, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

Jeune homme 21 ans, lib. O.M. CH. EMPLOI MI-TPS MATIN. Etudierait toutes proposit. Ecr. M. Benatti Raynald, 29, Square du Nord, 95500 GONESSE, ou teleph. 985-15-32, Mme Benatti.

J.H. 25 ans, dég. obligat. milit., bac + licence droit, anglais, ch. situation active commerc. ou industr. Voyagerait. Excel. référ. et moralité, famille, très travailleur. Ecr. Didier Château, 6, rue Daubigny, 75017 Paris, 227-87-61.

Cadre 49 a., gde expér. gérance immobil. (copropriété et locatif) rech. poste simil. ou étud. ttes propos. Peut se libérer immed. Tél. 589-28-75 entre 10 et 13 h. Ecr. no 6.649, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR Arts et Manufactures, architecte naval confirmé sous-marins, plates-formes océanologie, cherche poste à responsabilités province de préférence ou Paris. Logement assuré. — Ecr. no T 64.099, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

JEUNE FEMME 30 ANS
expérience direction clinique et club hôtel 300 lits cherche emploi ou gérance toutes collectivités ds « les îles Wallis et Futuna ».
Libre de suite.
Ecrire no 52.011 P. A. S. V. P., 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

Secrét. dactyl. corresp., brevet supér., 43 ans, ch. emploi région parisienne ou banlieue proche domicile. Ecrire Mlle Mauricette PIERDET, 64, rue Aristide-Briand, LEVALLOIS-PERRET.

Ex-coopérant Afr. Nord, 34 ans, célibat., licence sciences de la Terre + D.E.S. géologie, cherche emploi région indifférente.

Ecrire no E 6.249, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

JEUNE INGENIEUR 28 ans, célibat., Ecole nat. sup. de méc. de Nantes, après séjour deux ans au BRESIL, cherche emploi de prét. technico-commerc. dans industrie bien équipements, travaux publics, pétrole, société d'engineering, France ou étranger. Anglais, espagnol, portugais courant.

Ecr. Havas Pau, D 122.913, q.t.

FEMME 28 ans, interprète traductrice trilingue russe et allemand technique, expérience professionnelle. Libre fin janvier.
Ecrire HAVAS LYON, 5.549.

H. QUARANTAINE, seul, libre immédiatement, très bonne présentation, culture générale, sens de l'organisation, très bon rédacteur, susceptible recyclage anglais-allemand.
Juriste de formation (D.E.S.) droit public, longue pratique droit privé devant tribunaux, aimant les contacts humains, libre voyager partout.
Esprit ouvert et très bonnes notions :
— Politique ;
— Economie ;
— Littérature, langue française ;
— Enseignement et actions sociale et sanitaire ;
— Histoire, géographie, religions ;
— Hôtellerie, restauration, tourisme.
Connaissance approfondie des problèmes français en général.
Etudierait toute proposition situation stable.
Ecrire sous no 100.083, AGENCE HAVAS, 68090 MULHOUSE CEDEX.

J. H. 28 ans, dipl. école supér. journalisme, hautes études sociales, lic. sociologie, ch. sit. stable. Etudie toute proposition. Ecrire no T 63.894, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DESSINATEUR énergie atomique et fusées recherche emploi à l'étranger. Ecrire à HAVAS CANNES, 9502/06.

URGENT
INGENIEUR début. rech. emploi Paris, proche banl. 2.500 F min. Ecr. no 15.178, Havas Bayonne.

Analyste Programmeur

3 ans expér. Bac maths élém. COBOL - ANS, NOTIONS GAP-2 Avant travaillé sur CII, HONEYWELL, IBM.
Ch. empl. fixe. Paris-province. Ecr. No 6.646 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

33 a., attaché de direction dans sté T.P. au Moy.-Orient. Conn. marché et suivi travx contentx, recrut. personn., gestion entrep., ch. poste resp. ds sté moy. imp. Ecr. no 2.223, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADMINISTRATIF ET CCIAL
pendant 19 ans ds petite entreprise industrielle menuiserie isothermique ch. sit. responsabil. Paris ou banlieue. Tél. 647-89-83.

J.H. 29 ans, lib. O.M., D.E.S. droit privé, 3 a. exp. prof. assurance ch. empl. autre br. d'activ. Ecr. no 2.170, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 30 ans, SECRET.-ASSISTANTE, bilingue, sténo franç.-anglais, planning, rédaction, habitude contacts hauts niveaux, expér. U.S.A., références, libre de suite, cherche situation en rapport. — Téléph. ETO. 36-92.

CADRE 36, marketing internat. univ. U.S., angl., all., ital., esp., connais. marchés Europe, U.S., M.-O., ch. sit. Dir. ventes/export. Ecrire HAVAS NICE, 0900.

Ing. parlant russe, roumain, italien, cherche poste COLLABOR. SERVICE EXPORT ou TRADUCTEUR INTERPRETE. Ecr. no 91.275, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J. F. 26 ans rech. collaboration secrétariat commercial import-export (anglais, allemand). Disponible 10 mars 75. IS MOTTE, 26, rue Spontini, PARIS (16e).

Un consultant indépendant met 10 ans d'expérience

MARKETING

à votre disposition

● Etudes de marché.
● Enquêtes par sondage.
● Recherche sémiologique.
Ecr. No 2.267 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Concepteur Maquettiste PUBLICITE

25 ans. Exp. 4 a., studio et ag. bon sens graphisme et création (P.L.V., affiches, stand., packaging...). Cherche emploi agence. Temps complet ou free lance. Tél. : 278-62-29.

BORDEAUX AQUITAINE

DIRECTEUR COMMERCIAL
15 a. exp. gd mag. gest. ach. ventes excel. contacts hum. introduit dans région, cherche direction agence sur Bordeaux ou simil. Etud. toutes propos. Ecr. D 21768 Havas Bordeaux.

ECOLOGISTE

J.H. 25 a., cél., deg. O.M., doct. 3e C., ch. empl. rég. indif. Ecr. ROBIN VEUVES, 41150 ONZAIN.

GEOLOGUE-MINERALOG.

27 ans. Grande expér. rayons X, synthèses, spécial. minerais de terres rares. Expér. dans labo nord-améric. — Téléphon. jeudi 606-01-08 (13 hres à 18 hres) R. PERSO, 6, rue Claude-Monet, 93 SAINT-OUEN.

H., 30 ans, expert-comptable, non inscrit à l'ordre, 6 ans d'expér., ch. place dans impte entrepr. ou cab. d'expert-compt. Ecrire no 64.309, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle Paris-2e.

CADRE COMPTABILITE

D.E.C.S. Cert. Sup. Organis. et Gestion. Niveau Expert, 46 ans, très bonnes connaiss. juridiques, fiscales, habitude informatique, rech. poste haut niveau, domaines comptable, gestion, finances. Ecr. no 2.254, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VOUS

qui cherchez à vous implanter ou à prendre de l'expansion

EN AFRIQUE

JEUNE HOMME 30 ANS
Résidant à l'étranger
ambitieux, dynamique, poussé par la volonté de réussir.
Sens : de la responsabilité et de l'organisation.
Ayant : contact humain facile, connaissance du MAGHREB.
Notions : économique en AFRIQUE, MARKETING, science de la vente, psychologie humaine, longue expérience commerciale.

Ecrire pour éventuel contact à Mlle GODET, 167, rue du Temple, 75003, PARIS, qui transm.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF (CONTROLLER)

diplômé en Finances et Gestion Administrative (Business Administration)
Licencié pour cause conjoncture économique.
Quadrilingue : français, anglais, arabe et persan.
Cherche poste région parisienne ou pour missions au Moyen-Orient.

J.-P. Ziadé, 32, rue de Garches, 92420 Vaucresson. Tél. : 970-15-84.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

18e - Mo PIGALLE
Loin du bruit, charmant atelier artiste, 45 m². D'habitation très agréable ou BON PLACEMENT. Tél. : CABINET DAUCHEZ 720-94-95, poste 277.

IIe PRES BANQ. DE FRANCE
STANDING ORIGINAL
10 STUDIOS et 2 PIECES + chambres en loggia duplex. Grand confort, rangements. Décoration et aménagement lux. Prix étudiés et justifiés. GIRPA 325-56-78 - 99-99.

XVe CH. MICHEL par vendeur, studio, terrasse, 10e et vue, im. neuf. Tél. : 577-67-49, apr. 19 h.

9e Beau 2 p., ent., cuis., bains, wc, 42 m². Px 125.000. Créd. KIJOXSON - LAB. 13-09

XVe propr. vd b. 2 p., neuf, 75 265.000 F. Tél. 256-61-61, p. 5172.

XVIe SPONTINI, appart. gd stdg 310 m², récept., 6 ch. + 2 serv., gar., poss. prof. libérale. Prix : 1.100.000 F. Téléph. : 603-01-81.

74, RUE RAYNOUARD
BEL APPT FAMILIAL
Récept. + 4 ch. + lingerie, 2 bs, ét. élev., 2 ch. serv. cft. VENDREDI de 14 h. à 17 h.

Alesia ds pet. imm. s/impasse calme, sol ppfaire, vd en bloc ou séparém. 2 appts 3 p. 65 m², cft, poss. duplex. Prix l'un : 270.000 F, l'autre 230.000 F. Jeudi, vend. 19-21 h. Tél. 533-06-27.

PORTE DE LA CHAPELLE
propriétaire vend ds imm. p. de t., plusieurs 2 pièces, cuis., w.-c. Prix sacrifié. Téléph. : 324-32-16.

49, RUE CLAUDE-BERNARD
Paris-5e, immeuble P. de T., 4 pièces, confort, téléphone - 707-44-08 (après 18 heures.)

5e 2 PIECES, entrée, cuis., bains, w.-c. séparés, chauff. centr., moquette, tél. 49, rue Lacépède. Sur place jeudi, vendr., samedi. 520-04-14.

RUE DES SAINTS-PERES
4 p. 90 m², bs, chf. cen. 566-80-31.

14e Près PARC MONTSOURIS
Imm. 69. Gd living + 3 ch., 154 m² + terrasse av. chb. 90 m² + studio serv. + 2 boxes. Prix except. 700.000 F. - 522-13-09.

NATION Ds bel imm. récent Séj. dble, 2 ch., cuis., bains, w.-c. sépar. Très bon état. 4e étage s/rue et jardin. Park. Prix 310.000 F. Urgent. 628-79-40.

2 P. 14e - 40 m2. Sanitaires. Refait. Tout confort. 150.000 F. - Cabinet DAUCHEZ, 720-94-95 (poste 202)

4 P. BOISSIERE. 135 m2, 2 s. bains. Imm. récent. Prix 680.000 F. - 387-96-50.

8e pr. ELYSEES - CHARMANT 4 P., 85 m², parfait ETAT. Prix 510.000 F. - 522-57-30.

PARTICUL vd Porte VANVES appt neuf, jamais habité, 5 P., cuis., 2 bns, 106 m² + balcon, box 2 voitures. PRIX 335.000 F. - Tél. 660-63-51.

Région parisienne

ASNIERES, imm. neuf, 3 pièces tout conft + parking, 187.000 F. KIJOXSON LAB. 13-09.

Le Vésinet-Le Pecq, 10 m. RER part. vend appart. 5 p., garage, chbre serv., impecc., tout conft, vue, 3 expositions soleil. Prix : 520.000 F. Tél. : 976-66-44.

Province

PR PLACEM. Excell. rentabilité CALVI à 12 km, face au golf. Résid. neuve. PISCINE. Park. STUD., 2, 3 et 4 PIECES entièrem. équip. A part. 70.000 F DISCHLER - 233-55-53

appartem. achat

Société rech. à acheter appart. près NATION. Tél. : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

PUTEAUX-NANTERRE
(près rond-point Bergères) constructeur loue directement superbe appart. neuf 3/4 pièces, 9e étage, vue imprenable, plein sud-ouest, proximité autobus, RER, SNCF, 1.500 F mens. Tél. BAL. 37-37 (h. bur.).

XVIe résid., 2-4 p., 2-5 p., tél., imm. grand standing du 1er au 4e étage. Tél. : 553-87-04.

DEFENSE, LUXUEUX 2 pièces cuis. équipée, parkg, 38e étage. Vue panoramique, TEL., MOQ. Prix élevé. Tél. : 704-88-18.

XVe loue 3 p., c., w.-c., tt cft + ch. ind. 1.200 F cc. Vis. 23, rue des Morillons, jeudi à 19 h.

Rue VANEAU b. 5 p., c., s. bns, 2.500 F. Tél. : TUR. 97-91.

(93) Bagnolet Mo Gallieni
SANS INTERMEDIAIRE
3 p. 66 m², loy. 744 à 776 F.
4 p. 77 m², loy. 818 à 903 F.
5 p. 96 m², loy. 956 à 1.063 F.
Charges et parking en sus.
S'adresser : Bureau de gérance, LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue. BAGNOLET. Tél. : 858-02-31.

immeubles

PLACEMENT SUR et GARANTI
MURS DE BOUTIQUE
(emplacement exceptionnel)

7e (près) Bon-Marché restaurant Excellent rapport, révision 7-75

15e ST-CHARLES-COIFFURE
Plus de bail, bon rapport. Vide si petite indemnité. GIRPA PROPRIETAIRE : Tél. : 325-99-99 + 56-78.

propriétés

RÉG. DECIZE
(NIEVRE). Très belle propriété bourgeoise rénovée avec goût cuis., office, séjour, salon, wc au rez-de-ch.; 4 chb., s. bs, wc au 1er ; cave, grenier, garage, dépendances, ch. centr., cour, jardin et terrain d'agrém. avec arbres - Total : 3.500 m². Prix : 230.000 F à sais. E. POUILLAT, 47, avenue Victor-Hugo, 58300 DECIZE. T. 2-17 ou 4-64.

Vallée de la Seine, 90 km Paris, gde ferme caract., vaste entrée, séj., cuis., 5 ch., gren. amén., cave, 1.500 m² terrain. 95.000 F, av. 15.000 AVIS, 2, r. de Gaulle Sens : 65-09-03 ou 278-02-49.

PRESBYTERE
Oise Normande 80 km Paris, caract. Entr., séj. av. cheminée, cuis., 5 ch., w.-c., dépend., gar., chauf. cent. Terr. 2.500 m² avec vestiges de château fort. Prix : 170.000, avec facil. 25, r. Calais 60 TROISSEREUX. T. 700-46-21.

35 KM par autoroute OUEST Maison tt cft, tél., 8 pces, cuis. équip., jard. Vis. sam.-dim. (78) CHAPET, 60, Grande-Rue.

fonds de commerce

XVe Pr. de la pte de Versailles boul. tous comm. 30 m², sous-sol. Tél., loy. ann. 7.000 F, av. petite repr. 487-60-65, à partir 19 h. 30.

Cse santé, cède bureau centre Paris, vente construction indivi. Bon rapport. Px : 70.000 F. M. Gausson, 102, r. Réaumur, 2e.

locaux commerciaux

Fg ST-MARTIN - Mo Stalingrad 200 m2 au sol + cour. Parking, entrepôt et 3 Burx. Chauff. Tél. En opté. NADE : 887-87-34.

IMPORTANTE STE rech. pr. Paris. Bail ou propriété Usine 1.500/2.000 m² couv. ou entrepôt 800/1.200m². Urg. 887-87-34

Loue 15e loc. nf, bien situé, fonctionnel et stand. conv. à 2 médecins ou dentistes. Téléph. à : M. BENY 704-56-37.

hôtels-partic.

URGENT cause départ 350 m² Boulogne, très résidentiel, calme grand jardin. Tél. : 637-14-40.

BOULOGNE Parc des Princes, belle réception, 6 ch., jardin, gar. Parfait état. Tél. 685-27-65.

XVIe LUX. H.P. de CARACTERE 8 P. + Service + Garage + jardin. Refl neuf. Prix intéress. 508-43-17, ou apr. 18 h : 532-85-13

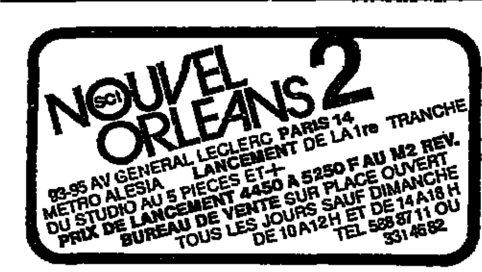
terrains

LOURMARIN SUD-LUBERON
TERRAIN b. situé moitié boisé lotissement simplifié permettant 2 constructions à vendre 1 ou 2 lots de 3.000 m². Eau, électricité. Bon placement, 20 F le m². Possibilité de crédit. Ag. CATIER, 84600 LAURIS T 46.

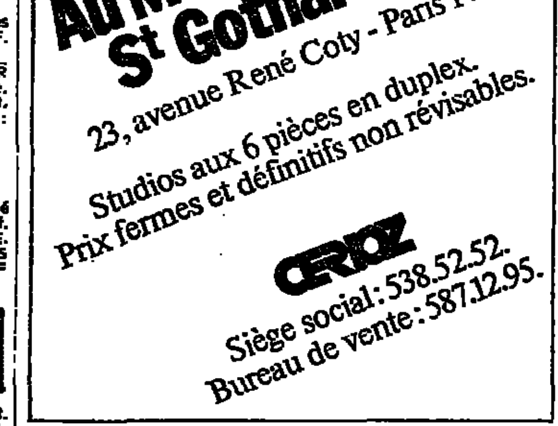
EXCEPTIONNEL
25 KM PARIS PAR A. 1
Sortie SURVILLIERS
68 F LE M² H.T.
Terrain à bâtir, façade 20 m, viabilité - Urgent - A saisir. DEVIQ 60, av. Joffre (60) CHANTILLY Téléphone : 457-12-02 +

CROISSY VILLAGE
Beau TERRAIN 800 m2 gde façade, entièrement viabilisé AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

constructions neuves



INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.



CHATOU CARRIERES-SUR-SEINE
« VIVRE A DEUX » dans 46 m² « H.O. »
Nouvelle formule de 1-2 pièces avec 1 emplac. voit. 167.000 F.
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta à CHATOU de 10 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. Sam., Mardi + Dimanche ap.-m.
H. LE CLAIR ELY. 69-36.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage, 168 m² TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vente s/place ouv. ts les jours de 14 à 19 h. (sf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme 6-8, RUE CHARDIN
RESTE :
— Deux beaux 3 Pièces, 70 m² ;
— Un 3 Pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974
Livraison 1er trimestre 75
Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-33-20 et 622-16-08.

CHATOU
R.E.R. - OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 72 m², avec 1 emplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

villas villas



SUCY-EN-BRIE (94)
Affaire exceptionnelle dans hameau à la française
Maison traditionnelle 6 - 7 pièces avec garage double - terrain 580 m2.
PRIX FERME ET DÉFINITIF : 325.000 F
Prendre contact avec Mlle RADENAC. Tous les jours de 14 h. à 19 h. - Téléph. 430-74-57

PARC DE SCEAUX
LES PLUS BELLES VILLAS de 500.000 à 2.000.000 de francs. Exclus. de Mme MONTARRON ROB. 34-86, de 9 h. à 15 h.

LA VARENNE - SAINT-MAUR LE PARC
VILLAS NEUVES EN FINIT. 6-7 PIECES. Livrais. mars 75. Prix de 550.000 à 650.000 F. E.T.I.S. - 207-12-34

boxes-autos

EXCELLENT PLACEMENT
A VENDRE A CLICHY-SUR-SEINE
sous import. centre commercial (ascens.) 45 boxes fermés et 48 parkings couverts. Ensemble ou séparément. Rentabilité de 8 % l'an. J.-L. SICNA 267-58-24 et 25.

appartements vente

COURBEVOIE
Résidence Villebois-Mareuil
proximité gare Bécon-les-Bruyères
DU STUDIO au 6 PIÈCES
BALCONS - TERRASSES - JARDINS
A PARTIR 3.300 F/M2
Sur place : 28, rue Franklin, du mardi au samedi, de 14 h. 30 à 19 heures.
COSEMIIC : 772-19-91

Paris

BUTTES-CHAUMONT, imm. 69, stdg, 2 P., 50 m² + terras. 25 m², dern. étage, vue panoramique : 260.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

ALESIA, 5 P., 120 m², tt cft, tél., park. 480.000 F. - POR. 03-83.

3 BIS, PL. de la SORBONNE : 2e ét., STUD., tt cft, entièrem. équipé, chff. imm. : 115.000 F; 2e ét., 2 P., kitch., bns, entièr. équipé : 225.000 F. Sur place, vendredi, 14 à 17 h. 522-04-16.

VIe, Vaugirard, dans allée privée, TR. BEL ATEL. ARTISTE, avec 2 P. en loggia, cft, calme, charme. 475.000 F. LAB. 58-13.

URGT. XVe - Mo Volontaires : imm. stdg, tr. beau 4 Pièces, 100 m², tél., balcon. - 589-49-34.

F.-FAURE. Imm. stdg, 6e étage, ascens., situat. exceptionn., sup. 3/4 P., parf. état, balcon, bns, wc, chff. cal, cuis., vide-ord. : 340.000 av. 70.000 ACO, 15, av. Moulin, Paris-14e. - BLO. 98-81.

Mo CRIMEE. 2 affaires rares, stud., 25 m², cuis. am., b. imm. 73, 1er étage s/rue, 90.000 F; imm. superbe, 2 P., cft, 5e ét., dble expos. 130.000 F. C.F.T., 104, rue de Flandre. 607-36-54.

JACOB. Ds H.P. 18e s., duplex, 5e ét., 110 m², liv. 50 m², 2 ch., cft, pires, cheminée. - 742-02-44.

MARAIS. - Beau living, cuisine équip., wc, bns, téléphone, parfait état, 170.000 F. MED. 99-80.

15e, près Convention, immeuble rénové, sur rue et cour-jardin, 1-2-3 Pièces occupés, wc, dépendances. Tél. : 622-26-63, P. 26.

IXe, PROPRIETAIRE VEND : STUDIOS et DUPLEX, gd cft. Visite, vendredi - samedi, 14 à 18 h., 4, rue Duperré. 277-62-23.

XIIe - PROCHE MARAIS
Ds splend. imm. rénové 100 %, asc., v.-o., chff. centr., interph., Propriétaire vend directement : 50 STUDIOS GRAND CONFORT Equipements et aménagements recherchés. HABITATION OU PLACEMENT SÉLECTIONNÉ. GIRPA : 325-99-99 - 56-78.

PASTEUR. — Immeuble P. de T., gentil 4 Pièces. — MARTIN, docteur en droit. Tél. 742-99-09.

24, RUE DE VERNEUIL, 4 P. sur cour/jardin, 4e étage, avec ascens. Vendredi, 13 h. 30 à 16 h. 30 ou Tél. : SOL. 24-10.

BOULOGNE (Pte Saint-Cloud), bel imm., ét. élevé, 2 P., tt cft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Mo COMMERCE. 3 Pces, cuis., entrée, WC, bns, chauff. centr., penderies, b. imm. p. de t. rav. ORPI : 825-60-40.

ST-ANDRE-DES-ARTS. Imm. 17e - Ravalé Appt sompt. 75 m2. Sal., récept. Gde ch. Bs. Tél. 350.000. 548-65-80

OPERA - PALAIS - ROYAL Appt à restaurer 4 P. P. 104 m2, 5e ét. ss asc. Prix : 320.000 F. — 770-40-60.

MONTPARNASSE. B. stud. ref. neuf. Vraie cuis. Sal bns, w.-c. 145.000. — 261-54-27.

5 PIECES impecc. installées sur rue et cour. Salon, s. à m., 3 ch., 2 bns, ling. Cuis., office, chauffage central. 130 m², Soleil. Tél. : 744-39-10.

SOLFERINO 705-39-18 Lux. dupl. 131 m2 + terrasses, dernier étage imm. en construction.

Mo BONNE-NOUVELLE
35 STUDIOS gd conft Ascens.
IDEAL POUR PLACEMENT
Le propriétaire. — DID. 97-15.

VIIe ANGLE RUE CLER et RUE ST-DOMINIQUE
IMMEUBLE RENOVE
2 pces, tt conft, 3e ét. SOLEIL. Gd studio, cuis., s. bains, w.-c. Etat neuf. — 522-61-61.

PORTE DOREE
Standing, 4 Pièces, tout confort, 235.000 F, gros crédit. 345-86-41.

GARE DU NORD
Pour investisseur avisé studio, tout confort, 63.000 F. 345-86-41.

PARIS (15e)
Studio comprenant balcon, téléphone, sur rue calme, près du FRONT DE SEINE ET CHAMP-DE-MARS. Immeuble neuf - habitable fin juin 1975. Visite sur place ce jour 45, RUE DU THEATRE, à partir de 14 heures.

BON MARCHE
Bel imm., 2 P., cuis., wc. Prix intéressant. Vendredi, 14-17 h. 7, RUE CHOMEL.

SUR LA SEINE
PRES CHAMP-DE-MARS
VUE SUR TOUT PARIS
PENTHOUSE EXCEPTIONNEL TERRASSE, JARDIN D'HIVER, boiseries, 260 m², 2 ch., 2 bains + ch. de service. Exclusivité SAINT-PIERRE. — ELY. 33-40.

8e - AV. HOCHE
Immeuble neuf, grand standing, très beau 2 P., 56 m² + balcon. COSEMIIC. — Tél. : 772-19-91.

ILE SAINT-LOUIS VUE SUR SEINE
146 m², immeuble classé. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

Région parisienne

LEVALLOIS. Près Mo, b. 5 P., 108 m², 2e asc., s/verd., imm. réct. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

CHEVILLY-LARUE. — 146, rue Paul-Hochart, dans nouvelle résidence, 3 Pièces, double orientation, vaste loggia, S. de B., cuisine, ent. équip., 170.000 F, park. compr. Crédit 80 %, habit. imméd. - Téléphone : 705-37-10.

VITRY. 3 km. Porte de Choisy, 64-66, bd de Stalingrad, dans immeuble neuf, 3 Pièces, sur jardin, grand confort, cuisine, S. de B., ent. équip., 181.000 F, crédit 80 % habitable immédiat. Téléphone : 705-37-10.

Sur coteau dominant la Seine et Neuilly, dans immeuble neuf : plein Sud, DUPLEX 5 Pièces + gde terrasse, 2 park., sous-sol, possible ch. de serv. 21, 43, rue de Courcelles. Tél. WAG. 62-94.

LEVALLOIS (Mo), raviss. liv. + chbre ou 50 m², récent, tout confort, 155.000 F. ODE. 73-37.

Mo SCEAUX - ROBINSON
Vaste liv., balc., 3 gdes chbres, 2 bs, cuis./off., rad. petit imm. réc., gd stdg, noyé ds verdure, box compris. 360.000. 660-44-66.

L'HAY-LES-ROSES. - MAGNIF. 3 PCES. TOUT CFT, CALME, parking, 217.000 F. ROB. 09-07.

VERSAILLES (BD DU ROI) : beau liv. + 6 chbres, tt conft + 2 gar., tél., gde terrasse, imm. récent : 750.000 F. - 242-48-01.

NEUILLY, 5, rue Ang.-Vériea : splend. 5 P., 160 m², ét. élevé, gar., ch. serv., sol. S/pl., vendr. et samedi, de 14 à 17 heures.

LA VARENNE - PRES R.E.R. Appt exceptionnel 145 m², séj. dble, 3 ch., 2 bns, 5e ét., terras., 200 m² verdure, vue, 2 grands boxes. - Téléphone : 567-22-88.

VERSAILLES. Charmant 3 Pièces, R.-de-C., 57 m² de verdure. Téléphone : 954-84-87.

Région OUEST
PARLY-2, résid. grand standg : appt 149 m², 4/5 P., salon 50 m² + logg. 22 m², S. à M. + logg., 2 chbres av. chacune S. de B., wc, dressing, ing., cuis., off., jard. clos de 70 m² + arbres, cave, 2 park. Prix 610.000 F. Après 17 heures au : 460-35-60.

SCEAUX PLEIN CIEL - Asc. - VUE. Living + 4 ch. 350.000 F. — Tél. : ODE. 73-37.

FONTAINEBLEAU
5' gare - En bordure forêt Centre ccial - Ecoles
4 PIECES dep. 51.000 F cpt + C.F. à 2,75 %.
TEL. : 422-01-13

EXCEPT. - MARLY-LE-ROI
DANS CADRE DE VERDURE Tr. bel APPART. 120 m², liv. dble, 3 ch., sal. bns., tt cft., gar. A SAISIR 335.000. FRANCE PROMOT. IMMOBIL. 976-07-06.

Région OUEST
Neauphle-le-Château
Ds tr. b. jard. arb. de 3.000 m², maison style moderne, liv. de 50 m² + terrasse, cuis. équip., bar., toilette; 1er, 4 chbres av. chacune toilette, S. de B. + ling., état imp. Prix 650.000 F. Après 17 heures au : 460-35-60.

locations meublées

Offre

Châtillon-s/Bagneux, louerai à étudiante chambre dans appt. Ecr. à 2.287, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées

Offre

16e MUETTE. Imm. récent, séj.+chambre, cuis., s. de bs, 1.200 F + charges - 225-36-52.

Courbevoie, près gare. B. 3 p., tt cft, 850 F + ch. OPE. 55-46.

16e - TROCADERO
45-47, rue Vineuse
Imm. neuf, grand standing. Studio, park., 1.050 F + ch. 3 P., tél., park., 3.440 F + ch. terrasse (117 m²). Sur place ce jour 14 h. à 18 h. S.P.E.I. ALM. 55-11.

constructions neuves

AU PIED DE LA BUTTE
33, RUE CAULAINCOURT
1) STUDIOS
A PARTIR : 155.000 F
2) Il ne reste QU'UN SEUL
3 PCES avec terrass., 40 m2, appt angle, 360.000 F.
EMPLACEM. EXCEPTIONNEL
PROFINA — 742-74-75

Ve - LE PASCAL
Petit immeuble de grand standg, du studio au 6 pièces/duplex. UN PLACEMENT SUR. Prix fermes et définitifs.
LACHAL S.A. - 033-61-67.

METRO JULES-JOFFRIN
61, rue du Poteau, Paris-18e. TRES BEL IMMEUB. S/JARD. Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces, ENTIER. TERMINES et EQUIP. PRIX FERMES. S/pl. lundi 14 h. 30 à 19 h., mdi, vdi, sam., 10-12 h. 30 et 14-19 h.
ou ANJOU 09-99

bureaux bureaux

59-65, rue de Courcelles
3, avenue Hoche, Paris-8e
2.400 m2
Location bureaux grande classe
PARKINGS — RESTAURANT — TELEPHONES
COSEMIIC : 772-19-91
71, QUAI NATIONAL - 92806 PUTEAUX/DEFENSE

CONCORDE. A louer 3 burx. tr. agréab., env. 50 m², ref. nfs, aménagés. Rez-de-chaussée, 2 lig. tél, 5 postes, chauff. indiv., ch. nul., 1 parkg, nouv. bail 9 a., 1.000 F mens. Cess. de bail 79.000 F justif. Lib. rapidement. Téléphone : 260-74-24.

PARIS - PORTE DE PANTIN
EXCEPTIONNEL
A LOUER AVEC 10 LIGNES TEL. LOCAL COMMERCIAL ET BUREAUX, REZ-DE-CHAUSSEE 450 m². Accès immédiat périphérique et métro. Parkings. - Téléph. : 359-92-30, 92-79, 29-04.

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

CONSEILS D'ENTREPRISES offre bureau de standing secrétariat bilingue et téléphones. 579-41-80 - 579-41-84

AV. FRIEDLAND Mixte, rez-ch. 4 P., 155 m², ch. serv. Cess. bail 70.000. Loy. 2.800 mens. + charg. Exclus. 705-22-60.

BUREAUX SS PAS-DE-PORTE TTES SURF. TOUS QUART. MAILLOT - 380-45-56, 522-19-10 Spécialiste bureaux dep. 1951

RUEIL FACE POSTE
6 bureaux aménagés, tt conft. 140 m2. 2 lignes tél. 2 parkings. Tél. : 204-10-59.

4e A vendre bail commercial 188 m2 + dépend. + park. Locaux réf. nf. Tél. 9 postes. Tél. SECAU 272-16-75

EXCEPTIONNEL
Bureaux de la Colline-de-Saint-Cloud. A louer 3 lots de 105, 150 et 170 m². Téléphone : 608-08-97.

fonds de commerce

SOCIETE DESIRE ACQUERIR DIRECTEMENT
CAFÉ
(PARIS)
— Emplacement 1er ordre ;
— Recette journalière 10.000 F minim.
Discrétion absolue garantie
Ecrire No 686 143 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra

Vds cause décès tabacs-journaux papeterie dans gde ville tourist. Nord-Est. Ecr. No 6.652 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MONTARGIS (LOIRET) HOTEL 15 chbr. 2 Et. RESTAUR. + BAR. Gros pass. Pl. activ. Cède fonds seul, ou murs et fonds. Crédit vendeur poss. — 637-05-28.

appartem. achat

Ch., Paris, 3/4 P., même sans conft, quart. indif. OPE. 40-06.

locaux commerciaux

PARIS-12e, cède bail commercial pour commerces toutes branches, matériels électriques et électroniques. Tél. : 346-51-91 26, rue Taine, PARIS-12e.

usines

A vendre 23 km. sud PARIS, locaux libres en propriété pour industries classées 2e B. ou Entrepôts. Acc. tous camions et parkings. Force, chauff., tél.
A) LABORATOIRES, etc.
2.400 m². Prix : 1.500.000 F.
B) GRAND HALL
métall. Haut. 8 m. Surf. 2.130 m², dépend. 684 m². Prix 1.500.000 F.
C) ATELIERS
1.336 m² - Prix : 600.000 F.
A. CHAUMENY Expert
94, r. St-Lazare. Tél. 874-22-98.

pavillons

Avec vue impren. s/val Marne, belle propriété récente, 6 P., 3 bs, 2 wc, tél. S/1.875 m² terrain. Pr rend.-vous : 283-34-11.

A vendre. 77-Dammarie-les-Lys. Pavillon comprenant : entrée, séjour, salon, s. de bains, cuis. aménagée, wc, bureau ; 1er étg. 3 chb., petit salon, cabinet toilette, grenier aménageab., cave, garage sur 1.700 m² de terrain. - Téléphone : 437-29-39.

CHENEVIERE-S-M. Sect. rech. sup. pav. récent, vaste living, 3 chb., bs, wc, ch. cent., cuis., buand., cave, gar., 400 m² jdin. Prix 303.000 F. TIC. 706-14-52.

Meudon. Séj. S. à m., 4 ch., c., conft, jardin. 270.000 F. 027-57-40.

villas

PARC DE SCEAUX
Belle Villa grand hall, récept., bureau, cuis., étage : 5 chbres, bains + cab. toil., s/sol, garage, sal. de jeux, jard. 910 m². Prix 1.250.000. Téléph. 350-46-22.

MAREIL - MARLY Résid.
Jolie villa sur 550 m², tr. belle vue, séj., s. à mang., 4-5 chb., gar. ss-sol, tt conft. 520.000 F VUE URGENCE. FRANCE PROMOTION IMMOBIL. 976-07-06.

MARNES-LA-COQUETTE
Village
Bordure parc Saint-Cloud, charmante maison de style dans nid de verdure, situation exceptionnelle. Réception double, 5 chb., bs, tt confort, jardin 1.000 m², toutes facilités d'agrandir. - KATZ, gare Garches - 970-33-33.

viagers

CLAMART, VIAGER LIBRE séj., 2 ch., cuis. tt cft., gar. 78.000 cpt. + 900 F rente mens. sur 1 tête 68 ans. 027-57-40.

LIBRE A la campagne, près FONTAINEBLEAU
Idéal pour week-end ou 3e âge STUDIO tout confort, SERVICE 40.000 + 1.200 F/m. 1 tête 73 a.
F. CRUZ S.A. — 265-68-90 8, rue La Boétie

immeubles

Rech. imm. vides 7e arrdt. ou périphérie 6e et 7e. 2.800 M2 développés. Faire offre au 735-67-66.

11, RUE DE L'AMIRAL-D'ESTAING
Entre place Etoile et Iéna, imm. de gd luxe ent. terminé. Livraison imméd. clés en main.
VISITE SUR PLACE
du lundi au vend., de 11 à 17 h. 224-02-80.

propriétés

Ds village provençal, 25 km. sud Avignon. A vdre, tr. gde maison anc., parfait état, 20 p. sur 2 niv. plus vastes greniers aménageables, gde cour (350 m²) + pet. cour (50 m²). Local neuf attenant 250 m², tout-à-l'égout, cour, force et lum., ch. centr., 4 entrées s/rue et route. Prix : 1.500.000 F. T. (90) 95-91-23.

18 KM. MONTELIMAR
Nord (A-7). Particulier vend, urgent, ancien prieuré pleine campagne, 6 pièces (2 voûtées), wc, s. d'eau, dépendances, habitable sans travaux, 150.000 F. Tél. pour visiter (78) 25-68-46, 13 heures à 15 heures.

Prox. sud CARCASSONNE. Sup. propté agrém., élevage, possib. auberge, mais. rustiq., REF. Nf, 3 P., cft, cuis., 4 belles remises, 60 ha. terrain. Prix 300.000 F. Avis, 55, r. Ramon, Carcassonne, téléphone : 25-03-91 ou 278-02-49.

For. LYONS Ppté NORMANDE Gd séj. 40 m2, poutres, chemin., cuis., 6 ch., s. d'eau, mais. amis, jd. 1.700 m2. Nbrx arbres. Px 280.000. Cab. BLONDEAU - LEBLANC, 2, fg Cappeville, GISORS. Tél. : 620.

65 km OUEST. Rav. chaumière. gd liv.+4 ch., ds ham.-pr. forêt. 400.000 F. — ODE. 73-37.

terrains

LIMOURS, près d'ORSAY, sect. résid., magnif. terr. à bâtir. Toutes superficies. 526-11-80.

Propr. vd terr. boisé à BOISSY-ST-LEGER, 1.800 m², 30 m de façade. Px 310.000 F. crédit pos. Pour tous renseignem. 878-70-58.

Terr. industriels et terr. pour centres commerciaux. 533-31-77.

Propr. vd terr. à bâtir, site privilégié, rég. MONTFORT-L'AMAURY. Tél. 526-11-80.

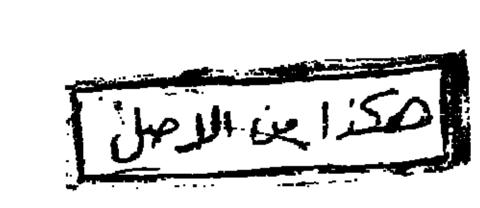
Entre Dourdan et Rambouillet, à ST-ARNOULT-EN-YVELINES, Sud-Ouest de Paris, propr. vd terr. à bâtir prox. Autoroute Paris-Chartres. 878-70-58.

Société T. P. recherche région Nord-Est ou Sud-Est PARIS TERRAIN NU 1.500 à 5.000 m² locat. de préf. pr inst. dépôt. Ecr. No 61330 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS-8e.

135 km. Paris, Autoroute Sud, entre Montargis et Gien.
BEAU BOIS 4.000 m2
magnifiques pins et chênes, garantie constructible, eau, élect., tél., façade sur route 50 mètres. Prix total : 36.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45201 Montargis. (15-38) 85-15-57.

Disposons pour la vente
TERRAINS INDUSTRIELS
Importants et très bien placés sur 4 communes. Direction Nord Paris 35 km. Ecrire REGIE-PRESSE no 6.125. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

A VENDRE
BEAU TERRAIN
avec grange. 1500 mètres carrés. — 3 km de Formerie (Oise) —
Arbres fruitiers. 65 km Tréport. Bien situé. Très calme. 1 200 m. gare (lig. Paris-Beauv.-Aumale.) Ecr. no 6.651 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES QUESTIONS MONÉTAIRES

La Suisse prend de sévères mesures pour freiner les entrées de capitaux

Léger redressement du dollar

Une grande nervosité régnait jeudi matin sur les marchés de changes. Le dollar, qui avait très fortement baissé mercredi — son cours était revenu à son plus bas niveau historique à Zurich et à son plus bas niveau depuis l'automne 1973 à Paris, — s'est légèrement redressé. Mais la tendance restait très heurtée.

Les fructuations de cours ont été très importantes. Ainsi à Zurich, où le recul du dollar semble avoir été accentué par le dénouement d'opérations engagées par le financier italien M. Sindona, aujourd'hui poursuivi pour banqueroute frauduleuse, le cours de la devise américaine, après être remonté jusqu'à 2,57 francs suisses, est revenu à 2,51 francs suisses en fin de matinée. Un phénomène semblable a été observé à Paris, où la pièce dollar, après avoir atteint 4,33 F, est retombée jusqu'à 4,31 F (contre 4,30 F mercredi).

Les cours de l'or, en revanche, ont peu varié. A Londres, le cours de l'once variait jeudi matin entre 174,5 et 176 dollars (contre 175,5 dollars mercredi).

La Banque nationale suisse a été contrainte d'intervenir mercredi lorsque la devise américaine a cassé le seuil de 2,50 francs suisses, s'inscrivant même à 2,49 francs suisses. Devant ce nouvel afflux de devises

LE DOLLAR A PARIS

FRANCS

5,40 – 5,35 – 5,12 – 5,0 – 4,93 – 4,70 – 4,68 – 4,50 – 4,30 – 3,85 – 4,0 – 3,80

1973 | 1974 | 75

qui risque de bouleverser son économie, le gouvernement de Berne a décidé, en fin d'après-midi, de renforcer considérablement le dispositif destiné à ralentir les entrées de capitaux.

● L'intérêt négatif prélevé sur les fonds étrangers entrant en Suisse, qui était de 3 % par trimestre depuis le 20 novembre 1974, est porté à 10 % (soit 40 % par an) ;

● La rémunération sous quelque forme que ce soit des capitaux étrangers déjà entrés en Suisse est interdite. Les bons de caisse à terme ou les bons hypothécaires détenus par des non-résidents ne seront pas renouvelés à leur expiration ;

● Lorsque la Banque nationale suisse sera obligée d'intervenir pour soutenir le dollar, les banques helvétiques recevront la contrepartie en francs suisses, dans un compte bloqué non rémunéré ;

● Les banques suisses ne pourront plus prendre de position de change. Chaque soir, à la clôture des marchés, leurs avoirs en devises étrangères devront équilibrer exactement le total de leurs engagements en devises. La direction de la Banque nationale suisse a ainsi rétabli avec effet immédiat une mesure suspendue le 16 octobre 1972. Ceci rend très délicate toute spéculation pour les cambistes helvétiques.

Dans une brève conférence de presse, le directeur général de la Banque nationale suisse a indiqué que l'on se trouvait au premier stade de l'escalade dans la défense du franc suisse. Si la tenue du dollar par rapport au franc suisse ne s'améliorait pas, les autorités helvétiques pourraient mettre en place un double marché des changes.

CONSTRUCTION

La nouvelle commission au logement étudiera « les moyens d'accroître l'efficacité économique et sociale des aides de l'État » -

écrit M. Giscard d'Estaing à M. Raymond Barre

Dans une lettre qu'il a adressée à M. Raymond Barre le 22 janvier pour lui demander officiellement de présider la commission chargée de *« réexaminer dans son ensemble la politique du logement »* (*le Monde* du 23 janvier), M. Giscard d'Estaing précise ainsi les tâches qu'il lui assigne :

« Situant ses travaux dans le cadre d'une réflexion générale sur les modes d'habiter répondant aux aspirations diverses des Français, cette commission étudiera notamment les moyens d'accroître l'efficacité économique et sociale des aides de l'Etat, de simplifier et d'assouplir les circuits et les procédures de financement, de moderniser et de décloisonner les structures de production et de gestion. Elle examinera également les conditions dans lesquelles pourrait intervenir une décentralisation des responsabilités en matière d'habitat.

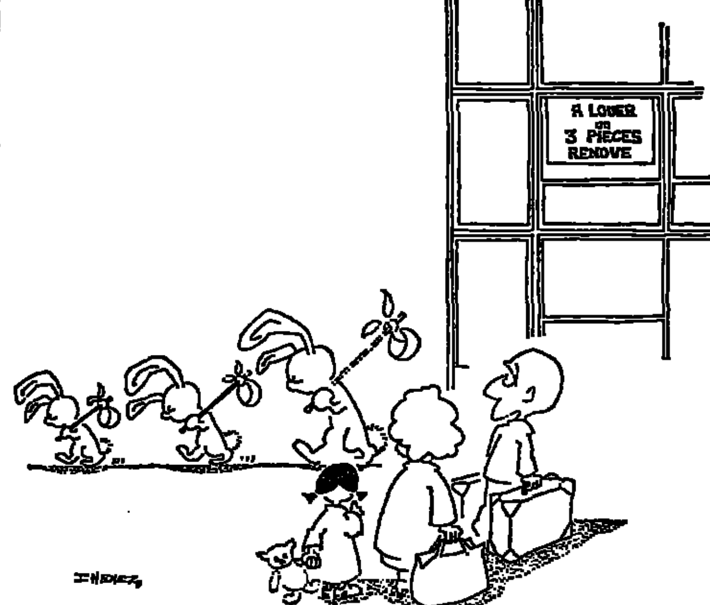
» Les réflexions de la commission ne se limiteront pas aux problèmes de la construction neuve mais porteront également sur une meilleure utilisation du parc existant. Elles tiendront compte de la liaison à établir entre la politique du logement et celle de l'urbanisme. »

Sans attendre les conclusions de la commission Barre, dont le rapport devra être déposé avant le 1er décembre, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, a précisé le mercredi 22 janvier, au cours d'une conférence de presse, les axes de son action dans les mois qui viennent :

1) HABITAT ANCIEN : Il s'agit de permettre aux propriétaires bailleurs de bénéficier de prêts complémentaires à ceux de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) tout en évitant des hausses de loyer trop importantes ;

2) INFORMATION : *« Nous voulons créer*, a indiqué le secrétaire d'Etat, *une association nationale qui mettra notamment au point une déontologie de l'information sur le logement et qui aura des antennes locales. Il faut éviter une prolifération de centres d'information pas toujours désintéressés. »*

3) PARTICIPATION : *« La communauté « locataire - propriétaire » doit pouvoir*, selon M. Barrot, *s'intéresser à la gestion de ses intérêts communs, par exemple pour faire des économies d'énergie. A cet effet, des expériences seront lancées. »*



(Dessin de CHENEZ.)

AGRICULTURE

M. Chirac : il faut redonner à l'Europe l'élan qui lui fait défaut

A deux reprises, M. Chirac a souligné, mercredi 22 janvier, que les négociations engagées à Bruxelles sur les prix agricoles pour la campagne 1975-1976 sont « très difficiles ».

Au cours d'un dîner auquel il avait convié les dirigeants des quatre principales organisations agricoles, le chef du gouvernement a indiqué que l'ambiance des discussions était mauvaise en raison de l'incompatibilité entre la position allemande sur le niveau des prix et la volonté française d'obtenir une revalorisation plus importante, notamment des productions animales. Cela laisse planer une incertitude sur l'importance que prendront les mesures nationales de soutien du revenu que le gouvernement s'est engagé à accorder aux cultivateurs et aux éleveurs.

Le premier ministre avait déjà fait état de ces difficultés dans le courant de l'après-midi en recevant le *« bilan des Communautés européennes et de la politique agricole commune »*, établi par les chambres d'agriculture (*le Monde* du 23 janvier).

Les inquiétudes et les difficultés actuelles *« tiennent à l'évolution différente des taux d'inflation qui ne permettent pas une véritable politique économique unie »*, a noté M. Chirac. Il a néanmoins précisé que, jusqu'à présent, la politique agricole commune a fait la preuve de son efficacité : *« Personne ne peut contester que sans l'Europe Verte l'agriculture n'aurait pas connu cet important mouvement de modernisation et de développement. »*

« S'il est une chose dont les dirigeants agricoles peuvent être sûrs, a conclu le chef du gouvernement, *c'est que la France continuera son effort pour la réalisation de la construction européenne. » « Mais*, a-t-il reconnu, *il est nécessaire de redonner à l'Europe l'élan qui semble actuellement lui faire défaut. »*

LES VIGNERONS DU MIDI DEMANDENT L'ARRÊT DES IMPORTATIONS DE VINS

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Les vignerons du Midi ont manifesté, mercredi 22 janvier, sans incidents, dans les ports du golfe du Lion, de Marseille à Port-Vendres. Dans ces deux dernières villes, ainsi qu'à Sète et à Port-la-Nouvelle, ils ont été reçus par les directions des douanes. Les vignerons veulent contrôler les entrées de vins en provenance du Maghreb, d'Italie ou de Grèce.

Les viticulteurs estiment que les règlements communautaires en matière viticole sont violés, notamment dans les ports italiens, où, disent-ils, sont « naturalisés » des vins en provenance de pays n'appartenant pas au Marché commun. Des barrages de courte durée ont été dressés à l'entrée de Port-la-Nouvelle, sur la voie ferrée et sur la route nationale n° 9, à hauteur de Sigean.

A Narbonne, quelques bouteilles de vin d'Algérie, trouvées dans un supermarché, ont été brisées.

LE COMITÉ DE GUÉRET MANIFESTERA LE 3 FÉVRIER

Réuni à Limoges, mercredi 22 janvier, le bureau du comité de Guéret, qui groupe les représentants des organisations syndicales et professionnelles agricoles de dix-huit départements du Centre, invite les organisations agricoles de chaque département à constituer des délégations qui se rendront, le lundi 3 février, à leurs préfectures afin de faire connaître officiellement aux pouvoirs publics à la veille de la deuxième phase des négociations de Bruxelles, l'ensemble de ses revendications qu'il vient de formuler.

En aucun cas, estime le comité de Guéret, les perspectives de modification des prix à l'ordre du jour, pas plus que *« les promesses démagogiques faites par le gouvernement »* ne sont de nature à rattraper la dégradation du revenu paysan qui, pour les régions d'élevage, *« se situe bien au-delà des chiffres officiellement donnés. Cette détérioration est la conséquence de la néfaste politique du gouvernement »*.

SYNDICATS

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. RELANCENT LEUR CAMPAGNE POUR LES QUARANTE HEURES ET LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

L'augmentation des salaires, la réduction de la durée du travail et la retraite à soixante ans sont les revendications que viennent de relancer les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. réunis le 22 janvier. En même temps, ils poursuivront leur campagne pour le droit au travail. Les syndicalistes demandent au C.N.P.F. une négociation sur le retour aux quarante heures et l'abaissement du seuil de la retraite.

Dans un communiqué commun, les deux centrales *« protestent contre la prétention du C.N.P.F. de bloquer le pouvoir d'achat des salaires dans le secteur privé au niveau de l'indice officiel des prix »*.

M. Edmond Maire a déclaré qu'il s'agissait, pour les confédérations, *« de soutenir les revendications des secteurs public et nationalisé »* dont il estime que le gouvernement veut bloquer le pouvoir d'achat.

Selon M. Georges Séguy, *« d'importantes discussions se déroulent dans ces secteurs, mais elles ne sauraient résoudre en aucun cas la progression du pouvoir d'achat que réclament les travailleurs. L'emploi ne cesse de se dégrader »*.

LES SYNDICATS ESTIMENT INSUFFISANTES LES NOUVELLES PROPOSITIONS DE LA R.A.T.P.

Les négociations sur les salaires semblent avoir légèrement progressé au terme de la quatrième réunion tenue, le 22 janvier, à la R.A.T.P. Les propositions antérieures sur la garantie du pouvoir d'achat comportaient une augmentation provisionnelle des salaires de 1 % au 1er janvier, autant en avril, 0,75 % au 1er juillet et autant en octobre, avec un ajustement trimestriel. La direction a offert d'avancer les mesures prévues au second semestre, si la hausse officielle des prix dépassait 1 % par mois.

La progression du pouvoir d'achat résulterait de l'attribution de quatre points uniformes (environ 35 F), le 1er juillet, à laquelle s'ajouterait un complément calculé d'après la progression du trafic de la Régie (kilomètres et nombre de voyageurs). Le crédit affecté aux mesures catégorielles passerait de 0,30 à 0,40 % de la masse salariale.

Les syndicats ont estimé ces mesures très insuffisantes. Prochaine réunion le 29 janvier.

Dans les Deux-Sèvres

LA C.G.C. S'OPPOSE A LA LIQUIDATION D'UNE ENTREPRISE

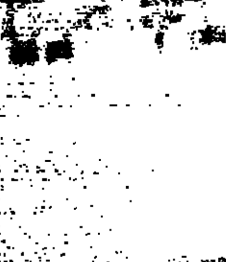
(De notre correspondant.)

Niort. — Le tribunal de Bressuire (Deux-Sèvres) a prononcé la liquidation des biens de l'entreprise Guéry à Mauléon (fabrique de tanks de réfrigération à lait). Cette firme employait l'année dernière cent quatre-vingt-cinq personnes : il en restait encore cent quarante-quatre lorsque les dernières lettres de licenciement ont été envoyées, il y a quelques semaines.

Mercredi 22 janvier, les cadres (C.G.C.) de l'entreprise Guéry ont déclaré qu'ils faisaient opposition au jugement du tribunal : *« Il faut faire redémarrer l'usine sous une forme juridique quelconque, par exemple en gérance libre. Un fonds de redémarrage de 1 million de francs permettrait ensuite d'obtenir un prêt de 2 millions auprès des banquiers. Il est impératif que l'entreprise redémarre dès février car l'activité laitière a un caractère très saisonnier. Ce démarrage est possible. »*

Les membres de la section syndicale C.F.D.T. ont exprimé leur méfiance à l'adresse de l'initiative des cadres : *« Comment les travailleurs pourraient-ils avoir confiance dans le redémarrage de l'usine avec à sa tête les mêmes personnes qui l'ont amenée à la faillite ? »*

Le tribunal de Bressuire examinera le 4 février l'intervention de la C.G.C.




LA VIE ÉCONOMIQUE

Le conseil interministériel sur l'avenir

LE PROGRAMME NUCLÉAIRE DE L'E.D.F.

(Suite de la première page.)

» Mais, pour les veines profondes comme en France, sa contribution à la satisfaction de nos besoins en énergie passe pour l'avenir par sa gazéification ou sa liquéfaction *in situ*. Et il y a des années que l'on y songe, sans y parvenir.

» Au surplus, qu'est-ce que le charbon, ou le pétrole, si ce n'est de l'énergie solaire stockée — en quantités limitées — grâce au jeu de processus biologiques et chimiques ? Ne faudrait-il pas mieux, pour l'avenir, consacrer ses forces à tenter de tirer directement parti du soleil ?

Les centrales nucléaires les moins chères du monde

— *A vaincre sans péril, puisque sans concurrents, le « nucléaire » triompherait donc sans gloire ! Mais non sans problème... Y recourir maintenant d'une façon massive appelle une accélération très sensible du programme de construction de centrales nucléaires...*

— Nous avons à escalader une falaise, mais la pente que nous nous préparions de toute manière à gravir était déjà forte... Après être passé à une cadence de mise en chantier de deux « tranches » par an, on envisageait dès le courant de 1973 d'en lancer trois ou quatre en 1974, quatre ou cinq en 1975, pour en arriver rapidement au rythme annuel de six. Et l'on s'y préparait.

» Alors, en lancer six en 1974 et sept en 1975, en renonçant aux huit dernières tranches classiques que nous avions prévues, ce n'est quand même pas une révolution !

— *Après le plan de charge, les marges bénéficiaires... La France passe pour avoir les centrales nucléaires le meilleur marché au monde...*

— Je ne contesterai pas que nous avons pu passer des commandes à des prix qui sont effectivement assez bas. Mais il y a une contrepartie, et elle est importante. La France est le seul pays au monde à avoir passé des commandes massives : en une fois, seize réacteurs à Framatome, huit à la C.G.E. Ailleurs, les tranches nucléaires se commandent généralement à l'unité, ou à la paire... Passer de tels ordres, prévoir naturellement un échelonnement des réalisations et même quelque souplesse dans les dates d'entrée en service, tout cet ordonnancement a permis à l'industrie de s'organiser comme elle n'aurait jamais pu le faire autrement, et de procéder à des études et des investissements dont l'amortissement se trouvait garanti dans des délais fixés...

Une dépendance technologique ?

— *Mais comment, sans une certaine aisance, entreprendre les efforts qui permettraient à la longue d'échapper à la situation de dépendance technologique dans laquelle nous nous sommes placés en optant pour des filières de centrales étrangères ?*

— Dépendance technologique ? La licence, il faut bien le comprendre, n'a en elle-même guère d'importance dans un pays comme la France, où le niveau des connaissances est déjà très élevé. La redevance ne représente d'ailleurs que 1 % du prix de la centrale, dont un tiers pour la licence proprement dite et deux tiers pour l'assistance technique. La licence apporte sans doute la conception du réacteur, mais, aujourd'hui, n'importe quelle équipe compétente peut inventer un réacteur de ce type. L'essentiel de ce que nous fournit le licencieur, c'est l'expérience accumulée dans ses réalisations antérieures, les essais qu'il a faits, les difficultés pratiques qu'il a surmontées, les tours de main qu'il a mis au point — et tout cela, c'est autant de temps, d'argent et de fiabilité de gagné. Cela implique-t-il que nous soyons en état de dépendance technologique ?

» Imaginez qu'il y ait soudain embargo sur les connaissances qui nous sont ainsi transmises des Etats-Unis. La situation n'aurait rien de désespéré : nous copierions ce que nous faisons déjà, et, compte tenu du potentiel du C.E.A., compte tenu aussi de l'effort d'assimilation déjà fait par l'industrie et par E.D.F., nous atteindrions à la complète maîtrise du système dans un délai raisonnable, deux ans peut-être ; il ne nous manquerait que l'expérience pratique accumulée outre-Atlantique, comme si nous développions un modèle purement national.

— *Il y aurait quand même intérêt, j'imagine, à passer de cet état de subordination à une situation où le licencieur et le licencié deviendraient des partenaires ?*

— Qui ne souhaiterait devenir majeur ? C'est le sens de la négociation, actuellement en cours, avec notre principal licencieur américain, Westinghouse, et qui pourrait nous permettre, le jour venu, de contribuer parallèlement au développement de cette filière de réacteurs. Voilà ce qu'est pour moi une politique de « francisation ». Mais entreprendre, en France, l'étude d'une nouvelle technologie, dont l'emploi resterait confiné à l'Hexagone tant que nous n'aurions pu faire nos preuves ?

— *Certains affirment cependant que l'E.D.F. construit des centrales qui ne sont encore que des prototypes ou qui s'inspirent de modèles américains, où les pannes s'ajoutent aux pannes...*

— Des prototypes ? Il est vrai que le modèle strict de ce que nous construisons a pris du retard aux Etats-Unis, d'ailleurs pour des raisons qui ne sont pas techniques. Mais une dizaine de centrales du même type, de la même taille que celles que nous réalisons, fonctionnent déjà, et c'est l'essentiel. Car, pour ce qui est du « modèle », il faut savoir que, de toute façon, nous devons tout redessiner pour nous adapter aux normes françaises. Les incidents ? Si nous publiions un communiqué chaque fois qu'il s'en produit dans nos centrales au fuel avec un même degré de « gravité » que ceux dont on parle tant pour les Etats-Unis, tous les journaux ne suffiraient pas à en rendre compte ! D'ailleurs, la disponibilité des centrales nucléaires américaines est actuellement supérieure à celle des centrales classiques.

Trouver l'argent

— *D'autres estiment à l'inverse que les principales difficultés auxquelles se heurte le recours à l'énergie nucléaire ne sont plus de nature industrielle ou technique, mais financière. L'investissement à effectuer ne vous paraît pas démesuré ?*

— Il est vrai qu'à puissance égale une centrale nucléaire représente un investissement plus élevé — 60 % de plus — qu'une centrale conventionnelle. Mais une centrale hydro-électrique est encore plus chère... Au moment où nos charges seront les plus lourdes, nous aurons à mobiliser environ 4 % de l'épargne nationale, alors qu'à la fin des années 50 nous en accaparions 5 à 6 % pour mener à bien l'équipement hydro-électrique du pays. Alors, un effort important ? Certes. Mais pas démesuré.

— *Il faudra bien trouver l'argent...*

— Une bonne manière de se rendre compte de la dimension du problème est d'examiner ce que serait une politique tarifaire qui permettrait de le résoudre. Admettons d'abord que la révision des tarifs au 1er janvier de cette année ait reflété l'accroissement des coûts. Elle aurait été alors de 15 % environ — contre 9 % dans les faits... —, et se serait rajoutée à celle pratiquée en 1974, qui fut de l'ordre de 20 %. Ajoutons-y 5 % pour l'autofinancement — soit un total en un an très inférieur quand même à celui des produits pétroliers. Après cette mise à niveau, si l'on admet qu'au lieu de s'inscrire, comme c'est l'usage, avec un retrait de l'ordre de 2 % par rapport à la hausse générale des prix, nos tarifs épousent exactement de 1975 à 1978 le mouvement de hausse, alors nous serions à même d'autofinancer notre programme aux environs des deux tiers, ce qui est tout à fait raisonnable.

» Une autre façon d'aborder la question est d'évaluer le rapport des investissements au chiffre d'affaires. Pour les investissements : de l'ordre de 80 milliards de francs (francs constants 1974) pour six ans ; pour le chiffre d'affaires : 25 milliards environ en 1975 et de l'ordre de 35 milliards en 1980. C'est beaucoup, certes, mais ce n'est pas hors de proportion dans une branche d'activité où il est courant d'investir, selon les pays, de 40 à 60 % du chiffre d'affaires.

— *En d'autres termes, l'ajustement sera d'autant plus difficile à effectuer que la lutte contre l'inflation retarderait un réajustement normal des tarifs ?*

— S'il y a effectivement des retards dans ce réajustement, nous serons amenés à demander à notre actionnaire unique, l'Etat, de contribuer au financement de l'opération, par le moyen de dotations en capital ou par la conversion de certains des emprunts qu'il nous a consentis dans le passé.

Une vague de malentendus

— *Mais vous avez à combattre sur un autre front. L'E.D.F., dirait-on, a fait le pari que le lancement d'un vaste programme de centrales nucléaires ne provoquerait pas de réactions de la part de l'opinion publique. Et ce pari, il n'est pas certain qu'il ait été gagné...*

— Ces réactions ont, il est vrai, un certain écho. Elles touchent des gens de bonne foi, à qui l'on voudrait pouvoir mieux expliquer ce qu'il en est. Et c'est bien difficile. A quoi, en effet, nous trouvons-nous confrontés ? A une vague de malentendus, de fausses nouvelles, parfois même d'informations absurdes qu'il est d'autant plus difficile d'arrêter qu'on nous considère comme juge et partie. C'est quand même oublier qu'E.D.F. est un service public. Et puis, songez aux nombreux services qui, dans les ministères, contrôlent cette politique de développement de l'énergie nucléaire, et, notamment, le ministère de la santé, qui a un véritable droit de veto. Imagine-t-on un vaste complot contre la santé et la vie des Français ?

— *Donc, à vos yeux, le dossier nucléaire est bon ?*

— Bien sûr, il n'a pas que des aspects positifs, mais il est bon, et il y a tout intérêt à le montrer en posant les vrais problèmes, à leur vraie dimension. C'est pourquoi, j'ai toujours été personnellement favorable à l'ouverture d'un nouveau débat devant le Parlement.

— *Ce qui inquiète surtout les Français à l'heure actuelle, c'est l'échauffement des eaux...*

— Une remarque d'abord : ce n'est pas nous, mais les pouvoirs publics qui fixent les limites de cet échauffement. De toute façon, il n'est pas dans nos intentions de bouleverser l'équilibre écologique.

— *A ce propos, on a pu affirmer que « les centrales de » l'E.D.F. gaspillent 70 % de » leur énergie » et qu'il conviendrait d'en construire qui soient « moins nuisantes et » plus productives ». Pratiquement, plutôt que de ne mettre en place que des « mammouths », il faudrait chercher à tirer le meilleur profit de l'énergie nucléaire et pour cela réaliser aussi des centrales plus petites et optimisées en vue de la production de vapeur...*

— Gaspiller, c'est une façon de parler ! La chaleur n'a pas de valeur en soi, tout dépend de sa température : vous pouvez engloutir des quantités énormes de calories à 30 °C sans jamais faire cuire un œuf ; à 100 °C, il n'en faut pas beaucoup.

» Nous produisons dans nos chaudières de la chaleur à haute température — qui vaut très cher — et nous restituons de la chaleur à basse température, dont on a en quelque sorte vidé le potentiel et qui ne vaut plus rien. Tout l'effort des techniciens consiste précisément, pour une centrale électrique, à extraire le maximum d'énergie de la chaleur produite à la chaudière.

» Mais on peut aussi songer à tirer moins d'énergie électrique de cette chaleur, donc à réduire le rendement de la centrale, pour restituer, en contrepartie, de la chaleur à température plus élevée qui deviendrait utilisable. C'est le principe de la centrale mixte. Comme la chaleur, à la différence de l'électricité, ne peut se transporter que sur quelques kilomètres, cela exige que de telles centrales soient placées près des utilisateurs, près des villes s'il s'agit de chauffage. D'autre part, si l'on ne veut pas gaspiller, il faut que les besoins de chaleur soient parallèles aux besoins d'électricité, hiver comme été, jour comme nuit, à travers les années. Cette deuxième condition n'étant que très rarement vérifiée, on en vient vite à l'idée de donner la priorité à la chaleur, dans la conception de la centrale, en considérant l'électricité comme un sous-produit ; mais la partie électrique de la centrale est mal utilisée, et ça coûte cher.

» Renoncer alors à produire de l'électricité, en concevant des réacteurs nucléaires très frustes qui ne produiraient que de la chaleur ? Pourquoi pas ?

» Mais il faut bien voir que de telles centrales à chaleur, si elles ne sont pas mammouths, ne seront pas souris non plus. Il leur faut une grosse clientèle, ce qui implique un réseau de chauffage urbain. Un tel réseau peut être économique dans les pays froids, à Stockholm ou à Helsinki ; il ne l'est certainement pas à Casablanca. Entre les deux, ça se discute...

» Et si l'on veut vraiment se payer des réseaux de chauffage urbain, il y a aussi une solution très simple : placer quelques-unes de nos centrales — il n'en faut pas beaucoup — près de ces très grandes villes, avec des réfrigérants atmosphériques, et surdimensionner un peu la chaudière nucléaire par rapport à la partie électrique. On disposerait ainsi de vapeur bon marché, en quantité aussi importante qu'il le faut, et la proximité de la ville nous éviterait quelques lignes de transport électrique, ce qui serait avantageux pour tous le monde.

— *Pourquoi n'a-t-on pas envisagé ce genre de solution ?*

— Parce qu'on nous éloigne de plus en plus des villes — nos premières centrales étaient vraiment aux portes de Paris, mais nous ne demandons pas mieux que d'y revenir. D'autre part, parce que ce genre de solution exige un important réseau de chauffage urbain, très coûteux sous nos latitudes.

— *Mais, au plan des principes, vous ne considérez pas qu'il soit en dehors de la vocation d'E.D.F. de produire de la chaleur ?*

— Non, pourquoi ? Nous avons longtemps alimenté le chauffage urbain de Paris et aussi des industriels.

» Mais le bilan économique de ces opérations s'est souvent avéré décevant. Et il faut bien, quand même, s'occuper de l'aspect économique des choses : l'énergie n'est pas le seul bien à économiser ; il y a aussi le béton, l'acier, le travail, tout ce qui constitue le coût. Choisir une bonne solution, c'est arbitrer entre des raretés parmi lesquelles, d'ailleurs, les aménités de l'environnement retrouvent aujourd'hui une place justifiée. Il peut être bon de « gaspiller » l'énergie du physicien pour ne pas gaspiller celle des hommes. A travers tous les artifices comptables, et quelles que soient les modes — changeantes — du moment, c'est bien là, quand même, le fond de la question.

Le « tout électrique »...

— *Tout se passe cependant comme si la politique de l'E.D.F. consistait à stimuler à tout prix la consommation de courant et à s'assurer ainsi une position privilégiée. Tout électrique, tout nucléaire...*

— Il faut resituer ce slogan, fâcheux dans son contexte. Dès la fin 70, au moment où nous discutions de notre « contrat de programme » avec les pouvoirs publics, on se préoccupait de la part excessive que le pétrole était appelé à prendre dans l'approvisionnement énergétique de la France. Et nous avons reçu mission — dès cette époque — de développer les ventes d'électricité pour préparer la substitution de l'électricité nucléaire au pétrole dans l'accroissement de la demande d'énergie.

» Pour la clientèle domestique, le principal marché à conquérir était celui du chauffage des logements. L'électricité y souffrait d'un préjugé de coût très défavorable, et il a fallu développer une action commerciale intense pour promouvoir l'idée du logement entièrement alimenté à l'électricité. D'où le slogan « tout électrique », qui visait bien évidemment la maison, et non la France, ce qui eût été stupide. Pour marquer que ce logement tout électrique était appelé à être alimenté à partir de centrales nucléaires et non de centrales à fuel, on y a ajouté « tout nucléaire ». Et ça a très bien marché ! Mais c'est maintenant E.D.F., et non la maison, qui se voit affublé de cette devise devenue totalitaire et impérialiste — ce qui est tout à fait désastreux.

— *Il demeure que vos objectifs à long terme sont apparus bien ambitieux...*

— Pour nous, il n'a jamais été question de pousser au gaspillage mais de développer la place de l'électricité nucléaire dans le total de la consommation d'énergie, afin de réduire aussi vite que possible la part des énergies importées.

» Quant aux objectifs, je me réfère pour l'an 2000 à une consommation par tête d'habitant de 10 tonnes d'équivalent-charbon. Moins que n'en absorbent déjà les Américains ! Ce n'est quand même pas une prévision qui implique une croissance forcenée !

— *Et la part de l'électricité ?*

— Comptons, en l'an 2000, que la France aura 65 à 70 millions d'habitants. Il lui faudra donc 650 à 700 millions de tonnes d'équivalent-charbon, contre 380 actuellement. D'où un accroissement de l'ordre de 400 millions de tonnes. Admettons même que le souci actuel d'économiser, non pas l'énergie — elle est abondante — mais les dollars, suscite des idées nouvelles qui ramènent ce besoin supplémentaire à 300 millions de tonnes. Où les trouver ? L'électronucléaire pourrait répondre en l'an 2000 à environ 50 % de la demande totale d'énergie, contre 22 % actuellement et environ 35 % en 1985. Ce sont les perspectives, d'ailleurs, qui sont envisagées par les Communautés européennes.

— *Et c'est dans cette perspective que vous demandez à mettre en chantier sept « tranches » nucléaires par an ?*

— Disons que notre demande s'inscrit dans ces perspectives, mais ne l'exige pas. Pour les prochaines années, l'objectif est de réduire la consommation de fuel d'E.D.F., de redescendre d'un maximum qui pourrait atteindre 40 millions de tonnes d'équivalent-charbon en 1980 à une dizaine en 1985. A cette échéance, l'enjeu c'est la réduction de notre dépendance énergétique, l'allégement de la balance commerciale. Et finalement, malgré toutes les dispositions prises pour assurer la sûreté des réacteurs et ménager l'environnement, pour pas cher ! »

Propos recueillis par
NICOLAS VICHNEY.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/2	7 1/2	7 1/4	8 1/4	1 sem. 5 - 10	
1 mois	7 1/4	7 3/4	7 1/8	7 5/8	5 1/4	5 3/4
3 mois	7 7/8	8 3/8	6 7/8	7 3/8	6	6 1/2
6 mois	7 15/16	8 7/16	6 7/8	7 3/8	6	6 1/2

CONJONCTURE

Selon la Banque de France

LES CHEFS D'ENTREPRISE SONT NETTEMENT MOINS INQUIETS

Le climat des affaires est nettement moins pessimiste qu'à l'automne. La Banque de France écrit dans sa dernière analyse de conjoncture :

« *Les chefs d'entreprise se sont montrés, au début de janvier, nettement moins inquiets que lors de la précédente enquête. Ils ont été sensibles, semble-t-il, tant aux résultats obtenus sur les marchés extérieurs (déficit de la balance des paiements inférieur aux prévisions, conclusion de contrats au Proche-Orient) qu'à une certaine évolution en France qui s'est traduite par l'atténuation des conflits sociaux, une décélération de la hausse des prix, l'annonce de mesures en faveur du bâtiment. Tout en restant très prudents, ils s'accordent, sauf exception, à penser que la situation ne devrait plus guère se dégrader.* »

En ce qui concerne les prix, la Banque de France écrit :

« *Le manque général de fermeté de la demande a conduit les acheteurs, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger, à débattre avec vigueur les prix demandés en faisant jouer la concurrence. C'est ainsi que, afin de ne pas perdre des marchés, les fournisseurs sont de plus en plus contraints d'accorder des rabais ou des ristournes par rapport aux barèmes officiels, et d'accepter un allongement des délais de règlement.* »

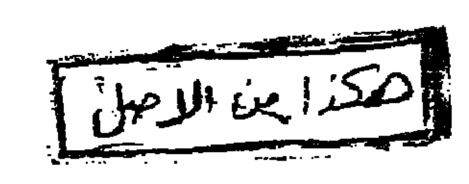
Faits et chiffres

● M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat du parti socialiste, pose, mercredi 22 janvier, à TF 1, trois questions au président de la République : — Quelle est la hausse des prix en 1974 ? Quel est le chifre des chômeurs ? Quel est celui des faillites ?

● LA SOCIETE JANGOT-SONEBEC REUNIES (J.S.R.), entreprise lyonnaise du bâtiment et des travaux publics, qui emploie un millier de salariés, vient de déposer son bilan.

● MANIFESTATION A PARIS DU PERSONNEL DE L'USINE C.I.I. DE TOULOUSE. — Plus de quatre cents salariés de la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.), organisent, vendredi 24 janvier, une « montée sur Paris » par train spécial. Ils ont demandé à être reçus par le ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano.

● PLUSIEURS FIRMES JAPONAISES ont ouvert des négociations avec Téhéran pour enlever à un groupement français le projet d'électrification du réseau ferroviaire iranien.



LA VIE ÉCONOMIQUE

de la politique énergétique

La fixation des tarifs sera-t-elle moins incohérente ?

(Suite de la première page.)

On aurait abouti à des hausses différenciées, variables selon les tarifs.

Le tarif haute tension, qui était au départ de 6 centimes, aurait été majoré de 3,35 centimes, soit une augmentation de plus de 50 % ; la moyenne tension (10 centimes avant la crise) aurait été augmentée de 33 % ; et la basse tension (21 centimes avant la crise) de 15 % environ. Or, non seulement la hausse moyenne des tarifs n'a pas compensé l'augmentation des prix du fuel, mais encore la modulation choisie a consisté à augmenter à peu près d'un même pourcentage tous les tarifs.

L'erreur a été commise le 2 mars 1974, lorsqu'une hausse de 14,5 % a été appliquée uniformément aux tarifs haute et moyenne tension et, à quelques nuances près, aux tarifs basse tension. Il en est résulté des hausses en valeur absolue très différentes selon les tarifs : 0,8 centime pour la haute tension, 1,4 centime pour la moyenne tension, 3 centimes environ pour la basse tension.

En agissant ainsi, les autorités raisonnaient implicitement comme si tous les coûts d'E.D.F. avaient augmenté. Par la suite, on a essayé de corriger cette erreur, mais on est encore, aujourd'hui, loin de l'avoir annulée. Comme la haute et la moyenne tension sont surtout utilisées par les entreprises, un cadeau de 400 à 500 millions de francs a été fait, par ce biais, aux industriels en 1974. Il s'ajoute à la « subvention de droit commun » provenant de la sous-évaluation générale des tarifs d'électricité. Ce cadeau a été payé en quelque sorte par les utilisateurs de basse tension (en gros, les particuliers), puisque celle-ci a été *relativement* plus augmentée qu'elle n'aurait dû l'être.

Dans l'incohérence générale, on observe donc une certaine cohérence, celle qu'une propagande simplificatrice appelle les *« cadeaux aux trusts »*. Elle est d'autant plus troublante que les mesures autoritaires de contingentement pour le fuel ont, jusqu'à maintenant, touché les particuliers et non les industriels.

Quand le problème est posé aux responsables gouvernementaux, ils répondent à peu près en ces termes : *« Comment voulez-vous que nous obtenions des industriels qu'ils respectent leurs engagements en matière de prix si d'un seul coup nous augmentons de 50 % les tarifs qu'ils paient pour l'électricité ? »*

Ce qui revient à dire que la seule justification de l'action gouvernementale dans ce domaine est que l'Etat « doit donner l'exemple » dans la lutte contre l'inflation. Sans doute ne perd-il pas de vue l'objectif de la cohérence tarifaire : mais il prétend y parvenir par « petits paquets », le choc d'un réajustement global et instantané étant jugé par avance insupportable.

Ces arguments appellent plusieurs réponses :

1) *Une politique de « petits paquets » n'excuse pas les différenciations par produits qui sont intervenues.* Les pétroliers, qui sont à la frontière du public et du privé (d'un côté les groupes d'Etat, de l'autre les filiales des très puissantes sociétés internationales), ont obtenu plus facilement satisfaction que l'E.G.F. ou les Charbonnages de France, par le biais des tarifs de ces deux entreprises publiques, un transfert de ressources a été opéré au profit de l'industrie privée. Selon la formule consacrée, on « *socialise* » les pertes pour « *privatiser* » les profits.

2) *La politique des « petits paquets » est peut-être plus inflationniste que celle qui consisterait à réajuster d'un seul coup tous les prix.* Une hausse du tarif conforme à la vérité des prix n'est pas en soi inflationniste. On peut au contraire soutenir qu'un tarif juste tenant compte des raretés relatives des différents produits est la meilleure façon d'orienter les choix individuels et collectifs en fonction de l'intérêt général. Sans doute les incidences sociales éventuelles devraient-elles alors être compensées par une authentique politique des revenus. Mais après tant d'erreurs commises au nom de l'équité, il devrait être admis qu'on ne fait pas de bonne politique sociale avec de faux prix et de fausses factures.

3) *La politique des « petits paquets » présente, en outre, l'inconvénient de laisser entendre aux industriels comme aux particuliers que la hausse qui vient d'être décidée* n'est pas la dernière ; autrement dit on incite les uns et les autres à anticiper de nouvelles hausses. Or, ce genre d'anticipation joue un rôle important dans le processus inflationniste.

4) *Les retards pris dans les hausses tarifaires — avec les gaspillages qu'ils entraînent, du fait de la mauvaise allocation des ressources — ne sont jamais rattrapés.* Plus ils s'accumulent, plus il est difficile de rétablir la vérité des prix.

On admet depuis au moins cinq ans que le gaz est sous-payé en France. Les réajustements récents ont tout juste permis de ne pas aggraver les distorsions. D'où un risque permanent de rupture d'approvisionnement à cause de l'insuffisance de l'offre. Ajoutons que dans un climat inflationniste la détérioration des relations entre tarifs publics et prix privés est évidemment encore plus rapide.

5) *Le choc d'un réajustement en une seule fois serait-il tellement « insupportable » ?* Les hausses rapides de produits pétroliers n'ont pas, semble-t-il, bouleversé l'activité économique.

Un réajustement brutal des tarifs aurait au demeurant l'avantage de mettre en question les structures économiques de la France et la répartition des pouvoirs qu'elles organisent. Imaginons qu'un tel réajustement soit opéré. De deux choses l'une : ou bien pour conserver leurs marges de profit constantes (le raisonnement est valable que ces marges soient positives, négatives ou nulles), les industriels augmentent ou autrement dit, on incite les uns et tique politique des revenus. Mais. bien, pour conserver leurs marges conséquence : ou bien il ne le peuvent pas.

— Dans le premier cas, c'est le consommateur final qui supporte toute la majoration des coûts de l'énergie ; mais à tous les stade de la production et de la consommation, les « décideurs » disposant pour leurs choix d'investissement et de consommation d'un paramètre exact pour évaluer l'énergie ; peu à peu, l'usage que l'on fait de l'energie se modifie, le reste des structures restant inchangé.

— Dans le deuxième cas, les industriels qui ne peuvent relever leurs barèmes voient leurs marges de détériorer à des degrés divers (les gros « mangeurs » d'énergie étant évidemment les plus touchés). La contrepartie de cette détérioration se traduit par l'existence d'un surplus quelque part dans les circuits économiques et financiers, surplus qui peut être récupéré par le consommateur ou par le contribuable. Ce peut être l'occasion d'une nouvelle « donne » dans le jeu économique, d'une modification fondamentale des structures, d'une répartition différente des pouvoirs.

Dans l'état actuel des rapports de forces économiques, le gouvernement ne pouvait pas envisager le second cas ; il lui restait le premier, avec ses risques de dérapages non contrôlés. On trouve peut-être ici le revers de l'avantage des contrats de programme, engagements réciproques entre le gouvernement et l'industriel. Si le premier rompt le contrat, par exemple en augmentant de façon intempestive les tarifs énergétiques, l'industriel peut s'estimer en droit de reprendre sa liberté. Rétablir la vérité des prix dans un seul secteur, c'est courir le risque de tout faire s'écrouler. Le danger de dérapage général des prix ayant paru trop important, le gouvernement a renoncé à la première formule, pour se rallier aux « petits paquets ».

Le conseil central de planification de la fin du mois, consacré à l'énergie, reprendra-t-il le problème, en acceptant d'examiner l'autre hypothèse ? Ce serait la moindre des choses. A moins que le gouvernement ne veuille démontrer que malgré sa volonté de « changement » sa politique tarifaire reste inspirée par un conservatisme de crainte devant l'inflation.

PHILIPPE SIMONNOT.

Le pétrole représente les deux tiers de la consommation énergétique française

	1973		OBJECTIF 1985	
	Millions de tep (1)	%	Millions de tep	%
Charbon	30,6	17,4	23,3	9,8
Pétrole	117	66,5	98	41,3
Gaz	15,4	8,8	36,6	15,5
Electricité	12,9	7,3	79,3	33,4
TOTAL........	175,9	100	237,2	100

(Origine : D.G.E., juin 1974.) (1) Tonne équivalent pétrole.

N.B. — La délégation générale à l'énergie est en train de calculer les chiffres pour 1974 : les incidences sont les suivantes : augmentation de l'électricité, diminution du pétrole, constance du charbon (grâce aux importations) et du gaz. Le total aurait diminué de 2,5 % par rapport à 1973.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 20 janvier 1975 a examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974. Le bénéfice net de la Société mère Europe n° 1 - Images et Son s'élève à 23 278 478 francs avant contribution exceptionnelle de 18 %, contre 22 766 781 francs pour l'exercice précédent. Après contribution exceptionnelle qui s'élève à 1.524.007 francs, le bénéfice net disponible de l'exercice 1973-1974 s'établit à 21.754.471 francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale qui se réunira le 25 mars 1975 de fixer le dividende global à 20 millions de francs, soit 20,00 F par action (identique à l'année dernière).

Pour les actionnaires de statut fiscal français, ce dividende subira une retenue au titre du précompte de 0,76 F ramenant le dividende net à 19,24 F auquel sera attaché un avoir fiscal de 9,62 F. Le revenu total s'établira à 28,86 F représentant sur la base du cours de Bourse au 20 janvier 1975, un rendement de 11,05 %.

Pour les trois premiers mois de l'exercice qui a débuté le 1er octobre 1974 le chiffre d'affaires radio du groupe s'élève à 59.295.000 francs contre 54.108.000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 9,58 %.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Intervention publique et économie contractuelle

(Suite de la première page.)

L'intrusion de ce troisième pouvoir, diffus, anarchique, insaisissable, que ne modère aucune règle du jeu, annonce-t-elle la fin de la démocratie libérale ? A l'évidence, oui, si le gouvernement ne doit trouver d'autre riposte que sa propre violence et la suspension des libertés, dont l'expression la plus achevée est le droit d'opposition sur le plan politique et le droit de grève sur le plan social.

La seule voie demeurant ouverte est celle qui épanouit l'individu et lui enlève le sentiment d'être manipulé injustement : l'approfondissement de ses libertés, l'extension de ses responsabilités. Le code des libertés doit d'abord protéger les domaines dans lesquels l'individu peut exercer ses droits contre les emprises des institutions collectives ou les menaces nées du progrès technique : informatique, audio-visuel, écoutes téléphoniques. Il doit aussi l'étendre par l'élimination de tout ce qui subsiste encore d'oppressif — ou d'inutilement répressif — dans la pratique de notre droit, quand ce n'est pas notre droit lui-même. La justice, par sa lenteur, son coût, les conditions de son fonctionnement, n'est à la disposition que des plus riches ; en outre, elle n'assure pas suffisamment le respect des droits individuels : est-il acceptable qu'un homme reste cinq ans en prison sans être jugé ?

Pour développer les responsabilités, il faut organiser la communication et la négociation permanentes des forces économiques et sociales, soit entre elles, soit avec le pouvoir, sans compromettre pour autant l'unité nécessaire de l'action publique. La négociation n'est pas le laxisme ni à plus forte raison l'anarchie : elle est le fait d'une autorité qui garde toujours la possibilité de trancher en dernier ressort. Même face à des syndicats qui se posent avant tout comme force de contestation, la concertation permanente conduit à une certaine forme de coopération, d'autant plus efficace qu'elle n'est pas reconnue. La tâche, certes, est difficile : elle exige que le pouvoir soit décentralisé, que sa responsabilité soit plus partagée, son exercice moins souverain.

La décentralisation repose sur le principe que l'imagination ne peut être dans l'Etat-Providence ; elle signifie le transfert des initiatives vers les collectivités territoriales : communes, départements, régions. En rapprochant la décision publique de ceux à qui elle s'applique, et en les faisant participer à son élaboration, elle est à la fois un facteur d'efficacité et de développement de la liberté. Elle présente cependant des risques qu'il ne faut pas se dissimuler : anarchie, incohérence, mauvaise décision. Ils peuvent être atténués par l'existence, au niveau local, d'une juridiction indépendante qui contrôle la gestion des collectivités et les sanctionne.

Le partage du pouvoir résulte de l'évolution croissante de la société vers le pluralisme : au conflit simple, souligné par Marx, entre la classe possédante et la classe exploitée, s'est substituée une compétition entre pluralité de groupes socio-professionnels. Ils doivent être représentés dans les différents centres de décision — notamment dans l'entreprise — non seulement pour être informés, consultés, mais aussi pour être associés au contrôle des décisions, au moins de celles qui les concernent.

Un exercice moins absolu du pouvoir politique résulte de la renaissance de ce troisième pouvoir et de l'acceptation de la part de l'Etat de négocier avec lui. Ainsi, le gouvernement est-il amené à traiter d'égal à égal avec des groupements privés que, traditionnellement, il dominait en les ignorant. Tel est bien le sens de la politique contractuelle. Si, dans ce dialogue, l'Etat n'est pas toujours le plus fort, il faut l'accepter. Tel est le prix de la démocratie. Pour la préserver, il faut approfondir, non limiter la liberté !

Les failles

La même tentative est-elle possible sur le front de l'économie ? Là, l'ampleur des difficultés et des contradictions semble ne permettre de livrer qu'un combat de retardement. Le système libéral, reposant sur le marché et la propriété privée des moyens de production, est déjà fortement tempéré par l'intervention croissante de l'Etat et du développement du secteur public. Peut-il cependant survivre, à la fois aux exigences sociales et aux crises qui l'assaillent ?

Les disciplines qu'implique l'économie de marché sont moins bien acceptées ou moins efficientes. L'isolement de l'économie, considérée comme une fin en soi, devient un artifice : elle doit prendre en compte d'autres finalités, qui sont étrangères à sa loi, et qui brisent la logique du système. Mais les préoccupations sociales, humaines, culturelles, et tout ce qui est exigé au nom de la qualité de la vie, ne cadrent pas forcément avec la recherche de la rentabilité et du profit : un nombre croissant d'activités, allant du logement et des équipements collectifs à l'industrie lourde, ne peuvent être assurées par le marché. D'autres le sont, qui ne sont pas souhaitables : ainsi, encouragée par la loi du profit, la pornographie envahit le cinéma. La culture et la qualité de la vie y gagnent-elles ?

Bien plus, lorsqu'il fonctionne sans entrave, le marché n'assume plus correctement sa fonction. Les grandes entreprises, échappant plus ou moins aux lois de la concurrence, s'érigent en empires indépendants, dont le consommateur devient un sujet. Que dire de leur puissance et de leur autonomie lorsqu'elles sont multinationales ? L'accumulation du profit y échappe pratiquement à tout contrôle, le gaspillage peut en résulter. Pourtant, on observe depuis quelques années — notamment aux Etats-Unis — une baisse de la rentabilité de leur capital. Elle résulte d'abord du relâchement de l'effort et du laxisme dans la gestion, du fait de la situation de monopole dans laquelle elles se trouvent. Elle découle aussi de la pression sociale : la seule loi, en effet, à laquelle elles doivent se soumettre est celle des syndicats, qui n'est pas économique.

Si cette évolution devait se poursuivre, le dépérissement du système serait amorcé, dans la mesure où le financement des investissements essentiels ne pourrait être assuré que par des nationalisations ou, pour le moins, un financement public.

L'afflux de chocs nouveaux et simultanés (crises de l'environnement, du pétrole, du système monétaire) compromet la croissance ; un système basé sur la fuite en avant et l'endettement généralisé, nécessaires pour assurer le plein-emploi, peut-il survivre à son arrêt ou, simplement, son ralentissement ? Le chômage, partiel ou total, en est la conséquence immédiate, faisant des malheureux, même si on les empêche d'être des misérables. Il n'arrête pas pour autant l'inflation, mal commun de toutes les économies occidentales, dont on peut se demander si elle n'est pas un réflexe de défense pour masquer la perte de rentabilité des investissements nécessaires. L'impression d'instabilité ressentie par la population suscite alors une inquiétude et un malaise qu'amplifie le spectacle des inégalités sociales. L'expansion, en faisant des victimes en même temps que des privilégiés, creuse un fossé de plus en plus grand entre les Français. Ceux-ci, grâce au fantastique appareil d'information dont ils bénéficient, peuvent en mesurer l'ampleur. Les intérêts entre les individus divergent trop : le lien communautaire disparaît.

Telles sont les failles de notre économie que la gauche dénonce sous le nom de crise du capitalisme. Il en est pourtant de plus graves, dont elle parle moins parce qu'elles sont communes à toutes les sociétés industrielles, qu'elles soient socialistes ou capitalistes, et que nul n'en connaît aujourd'hui la solution. D'un côté, le naufrage des valeurs traditionnelles — famille, patrie, religion — prive l'homme de ses raisons traditionnelles de vivre ; celui-ci n'a plus d'autre aspiration que la ruée sur les objets matériels, qui ne le comblent que le temps de les désirer, mais dont la consommation le satisfait de moins en moins ; d'un autre côté, dans notre société industrielle, le travail de l'homme, appauvri par l'envahissement de l'automatisation et de l'ordinateur, après avoir perdu sa valeur rédemptrice, est moins attrayant. Comment un homme, ne pouvant aspirer qu'à ce qui le rend insatisfait, obligé de fournir un travail qu'il n'aime pas, ne serait-il pas malheureux et poussé à la révolte ?

Ainsi, la crise économique doublée d'une crise de société échappe au débat dans lequel la gauche veut enfermer le pays : c'est la forme même du progrès qui est remise en cause. La collectivisation n'apporte rien dans ce débat ; l'issue est davantage du côté de la liberté. Aménager différemment le temps, l'espace, le travail, le loisir, de façon à alléger les contraintes ; éliminer les gaspillages dont le pire est celui de l'homme robotisé ; freiner la course aux objets, dès lors qu'elle répond à des besoins artificiellement créés par la pression des mass media ou par l'exigence d'un statut social ; partager harmonieusement les gains de productivité entre l'accroissement des produits et l'économie du temps du travail : autant de modifications qui reposent davantage sur la capacité créatrice des individus et des groupes socio-professionnels que sur le mouvement uniforme et répétitif d'une économie administrative dépourvue, par nature, d'imagination.

Le plan

Certes, la solution de ces problèmes passe par une intervention accrue de l'Etat : développement des secteurs non lucratifs, dont le logement, les équipements collectifs, la culture, donnent un bon exemple ; mise, en quelque sorte, du profit sous condition, sa réalisation devant être liée à celle des objectifs fixés par le Plan.

Au niveau national, s'impose une stratégie qui détermine des choix cohérents entre eux, susceptibles de répondre aux impératifs de la collectivité : emploi, exportation, un minimum d'indépendance économique. Ainsi, le Plan doit fixer quelles activités doivent être poussées ou réduites, quelles reconversions opérées. L'emploi, dont on veut de plus en plus qu'il existe dans la stabilité, exige une planification des investissements et, particulièrement, des implantations d'activités sur le territoire national ou à l'étranger : un minimum d'équilibre doit être assuré entre les régions ; les entreprises doivent être empêchées de créer trop d'emplois à l'étranger. L'importance de l'exportation dans notre vie nationale, le volume des opérations qu'elle concerne, comparé à la dimension de nos entreprises, mettent en cause, non seulement leur volonté, mais leur capacité de répondre spontanément à ce devoir.

Répondre à ces exigences soulève sans doute des contradictions au niveau des entreprises. Une nouvelle éthique s'impose à leurs dirigeants, qui place l'exportation et l'emploi sur le même plan que la rentabilité, sinon avant elle, et concilie dans leurs décisions les objectifs d'un plan social et d'un plan économique. En s'en inspirant, ils risque de rencontrer des difficultés graves pour le financement de leurs investissements.

Pourtant, la solution n'est pas, comme le préconise la gauche, dans la nationalisation systématique, qui comporte plus d'inconvénients que d'avantages. Elle est dans le renforcement de l'économie contractuelle : les entreprises s'engagent, non seulement à respecter certains prix, mais à atteindre certains objectifs en matière d'emploi, de salaires, d'exportation et d'organisation du travail. Les pouvoirs publics, en contrepartie, leur assurent le financement des investissements nécessaires à cet effet.

Les moyens ne manquent pas au niveau du gouvernement pour conduire l'économie du pays sans avoir à s'en emparer : la panoplie de l'intervention publique s'enrichit chaque année de nouveaux raffinements ; en préférant la carotte au bâton, chaque fois que cela est possible, le gouvernement gagne en efficacité. Le plus important pour lui est de disposer grâce au budget d'une masse financière suffisante pour donner aux investissements l'orientation et le volume souhaitables ; il doit seulement veiller à ce que l'argent public ne soit pas donné sans contrepartie. La vieille règle « do ut dès » doit être appliquée avec souplesse, mais respectée avec fermeté dans son principe.

Trois erreurs

Face au défi que lui lancent aujourd'hui les hommes et la nature, notre système économique doit évoluer : renforcer la planification, l'économie contractuelle, le secteur non lucratif, telle est la meilleure façon de concilier la liberté des initiatives et les orientation du Plan. Telle est en tout cas la seule alternative à la solution que propose la gauche. Elle permettrait notamment d'éviter les trois erreurs auxquelles conduit le socialisme marxiste :

— L'étatisation progressive par la nationalisation systématique des entreprises, et la centralisation abusive des décisions qui, pratiquées à l'excès, entraînent la confusion du pouvoir politique et du pouvoir économique ; le totalitarisme, alors, n'est pas loin, même s'il n'est pas communiste ;

— Le nivellement excessif des rémunérations qui, dans tous les pays libéraux où il est appliqué, entraîne la fuite des cerveaux et des capitaux, incite à la paresse et à l'anarchie ; encadrer le profit n'est pas l'éliminer, pas plus que resserrer l'éventail des traitements ne consiste à le fermer ; en allant dans cette voie, on s'exposerait alors aux maux dont souffrent les économies étatistes, dont la médiocrité de la gestion implique un grand gaspillage des ressources, et une baisse du niveau de vie de la collectivité ;

— Le rationnement généralisé du travail, de l'épargne, de la consommation, qui serait la seule réponse que pourrait donner une économie bureaucratique au sous-emploi et à la pénurie.

S'agit-il de corriger les inégalités ? L'action publique doit alors s'exercer sur deux fronts : l'élimination de la pauvreté par la garantie d'un minimum de ressources décent à chacun ; mais aussi la limitation de la richesse dont il faut freiner l'accumulation indéfinie par les particuliers. Dans cet esprit, un aménagement du droit urbain doit intervenir tendant à éliminer un enrichissement sans cause, afin que le développement des villes cesse de se faire dans l'injustice et l'incohérence.

S'agit-il enfin de transformer le travail, son environnement, son contenu ? De transformer les relations sociales, humaines ? De faire apparaître un nouveau style de vie aménageant de façon plus harmonieuse le temps de l'homme, l'espace de la nature ? La réponse est dans le jaillissement des initiatives, non dans l'assujettissement à un règlement ou à une institution. Si, comme l'affirme Malraux, notre civilisation, chancelante pour s'être abandonnée à la technique et à la science, ne peut se reprendre qu'en réinventant une morale, la parole est à l'individu non à l'Etat. Si, comme le soutient Illich, l'homme ne s'épanouit qu'en retrouvant le sens de la création, de la responsabilité et de la convivialité, le chemin est celui de la liberté, non de la contrainte.

ALBIN CHALANDON.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 JANVIER

Bien orienté mais plus sélectif

Les valeurs françaises ont encore été recherchées en cette veille de liquidation, qui commençaient au cours de cette séance par la réponse des primes.

Des achats se sont portés sur la construction électrique (C.G.E, CIT Alcatel, Thomson, C.S.F.), sur les travaux publics (Auxiliaire d'entreprises, Bouygues) et sur une série de vedettes (Michelin, Poclain, Carrefour, Radar etc.) Les acheteurs étrangers, et parmi eux des Allemands, se sont manifestés derech

Mais le volume des transactions a diminué et le compartiment du marché apparaissait plus irrégulier après les premiers cours, les gains acquis n'étant pas toujours maintenus. Depuis un mois certaines hausses atteignent 30 % et même 40 % : de quoi faire réfléchir. Les ventes bénéficiaires continuent donc, mais elles sont bien absorbées, à la surprise chaque jour renouvelée, des boursiers qui n'ont pas cru à la reprise au moment où elle s'est déclenchée.

Avance de La Hénin, Eurafrance, Paternelle S.A., La Redoute, Signaux, C.M. Industries, Bellon, Compagnie des eaux, A.D.G., BIC.

La rente 7 % 1973 a continué à monter, battant ses records à 118 F.

Le loyer de l'argent sur le marché monétaire a baissé de 1/8 % à 11 1/4 % : sa diminution est ainsi portée à un demi-point en deux jours.

Aux valeurs étrangères, repli général des américaines en liaison avec la baisse accélérée du dollar, des allemandes et des hollandaises.

Recul des pétroles internationaux et des mines d'or.

Sur le marché de l'or, fléchissement du lingot et du kilo en barre à 25 205 F et 25 069 F contre 25 510 F et 25 430 F, tandis que le napoléon perd 3,70 F à 269,10 F.

LONDRES
Ferme

Stimulé par la hausse de Wall Street, le marché poursuit son avance jeudi à l'ouverture. Fermeté des industrielles, des assurances, des pétroles et des fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) dollars . 174 contre 175 50

VALEURS	CLOTURE 22 I	COURS 23 I
War Loan 3 1/2 %	22 3/4	23
Beechamps	134	135 1/4
British Petroleum	254	261 1/2
Shell	156	161
Vickers	80	80 1/4
Imperial Chemical	152	155
Courtaulds	66	67 3/4
De Beers	182	181 1/2
* Western Holdings	27 3/4	27 3/4
Rio Tinto Zinc Corp	93	93
* West Driefontein	36	36 1/4

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	21 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	111,5	112
Valeurs étrangères	105,8	105

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	65	66

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	......
Effets privés	....	11 1/4 %
Moyen terme	... .	10 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

PEUGEOT. — Les résultats d'exploitation de la société-mère ont atteint 154,5 millions de francs (+ 14 %) environ en 1974. Compte tenu de l'impôt supplémentaire et de la constitution de diverses provisions, le bénéfice net sera voisin de celui de l'exercice précédent (89,5 millions de francs).

La marge nette de la filiale automobiles accusera une diminution de 35 % par rapport à l'exercice précédent (628 millions de francs). En raison de l'augmentation des amortissements et des provisions, le bénéfice net sera inférieur de moitié à celui de 1973 (215,09 millions).

EUROPE 1. — Bénéfice net de la société-mère pour l'exercice clos le 30 septembre 1974, contribution exceptionnelle déduite : 21,75 millions de francs contre 27,78 millions. Dividende global de 28,86 F (dont 9,62 F d'avoir fiscal) contre 28,74 F (dont 9,58 F d'avoir fiscal). Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 1974-1975 a augmenté de 10 % à 59,3 millions de francs.

NEW YORK
Redressement

Après un recul initial, les cours se sont assez fortement redressés mercredi à Wall Street. Le mouvement de hausse s'étant accéléré durant les deux dernières heures de transactions, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 652,61 avec un gain de 10,71 points. L'activité s'est légèrement accrue : 15,33 millions de titres ont changé de mains contre 14,79 millions la veille.

Une fois encore, le phénomène d'anticipation a joué. En l'occurrence, plus personne sur le marché ne doute que le Congrès accepte les réduction d'impôt proposées par le président Ford. La réaction des opérateurs, dès qu'eut été connue l'intention du secrétaire au Trésor de donner la priorité à ce point précis du plan de relance économique, en témoigne. L'autre élément moteur de la hausse a été la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, les taux actuellement pratiqués sur le papier commercial laissant espérer un nouvel abaissement du taux de base bancaire.

Presque tous les compartiments ont monté. Seules les papeteries, les maisons d'édition et la construction mécanique ont évolué à contre-courant.

Indices Dow Jones : transports, 152,70 (+ 0,13) ; services publics, 77,26 (+ 0,16).

VALEURS	COURS 21 I	COURS 22 I
Alcoa	28 1/2	29
A.T.T.	46 3/4	47
Boeing	15 7/8	16 1/2
Chase Manhattan Bank	33 1/4	33 1/4
Du Pont de Nemours	87 3/8	90 1/2
Eastman Kodak	63 7/8	68
Exxon	67 3/8	68 1/8
Ford	35 5/8	36
General Electric	34 5/8	35 7/8
General Foods	19 1/8	19 3/8
General Motors	36 1/2	37 3/8
Goodyear	14 3/4	15
I.B.M.	159 5/8	163 1/2
I.T.T.	16 1/4	16 7/8
Kennecott	37	36 3/4
Mobil Oil	35	36 3/4
Pfizer	26 5/8	27 1/4
Schlumberger	97 3/8	100 1/4
Texaco	23 5/8	24
U.A.L. Inc.	14 3/8	15
Union Carbide	41 1/8	41 1/8
U.S. Steel	40 7/8	40 3/4
Westinghouse	10 7/8	11 1/8
Xerox	56 1/2	59 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 I	23 I
1 dollar (en yens)	300 80	299 50

BOURSE DE PARIS — 22 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	396	380
Préservatrice S.A.	310	310
Séquanaise Banq.	241	250
SLIMINCO	129 90	129
Un. imm. France	105 60	107
Aciers Investiss.	97	92 50

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
561	4,50 % 1973	524	519	524	523 10
980	C.N.E. 3 %	1044	1045	1045	1043
215	Afrique Occ.	254 60	255	255	253 50
298	Air Liquide	320	321 80	320	320
46	Als. Part. ind.	66 50	67	66 40	67
490	Cie Gle Eaux	586	599	598	595
86	Electro-Méc.	105 80	107	107	106
173	Eng. Matra	192 50	194 50	194	194 50
137	E. l. Lefebvre	172	167	167	167
56	Esso S.A.F.	59 80	59 50	58 60	58 60
117	Eurafrance	145 60	153 80	153 80	153 10
230	Europe n° 1	264	274 50	274 50	271
141	Olida-Caby	166	166	165	169 20
74	Opfi-Paribas	73	75	75	73 80
88	Paris-France	125	125 30	125 30	125
120	Patern. S.A.	126 50	131	130	133 50
55	Pechelbronn	62 10	63 60	63 60	63 50
205	Talcs-Luz.	240	236	237	237
180	T.R.T.	225	225	240	240
700	Tél. Electr.	829	839	842	839
480	Tél. Ericss.	635	649	649	637
60	Terres Roug.	63 10	62	62 05	63
109	Thomson-Br.	139 60	150	148 50	150
139	U.I.S.	141 10	140 30	140 20	140
285	U.C.B.	316	310	310 10	314
150	Gen. Electric	155	151 80	153	151 30
144	Gen. Motors	160	157 50	158 50	157
23	Goldfields	19 90	19 20	19 30	19 50
45	* Harm. Go.	38 80	38 10	38 60	38
210	Hoechst Akti	223 60	221	211 80	217
13 50	Imp. Chem.	14 88	15 10	16 35	16 40
105	Imperial Oil	110	108 40	110	107
770	I.B.M.	706	682	688	690

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un premier cours n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 343	4 310	4 325
Canada ($ can. 1)	4 382	4 350	4 325
Allemagne (100 DM)	184 550	184 200	183 25
Belgique (100 fr.)	12 320	12 303	12 10
Danemark (100 krd.)	77 770	77 650	76 750
Espagne (100 pes.)	7 770	7 697	7 43
Grande-Bretagne (£ 1)	10 272	10 280	10 25
Italie (100 lires)	0 674	0 672	0 65
Norvège (100 krn.)	85 600	85 320	84 75
Pays-Bas (100 fl.)	177 925	177 500	176 50
Portugal (100 esc.)	17 796	17 750	17 50
Suède (100 krs.)	108 220	107 500	106 50
Suisse (100 fr.)	173 300	172 700	172 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	25485	25125 ..
Or fin (kilo en lingot)	25510	25205 ..
Pièce française (20 fr.)	272 80	269 10
Pièce française (10 fr.)	195 50	197 80
Pièce suisse (20 fr.)	256 50	260 40
Union latine (20 fr.)	249	242
Souverain	248 60	247 50
Pièce de 20 dollars	1200	1191 20
Pièce de 10 dollars	620	614 20
Pièce de 5 dollars	471	465
Pièce de 50 pesos	1028	1009 50
Pièce de 10 florins	263 10	240 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1975 a été tiré à 562 939 exemplaires.

A C D E F G H

AVANT LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND DE PARIS

La principale condition américaine à la conférence énergétique est remplie, estiment Paris et Bonn

Bonn. — Tandis que le president de la République française et le chancelier fédéral allemand s'entretenaient à l'occasion du douzième anniversaire du traité franco-allemand grâce au satellite Symphonie, construit par les deux pays, MM. Genscher et Sauvagnargues, ministres des affaires étrangères, ont préparé le mercredi 22 janvier le « sommet » entre MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, qui aura lieu les 3 et 4 février à Paris.

De notre correspondant

Au cours de la conférence de presse qui a suivi les entretiens, l'intérêt des journalistes s'est surtout concentré sur le problème des accords consulaires à conclure entre les alliés de la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande, problème qui, pense-t-on de source française, n'a d'ailleurs pas été discuté entre les ministres. M. Sauvagnargues a indiqué à la presse que des négociations allaient avoir lieu à ce sujet entre la France et la R.D.A. et que Paris avait déjà été saisi d'un projet d'accord. « *C'est un problème délicat* », a reconnu le ministre français, car il existe une divergence entre la loi fondamentale de l'Allemagne fédérale et le droit international. « *L'Allemagne doit être considérée dans son ensemble* », a-t-il ajouté, et la France « *ne fera rien qui aille à l'encontre de sa responsabilité en tant que puissance victorieuse* ». (1)

Dans les milieux proches du ministère ouest-allemand des affaires étrangères, on pense que le point de vue de Bonn s'est trouvé renforcé par les déclarations du ministre français. Bonn estime que le traité fondamental signé en 1972, entre l'Allemagne fédérale et la R.D.A., ainsi que la reconnaissance internationale de l'Allemagne de l'Est, n'ont pas créé un droit nouveau. Il s'en tient à la « loi fondamentale » selon laquelle il existe une seule nationalité allemande. Les Finlandais comme les Autrichiens viennent d'adopter une toute autre attitude. Pour eux, puisqu'il existe deux Etats allemands, il existe une nationalité de la R.F.A. et une nationalité de la R.D.A. et ce n'est pas aux pays tiers de trancher les querelles entre Allemands.

Pas de divergences fondamentales

Les deux ministres des affaires étrangères ont donné, mercredi, une image rassurante des relations franco-allemandes. Sur tous les grands sujets, les deux gouvernements seraient fondamentalement d'accord, même s'il subsiste quelques divergences *sur les modalités d'application.*

MM. Sauvagnargues et Genscher ont insisté sur le rôle essentiel joué par la coopération franco-allemande dans la politique d'unification européenne, le maintien de l'alliance atlantique, les relations euro-américaines et la politique de détente. Les deux ministres sont tombés d'accord pour estimer que la conférence préparatoire à la conférence trilatérale des consommateurs et des producteurs de pétrole pouvait se tenir comme prévu au mois de mars. Après les accords réalisés à Washington sur les mécanismes de solidarité financière entre les grands pays industriels et l'accord sur le « fonds Kissinger », Allemands et Français considèrent que la principale condition préalable posée par les Américains à un dialogue entre producteurs et consommateurs était remplie.

MM. Sauvagnargues et Genscher espèrent qu'un accord avec Londres sera rapidement trouvé afin que la Communauté sache enfin à quoi s'en tenir sur la participation des Britanniques. Contrairement aux impressions que l'on pourrait retirer des récentes négociations de Bruxelles, le problème des prix agricoles ne constitue pas un sujet de friction entre Bonn et Paris. M. Genscher a cependant précisé que la République fédérale était décidée à maintenir le principe de l'unité des prix dans le marché commun agricole, où ce qu'il en reste. Le dossier de l'augmentation des prix est renvoyé aux deux chefs de gouvernement. On ne peut qu'espérer que leurs conversations à ce sujet ne débouchent pas sur le même « malentendu » qu'au mois de septembre dernier.

DANIEL VERNET.

(1) Les accords, dits de Bonn et Paris (23 septembre 1954), réservent aux quatre puissances victorieuses (États-Unis, France, Grande-Bretagne et U.R.S.S.) la responsabilité de l'Allemagne dans son ensemble.

Au cours d'une conversation par satellite

MM. GISCARD D'ESTAING ET SCHMIDT CÉLÈBRENT LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se sont entretenus, mercredi après-midi 22 janvier, par l'intermédiaire du satellite de communications franco-allemand Symphonie. La conversation était télévisée : chacun des deux interlocuteurs, à Paris et à Bonn, avait devant lui, sur un écran de télévision, l'image de l'autre.

« *Il y a dans le monde beaucoup de réunions « au sommet »*, a déclaré M. Giscard d'Estaing, *il y a beaucoup de pays qui ont une collaboration entre eux, mais c'est sans doute entre la France et l'Allemagne que cette coopération est la plus régulière et la mieux organisée. Il y a eu depuis douze ans vingt réunions « au sommet » franco-allemandes, et au lieu de voir notre coopération se réduire peu à peu avec le temps, elle s'est renforcée et développée dans de nouveaux domaines.* »

M. Schmidt a affirmé : « *Nous n'avons jamais eu l'intention d'adopter une attitude particulière dans le cadre de la Communauté européenne. Nous nous sommes seulement aperçu que ses progrès dépendent essentiellement des bons rapports entre la France et l'Allemagne.* »

M. Giscard d'Estaing a évoqué, d'autre part, la situation économique : « *J'ai l'impression que nous pouvons envisager des perspectives plus rassurantes pour 1975* », a-t-il déclaré. Puis il a conclu, en allemand : « *Nous avons tous les deux une grande mission commune à accomplir : l'Europe. Nous savons que nous ne la réaliserons qu'avec la collaboration de nos deux peuples.* »

[Le satellite de télécommunications franco-allemand Symphonie a été lancé le 19 décembre 1974 et est stationnaire par 11,5 degrés de longitude ouest au-dessus de l'Equateur. Mais mis sur orbite avec trois ans de retard, Symphonie, avec ses trois cents voies téléphoniques, est techniquement dépassé par rapport à certains satellites Intelsat, qui en offrent cinq mille. L'expérience franco-allemande, sous cette forme, n'aura donc pas de lendemain.]

1,5 MILLION DE TONNES DE PÉTROLE SOVIÉTIQUE POUR B.P.-FRANCE

La filiale française des pétroles BP (British Petroleum) a conclu un contrat avec l'Union soviétique portant sur 1,5 million de tonnes. Le contrat est conclu pour un an à partir du 1er avril 1975. Mais on espère qu'il pourra être renouvelé. Un contrat semblable avait été conclu il y a deux ans et avait porté sur 2 millions de tonnes. Il n'avait pas été renouvelé en 1974.

De même 500 000 tonnes de pétrole soviétique seraient livrées au groupe Elf-Erap cette année, contingent inférieur à ceux des années d'avant la crise.

Les conditions de prix ne sont pas connues, mais il semble que le marché international s'étant détendu, l'U.R.S.S. se soit montrée moins exigeante sur ce point que l'an dernier.

SIX ANCIENS ADMINISTRATEURS DE CODER SONT CONDAMNÉS A VERSER 500 000 FRANCS AU SYNDIC DE FAILLITE.

Six anciens administrateurs de la société des établissements Coder de Marseille ont été condamnés à payer solidairement au syndic de faillite la somme de 500 000 francs par le tribunal de commerce de Marseille, qui a rendu son jugement mercredi 22 janvier.

Cette action en justice avait été déclenchée à la suite du dépôt de bilan de la société, le 10 septembre 1970. La société Titan-Frangeco ayant accepté d'exploiter cette entreprise, la juridiction commerciale marseillaise avait accepté de suspendre les poursuites. Depuis, la société a connu bien des vicissitudes.

Dans les attendus de son jugement, le tribunal de Marseille souligne « *l'honnêteté et l'honorabilité des membres du conseil d'administration de la société Coder* ». Ils « *ne sauraient être tenus responsables de l'insuffisance de l'actif, qui a été chiffré à 3 millions de francs* ». Toutefois, le tribunal, en les condamnant, a voulu sanctionner leur absence de contrôle de la gestion du président-directeur général de l'époque, M. Jean Vaillant. C'est après son décès, en juin 1970, que le déséquilibre financier des établissements Coder était apparu au grand jour.

Avec cinquante ans de retard

LES ÉTATS-UNIS SIGNENT LA CONVENTION DE GENÈVE SUR LES GAZ TOXIQUES

Genève (UPI). — Les États-Unis ont signé mercredi 22 janvier la convention de Genève interdisant l'usage des gaz toxiques comme arme de guerre. Ils s'étaient jusqu'à présent refusés à adhérer à ce texte, qu'ils avaient proposé il y a cinquante ans.

Présenté alors au Sénat américain par le président Coolidge, ce dernier le retira ensuite en raison de l'opposition du service de guerre chimique de l'armée, des réserves de l'industrie chimique et du mécontentement d'un certain nombre de sénateurs devant un texte négocié par l'administration sans consultation du Congrès.

En 1970, le président Nixon soumit à nouveau ce texte au Congrès, mais en spécifiant que les défoliants et les gaz utilisés pour le maintien de l'ordre par les forces de police seraient exclus de son champ d'application. La commission sénatoriale des affaires étrangères refusa de suivre M. Nixon.

Le 10 décembre 1974, l'administration Ford renvoya une nouvelle fois le texte à la commission, dans la même version que M. Nixon, mais en précisant que les États-Unis renonceraient par décision unilatérale à utiliser les premiers les défoliants et les gaz lacrimogènes.

[Les défoliants ont été largement utilisés au Vietnam par l'armée américaine. Ce qui a donné lieu à maintes reprises à de violentes dénonciations de la part de Hanoï et des pays lui accordant leur soutien. Aux États-Unis même, de vives polémiques ont opposé aux partisans de cette mesure ceux qui en contestaient l'utilité et qui soulignaient son caractère inhumain. L'emploi massif des défoliants a en effet rompu, de façon parfois irréversible, l'équilibre écologique de régions entières du Vietnam et porté une très grave atteinte à leurs ressources alimentaires.]

UN DINER RUE MALAR

M. Giscard d'Estaing dans une famille française

M. et Mme Giscard d'Estaing ont dîné mercredi soir 22 janvier chez un artisan encadreur, M. Cucchiarini, rue Malar, dans le septième arrondissement de Paris. Le président de la République mettait ainsi à exécution, pour la première fois, sa promesse, faite le 31 décembre dernier, d'aller « dîner périodiquement dans des familles françaises de toutes conditions ». *Le dîner réunissait douze personnes : outre le chef de l'Etat et son épouse, M. et Mme Cucchiarini avaient convié leur fils, étudiant en droit de vingt et un ans, et quelques amis : M. Gauthier, métreur en couvertures, qu'accompagnaient sa femme et son fils, M. Chenin, contremaître imprimeur, et son épouse, M. Pillet, kinésithérapeute, et son épouse. M. Cucchiarini, qui tient boutique rue du Dragon (6e), avait rencontré récemment M. Giscard d'Estaing, pour lequel il a fait plusieurs travaux : c'est la raison, dit-on à l'Elysée, pour laquelle il a été choisi.*

Une équipe d'T.F.1 devait être reçue à déjeuner par M. et Mme Cucchiarini ce jeudi, et les hôtes du président de la République devaient commenter l'actualité en direct à la télévision.

« Moi, je trouve ça formidable... »

« Le président de la République était assis là, son épouse était ici... On n'arrive pas tout à fait à le croire », *explique Mme Cucchiarini, qui a reçu mercredi soir à dîner M. et Mme Giscard d'Estaing. Elle ajoute :* « Que le chef de l'Etat vienne de temps en temps dîner chez des Français, moi, je trouve ça formidable... »

Devant une bibliothèque bien garnie, où voisinent Arsène Lupin, des livres d'art et les Mémoires de guerre *du général de Gaulle, elle reçoit les journalistes autour de la table qui a servi aux agapes présidentielles, et qui n'est pas encore desservie. Des bouteilles de saint-émilion, mais aussi d'eau minérale...*

« Et, *précise encore Mme Cucchiarini*, le président de la République n'a pas du tout fumé ; mais il a mangé d'assez bon appétit. »

Il y avait de quoi : l'hôtesse a servi, après le champagne et de l'apéritif, un potage au cresson et à la crème, un bar en mousseline, puis une côte de bœuf avec une jardinière de légumes.

« L'atmosphère était très détendue, *ajoute Mme Cucchiarini.* On a envie d'écouter le président, et il parle très facilement, avec beaucoup de présence, mais il écoute aussi beaucoup. »

Elle-même, entre ses allées et venues à la cuisine pour le service des plats, a bavardé avec Mme Giscard d'Estaing : on a parlé natalité mais aussi voyages. Avec le président, on a abordé d'autres sujets : les difficultés des artisans, les éboueurs, l'affaire d'Orly. Mais « nous ne l'avons pas importuné avec nos problèmes personnels. Il en a assez comme cela avec ceux de tous les Français. Et puis il y a tellement plus malheureux que nous... »

Depuis trois semaines environ l'Elysée avait prévenu M. Cucchiarini, à qui M. Giscard d'Estaing avait déjà depuis plusieurs années fait effectuer certains travaux d'encadrement. Maintenant ce dîner « restera un souvenir inoubliable », *car* « ces choses n'arrivent qu'une fois dans la vie ».

A minuit le président de la République s'en est allé et l'on a continué à discuter en famille autour de la table... Le plus difficile n'aura pas été de recevoir le couple présidentiel, mais d'affronter le lendemain matin, malgré le débranchement du téléphone, la curiosité des journalistes en attendant celle des voisins. — B. B.

● *Grève d'enseignants à l'université de Saint-Étienne.* — Les cinq enseignants praticiens (quatre avocats et un expert comptable) de l'unité d'enseignement et de recherche de droit de l'université de Saint-Etienne sont en grève illimitée depuis la semaine dernière. Ils sont mécontents de leur statut et de leur rémunération « *ne se montant qu'à 350 F mensuels pour une base de trois heures de cours hebdomadaires, au bout de dix ans d'ancienneté, alors qu'un professeur agrégé assurant les mêmes cours magistraux, selon les mêmes critères, gagne entre 8 000 et 10 000 F par mois* ». Par solidarité, les quarante professeurs de l'U.E.R. ont lancé un préavis de grève, d'une durée illimitée, à partir du 3 février, si ce conflit n'était pas réglé dans les prochains jours. — *(Corresp.)*

● *La semaine d'action du SNE-Sup.* — De nombreuses réunions dans les universités ont marqué le début de la semaine d'action organisée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la Fédération de l'éducation nationale), indique celui-ci dans un communiqué. Plusieurs manifestations sont prévues, notamment à Paris ce jeudi 23 janvier, à 17 heures, en direction du secrétariat d'Etat aux universités. Le SNE-Sup demande des négociations sur les carrières des enseignants, un accroissement du budget, et il proteste contre les projets gouvernementaux de réforme de l'enseignement supérieur. La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, dans un communiqué, appelle les universitaires à ne pas participer aux manifestations : « *Les problèmes qui préoccupent légitimement les enseignants*, dit-elle dans un communiqué, *sont nombreux et graves, mais pas au point de perturber une semaine de travail dans une année universitaire déjà trop courte.* »

M. GISCARD D'ESTAING PRONONCE SA SEPTIÈME ALLOCUTION TÉLÉVISÉE

M. Valéry Giscard d'Estaing a enregistré, jeudi matin 23 janvier, l'allocution radiotélévisée qui devait être diffusée à 20 heures sur les chaînes de télévision TF 1 et Antenne 2, et à 22 h. 30 sur la chaîne F.R. 3. « Dans les difficultés que nous traversons, *avait-il déclaré le 26 novembre*, je sais que vous avez besoin d'explications et, puisque vous avez besoin d'explications, je viendrai vous les apporter tous les mois et, puisque ce sera l'hiver, je vous les apporterai au coin du feu pour que vous sachiez qui vous conduit et où vous allez. »

En dehors de ses deux réunions de presse et de son émission avec quatre journalistes « En direct de l'Elysée », le 20 décembre, le chef de l'Etat a prononcé six allocutions radiotélévisées depuis son élection. La dernière, le 31 décembre, était consacrée aux vœux traditionnels de Nouvel An.

هكذا في الاصل